LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL * 10¢ Montréal, mercredi 1er juin 1966 / Quatre Temps / 82e année, No 126 / 6 cahiers / 84 pages / La météo : frais., nuageux après-midi / Min. : 40 / Max. : 60

Le Canada pourra produire la moitié de l'eau lourde du monde libre • En page 54

Aucun accord n'est intervenu entre Québec et les policiers

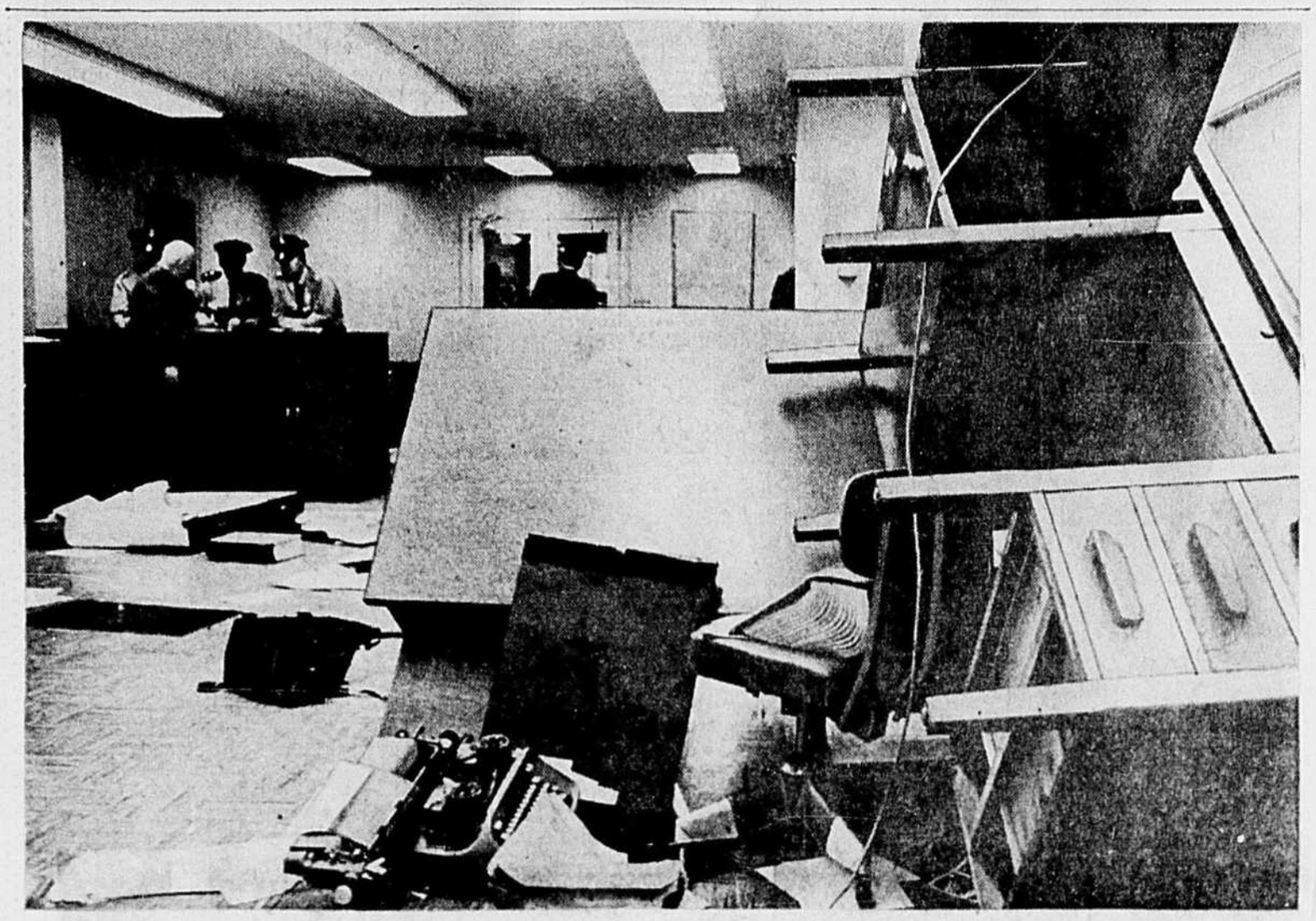


photo Jean-Yves Létourneau, LA PRESSE

Quelques minutes après la visite d'une douzaine de robustes individus au quartier général de la Shipping Federation of Canada Ltd. dans l'édifice du Montreal Board of Trade, trois limiers de la sûreté municipale ont été dépêchés sur les lieux afin de mener une enquête. Diverses hypothèses ont été mises de l'avant mais aucune d'elle n'a pu être vérifiée de façon satisfaisante...

Une entente est encore possible sur l'offre qu'a soumise hier Lesage

par François Hépanier

QUEBEC. — Aucune entente n'est encore intervenue entre le gouvernement provincial et les membres de l'Association des policiers provinciaux qui doivent déclencher demain une grève générale à travers la province. Cependant, la possibilité qu'un accord soit conclu dans le courant de la journée persiste encore.

Les procureurs de l'Association des policiers provinciaux ont en effet rencontré, pendant trois heures hier soir, dans la capitale provinciale, les avocats mandatés hier après-midi par le Conseil des ministres "pour arrêter les conditions auxquelles la reconnaissance syndicale pourrait être accordée à l'association et une nouvelle rencontre est prévue pour ce matin à onze heures.

Les négociations ont débuté après que le premier ministre Jean Lesage eut annoncé hier après-midi que le gouvernement est disposé à accorder la reconnaissance syndicale à l'association "mais pour certaines fins", avec la retenue syndicale volontaire et obligatoire.

L'Association des policiers provinciaux avait décidé vendredi dernier de se mettre en grève demain si le gouvernement ne lui accordait pas la reconnaissance syndicale telle qu'elle la réclame depuis plusieurs semaines.

Les négociations qui reprendront ce matin porteront sur les "fins" ou limites que le gouvernement semble vouloir imposer tout en accordant la reconnaissance syndicale aux policiers.

Aucune des deux parties n'a fait de commentaires à l'issue de la rencontre à minuit hier soir. Les avocats représentant l'association ont tout simplement fait savoir qu'une entente est intervenue entre les parties pour éviter des déclarations qui pourraient nuire aux négociations.

L'Associaton est représentée par Me Robert Burns et Me Antonio Lamerde Montréal et par Me Ross Godvin, de Québec.

Voir AUCUN ACCORD, en p. 2

M. Vachon retire sa demande de poursuite

En raison de la décision du Cabinet provincial, le président de l'Association des policiers provinciaux, M. Arthur Vachon, a décidé de suspendre indéfiniment la demande qu'il avait fait parvenir plus tôt dans la journée à ses avocats afin que ces derniers étudient la possibilité d'intenter des poursuites judiciaires contre le premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, et le ministre de la Justice, M. Claude Wagner.

Dans une déclaration transmise ce matin par une compagnie de relations publiques, M. Vachon accusait M. Lesage d'avoir utilisé à son endroit des propos diffamatoires et libelleux.

Il rappelait les déclarations faites la veille par le premier ministre, au cours d'une assemblée électorale, à Port-Alfred, une localité voisine de Chicoutimi.

Enfin, le président de l'Association des policiers provinciaux se défendait d'avoir été congédié par l'Aviation royale canadienne et de constituer un risque pour la sécurité de l'Etat.

Il admettait l'existence d'un dossier le concernant dans les archives de la GRC, mais affirmait que ce dossier ne faisait mention que de ses neuf années de service dans l'Aviation royale et de sa démission.

La décision de M. Vachon a connu des variantes depuis le tout début.

Au moment où on annonçait la nouvelle, M. Vachon faisait

Voir POURSUITE en p. 2

Est-ce que Lesage a pu consulter des dossiers secrets du gouvernement fédéral?

— Diefenbaker

par Jacques Pigeon

OTTAWA. — Mais qui donc a transmis aux autorités du Québec le dossier de l'agent Arthur Vachon, tel qu'il a été compilé par la Gendarmerie royale ?

Est-ce le gouvernement fédéral ?

Ces questions, comme bien d'autres reliées aux déclarations du premier ministre du Québec, sont demeurées sans réponse hier aux Communes.

Le chef conservateur John Diefenbaker a d'abord ouvert le feu en demandant au premier ministre Pearson s'il est vrai que M. Jean Lesage a conclu que l'agent Vachon est un "security risk" après avoir vu le dossiers secrets du gouvernement central.

Le chef du gouvernement se doutait bien que l'Opposition lui poserait des questions à ce sujet, mais en guise de réponse il a déclaré: "Je prends note de la question".

M. Diefenbaker a également demandé au premier ministre s'il était vrai que l'agent représente un danger pour la sécurité de l'Etat. "Rend-on nos dossiers secrets disponibles à de telles fins ?" a-t-il lancé.

Fin renard, le chef conservateur n'en a pas dit plus long, mais sa question laissait entendre que le gouvernement libéral a pu, cette fois, tout comme dans l'affaire Munsinger, ne pas garder ses dossiers secrets avec assez de soins.

On sait que M. Diefenbaker a vertement critiqué la commission Spence qui a rendu public un résumé des rap-

Voir DIEFENBAKER, en page 2

La campagne ÉLECTORALE

Lesage et la constitution de 1867

Portant la parole à Montmagny, le premier ministre Lesage a déclaré hier soir que la constitution de 1867 avait toujours donné au peuple canadien-français la possibilité de s'épanouir et qu'il doit continuer d'en être ainsi, même si notre régime constitutionnel doit s'adapter aux circonstances d'aujourd'hui.

Johnson et l'aciérie

Parlant à Nicolet, le chef de l'Union nationale, M. Daniel Johnson, a promis une aciérie d'Etat à Bécancour s'il est élu premier ministre. "Quand l'entreprise privée est déficiente, ne veut pas s'engager, je suis d'accord alors pour que l'Etat agisse."

Bourgault et Gérin-Lajoie

Le leader du Rassemblement pour l'indépendance nationale, M. Pierre Bourgault, a apporté une précision à sa déclaration sur M. Gérin-Lajoie samedi dernier. Il a dit aux étudiants de l'Institut de technologie Laval que tout en applaudissant aux réformes de celui-ci dans le domaine de l'éducation, il souhaitait néanmoins sa défaite dans Vaudreuil-Soulanges aux mains du candidat RIN de l'endroit, M. Louis Gravel. (En page 29).

Le RIN et les hauts fonctionnaires

Par ailleurs M. Rodrigue Guité, coordonnateur du comité du programme du Rassemblement pour l'indépendance nationale, a déclaré que ce programme a été préparé avec la collaboration de hauts fonctionnaires qui ont travaillé dans l'ombre par crainte de représailles. (En page 20).

Le climat électoral

Pierre Olivier et Réginald Martel ont continué de parcourir la province pour tâter le pouls électoral de la population. Olivier, visitant les comtés de Richmond et d'Arthabaska, dans les Cantons de l'Est, prédit la victoire libérale des ministres Albert Morrissette et Emilien Lafrance et la défaite, partant, du chef conjoint du RIN, le Dr René Jutras. Quant à Martel, visitant le Bas-du-Fleuve, il prédit la réélection du Dr Laurent Lizotte comme député unioniste dans l'Islet, et une défaite libérale aux mains de l'UN dans Kamouraska. (En page 17).

Des inconnus saccagent les bureaux de la Fédération des armateurs

Quelques centaines de policiers, dont 100 agents de la Gendarmerie royale du Canada, 75 policiers du Conseil des ports nationaux et un nombre indéterminé de policiers de la Ville de Montréal, sont sur les

Autres informations en page 43

dents aujourd'hui pour réprimer tout acte de violence dans le port de Montréal.

La tension était très grande ce matin à toutes les entrées du port gardées par bon nombre des 4,200 débardeurs qui sont en grève depuis le 9 mai et paralysent ainsi non seulement le port de Montréal, mais également ceux de Trois-Rivières et de Québec. La police s'attendait à des échauffourées.

Les employés des élévateurs à grains qui sont membres d'un syndicat affilié à la CSN (alors que les débardeurs appartiennent à l'Association internationale des débardeurs, affiliée à la FTQ ont tenté de se rendre au travail, mais vainement. Ils étaient une centaine, vers 8 h. ce matin, faisant face à une quinzaine de grévistes, à l'entrée de la rue Nicolet. La police de Montréal était disposée à aider les employés des élévateurs à grains à entrer dans le port, mais ne pouvait s'engager à les protéger une fois dans le port. Et la police du CPN n'est pas assez nombreuse. Les employés sont retournés chez eux.

Incendies et arrestations

Les pompiers de trois casernes sont rapidement intervenus, vers 7 h. hier soir, pour maîtriser sans mal un incendie qui s'était déclaré dans deux entrepôts où les débardeurs remisent en temps normal leurs outils de travail, au pied de la rue Rodier, dans la partie est du port de Montréal.

Des témoins ont affirmé aux policiers que, peu avant l'éclatement des flammes, ils ont vu s'arrêter quelque dix hommes venus en automobile devant les entrepôts. Ayant quitté leurs véhicules, les individus ont successivement forcé deux portes pour pénétrer dans les bâtiments et se sont ensuite esquivés comme ils étaient venus.

Aucune arrestation n'a été effectuée et l'on n'a pas encore évalué l'importance des dégâts.

La police du port a cependant procédé hier à l'arrestation de six hommes qui devront comparaître en cour aujourd'hui sous l'accusation d'avoir été trouvés sur la propriété d'autrui sans autorisation.

Le sergent Paul Dansereau, de la police du port, a déclaré ce matin que ses hommes exerçaient une urveillance particulière près du paquebot russe Alexandre Pouchkine jusqu'à son départ pour l'Europe. Hier deux camions qui transportaient les bagages au paquebot ont été interceptés par les grévistes qui ont ordonné aux conducteurs de ne pas passer.

Locaux des armateurs saccagés, hier

Une douzaine de robustes individus non-identifiés sont entrés hier après-midi dans le quartier général de la "Shipping Federation of Canada Ltd." à Montréal et ont complètement saccagé les bureaux.

Les individus, qui seraient de stature assez forte, portaient au moment de leur visite des chandails à manche courte et semblaient assez bien mis, selon les informations fournies par les personnes qui ont assisté à la scène. L'opération a duré moins de cinq minutes au total s'il faut en croire la personne qui est chargée de fournir les informations aux visiteurs de l'édifice qui abrite le Board of Trade de la Métropole.

C'est vers 2 h. 45 qu'une bande d'individus, dont le nombre peut varier entre dix et quatorze, se sont présentés au 300 rue Saint-Sacrement. Sans s'enquérir de l'endroit où se trouvaient les bureaux de la Shipping Federation, ils se sont rendus directement aux bureaux 325 et 326 de l'édifice.

Après être entrés dans le bureau 326 où travaillaient deux jeunes secrétaires, les individus ont semblé vouloir se diriger vers la salle de conférence située du côté droit de la pièce. Sans mot dire, ils sont brusquement revenus sur leurs pas et c'est alors qu'ils ont commencé à renverser sur le plancher les pupitres, les classeurs et les dactylographes qui s'y trouvaient et à briser certaines vitres des cloisons qui séparent les divers locaux de la salle.

Alertés par ce tapage infernal, les patrons ont tenté de sortir de leurs différents bureaux mais ils sont demeurés stupéfaits, cloués sur place par le spectacle qui les attendait. Quelques instants plus tard, les individus sortaient de la pièce en fracassant les vitres des deux portes d'entrée. L'un de ces personnages aurait dit en sortant et dans un français assez compréhensible: "Ne vous inquiétez pas, on ne vous fera aucun mal!"

Voir BUREAUX en p. 2

Réunion d'urgence du cabinet

OTTAWA, (PC) — Le cabinet fédéral s'est réuni d'urgence hier soir dans la capitale pour étudier la situation des ports du St-Laurent, et en particulier celle du port de Montréal où la violence a éclaté hier.

Les ministres ont discuté pendant deux heures. Le premier ministre, M. Pearson, s'est refusé à faire des commentaires après la réunion. Il a cependant confirmé qu'effectivement, ses collègues et lui s'étaient entretenus de la grève des débardeurs.

M. Pearson avait déclaré précédemment que les administrateurs du port de Montréal lui avaient fait part que le prolongement du conflit risquait d'avoir des conséquences catastrophiques. Il a laissé entendre que des mesures particulières sont envisagées.

Le sceau est apposé sur les viandes en notre absence

— Les professionnels

QUEBEC (PC) — Le Conseil syndical des professionnels du gouvernement du Québec (CSN) soutient que le gouvernement "fraude le public consommateur et menace la santé publique" en permettant que plusieurs abattoirs et charcuteries de la province apposent le sceau "Québec approuvé" sur leurs viandes, en l'absence des vétérinaires provinciaux en grève, autorisés à s'en servir.

Dans un communiqué remis à la presse hier soir, l'organisme syndical contredit la déclaration faite la semaine dernière par des porte-parole gouvernementaux voulant que le sceau "Québec approuvé" ait été retiré de la circulation et qu'aucune charcuterie ni abattoir du Québec ne l'utilise durant la grève des vétérinaires-fonctionnaires.

D'après les informations qu'aurait obtenues le conseil syndical, les abattoirs ou charcuteries de Saint-Eustache, Charlemagne, Saint-Jérôme, Saint-Stanislas, Nicolet, Gentilly, Drummondville et Magog vendraient des viandes non inspectées par les vétérinaires et dont la transformation est opérée sans la surveillance de ces derniers.

Johnson promet que Bécancour aura une aciérie, s'il est élu

par Claude Turcotte

envoyé spécial de LA PRESSE

NICOLET. — Si M. Daniel Johnson devient premier ministre du Québec, il y aura une aciérie à Bécancour.

C'est ce qu'il a lui-même affirmé, hier, alors qu'il s'est arrêté pendant quelques heures dans le comté de Nicolet pour y tenir une assemblée. En plus de l'Education, l'avenir de Sidbec est le problème qui intéresse le plus les gens, puisque c'est la région de Bécancour qui a été choisi pour l'établissement d'une aciérie par le gouvernement.

L'Union nationale a reproché souvent au gouvernement libéral de ne rien dire au sujet de Sidbec et, surtout, de n'avoir encore rien fait de concret depuis 6 ans qu'on en parle.

M. Johnson a repris pour les partisans de Nicolet toute son argumentation, mais en y ajoutant peut-être la plus grosse promesse de toute sa campagne.

"Il faut qu'il y ait une aciérie et il y en aura une à Bécancour. Si vous voulez avoir une garantie, envoyez-moi Clément Vincent à Québec." Ce dernier est le candidat unioniste dans ce comté.

Le chef de l'Opposition a répété que son parti avait consulté des gens qui s'y connaissent, il y a trois ans. "Si l'on avait écouté ces experts, il y aurait déjà en fonction la première partie d'un complexe intégré."

On doit noter que M. Johnson n'a pas promis un complexe sidérurgique intégré, mais une aciérie.

Le chef de l'Union nationale n'a pas donné de précisions techniques sur cette aciérie, mais il a affirmé que cette entreprise serait étatique. Selon lui, "quand l'entreprise privée est déficiente, ne veut pas s'engager, je suis d'accord alors pour que l'Etat agisse."

Parmi les avantages d'une telle formule, M. Johnson a souligné l'élimination du paiement des impôts à Ottawa.

Filé par la Gendarmerie

par Jacques Larenière

Le président de l'Association des policiers provinciaux du Québec, M. Arthur Vachon, a affirmé hier qu'il était filé depuis quelque temps par des agents de la Gendarmerie royale du Canada, pour des raisons qu'il ignore.

M. Vachon est catégorique : il a reconnu dans les agents qui le surveillent quelques individus avec qui il avait eu des contacts lorsqu'il faisait partie de l'escouade anti-subversive de la Sûreté provinciale du Québec.

Nous lui avons demandé si cette surveillance pouvait avoir quelque relation avec le fait qu'il y a quatre ans, il était un "nationaliste canadien-français", qui exprimait franchement son opinion. Il n'en sait rien.

"Votre congédiement de la SPQ aurait-il donné lieu à une enquête ? — "Je ne crois pas, a-t-il répondu. J'ai été congédié parce que j'ai osé mettre en doute les décisions des autorités au sujet de mes conditions de travail (on sait que M. Vachon a refusé une permutation à Campbell's Bay). De plus, j'ai pris deux journées de congé qu'on m'avait refusées pour m'occuper les affaires de l'association."

Le téléphone est "tapé"

M. Vachon a créé, hier matin, beaucoup d'émoi : on le croyait disparu ! Pour éviter d'être suivi, afin de rencontrer plus à son aise des agents de la SPQ, dans une ville entre Québec et Montréal, M. Vachon avait volontairement caché ses allées et venues depuis la veille.

C'est tout d'abord un de ses frères, M. André Vachon, qui a téléphoné à LAPRESSE pour demander si M. Arthur Vachon était là, car la veille il était venu pour donner sa version sur les accusations portées contre lui par le premier ministre, M. Jean Lesage.

Même son épouse a affirmé ne pas savoir où il se trouvait. A un certain moment, pendant que nous parlions

Voir GENDARMERIE en p. 2

Le vol Gemini-9 est un point crucial du programme de conquête humaine de la Lune

CAP KENNEDY, (AFP, UPI, PA) — Les cosmonautes Thomas Stafford et Eugene Cernan tentent de nouveau, aujourd'hui, de prendre la route du cosmos à bord du véhicule "Gemini-9".

Frustrés dans leurs espoirs le 17 mai dernier à la suite de la perte de la fusée "Agena" qu'ils devaient poursuivre dans l'espace, les deux hommes se sont dits enfin prêts pour leur voyage de trois jours qui, en principe, doit se terminer samedi matin à 11 h. 20 par la classique plongeon dans l'Atlantique.

Si le vol "Gemini-9" ne comporte que 44 orbites de la Terre, il est cependant crucial pour l'avenir du programme spatial américain dont le but, pour le moment, reste la conquête humaine de la Lune d'ici 1970.

Même si le "clou" de l'expérience consiste en une "marche" de plus de deux heures par Eugene Cernan, demain matin à partir de 9 h. 31, les exercices de rendez-vous et d'arrimages avec un satellite "ATDA" (Augmented Target Docking Adapter) ont plus importants du point de vue scientifique.

Au moins neuf exercices d'arrimage et trois méthodes de rendez-vous sont au programme du vol. Le premier rendez-vous doit se produire environ quatre heures après le lancement alors que "Gemini-9" et l'"ATDA" survoleront le Pacifique à une altitude de 185 mille.

Les astronautes Neil Armstrong et David Scott ont effectué le premier arrimage de l'histoire spatiale, mais une défectuosité dans la fusée-cible "Agena" les avaient obligés à

Voir LE VOL, en page 2

La Constitution ne doit pas freiner l'épanouissement des Canadiens français

— Lesage

par Gilles Daoust

envoyé spécial de LA PRESSE

MONTMAGNY. — La possibilité d'épanouissement du peuple canadien-français, qui implique que ce dernier puisse atteindre lui-même, par les moyens qui lui conviennent, les objectifs qu'il s'est librement fixés, a été reconnue par la constitution dès 1867 et doit continuer à l'être, même si pour cela le régime constitutionnel du Canada doit s'adapter aux conditions nouvelles.

C'est ce qu'a déclaré hier soir le premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, devant quelque 800 citoyens de Montmagny lors d'une assemblée en faveur du candidat libéral du comté, M. Julien Côté.

M. Côté fait la lutte, dans Montmagny, au député sortant J.-P. Cloutier.

"Le Québec d'aujourd'hui, a dit M. Lesage, doit posséder et contrôler, dans la mesure du possible, les leviers économiques, sociaux, administratifs et politiques grâce auxquels, et grâce auxquels seulement, il pourra réaliser ses aspirations légitimes de peuple adulte."

Le chef libéral exposait hier soir les cinq principes qui avaient guidé son gouvernment dans ses relations avec Ottawa, "principes, a dit M. Lesage, dont l'application concrète jointe à notre volonté d'affirmation et de réussite, nous a permis de connaître plus de succès au cours des 6 dernières années que pendant les 60 ans qui les ont précédées".

En plus des deux principes énoncés plus haut le premier ministre a également cité ceux qu'il avait déjà posés lors de sa tournée de l'Ouest :

— que le Québec constituait le point d'appui du Canada français et qu'il jouait le rôle de mère-patrie de tous ceux qui, au pays, parlaient notre langue;

— que le Québec avait des traits particuliers, un caractère propre, qu'il est de son devoir de sauvegarder et de mettre en valeur;

— que l'action du Québec moderne devait s'exercer dans la paix et la justice, en tenant compte de la réalité nord-américaine dans laquelle il vit, des liens normaux et souhaitables qui le rapprochent des autres nations de langue française et des relations économiques et commerciales qu'il entretient non seulement avec le reste du

Voir LESAGE en p. 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 61 à 72
Bandes dessinées / 60
Courrier "Que faire ?" / 20
Décès, naissances, etc. / 73
Des mots et des phrases / 11
Editorial / 4
Education / 47
Finance / 54, 55
Horoscope / 16
Immeuble / 74
Jardinage / 11
Loisirs et récréation / 60
Mots croisés / 65
Navigation / 30, 31
Nouvelles internationales / 59, 74
Nouvelles nationales / 17
Radio et télévision / 12 à 14
Spectacles et concerts / 48, 49
Sports / 33 à 40
Tribunaux / 8, 9
Vie féminine / 18 à 25
Vie mondaine / 19
Votre médecin / 7

Pour la première fois, Johnson évoque la mémoire de Maurice Duplessis

TROIS-RIVIERES. (par C T.) — Maurice Duplessis était à Trois-Rivières hier soir . . .

Bien sûr que non ! le fondateur de l'Union nationale n'est pas réssuscité, mais il était tout de même présent dans l'esprit et dans les coeurs de plusieurs parmi les deux mille personnes qui assistaient à la plus grande et la plus enthousiasme assemblée de l'Union nationale, depuis le début de la campagne électorale.

Le chef de l'Union nationale a d'ailleurs consacré la moitié de son discours à rappeler les origines du parti, à évoquer la mémoire de son fondateur et tracer ensuite l'évolution de cette formation politique en dégageant les principes fondamentaux, qui demeurent les mêmes depuis 1936.

M. Yves Gagias, le successeur de M. Duplessis comme député de Trois-Rivières, a décrit l'ambiance qui régnait hier soir au Centre Mgr-St-Arnaud comme suit : "Nous vivons aujourd'hui les jours heureux de l'Union nationale de 1936 et 1944 dans Trois-Rivières".

Bellemare de la partie

Il faut dire aussi que l'ambiance avait été "réchauffée" un peu plus tôt par le député du comté voisin, M. Maurice Bellemare, qui avait invité M. Johnson à rencontrer "quelques organisateurs". En réalité, le député de Bagot a fait face à un auditoire de 700 personnes, avant que tout ce monde ne se déplace du Cap-de-la-Madeleine à Trois-Rivières, en automobile, en ne manquant pas de passer devant le quartier général du candidat libéral, M. Léon Balcer.

Mais, avant même que le défilé n'atteigne la salle où avait lieu la grande assemblée, les sièges étaient déjà tous occupés.

L'éloge de Duplessis

M. Johnson, qui avait donné jusqu'à hier l'impression qu'il évitait de mentionner le nom de Duplessis, s'est largement repris à Trois-Rivières. Il a fait l'éloge de son ancien chef : "C'était un homme humain, qui savait comprendre et pardonner. Lorsque les vautours voulaient se jeter sur vous, il vous prenait la main et disait : c'est mon ami, n'y touchez pas".

Le chef de l'Opposition a affirmé que l'Union nationale avait été fondée "en réaction contre la politique des trusts et l'aristocratie du bon patronage, contre les divisions partisanes et stériles et contre les intérêts centralisateurs".

"Aujourd'hui, a poursuivi M Johnson, l'Union nationale est formée de gens de plusieurs tendances, mais tous soumis à un principe commun : servir Québec d'abord."

"L'Union nationale ne veut pas renier ou détruire le passé mais elle veut le compléter en poursuivant l'oeuvre de celui qui savait se tenir debout."

"Peu importe le camp d'où viennent les candidats ; peu importe qu'ils soient conservateurs, créditistes ou des nationalistes un peu pressés. Ce qui importe, c'est de s'assurer que celui qui a tenté de nous trahir n'ait plus de chance de le faire."

M. Johnson faisait alors allusion à M. Jean Lesage et à la formule Fulton-Favreau. Il a en fait qualifié le parti libéral comme étant "le plus grand centralisateur et violateur de l'autonomie provinciale."

L'orateur a souligné d'autre part que M. Duplessis avait réussi à enraciner son parti dans le peuple, de telle sorte que "l'Union nationale est un parti populaire, qui incarne les aspirations de la nation toute entière."

"A partir du passé, nous tournons les yeux vers l'avenir, en nous inspirant du courage d'un homme."

Puis, faisant allusion à ses 108 candidats, M. Johnson a dit : "Avec toute cette équipe, nous sommes prêts, non seulement à gagner le gouvernement, mais à gouverner."

GENDARMERIE

SUITE DE LA PAGE 1

avec elle, nous avons entendu un bruit de déclic, semblable à celui que fait l'appareil de téléphone lorsque quelqu'un d'autre utilise un récepteur jumelé. Elle a dit alors : "Vous avez entendu le bruit. C'est comme ça depuis quelque temps. Vous comprenez sans doute pourquoi je ne peux pas parler beaucoup au téléphone. Mon mari m'a affirmé que depuis quelque temps il était suivi : Hier, une automobile, avec des gens à l'intérieur, a passé la journée devant notre maison."

M. Vachon n'avait jamais parlé à ses procureurs de cette filature.

Hier soir, le président de l'APPQ a rencontré des membres de son conseil exécutif pour étudier le télégramme que le premier ministre avait fait parvenir plus tôt dans la journée, laissant espérer une reconnaissance de l'association par le gouvernement.

Il a été décidé que l'ordre de grève serait maintenu jusqu'à ce qu'un document soit signé, donnant la certitude absolue que l'association était reconnue comme agent négociateur des membres de la SPQ.

Deux procureurs de l'association, Mes Robert Burns et Antonio Lamer, se sont rendus à Québec hier soir y rencontrer les deux procureurs du gouvernement, Mes Yves Prévost et Yves Pratte. Ils étaient accompagnés de M. Gilbert Rochon, secrétaire de l'APPQ. On ignore cependant si M. Rochon sera admis aux discussions. Le télégramme de M. Lesage spécifiait que les mandataires du gouvernement rencontreraient les "avocats" de l'association.

DIEFENBAKER

SUITE DE LA PAGE 1

ports de la Gendarmerie royale sur les allées et venues de la belle Berlinoise.

Ce geste, d'après lui, n'était absolument pas motivé et il laisse entendre ici, sans porté d'accusations directes, que les renseignements de la GRC ne devraient pas être communiqués à des gens qui, selon lui, veulent s'en servir pour des fins politiques.

Poursuivant son raisonnement, le chef de l'Opposition a dit qu'aujourd'hui "on s'échange les dossiers secrets en dehors du parlement". Mais à ce moment, le président de la Chambre l'a interrompu.

M. Diefenbaker n'en a pas moins ajouté que l'on doit répondre à de telles questions parce qu'une telle situation "choque la conscience du public".

On sait que M. Jean Lesage a qualifié l'agent Vachon de danger pour la sécurité de l'Etat et déclaré que le GRC avait un dossier sur lui. Le premier ministre du Québec, avait ajouté que c'était son ministre de la Justice, M. Claude Wagner, qui l'en avait informé.

Deux autres députés ont posé des questions aux membres du gouvernement. Le député conservateur Théogène Ricard a demandé au solliciteur général s'il entendait instituer une enquête sur les allégations du premier ministre du Québec.

"Le premier ministre donnera une réponse plus tard," dit M. Pennell.

Le député néo-démocrate H. W. Herridge a dirigé sa question vers le ministre de la Défense : "La déclaration de M. Lesage, a-t-il dit, a pu créer un émoi à l'intérieur des forces armées. Le ministre peut-il dire à la Chambre si cet homme (l'agent Vachon) était un danger pour la sécurité de l'Etat et s'il a quitté honorablement les rangs de l'ARC ?"

Le ministre Paul Heliyer s'est immédiatement levé, prêt à répondre, mais le président a jugé la question hors d'ordre.

POURSUITE

SUITE DE LA PAGE 1

savoir aux média d'information qu'il avait demandé à ses avocats "d'intenter des poursuites judiciaires" contre MM. Lesage et Wagner.

Un peu plus tard, cependant, un coup de téléphone réduisait sensiblement la portée de l'affaire, M. Vachon précisant cette fois qu'il avait demandé à ses avocats "d'étudier la possibilité d'intenter" ces poursuites judiciaires.

Enfin, au début de l'après-midi et quelques minutes seulement après la fin de la séance du cabinet provincial, un nouveau coup de téléphone prévenait LA PRESSE que les procédures entreprises par M. Vachon "étaient suspendues".

Avant d'être au courant de la décision prise par le président de l'Association des policiers provinciaux de "suspendre indéfiniment" les procédures qu'il avait entreprises pour poursuivre le premier ministre du Québec et le ministre de la Justice devant les tribunaux pour libelle et diffamation, M. Jean Lesage se disait "content de la décision prise par M. Arthur Vachon".

"Tout cela va me donner l'occasion de prouver en cour les deux points qui constituent la défense dans une poursuite pour libelle. Ces deux points sont l'intérêt public et la véracité des faits".

"La vérité éclatera dans toute sa splendeur ou sa noirceur", d'ajouter le premier ministre.

LE VOL

SUITE DE LA PAGE 1

mettre un terme à leur voyage et à effectuer un retour d'urgence sur la Terre.

Demain, Stafford et Cernan effectueront deux autres rendez-vous, dont l'un sans l'aide du radar ; l'autre sera un exercice de sauvetage en plein cosmos. Les deux hommes simuleront le sauvetage d'un cosmonaute qui, après avoir quitté son navire spatial dans le but de se rendre sur la Lune, décide au dernier moment, de rebrousser chemin.

Hier soir, les techniciens de Cap Kennedy n'ont eu aucune difficulté à remplacer une pile défectueuse sur le satellite "ATDA", mais les directeurs du vol ont pris à ce moment la décision que "Gemini-9" partirait même si le satellite-cible subissait un échec.

Durant une partie de sa "marche" dans le cosmos, Cernan, bien que relié par un filin de 120 pieds à la capsule "Gemini", sera équipé à la "Roger Courage". Il portera sur le dos un équipement de propulsion qui lui donnera une entière autonomie de mouvements. Cet équipement pèse 166 livres et comporet les réserves d'oxygène et un système de communications.

"Surveyor-1"

Durant tout le temps de leur voyage dans l'espace, les cosmonautes seront tenus au courant des mouvements du "Surveyor-1" qui, si tout fonctionne bien, doit atterrir en douceur sur la Lune la nuit prochaine à 2 h. 17.

Dès ce moment, la caméra lunaire doit expédier vers la Terre un flot continu de photos de l'endroit même où il se sera posé jusqu'à l'horizon de l'astre.

Tout semble indiquer que le point d'impact se situera dans un rayon de neuf milles de l'endroit prévu par la NASA. "Surveyor-1" devrait toucher la Lune près du cratère "Hansteen", dans la Mer des tempêtes, région déjà sélectionnées pour l'atterrissage des premiers lunautes américains.

LESAGE

SUITE DE LA PAGE 1

Canada mais également avec d'autres pays du monde.

Le passé et l'avenir

M. Lesage a par ailleurs déclaré que ce qui comptait le plus à l'heure actuelle pour les Québécois n'était pas tant le passé que l'avenir.

"Notre avenir, a dit M. Lesage, c'est nous qui le construisons. Nous n'avons pas choisi de vivre au Québec et nous n'avons pas de comptes à rendre pour ce qui est de notre passé, de notre histoire. Mais nous aurons des comptes à rendre pour notre avenir".

M. Lesage a souligné que notre devise "Je me souviens" illustrait bien la fierté que nous devions avoir d'être Canadiens français.

"Mais une telle devise qu'on doit respecter et comprendre ne suffit plus aujourd'hui, a-t-il ajouté. Je vais peut-être vous étonner en vous disant qu'il ne faut pas la prendre trop à la lettre. Elle est un point de repère et non un programme d'action. Notre devoir collectif est de chercher, dans le réalisme et la détermination, à être ce que nous pouvons devenir et non pas de demeurer ce que nous avons été."

Le chef libéral a enfin demandé la collaboration de tous les Canadiens français pour surmonter les obstacles et résoudre les problèmes que le gouvernement rencontrait sur sa voie.

"N'allez pas croire, a dit M. Lesage, que nous avons eu une révolution tranquille sans qu'il n'y ait de tempêtes. On n'a cependant rien si on n'agit pas. Seize années d'immobilisme n'avaient produit rien d'autre que des droits et des libertés brimés".

BUREAUX

SUITE DE LA PAGE

Trois liniers de la Sûreté municipale ont été dépêchés d'urgence sur les lieux pour y mener une enquête approfondie. Plusieurs dizaines de curieux qui travaillent au même étage sont accourus sur les lieux.

Diverses rumeurs ont couru concernant l'identité des individus mais aucune d'entre elle n'a pu faire l'objet d'une vérification sérieuse.

Les débardeurs chez le médiateur

Par ailleurs, le conflit qui oppose les débardeurs à la Shipping Federation se poursuit sans répit depuis le 9 mai. Au cours de la journée d'hier, les débardeurs ont tenu une assemblée générale où ils ont ratifié de façon unanime les dernières offres que leurs représentants syndicaux ont remises aux armateurs jeudi dernier. Selon le président du syndicat des dockers, M. Paul Asselin, les 2000 débardeurs qui ont assisté à la rencontre ont demandé à leurs négociateurs de s'en tenir strictement à ces offres.

Hier soir, le syndicat des débardeurs a publié la teneur d'un télégramme que le vice-président aux côtes de l'Atlantique de l'association internationale des dockers, M. Gérard Tremblay, a fait parvenir plus tôt dans la journée au ministre fédéral du travail, M. John R. Nicholson.

Dans ce télégramme, le syndicat dit ne pas "être d'accord avec la Fédération des armateurs qui affirme avoir offert de garantir l'emploi de tous les débardeurs réguliers". Le syndicat affirme qu'il "n'est pas vrai que tous les débardeurs qui travaillent 750 heures ou moins au cours de la saison de navigation ne sont employés que de façon intermittente" et que "plusieurs d'entre eux sont trop jeunes pour mourir, trop jeunes pour retirer la pension à laquelle ils n'ont droit qu'à l'âge de 65 ans et trop vieux pour travailler plus de 750 heures à cause du travail ardu et sous tension qu'ils doivent fournir".

Le télégramme recommande au ministre Nicholson d'examiner les recommandations que formulait il y a quelques années le juge René Lippé au sujet des plans de retraite partiels précédant la pension que les débardeurs ne peuvent retirer avant l'âge de 65 ans.

Le juge Lippé présidait alors une enquête sur les ports du Saint-Laurent et des Maritimes.

On a appris hier soir que le médiateur fédéral, le juge René Lippé, et un conciliateur fédéral, M. Charles E. Poirier, devaient rencontrer ce matin les représentants des six locaux de l'association internationale des débardeurs qui sont en grève. A ce stade-ci, a expliqué M. Poirier, la Shipping Federation of Canada n'a pas été invitée.

Le projet de loi fédéral créant un organisme permanent de négociation avec les fonctionnaires est adopté en principe

OTTAWA. (PC) — Un projet de loi prévoyant la création d'un organisme permanent de négociation et accordant aux fonctionnaires fédéraux le droit de grève a été adopté en principe hier par la Chambre des communes.

Presque ironiquement, ce projet de loi a été accepté en deuxième lecture au moment où le cabinet fédéral tenait une réunion d'urgence afin d'étudier la nature du conflit ouvrier qui paralyse depuis près d'un mois les ports de Montréal, Québec et de Trois-Rivières.

Le volumineux projet de loi, fixe en détails les procédures de négociations pour les 200,000 employés du gouvernement fédéral. Les députés ont approuvé en principe l'ensemble des négociations, mais ils ont fait savoir leur intention d'étudier plus à fonds, pratiquement clause par clause, le document divisé en 116 sections et 1,000 subdivisions.

Le ministre du Revenu, M. Benson, a mis moins de 30 minutes à expliquer les grandes lignes du projet de loi. Il a notamment expliqué qu'un groupe d'une centaine de personnes sera constamment à la disposition des différentes centrales syndicales pour négocier les conventions collectives des 67 groupes spécialisés d'employés.

La mise en place du nouveau système mettra environ deux années à s'installer confortablement à tous les niveaux de la fonction publique. Un second projet de loi accompagne celui portant sur la négociation et le droit de grève. Il transforme considérablement la Commission du service civil qui, de la sorte, devient beaucoup plus un organisme responsable du recrutement et de l'entrainement du personnel.

Le projet de loi accorde le droit de grève aux employés fédéraux, à l'exception des employés de services considérés comme essentiels : forces armées, Gendarmerie royale du Canada, employés du Palement d'Ottawa et représentants du Canada à l'étranger.

Faillites frauduleuses : le ministre Wagner est sincère mais ne peut agir

— l'Association des industries du bois

M. P.R. Leblanc de l'Association canadienne des Industries du bois a déclaré hier, au cours une conférence de presse, qu'il croit, personnellement en la sincérité du ministre de la Justice M. Wagner, mais qu'il est persuadé que des facteurs empêchent le ministre d'agir. Il a expliqué l'inertie du gouvernement en ces termes : "Si des adhérents influents du parti libéral sont impliqués dans des faillits frauduleuses, il va sans dire que le Québec n'agira pas du tout."

Une enquête royale

M. Leblanc qui parlait à l'occasion de la publication d'un mémoire préparé par l'Association relativement aux faillites frauduleuses a précisé que l'organisme dont il fait partie exige la création d'une enquête royale sur la question. Il a déclaré que les faillites frauduleuses viennent de coûter aux hommes d'affaires du Canada un demi-milliard de dollars en 1965.

"Alors que le produit national brut augmentait de 400 p. 100 de 1946 à 196, a-t-il dit, le chiffre des faillites frauduleuses pour sa part atteignait 4,000 p. 100 durant la même période." L'Association, selon M. Leblanc, s'inquiète qu'au Québec le premier ministre n'ait présenté aucune mesure à la dernière session visant à amender la loi des compagnies et ceci en dépit du contenu du rapport Mercier sur les faillites frauduleuses et le fait que M. Lesage ait déclaré en octobre dernier qu'il assumait la responsabilité de ces faillites.

Le conférencier a ajouté un peu plus loin que M. Lesage a refusé de rencontrer une délégation de l'Association canadienne des industries du bois parce qu'il ne veut pas "être confronté avec ce que nous avons à dire."

AUCUN ACCORD

SUITE DE LA PAGE 1

Le gouvernement se fait représenter de son côté par Me Yves Pratte, conseiller juridique du gouvernement et par Me Yves Prévost, bâtonnier général de la province.

En fin de semaine dernière, lorsque les policiers avaient pris leur vote de grève, une rumeur avait circulé selon laquelle l'armée interviendrait dans le cas d'une grève.

On ignore encore si le gouvernement provincial a communiqué avec Ottawa pour qu'une telle mesure soit appliquée si aucune entente n'intervient aujourd'hui.

LA MÉTÉO

Minimum cette nuit : 40
Maximum demain : 60

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC) — **Régions de Montréal, Ottawa et Québec** : ensoleillé, nuageux dans l'après-midi. Frais. Minimum et maximum à Montréal et Ottawa 40 et 60; Québec 35 et 60.

Régions des Laurentides, de la Mauricie, des Cantons de l'Est et du Lac St-Jean : ensoleillé, nuageux dans l'après-midi. Un peu moins frais. Minimum et maximum à La Tuque et Chicoutimi 32 et 55; Sherbrooke 32 et 60; Ste-Agathe 30 et 55.

Régions de Baie-Comeau, Rimouski, Gaspé et Iles-de-la-Madeleine : nébulosité variable, averses dans l'après-midi. Minimum et maximum à Baie-Comeau et Sept-Iles 32 et 55; Rivière-du-Loup 35 et 55; Mont-Joli et Gaspé 35 et 5.

PERSONNE DISPARUE



Jack Iny de Ville Mont-Royal, fils de Monsieur et Madame Frank Iny de New York, est disparu depuis le 28 février 1966. Toute personne pouvant donner des informations quant à Monsieur Iny est priée de communiquer avec l'inspecteur Pigeon, Police de Ville Mont-Royal. Téléphone : 738-4748. Une RECOMPENSE considérable est offerte pour les renseignements conduisant à la découverte de M. Iny.

Mme Paul Sauvé veut poursuivre l'oeuvre entreprise par son mari

(F.B.) Mme Paul Sauvé a déclaré hier soir à Montréal qu'elle désire, par ses moyens personnels, continuer l'oeuvre entreprise par son mari, ancien premier ministre de la province et chef de l'Union nationale. C'est pour cette raison, a-t-elle expliqué, qu'elle appuie sans réserve le parti et qu'elle accepte de présider à Québec, aux côtés de M. Daniel Johnson, le congrès du parti dans la Vieille Capitale.

Prononçant un discours au cours de l'assemblée convoquée par le candidat de Dorion, M. Custeau, elle a déclaré qu'il faut, par tous les moyens, éloigner les dangers de dictature qui menacent le Québec. "Il faut, a-t-elle dit, rétablir la situation et mettre un frein aux bouleversements qui se produisent à l'heure actuelle dans la province."

Un appel aux mères de famille

"Les femmes du Québec, a dit Mme Sauvé, peu importe leurs professions ou leur statut, ont le devoir de s'intéresser à la chose publique." Elle a accusé le ministère de l'Education de vouloir bouleverser les traditions familiales et d'essayer d'endoctriner les enfants sans consulter les parents. "Il faut éduquer les jeunes dans les valeurs morales établies."

Mme Sauvé a ensuite lancé un appel à toutes les mères de ces jeunes qui vont exercer leur droit de vote pour la première fois. "Vous avez le devoir, a-t-elle dit, de diriger et d'orienter ce vote. L'avenir de la nation en dépend."

La démocratie, c'est le gouvernement de tous, pour tous, par tous.

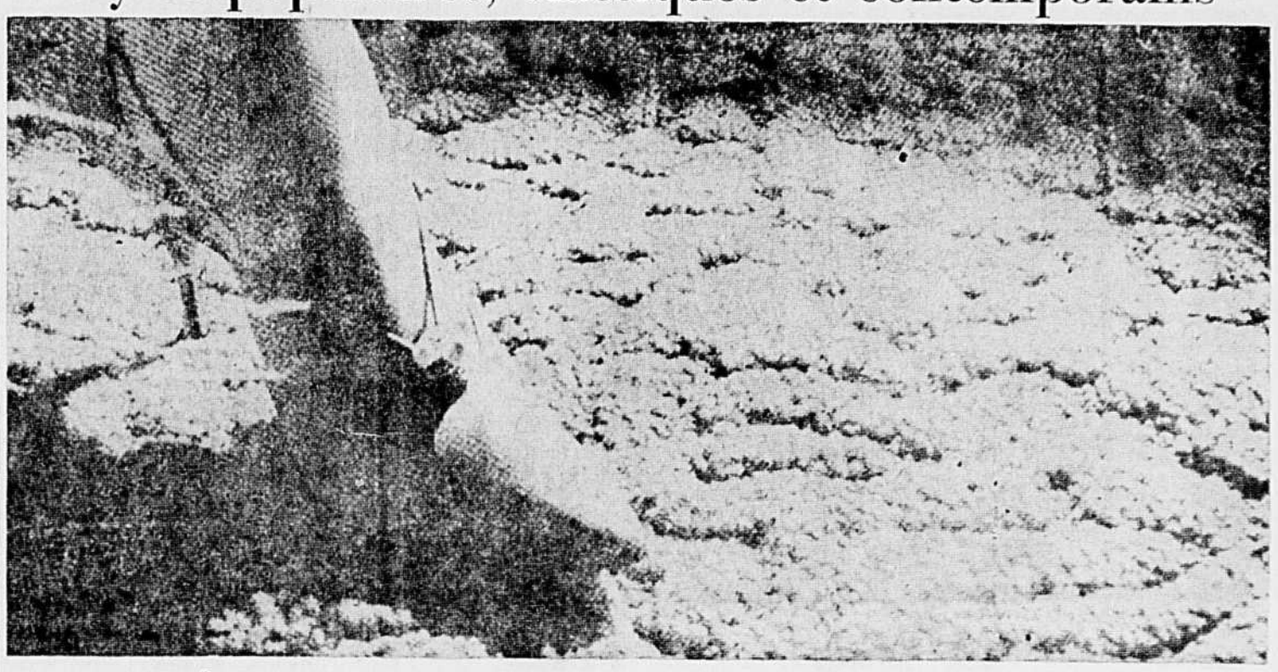
Theodore Parker

TEST de GROSSESSE



EN 5 MINUTES 5.00
Aussi TEST PREGNOSTICON
sensible après retard de 8 jours 8.00
ANALYSES : urine, sang, glycémie, etc. . . .
Prise de sang à domicile sur demande
PHARMACIES professionnelles SARRAZIN & CHOQUETTE
Laboratoire à succursale — 921 est, Sainte-Catherine — VI. 2-9622

LE CENTRE DU COUVRE-PLANCHER
VENTE DE TAPIS
Styles populaires, classiques et contemporains



Si le tapis que vous désirez était trop cher le mois passé...
vous l'obtiendrez jeudi, vendredi et samedi à $3 ou $5 DE MOINS LA V.C.

Originairement $8 à $9, maintenant $5 la ver. car.
Originairement $10 à $12, maintenant $7 la ver. car.
Originairement $12 à $14, maintenant $9 la ver. car.

Grand choix de motifs et couleurs. Acrilan*, Nylon, Creslan (R) et 100% laine inclus. Une occasion unique de vous procurer le meilleur tapis chez Montreal Floor Covering Ltée bien entendu.

DUPONT 501
Modèle tel qu'illustré. Qualité coliseum. — 14 couleurs décoratives. Livraison immédiate du stock.
Rég. $10.95 verge carrée (Tapis seul)
$7.77 VERGE CARREE

BROADLOOM / CARPETTES / VINYLE HORS-SERIE / MOSAIQUE • Portez à votre compte • 3 ANS POUR PAYER • GARANTIE DE SERVICE POUR 10 ANS
Montreal Floor replacera votre tapis au besoin

POUR VOIR CES TAPIS OU TUILES A LA MAISON APPELEZ 274-5528

LA MAISON AU 1,000,000 DE TUILES!



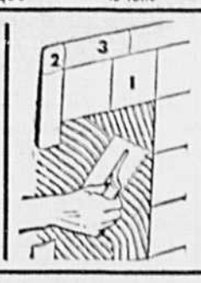
1000 ROULEAUX DE VINYLE ET PRELART A LA VERGE
LARGEURS de 2-3-4 verges
AU PRIX DE
59¢ - 69¢ - 79¢ - 89¢ - 99¢ - $1.09 - $1.19
$1.35 - $1.45 - $1.59 - $1.69 - $1.79 - $1.89 - $1.98
LA VERGE CARREE
VOUS N'AVEZ JAMAIS VU DE VALEUR SI FORMIDABLE



FIESTA DE
TUILES DE VINYLE AMIANTE
PLUS DE 20 DIFFERENTS STYLES et MODELES
Des milliers de caisses en vente
Prix à partir de
8¢ - 9¢ - 10¢ - 11¢ - 12¢
14¢ - 15¢ - 17¢ - 19¢ - 21¢
25¢ et jusqu'à $3.00 la tuile



100,000 FEUILLES DE MOSAIQUE
PRIX SPECIAUX
29¢ - 39¢ - 49¢
62¢ - 66¢ - 69¢
70¢ - 80¢ - 89¢
98¢ le pied carré



OFFRE DE TUILES MURALES
Vendu en lot de 100 pieds carrés. Grandeur 6" x 6" pour seulement $20.00
Moins de 100 pi. car. 10¢ et 12¢ chaque tuile

Le centre du COUVRE-PLANCHER
MONTRÉAL FLOOR COVERING LTÉE



3424, ave du PARC (angle Sherbrooke) Auparavant rue Bleury Stationnement à côté du magasin 842-8871
15 est, BERNARD (angle St-Laurent) Stationnement autour du magasin 274-5528
392, boul. LAFLEUR Ville LaSalle Centre d'achats Pont-Mercier 366-7705

TOUS NOS MAGASIN OUVERTS JUSQU'A 6 HEURES — JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 HEURES — SAMEDI 5 HRES

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION 849-4711 / LIVRAISON A DOMICILE 849-1138

MONTREAL, MERCREDI 1er JUIN 1966 — 82e ANNEE — No 126

Hausse, en mai, de la valeur des permis de construction

La valeur totale des permis de construction émis, à l'hôtel de ville de Montréal, au cours du mois de mai, qui s'est terminé hier, atteint $20,972,870, comparativement à $18,503,710 durant le mois correspondant de l'an dernier.

Soit une augmentation de $2,469,160.

Le principal permis accordé le mois dernier l'a été à Manucape Holding Co. qui construira au coût de $9,000,000, chemin de la Côte-des-Neiges, près de l'avenue Ridgewood, un édifice de 15 étages comprenant 595 logements et quatre magasins.

Deux autres importants permis : à Atlantic Construction, rue Buchan, entre l'avenue Victoria et l'avenue Mountain Sights, six étages, entrepôt, $1 million, puis à Colonia Industrial, avenue de Gaspé, entre la rue Saint-Viateur et les voies du Pacifique Canadien, neuf étages, manufacture, $2 millions.

Les permis approuvés le mois dernier donneront 450 logements de plus que ceux émis durant mai 1966 devaient en procurer : soit 1481 comparativement à 1,031.

146 des 643 permis accordés durant les 31 derniers jours concernent de nouveaux bâtiments d'une valeur de $18,359,970, cependant que les 497 autres ont trait à des réparations ou modifications de bâtiments existant déjà. Durant mai 1965, il y avait eu 501 permis, dont 145 relativement à de nouveaux bâtiments d'une valeur de $15,026,-

Voir CONSTRUCTION en p. 6

Pont-tunnel : la phase critique des travaux prendra fin la semaine prochaine

La phase critique des travaux de construction du pont-tunnel Louis - Hippolyte - Lafontaine prendra fin la semaine prochaine en même temps que se compléteront les travaux d'aménagement du dernier joint d'étanchéité entre le dernier des sept éléments du tunnel et son prolongement en souterrain, sur l'île de Montréal. Les ingénieurs admettent un retard de quelques semaines dans cette phase critique des travaux, mais ils ne croient pas que les quelques difficultés rencontrées en cours de route retarderont l'ouverture officielle de l'ouvrage, vers la fin du mois d'octobre.

Entre-temps, d'autres équipes d'ouvriers ont entrepris la construction des quatre tours de ventilation (notre photo) qui assureront un échange permanent d'air frais à l'intérieur du tunnel. Ces tours sont situées bien avant dans le fleuve St-Laurent et délimiteront, à quelques pieds près, le chenal navigable.

L'air frais, aspiré de l'extérieur par des ventilateurs dans les tours, est refoulé dans le tube central, puis aux tubes de circulation. L'air vicié s'échappe vers l'extérieur aux deux extrémités du tunnel par l'une des deux tours où d'autres ventilateurs facilitent le mouvement. Le débit maximal des ventilateurs d'air frais est de 3,200,000 pieds cubes par minute. Ces aménagements essentiels entraîneront, à eux seuls, des déboursés de près de $9 millions.

Le pont, lui, est complètement terminé et, sur la rive sud, on travaille d'arrache-pied à compléter le réseau routier. Le

Voir PONT-TUNNEL en p. 6



MATERIEL D'ARTISTES
Choix complet de
✓ PINCEAUX ✓ ENCRE à DESSIN
✓ PALETTES ✓ GOUACHE LIQUIDE ou SOLIDE
✓ PEINTURE en TUBE ✓ CRAYONS de COULEURS
✓ PANNEAUX en CANEVAS
PRIX VARIES
"Votre centre d'achats d'articles de bureau"
LIBRAIRIES Pilon STATIONERS INC.

Double évasion à Québec

QUEBEC (PCf) — Deux détenus de la prison des plaines d'Abraham, à Québec, ont échappé à la surveillance de leurs gardiens, vers 3 heures hier après-midi, alors qu'on les avait conduits à la prison des femmes de Québec pour y exécuter certains travaux.

La Sûreté provinciale les identifie comme Pierre Corneau, 28 ans, de Sainte-Monique du Lac-St-Jean, et Fernand Bilodeau, 24 ans, de Montréal. Corneau purge 12 mois de prison pour vols d'autos, tandis que Bilodeau a été condamné à 18 mois de détention pour fraudes.

Les prisonniers portaient leur costume de détenus au moment de l'évasion. Les policiers croient que des complices les attendaient dans une automobile tout près de la prison du bois Gomin.

Des limiers se sont immédiatement lancés à leur poursuite.

Naturalizer
"LA CHAUSSURE CONFORTABLE QUI ENJOLIVE LE PIED"
Voici CARESSE
...soulier pleine fraicheur pour l'été.



En plus d'être un succès sur le plan de l'élégance, ce soulier Naturalizer remporte la palme dans la course au confort. Tous les souliers Naturalizer sont à semelle coussinée, sans parler des nombreuses autres caractéristiques que vous serez fière de lui découvrir, jour après jour. Venez essayer le CARESSE à texture mèche ; il est disponible en blanc, beige, bleu ou noir.
Pointures courantes $16.95
Louis Deslauriers Ltée. — H. Giroux et Fils Inc.
6914 St-Hubert, 273-2813 • 1500 Mt. Royal E., LA.1-3164
4029 Ontario E., LA.1-9414



Comment ne pas passer inaperçu !

M. Frank Hanley, conseiller municipal et candidat indépendant dans le comté de Ste-Anne, aux élections provinciales de dimanche prochain, a pris une fois de plus des mesures pour ne pas passer inaperçu. Hier midi, accompagné d'une fanfare "Dixieland", M. Hanley, faisant fi de la pluie, s'est d'abord amené en calèche vivement décorée à l'hôtel Windsor où l'avait invité le Canadian Progress Club. La fanfare s'est même fait valoir dans le hall d'entrée de ce chic hôtel, au grand étonnement de plusieurs membres de la Société d'étude et de conférences qui se réunissaient dans deux salons situés à proximité.

Hanley veut que s'écroule le mur de l'indifférence devant l'Expo et les élections

par Raymond MASSE

"Il faut qu'il y ait de la gaieté à l'Expo 67 qui doit être quelque chose d'attrayant pour l'homme moyen et ordinaire."

M. Frank Hanley, le doyen des conseillers municipaux de Montréal et de nouveau candidat indépendant dans le comté de Ste-Anne en vue du scrutin de dimanche, l'a dit et redit avec sa façon habituelle, hier midi, à l'hôtel Windsor où il était l'invité du Canadian Progress Club en compagnie d'une fanfare "Dixieland".

M. Hanley espère plus que jamais qu'une "atmosphère réjouissante viendra stimuler l'Expo 67".

Pour l'instant, il n'est pas emballé : "Je n'ai pas encore été capable de voir quoi que ce soit de récréatif dans cette exposition mondiale. On semble trop insister sur le mot culture."

Et de préciser sa pensée : "Il ne faut pas négliger le point de vue récréatif si l'on veut faire un succès de cette exposition qui doit être organisée pour attirer les masses et non les soi-disant intellectuels. Nous en avons soupé de ces derniers. Ils personnifient la théorie mais ils n'offrent rien de pratique."

M. Hanley insiste : "... nous devons nous débarrasser de cette idée de culture qui hante nos esprits."

Au dire du candidat indépendant du comté de Sainte-Anne, il y aurait lieu d'y compter de jolies filles — comme ce fut le cas aux expositions de San Francisco, de Chicago, etc. — et de prendre des mesures pour qu'il y ait de l'entrain, du rire.

"Pour tout résumer, on doit pouvoir s'y divertir."

M. Hanley a d'autre part prévenu les coups toujours possibles. "N'allez pas croire que le fait de critiquer l'exposition est un manque de civisme. Cette exposition est bien la nôtre. Nous en défrayons le coût et nous avons tous les droits d'en critiquer certains aspects, surtout quand nous pensons que notre critique est justifiée.

"Je partage l'idée de certains critiques qui prétendent que cette foire mondiale n'est pas aussi bien organisée qu'elle pourrait l'être."

Des trompettistes ?

Enfin, M. Hanley a dit pourquoi des trompettistes — version "Dixieland" — l'accompagnent dans son va-et-vient.

"Depuis plusieurs années, dit-il, je me suis battu pour

Voir HANLEY en p. 6

Policier sauvagement battu par six individus dans les Laurentides

par Claude Brun

ST-ANTOINE-DES-LAURENTIDES — Un policier de St-Antoine-des-Laurentides a été l'objet, hier matin, d'une brutale agression de la part de six inconnus, qui, après l'avoir assommé de coups de poing, l'ont laissé inanimé sur la route no 41, à St-Antoine-des-Laurentides. L'agent André Gagnon, du 1026 boul. St-Antoine, a dû se faire traiter à l'Hôtel-Dieu de St-Jérôme pour diverses blessures.

Comme il l'a expliqué lui-même, le policier Gagnon faisait, hier matin, sa patrouille de routine quand, se rendant compte qu'une voiture le suivait depuis déjà un bon moment, il se rangea le long de l'accotement de la route pour la laisser passer.

C'est ce que fit effectivement ce véhicule qui, après avoir ralenti, s'arrêta finalement sur la chaussée, non loin de l'auto-patrouille. Croyant que les occupants de l'auto avaient besoin d'un renseignement, l'agent Gagnon descendit de son propre véhicule et se rendit auprès d'eux pour leur offrir ses services. Pour toute gratitude, il reçut le poing du conducteur en pleine figure pendant que deux autres occupants de la voiture, à son insu, se glissèrent derrière lui, le désarmèrent et lui tinrent les bras derrière le dos. Les quatre autres occupants de l'auto en descendirent à leur tour et tombèrent à bras raccourci sur le malheureux policier.

Lorsque l'agent reprit conscience, la voiture et ses occupants avaient disparu. Il retrouva son revolver dans un champ non loin de là. Il dit ignorer les causes de cette agression de même que l'identité des six individus.

Le sergent Jean-Louis Boucher, qui dirige le détachement de la SPQ, de St-Jérôme, a pris personnellement en main l'enquête dans cette affaire.

Un Américain est nommé conservateur de l'Aquarium

C'est M. J. R. Geraci, actuellement conservateur adjoint à l'Aquarium de New York, qui sera le conservateur et le pathologiste en chef de l'aquarium construit dans le secteur est de l'île Ste-Hélène agrandie, à la suite de la décision d'hier du comité exécutif de la ville de Montréal.

M. Geraci sera responsable de l'acquisition, du maintien et de l'exposition des collections de poissons, invertébrés, oiseaux et mammifères aquatiques. Il aura également la responsabilité d'obtenir le matériel spécial d'exposition, tels que sable de corail, coraux massifs, roc volcanique, coquillages, etc. Les installations temporaires pour garder les spécimens relèveront de sa juridiction. Il dirigera la préparation des eaux marines et des milieux de cultures synthétiques, ainsi que le montage du laboratoire et des systèmes pour le contrôle biologique, chimique et physique de l'eau. Il devra aussi s'occuper de l'exhibit des dauphins et devra assister aux démarches qui s'imposent déjà pour la sélection, le traitement, l'entreposage et l'entraînement de ces derniers, avec l'aide du dompteur qui le secondera.

Comme pathologiste, M. Geraci devra s'occuper de tout ce qui se rapporte à la santé et au bien-être du cheptel vif et il contrôlera les régimes, traitements préventifs et thérapeuthiques. Il identifiera les causes de maladie et de mortalité. Il verra aux inoculations, quarantaines, interventions chirurgicales, etc.

Guy Rocher, candidat au poste de commissaire d'écoles à Outremont

M. Guy Rocher, universitaire bien connu et membre de la Commission Parent, se portera candidat au poste de commissaire d'écoles à Outremont.

La candidature de M. Rocher est appuyée par l'Association des parents de St-Viateur et de St-Germain d'Outremont, groupe qui a déjà mousé l'élection de trois autres commissaires depuis deux ans.

Professeur à l'Université de Montréal, sociologue et membre de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement, M. Rocher a accepté d'être candidat pour avoir l'occasion, a-t-il dit, de contribuer lui-même à la réforme scolaire préconisée par la commission dont il fait partie.

Rejoint hier soir au téléphone, il a expliqué que son but est d'accélérer la mise en oeuvre d'un regroupement des petites commissions scolaires dans ce secteur de la métropole.

Malgré la collaboration récemment établie entre les commissions St-Viateur et St-Germain, à Outremont, ainsi qu'avec celle de Ville Mont-Royal, il sera difficile, a-t-il dit, d'assurer le progrès de l'enseignement élémentaire et secondaire sans unifier l'administration.

En outre, a poursuivi M. Rocher, rien ne pourra être fait pour l'enfance exceptionnelle sans la formation d'une véritable régionale dans ce secteur.

Conformément aux disposi-

Voir GUY ROCHER en p. 6

Vol de bijoux de $60,000

Un commis-voyageur en bijoux, M. Gerlando Coli, de Toronto, s'est fait voler dans son auto deux valises remplies de bijoux d'une valeur de $60,000.

Il a relaté à la police qu'il avait laissé son véhicule près de l'intersection des rues Aylmer et Ste-Catherine.

LOUEZ
OUTILS et EQUIPEMENT pour LA MAISON / L'INDUSTRIE / LA CONSTRUCTION
273-2411
Perco LTEE
5272 BOUL. ST-LAURENT
OUVERT le vendredi jusqu'à 8h. p.m. — le samedi jusqu'à midi

Pour vous! Mesdames!



Pierre-Antoine Grégoire, visagiste FERNAND AUBRY, diplômé des Instituts EDITH SEREI, sera au comptoir FERNAND AUBRY de la Pharmacie Montréal le vendredi 3 juin prochain, de 1 heure p.m. à 10 heures p.m., et le samedi 4 juin, de 10 heures a.m. à 6 heures p.m. Il fera votre prescription de beauté.
Ne manquez pas votre chance de consulter un visagiste FERNAND AUBRY. Ceci est une offre absolument gratuite. Rendez-vous en foule à la PHARMACIE MONTREAL vendredi et samedi, les 3 et 4 juin, vous ne le regretterez pas.
PHARMACIE MONTREAL — DUQUET & DUQUETTE — FRERES
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde
916 est, rue Sainte-Catherine — 845-7251

Les 100 trolleybus de la CTM vendus à un pays d'Afrique

Les 100 trolleybus dont dispose la Commission de Transport de Montréal qui a décidé de s'en départir seront utilisés avant la fin de l'année dans un pays d'Afrique dont on ne révèle pas pour l'instant le nom.

Le comité exécutif de la ville de Montréal a autorisé hier la CTM à vendre à M. Jean-Jacques Riel, 615, Chemin St-Laurent, à Ville de Léry, à l'est de Beauharnois, ces 100 trolleybus, au prix de $1,650 chacun, en monnaie canadienne.

M. Riel a fait tenir une offre d'achat le 17 mai dernier. Hier, le comité exécutif a ratifié une résolution adoptée par la CTM, à la suite d'une recommandation de la part de M. G. McHaffie, directeur du service des achats et magasins de cet organisme. M. Riel se dit mandataire "pour un client étranger".

Les trolleybus concernés ont été achetés en 1948, 1950 et 1952, au prix de $35,000 chacun. C'est en 1952, sous l'administration Houde-Asselin, que la Compagnie des Tramways de Montréal a été municipalisée.

100 des 105 trolleybus achetés sont encore utilisables. On a recours à des pièces des cinq autres pour les maintenir en état de circuler.

On compte encore des trolleybus en circulation sur les lignes "Beaubien-26" et "Amherst-Christophe-Colomb-1". Ils en disparaîtront le lundi 20 juin.

On a cessé d'utiliser des trolleybus sur les lignes "Bélanger 95" et "Frontenac-94" le 11 avril dernier.

Encore 20 jours et l'on ne verra plus circuler de trolleybus à Montréal.



Hommage au Dr Adélard GROULX

Le Dr Adélard Groulx, chef des services médicaux de la Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967, a reçu officiellement aujourd'hui le titre de membre honoraire à vie de la Canadian Public Health Association.

En 1943, il devenait président de son exécutif national. Le Dr Groulx a fait partie du conseil d'administration jusqu'au moment de sa retraite comme directeur du Service de santé de la ville de Montréal, le 1er novembre 1965.

Verdict de mort accidentelle à l'enquête sur l'explosion d'un camion de dynamite

GRANBY, (R.R.) — Un jury de coroner a rendu un verdict de mort accidentelle, hier soir, dans le cas de la mort de M. François St-Pierre, tué le 29 avril dernier, par l'explosion d'un camion chargé de bâtons de dynamite et propriété de la municipalité de Granby.

L'explosion survenue rue Belcourt avait en outre causé de graves blessures à une fillette de 4 ans, Maryse Bureau, fille de M. et Mme Claude Bureau, dont la maison est la seule érigée rue Belcourt. Atteinte d'un objet alors qu'elle jouait près de la maison de ses parents, la victime avait eu un bras fracassé et on a dû l'amputer depuis.

En faisant connaître le verdict du jury au coroner du district, le Dr Henri Picard, le président du jury, M. Jean-Paul Tremblay, a tenu à souligner qu'il y avait eu négligence dans le transport de la dynamite et il a recommandé que "la ville soit avisée de voir à ce que dorénavant les matières explosives soient transportées dans un camion dûment approprié, selon les règles de la sécurité".

Au cours de sa déposition, le chimiste Bernard Péclet, du laboratoire médico-légal de la

Voir VERDICT en p. 6

La route no 2-17 partiellement fermée

Les automobilistes qui veulent s'éviter des ennuis sont invités à prendre note que la route no 2-17, entre la 25e Avenue et la 48e Avenue, à Lachine, était partiellement fermée à la circulation aujourd'hui, entre 9 h. ce matin et 4 h. cet après-midi.

Un officier de la Sûreté provinciale a déclaré que le côté ouest de la route était complètement fermé, tandis que sur l'autre côté la circulation, habituellement à sens unique, se faisait dans les deux directions.

La SPQ a fait savoir que cette mesure était nécessaire pour effectuer certains travaux de voirie.


besoin D'ARGENT?
N'y allez pas par quatre chemins. Obtenez rapidement le prêt personnel le plus avantageux chez nous.
LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL
OUVERTE TOUS LES SOIRS DE 7H. À 8H.

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, MERCREDI 1er JUIN 1966 — 82e ANNEE — No 126

Le long d'un triste fleuve

CERTAINES gens trouvent leur confort dans l'inaction. Gentiment engoncés dans le fauteuil du laisser-faire, il leur plait d'attendre que les événements se "tassent" et ainsi tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Résultat : trois ports du Saint-Laurent sont inactifs, les travaux de l'Expo sont sérieusement menacés d'un retard grave, l'économie de Montréal est atteinte, des cargaisons pourrissent à bord des navires . . . et Ottawa, précisent les dépêches "n'a pas encore l'intention d'intervenir". Diable ! il attend quoi Ottawa pour bouger ?

Le ministre du Travail, M. John Nicholson affiche un vague optimisme. Pas du tout inquiet ce monsieur. Le premier ministre Pearson ne semble pas l'être lui non plus. Après tout rien ne presse . . . la navigation ne ferme qu'en décembre prochain ! La lecture des dépêches est un véritable poème : " les deux groupes n'ont pas exploré toutes les avenues", "ce n'est toujours pas la rupture définitive des pourparlers" et mieux encore, "les deux parties se sont rapprochées d'un règlement" et, enfin, la "grève se terminerait dans un délai raisonnable". D'un ridicule achevé.

Depuis le 9 mai le jeu de la balle renvoyée de l'un à l'autre se poursuit et le plus navrant est l'indifférence d'un peu tout le monde. Qui proteste ? Personne ! Les armateurs et les débardeurs examinent depuis près de deux ans des problèmes, fort complexes il est vrai, mais comment expliquer qu'on attende l'ouverture de la navigation pour se rendre compte de leur urgence et de leur gravité. Vraiment, à vouloir le faire exprès on ne réussirait pas mieux ! Puis lorsque trois centres portuaires du Québec — on doit savoir, pour peu qu'on ait quelques notions de géographie que ces ports relient notre pays au reste du monde — sont totalement immobilisés, le fait est froidement envisagé, pas la moindre clameur ne s'élève, les pertes et les dégâts s'amoncellent mais on laisse filer l'événement à vau-l'eau.

Oublions Québec et Trois-Rivières pour l'instant. Dans la métropole, l'administration municipale se doit d'agir sans retard : identique obligation est faite à la Chambre de Commerce et au Board of Trade. Surtout pas un télégramme banal déplorant la situation. Il faut qu'une délégation nombreuse, puissante, se rende dans la capitale pour dire à qui de droit que notre port est dans le marasme et que la détérioration . . . c'est assez !

Pas notre rôle, pourra-t-on répondre. Nous n'avons pas à nous immiscer dans un conflit ouvrier . . . trop délicat, trop dangereux. Aussi bien dire que le commerce n'est pas votre rayon et que le port ne compte pour rien dans l'essor économique de la ville.

Au contraire, nous pensons qu'il est du plus rigoureux devoir de l'administration municipale et la première responsabilité des deux institutions mentionnées d'affronter les autorités fédérales. Les gens de l'Expo ont tout de même eu ce courage-là, eux.

Va-t-on longtemps se donner en aussi piteux spectacle ? Posséder l'un des plus vastes ports du monde et n'être pas du tout sensibilisé alors qu'il est en danger de rater complètement l'une des plus prodigieuses saisons de son histoire, si ce n'est pas de l'aberration cela ressemble en tout cas à une indifférence coupable.

Les armateurs et les débardeurs ont toujours été en conflit et le seront pour de longues années à venir. Dans le décor se dresse le spectre de l'automation et il est normal que les débardeurs défendent crânement leur pain quotidien. Faut-il pour autant ancrer à la hauteur de Lavaltrie une flotte de cargos ?

Notre port est à se doter d'une détestable réputation. A propos de tout et de rien, c'est un éclat de colère. Or disons-nous bien que les armateurs d'outre-Atlantique pourraient bien un jour nous loger au sommet d'une liste noire. La belle affaire !

La fanfaronnade de certains, l'inaction des autres, les subtilités diplomatiques des autorités, la crainte d'être trop sévère et la mollesse des dirigeants sont à créer un climat intolérable. Vous direz : à Londres ce n'est pas beaucoup mieux !

Qu'on nous fiche la paix avec Londres : nos amis britanniques sont assez grands pour se débrouiller. Occupons-nous de NOTRE problème et exigeons avec fermeté que les autorités responsables mettent un terme — et rapidement — à un désordre ayant pris des proportions monumentales. Le mot n'est pas exagéré : c'est du désordre et pas autre chose.

Un gouvernement qui temporise, discute, écoute celui-ci puis celui-là alors que tout est au point mort le long du Saint-Laurent, est un gouvernement qui ne gouverne pas ! Tirez vos conclusions.

Roger CHAMPOUX

Le sous-sol avant la maison

AU SLOGAN "Maitres chez nous" qui, en 1962, a électrisé le Québec en faisant vibrer sa corde sentimentale et patriotique, un nouveau membre de l'équipe libérale suggère d'ajouter en 1966 un appendice, un prolongement, une rallonge : "Maitres de nous".

Le second slogan, tout empreint de pragmatisme, vient opportunément étoffer, renforcer le premier, exactement comme un sous-sol de béton peut consolider la maison qu'on veut y asseoir. La logique aurait voulu cependant que "Maitres de nous" soit proposé au peuple québécois avant "Maitres chez nous", tout comme on construit le sous-sol avant la maison. Mais soulève-t-on des foules en les invitant à l'auto-discipline ? La politique, comme l'amour, a des raisons que la raison ne connait pas.

Cependant, les grands moments d'exaltation vécus lors de la nationalisation de l'électricité, par exemple, ne sont pas éternels. De même qu'il faut, après la lune de miel, se replonger dans le banal quotidien, de même les Québécois doivent-ils, s'ils veulent bâtir "quelque chose de solide et de civilisé", comme dirait René Lévesque, se donner des outils permanents, accepter de procéder par étapes, admettre qu'ils ne peuvent tout faire d'un seul coup. Le malheur avec les Canadiens français, a dit quelqu'un, c'est que "de moutons ils se changent tout de suite en lions". Ils n'ont pas de milieu !

Et puisque nous parlions de M. Lévesque, rappelons que lui-même s'est attelé, avec l'ardeur qu'on lui connait, à la tâche immense de restructurer toute l'aide sociale au Québec. Tâche extrêmement lourde et ingrate, tâche longue et compliquée, qui n'a rien, absolument rien, du glamour et du panache de ses premiers exploits mais qui, à notre avis, répond à une nécessité bien plus criante. Toutefois, si méritoire soit-elle, cette tâche, s'il peut l'accomplir, ne lui vaudra sûrement pas le culte idolâtre que ses réalisations prestigieuses et ses sorties fracassantes ont inspiré à une grande partie de la population.

On ne l'ovationnera pas non plus s'il peut créer cet Office de protection des Consommateurs pour les mettre à l'abri des fraudes, des fausses représentations, des profits abusifs, de certaines pratiques dangereuses dans le domaine du crédit et de maintes techniques déloyales de vente sous pression. On ne le portera pas davantage en triomphe s'il veut aider les travailleurs à "apprendre" l'économie, à rationaliser leurs désirs, à grouper leurs épargnes pour devenir de plus en plus forts, grâce aux coopératives d'économie familiale.

Et pourquoi toutes ces réalisations pratiques, absolument nécessaires au Québec, ne soulèveront-elles pas dans le public un enthousiasme délirant ? Parce que "Maitres de nous" c'est plus contraignant que "Maitres chez nous" et parce que construire un sous-sol c'est moins "excitant" que de planter un drapeau au sommet du gratte-ciel. Mais un gratte-ciel sans sous-sol s'écroule aussi vite qu'un château de cartes . . .

Renaude LAPOINTE

Pour une justice distributive

QUELQUES précisions sommaires, parues à l'occasion de la collation des diplômes à l'Université McGill, font ressortir la stature canadienne, voire même internationale, de cette institution de haut savoir montréalaise. Parmi les nouveaux diplômés, un sur six est étranger et environ 18 p. 100 indiquent, comme lieu de résidence, l'une des neuf autres provinces du pays. Ce qui revient à dire qu'un tiers des diplômés de McGill, cette année, ne sont pas Québécois.

Oubliant les deux autres tiers, parmi lesquels on remarque un nombre croissant de Canadiens de langue française, des esprits à oeillères pourraient se croire justifiés de prôner une réduction marquée de l'aide financière du gouvernement du Québec à la grande institution de la rue Sherbrooke. Pour étayer leur thèse, ils pourraient également rappeler l'ampleur des ressources dont dispose McGill sous forme de dons et de dotations de toutes sortes, qu'elle doit à la générosité de Québécois et de Canadiens de langue anglaise.

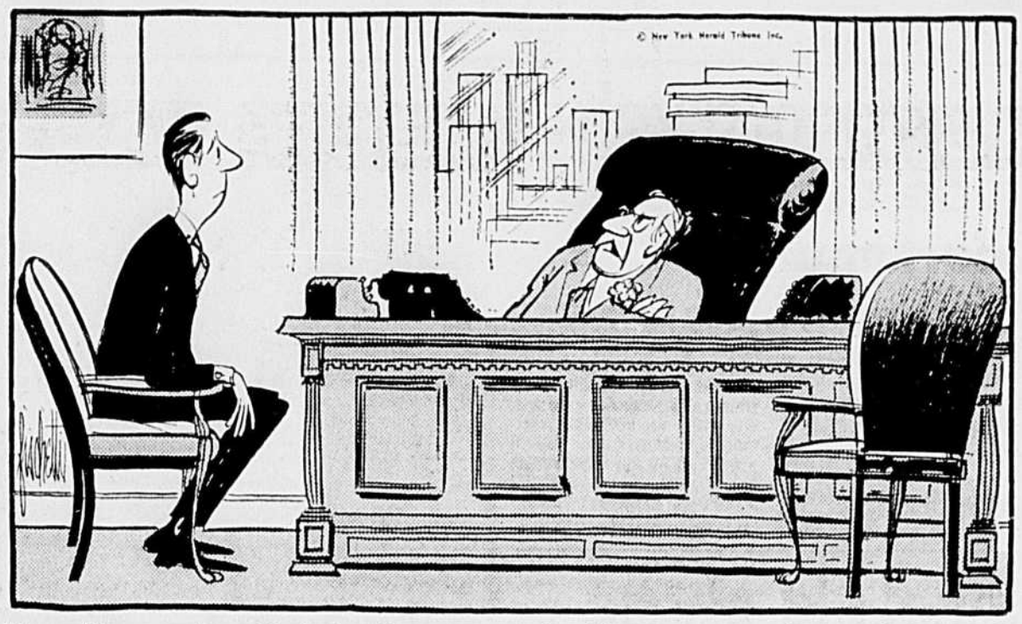
Au moment où l'on parle tant — et avec combien de raison — de la nécessité d'améliorer rapidement notre enseignement à tous les niveaux, il serait malséant d'appuyer une telle suggestion, visiblement inspirée d'un certain chauvinisme ambiant. Proportionnellement plus riche que ses soeurs, les universités québécoises en particulier, l'Université McGill fait face comme elles à des besoins grandissants, à la mesure des moyens d'enseignement et de recherche qu'elle met à la disposition de tous les Canadiens.

On ne le sait que trop, une grande université ne peut demeurer stationnaire, surtout dans le domaine de la recherche, sans compromettre du même coup, autant la valeur de son enseignement, la qualité de son personnel, la solidité de ses structures académiques et, par ricochet, sa réputation au pays comme à l'étranger.

Mais ce qui est vrai de McGill l'est aussi, toutes proportions gardées des autres universités de la province, qu'elles soient de langue française ou de langue anglaise. Parvenues à des stades différents d'évolution, elles ont aussi des besoins spéciaux dont il faut absolument tenir compte. Autant il serait regrettable de nuire au progrès d'une grande université qui contribue au renom du Canada, autant il serait injuste de la favoriser indûment au détriment des autres qui ne demandent qu'à grandir.

C'est ici que la répartition de l'aide gouvernementale provenant de diverses sources se complique. Celle qui a été fournie jusqu'à présent par les gouvernements de Québec et d'Ottawa s'est fondée presque exclusivement sur des critères statistiques qui pourraient se révéler bientôt inadaptés aux besoins de l'avenir, en particulier à ceux d'une université qui déborde depuis nombre d'années les limites de notre province. Dans un proche avenir, le gouvernement fédéral devrait tenir compte de ce "statut particulier" de Mc Gill et proportionner en conséquence l'aide qui lui est destinée.

Cyrille FELTEAU



Vous dites que le coût de la vie augmente ?... Mais avez-vous la moindre idée de ce que ça peut coûter à un millionnaire pour vivre ???

VOUS AVEZ LA PAROLE

Le bilinguisme peu prisé en Saskatchewan

M. le Rédacteur,

Je suis un de ceux qui croient encore que le Québec devrait demeurer uni au reste du Canada. Cependant je vous avoue que mes convictions à ce sujet diminuent beaucoup. J'ai l'impression que les Canadiens de langue anglaise n'ont pas l'intention de faire beaucoup pour le bilinguisme. Pour avancer ceci, je me base sur un entrefilet paru dernièrement dans votre journal. Comme le texte n'est pas long, je me permets de le citer : "Les membres exécutifs de la Fédération des Associations de parents et maitres de la Saskatchewan se sont prononcés contre l'enseignement dans une autre langue que l'anglais dans les écoles de cette province."

Un communiqué déclare que la fédération s'est également élevée contre l'enseignement du français comme langue seconde.

Le président de la fédération indique que des questionnaires ont été envoyés à tous les membres exécutifs des associations et que 66 d'entre eux ont répondu.

De ceux-ci, 86.4 pour cent se sont prononcés contre l'enseignement d'une autre langue que l'anglais.

Ainsi, dans quelques années les politiciens de la Saskatchewan ne seront pas meilleurs que M. Diefenbaker lorsqu'ils viendront s'adresser à nous en français. Mais peut-être qu'alors le Québec ne fera plus partie du Canada à cause de l'étroitesse d'esprit de certains Canadiens anglais ?

Jean-Louis Brassard

"Noyade" systématique de l'élément francophone

M. le Rédacteur :

D'après les statistiques officielles (et fédérales) contenues dans la récente publication de Rosaire Morin: "L'Immigration au Canada", la politique adoptée jusqu'ici par le gouvernement du Canada n'a servi qu'à noyer la population de langue française de ce pays.

A se demander si vraiment nos parlementaires ont décidé de corriger une fois pour toutes cette abominable lacune.

Depuis l'ère du fameux lord Durham, l'anglicisation systématique par une politique d'immigration programmée, planifiée et honteuse, a été pratiquée par le gouvernement central. En plus de l'immigration, on vient tout récemment d'élaborer un nouveau système d'assimilation des Canadiens français sous le couvert de la "Mobilité de la main-d'oeuvre".

Cette "politique" a évidemment été conçue de façon à emmener les travailleurs de langue française à faire des stages de "lavage de cerveau" dans la Ville-Reine (Toronto).

Ces pauvres gens, même s'ils reviennent éventuellement au Québec, n'en laisseront pas moins leur fierté à Toronto.

Devant ces faits incontestables et surtout intolérables, nous exigeons de nos représentants :

1—De faire cesser immédiatement cette noyade organisée de l'élément canadien-français.

2—De prendre des mesures draconiennes afin de permettre à l'élément francophone de rattraper le temps perdu, en exigeant une immigration EXCLUSIVEMENT française durant les dix (10) prochaines années.

3—De déclarer immédiatement la langue française la SEULE OFFICIELLE AU QUEBEC (comme l'anglais est la seule langue officielle dans TOUTES LES AUTRES PROVINCES), afin de faire cesser cette assimilation tout à fait inacceptable et ce "bilinguisme" à sens INIQUE !

L'Association des Résidants d'Aylmer, P.Q.
Jean Fournier,
(secrétaire)
39, rue Thomas,
Aylmer, P.Q.

Les obligations qui naissent du mariage

M. le Rédacteur,

L'article 165 du Code civil dit :

(Art. 165) — Les époux contractent, par le seul fait du mariage, l'obligation de nourrir, entretenir et élever leurs enfants;

—Husband and wife contract, by the mere fact of marriage, the obligation to maintain and bring up their children.

Définition du Dictionnaire encyclopédique pour tous Petit Larousse, Edition 1959, page 360 :

ELEVER : Nourrir, soigner; élever des animaux. Donner de l'éducation, former ; bien élever ses enfants.

Définition du Harrap's Shorter French and English Dictionary, page 96 :

BRING UP : élever, éduquer ses enfants.

Cette définition, en relation avec le vote de dimanche prochain et la moralité publique applicable aux devoirs des parents envers leurs enfants, donne l'équation suivante :

1—Si l'on est bon parent, on se conforme à la loi des bons parents;

2—que la loi des bons parents dit qu'il faut élever ses enfants et non en faire l'élevage;

3—que la seule manière d'être à la fois bon parent et de bien élever ses enfants en conformité avec les lois civiles et la moralité, c'est de leur donner une bonne éducation;

4—qu'une bonne éducation en est une qui leur permettra d'avoir toutes les connaissances nécessaires pour être capables de vivre comme des êtres raisonnables et intelligents.

5—**que les parents n'ont pas le droit de mettre des enfants au monde pour ensuite les garder prisonniers de l'ignorance et de la noir-ceur ;**

6—que, dans le passé, pour plus d'une génération d'enfants qui n'ont bénéficié que d'une 5ième, 6ième ou même une 7ième année, les parents et le système enseignant semblent avoir confondu l'élevage des animaux avec l'éducation des enfants.

Il est temps que les parents qui voteront dimanche prochain le 5 juin se rendent compte de leurs responsabilités morales et civiles envers leurs enfants !

On a trop longtemps confondu "l'élevage" des enfants et l'élevage des animaux.

F. Garneau

Le dynamisme du nouveau Québec compense la léthargie du passé

Voici le texte de la conférence prononcée le 20 mai à Toronto, devant les membres du Rotary Club, par M. John W. H. Miner, de Granby, sur la révolution tranquille du Québec.

Le Québec retient encore une fois l'attention du Canada. Mais les manchettes des derniers jours ne mentionnent pas de bombes. Elles portent sur des événements dont la répercussion est certainement beaucoup plus profonde, plus durable. Le sujet qui retient tant l'attention, c'est le rapport de la commission Parent sur l'instruction publique, document historique de notre époque.

D'ici au 5 juin, ce rapport radicalement novateur va être très discuté. Le débat va se prolonger des mois, des années peut-être. Les changements qu'il propose sont tellement profonds qu'il faudra beaucoup de temps pour l'étudier, en juger les conséquences, en déterminer les modalités d'application, enfin mettre ses recommandations en pratique.

Le temps de l'examen de conscience

C'est un signe révélateur du nouveau Québec que le rapport Parent donne lieu à de pénétrants examens de conscience. Le nouveau Québec, contrairement à l'insouciante province que nous avons connue, est un pays où le mot galvaudé de "démocratie" représente une expérience vivante, exaltante. Du sol de Québec jaillit un dynamisme qui en quelques années compense toute la léthargie du passé.

Le Canadien moyen ne se représente pas toujours nettement le caractère de l'évolution socio-économique du Québec d'aujourd'hui. Il y a chez lui un penchant malencontreux, bien que compréhensible, à lier les événements au séparatisme, au nationalisme, etc. Lorsqu'un pittoresque ministre attribue à quelques Anglo-Saxons de la province l'esprit du "blanc de Rhodésie", la presse canadienne a un sujet de manchette "chaud". Lorsque le premier ministre réprouve le séparatisme, son blâme ne paraît pas avoir la même valeur d'information. Les Canadiens anglophones se font donc souvent une fausse image des événements. Dans ces circonstances, on peut difficilement s'attendre à ce qu'ils jugent la situation avec pondération et équité.

Le réveil d'un peuple

Je ne prétends pas que le réveil d'un peuple entier soit un spectacle à montrer aux gens timorés. Les secousses du bateau effraient toujours ! Forcément ont éclaté de troublants incidents qu'on est unanime à déplorer. Quelque troublants qu'ils soient, il ne faut pas leur accorder une importance disproportionnée. Dans le contexte du formidable bouleversement économique et social qui se déroule depuis six ans, je crois pouvoir affirmer que la "révolution tranquille" est en effet restée d'une étonnante tranquillité.

Le 25 mars, M. Lesage a avoué qu'il éprouvait, non sans inquiétude, le sentiment que de nombreux Canadiens, parmi lesquels plusieurs anglophones de Québec, jugeaient tout progrès économique et social de la province comme un pas vers la sécession. De pareilles attitudes, a-t-il dit, signifient que trop de Canadiens ne comprennent pas le Québec de 1966.

Il est humain de craindre l'inconnu. Le manque de communication, de significations intelligibles entre peuples tend à faire des étrangers de nos voisins mêmes. Et il est certain, comme l'a fait observer M. Hugh McLennan, que les deux peuples fondateurs du Canada vivent côte à côte en étrangers. Ce qui est encore plus attristant, c'est que même au Québec, des francophomes et anglophones habitant porte à porte restent des étrangers.

La "province arriérée"

Il vous est arrivé d'entendre certaines personnes observer que "Québec est arriéré d'un demi-siècle". Certains considéraient les Canadiens français comme un groupe de gais paysans aimant une vie simple, résignés à ne jouer qu'un rôle secondaire dans la vie canadienne. Est-il étonnant que ces personnes manifestent quelque inquiétude maintenant que ce mythe se dissipe et que cette caricature folklorique ne colle plus à la réalité ?

Que veut Québec ?

Lorsque les Canadiens anglais pensent à Québec, leur première question c'est : "Que veut au juste Québec ?" Nous cherchons une réponse commode et simple permettant de résoudre le problème et de retourner à nos occupations, à nos familles, au golf peut-être. Les Québécois tiennent autant à leurs occupations, à leurs familles, au golf, mais ils savent qu'il n'existe pas de réponse toute faite. Il n'est pas davantage possible de classer en compartiments clairement étiquetés les complexes idées politiques qui travaillent aujourd'hui le Québec. Il ne suffit pas de désigner un personnage comme "modéré", un autre comme "nationaliste", un autre encore comme "séparatiste", etc, comme si de simples étiquettes devaient suffire à supprimer le malaise. Si les Canadiens veulent sincèrement comprendre Québec, — et ce qu'il veut, c'est non la justification mais la compréhension — ils pourraient s'appuyer au départ sur la constatation qu'il faut absolument quelque intelligence politique pour tenter de répondre à la question : Que veut Québec ?

En qualité de Québécois anglophone, je puis vous assurer que mes compatriotes de langue française n'ont aucune intention de reconstituer la bataille des plaines d'Abraham. S'ils ont conscience, comme c'est tout normal, de la double culture du pays, ils s'intéressent davantage aux réalités qui s'imposent. Ce que je m'efforce d'expliquer, c'est que la "révolution tranquille", comme on l'appelle, n'est pas un événement régressif. Les Québécois ne recherchent pas de vengeance enfantine contre un prétendu oppresseur. Le Canada n'est pas le Congo ; Les Canadiens français de Québec, intelligents et réfléchis, ne le considèrent pas autrement que vous ne le faites.

Les deux majorités

Ayant habité le Québec toute ma vie, et une petite ville en grande majorité francophone, je rejette l'idée que le séparatisme gît au coeur de tous les Canadiens français. Les Québécois appartiennent au Canada et n'ont aucun désir de déchirer la patrie à laquelle ils ont tant et si longtemps contribué. D'autre part, les Québécois sont animés de convictions profondes quant à l'orientation de la Confédération.

Ils sont convaincus, — et l'histoire tend à confirmer leur opinion, — que le Canada est un pays où existent deux majorités, la majorité anglophone de neuf provinces, la majorité francophone de Québec.

Les "rois nègres"

J'ai dit que le nouveau Québec s'intéresse aux réalités qui s'imposent. Quelles sont-elles? L'une de ces réalités est que, comme la prétendue association des peuples fondateurs n'a pas été une brillante réussite, il faut y porter remède si l'on veut que le Canada prospère et grandisse. La plupart des Canadiens français n'imputent pas l'échec à leurs seuls concitoyens anglophones. Ils reconnaissent, — et tout observateur impartial doit y voir un signe de santé d'esprit, — que leur complaisance de naguère constitue un facteur de l'échec aussi important que tout autre. L'image des "rois nègres", appliquée à certains chefs politiques de l'histoire québécoise, n'est née ni en Ontario ni en Colombie-Britannique. Elle a jailli de l'âme même de Québec et, pour être plus précis, de la plume de M. André Laurendeau.

La deuxième réalité est que les Canadiens français ont conscience que Québec dispose des ressources, de l'intelligence, des talents nécessaires pour se relever et participer au 20e siècle. Le peuple se débarrasse de son complexe d'infériorité. Il sait qu'il a une tâche à accomplir pour relever l'économie de la province. Il est animé d'une invincible confiance en ses moyens. Quelques années lui ont suffi pour prouver que sa confiance n'est pas mal fondée. Logiquement, on ne saurait mettre en doute ni ses aspirations ni sa résolution.

Langue et culture

La culture et la langue, — en particulier la culture et la langue d'un peuple aussi civilisé que ceux d'ascendance française, — sont d'indispensables instruments pour tout groupe qui s'efforce délibérément d'assurer sa place au soleil. Combien souvent avez-vous entendu des remarques condescendantes sur "l'étrange français" que parle Québec? Ce français est un résultat de l'histoire, facile à comprendre, résultat dont l'analyse méthodique ressortit plutôt aux linguistes. Mais les Canadiens français ne se contentent plus de rejeter la faute sur l'histoire, sans essayer aucun remède. Réalistes, ils posent la nécessité d'améliorer leur langue et s'efforcent délibérément d'y arriver. L'éducation du peuple permet de réaliser un sérieux progrès. Faut-il blâmer un peuple d'essayer de défendre et d'améliorer sa langue et sa culture?

On a souvent noté que la fierté est un caractère profondément enraciné chez le Canadien français. Mais dans le Québec de jadis, la fierté était trop souvent un mécanisme de défense destiné le plus souvent à masquer l'angoisse. Le nouveau Québec est animé d'une nouvelle fierté, la fierté de réussir. C'est une saine fierté, émanant de la conviction tardive que Québec est capable de réussir, que la province n'est pas forcément inférieure à ses soeurs, que les Québécois peuvent rivaliser avec n'importe qui. Depuis quand les Canadiens craignent-ils la concurrence?

Quand vous entendez des alarmistes jeter les hauts cris devant les "nationalistes" et les "séparatistes", vous feriez bien de regarder en profondeur. Malheureusement le "nationalisme" est trop souvent confondu avec le patriotisme. J'affirme que l'amour de la patrie, de la "petite patrie" que constitue Québec dans la grande patrie qu'est le Canada, est la première raison d'agir du Québec contemporain.

Le dialogue est-il possible ?

Alors que nous approchons du centenaire de la Confédération, nous pouvons nous attendre à ce qu'un nombre croissant de gens bien intentionnés recommandent d'instituer un dialogue plus suivi. Le dialogue doté de quelque sens est certes souhaitable ; mais lorsque je l'entends recommander, je me rappelle ce qu'un de mes amis canadiens-français a dit de ce lieu commun qui semble avoir remplacé la "bonne entente" chez les orateurs aux dîners-causeries. Si tout ce qu'il faut pour établir la paix et l'harmonie, c'est le dialogue, nous pouvons résoudre le problème demain. Mais mon ami m'a fait remarquer, peut-être rudement mais avec réalisme, qu'il ne saurait y avoir de dialogue sincère entre personnes inégales au départ. Le dialogue ne saurait aboutir à un résultat positif que si les interlocuteurs sont vraiment égaux.

Québec s'efforce de parvenir aux moyens qui rendent le dialogue significatif, possible et fécond. Le grand moyen consiste en une égalité de fait, non une égalité de simple bienveillance. Et l'égalité constitue le but premier du bouleversement économique et social dont nous sommes actuellement témoins au Québec. Si un grand progrès a été réalisé, il reste fort à faire pour que le niveau de la société québécoise égale celui de la société nord-américaine.

Canadiens anglais, nous devrions tous être fiers de l'impulsion vers le progrès qui se manifeste aujourd'hui avec tant de force au Québec. Elle ne peut tourner qu'à l'élévation du Canada, à l'édification duquel contribuent deux peuples vraiment égaux, bien que de cultures différentes. Si l'on voit les événement dans cette perspective, il se peut que Québec ouvre à l'association que constitue le Canada une nouvelle frontière ; pareil progrès doit exalter tous ceux qui ont confiance en l'avenir de cet immense pays.



Médaille décernée à
LA PRESSE
par l'Académie Française
en 1931

LA PRESSE est publiée par La Compagnie de Publication de La Presse, Limitée, 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal. Téléphone : 849-4711.
La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste, un an :
Canada : $30.00 — Etats-Unis : $45.00

"Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication."

LA CHRONIQUE DE

PHILIP DEANE

Les grèves, indice d'un malaise général tenant à l'incertitude

Grèves au Québec, en Colombie-Britannique; les transports publics roulent au ralenti en Ontario; la grève pourrait bientôt paralyser la Voie maritime du Saint-Laurent; dans un prochain avenir, la grève peut retenir au sol les avions d'Air Canada. Malaise général donc. Je me demande s'il ne tient pas à un malaise international résultant des adaptations nécessaires dans la structure des relations internationales, économiques et monétaires.

Au premier abord, on pourrait attribuer les grèves canadiennes à une inflation que n'expriment pas toujours clairement les indices économiques que publient les gouvernements. La population augmente; la demande de bons terrains situés au centre des villes augmente, leur prix aussi, le logement coûte donc plus cher. Les impôts municipaux et provinciaux montent. Autres exemples: coiffeurs, médecins, dentistes augmentent leurs prix. Par contrecoup, le prix d'autres biens et services se met aussi à la hause; par exemple, le restaurateur est obligé d'augmenter le prix des repas pour payer son loyer, son dentiste, etc.

Le relèvement du niveau de vie

L'euphorie de l'après-guerre nous a tous habitués à l'amélioration constante de notre train de vie. Nous nous procurons des lessiveuses perfectionnées; des maisons, des habits plus riches; je songe ici aux gens qui avant la deuxième guerre mondiale auraient été classés comme pauvres. Ils ont maintenant des habitudes que seuls les très riches pouvaient se permettre aux autres époques. Lorsque l'amélioration du niveau de vie ralentit, il y a malaise.

Je ne suis pas contre l'amélioration perpétuelle, mais pour le Canada, pour le monde occidental tout entier, cette nouvelle psychologie (car elle constitue une nouveauté absolue du point de vue historique) compromet l'équilibre du système. L'an dernier, par exemple, les Américains ont dépensé des milliards de dollars pour voyager. Avant la deuxième guerre mondiale, leur tourisme ne posait aucun problème.

Le tourisme est une belle industrie, mais une source de richesse précaire pour les pays qui en bénéficient. Il suffit d'une révolution, comme à Cuba ou à Saint-Domingue, pour que les touristes disparaissent. Il suffit qu'un gouvernement, celui de Haïti par exemple, ait mauvaise réputation pour que les touristes ne viennent plus. Par contre, les Etats-Unis ne peuvent interdire à leurs citoyens le tourisme à l'étranger sans causer un tort considérable aux pays sous-développés qui manquent de dollars, aux Antilles par exemple. Les Etats-Unis perdent donc des dollars et de l'or; ils seront forcés tôt ou tard de prendre des mesures pour parer à cette fuite. Le système monétaire international devra alors forcément subir une transformation radicale. Cette dernière peut survenir sans presque d'avertissement et cette éventualité provoque quelque incertitude, quelque malaise chez les financiers; or l'incertitude nuit aux affaires.

La guerre du Vietnam

La guerre du Vietnam aggrave le malaise. Il y a d'abord le danger d'escalade. Un de ces beaux jours, les Américains pourraient bien se battre contre les Chinois. Dans ce cas, l'économie américaine prendrait des virages imprévisibles, ou par contre Washington pourrait vouloir se retirer du Vietnam. Cette décision aussi modifierait profondément la situation économique internationale.

Hommes d'affaires et syndicats ont pris l'habitude de la planification. Ils se préparent à toute éventualité. Or l'avenir est incertain, d'où l'inquiétude. On parle d'inflation. Je suis persuadé qu'elle existe. Presque tous les gouvernements ont recouru à l'inflation pour stimuler l'expansion; en outre, il y a l'inflation sournoise dont je parlais au commencement du présent article.

D'autre part l'inflation est une avance sur les bénéfices de demain. Lorsque sévit l'incertitude on se demande si demain apportera vraiment des bénéfices. Les patrons, par conséquent, sont un peu moins conciliants quand les ouvriers revendiquent des augmentations; de leur côté, les chefs syndicaux sont moins conciliants aussi parce qu'ils prévoient peut-être la baisse de l'activité économique. A la baisse générale, il est beaucoup plus difficile de revendiquer la hausse des salaires; l'opinion y est hostile.

Mieux vaut présenter ses revendications avant que la baisse ne s'accuse, ce qui mène aux menaces de grève et aggrave l'incertitude. Nous entrons dans le cercle vicieux de la psychologie qui caractérise les mauvais moments des affaires. Cela se produit ici, en Angleterre, aux Etats-Unis, en Europe, où les prix de revient ont vertigineusement augmenté ces dernières années. C'est un peu plus grave au Canada, parce que le voisinage du richard du Sud nous fait concevoir des ambitions économiques comparables.

On conteste en Cour suprême le droit de Radio-Canada d'exploiter une station de radio française à Toronto

OTTAWA (PC) — On a contesté hier en Cour suprême du Canada le droit de la société Radio-Canada d'exploiter une station de radio de langue française à Toronto.

M. P. B. C. Pepper, de Toronto, qui comparaissait pour M. Ralph Cowan, député libéral de York-Humber, s'est déclaré prêt à soulever deux points constitutionnels en rapport avec WCJBC "si jamais je me rends devant un juge".

M. Cowan avait intenté une action en justice devant la Cour suprême de l'Ontario en vue d'obtenir une injonction interdisant à la société d'Etat d'exploiter une station francophone à Toronto ou ailleurs dans l'Ontario.

Le juge de la Cour d'appel de l'Ontario a décidé que M. Cowan, à titre personnel, n'avait pas le droit d'intenter une telle poursuite contre la société de la couronne.

M. Pepper a demandé si le gouvernement fédéral détient le pouvoir d'autoriser l'établissement d'une station locale. Il a précisé que CJBC était l'une de nombreuses stations de langue anglaise avant de diffuser en français en 1964.

De par la loi, la société Radio-Canada doit limiter son action à la radiodiffussion interprovinciale et elle a outrepassé ses pouvoirs en détachant CJBC du reste du réseau.

M. Pepper a en outre soutenu que le Parlement n'a pas approuvé de crédits pour ce changement.

L'ÉQUIPE DU QUÉBEC EN MARCHE
présente
À LA TÉLÉVISION



un point de mire de
RENÉ LÉVESQUE

CE SOIR

CKRN-TV Rouyn 5 h.00
CHLT-TV Sherbrooke 11 h.30

Pour un Québec fort, gardons le Québec en marche
VOTONS QUÉBEC VOTONS LIBÉRAL

Message d'intérêt public publié par M. Jean Morin, 905 rue Pratt, Montréal 8, agent officiel du Parti Libéral du Québec.

STEINBERG MIRACLE MART

vente d'été

Offres extraordinaires pour le camp, le chalet, et la vie de plein air.

ACHETEZ MAINTENANT !

VOUS ECONOMISEREZ!

Satisfaction garantie ou vos achats remboursés

Grandes aubaines pour fillettes et garçons



Vêtements confortables et d'entretien facile !

A. Vestes de pluie popeline
Indispensables pour le camp. En popeline à envers caoutchouté, 3 poches devant. Capuchon fixe à galon coulissant. COLORI : olive seulement. TAILLES : 7 - 14. Rég. 2.97 Ch. 1.97

B. Fuseaux nylon extensible
Pour fillettes. En tricot double, nylon extensible. Taille élastique. Jambes amenuisées. Sous-pieds élastiques. Coutures piquées devant. COLORIS : MARINE, BRUN, NOIR. TAILLES : 8 - 10 - 12 - 14. — Rég. 4.97 Ch. 3.97

C. Costumes pour baigneuses
Costumes de bains pour fillettes. En nylon extensible, moulant bien. En rouge ou bleu avec bordure contrastante en blanc. TAILLES : 8-10 et 12-14. Rég. 2.97 Ch. 2.57

D. Chandails ouatés garçons
En épais coton molletonné. Manches longues, épaules raglan. Encolure matelot. Très commode pour le camp. COLORIS : MARINE, BLEU MER, GRIS CHINE, BANANE. TAILLES : M. M. G. EX G. Rég. 1.61 Ch. 1.27

E. "Jeans" en denim bleu
Pour les garçons. Denim "Sanforized" qualité 9 oz. Taille semi-élastique. Coutures à piqûres doubles. Genoux doubles. 5 poches. BLEU seulement. TAILLES : 6-12. Rég. 2.97 Ch. 1.97

Vêtements pour enfants

Vêtements de camping et plage à bas prix



Pyjamas de finette
Deux modèles : A) Empiècement garni dentelle. Petit col. Imprimés fantaisie. B) Polojamas en finette. Haut pullover. Col roulé, poignets, bande de taille tricot à côtes. Imprimés variés. TAILLES 8-14.
Rég. 2.97 2 pour $5 2.57 ch.



Shorts tricot nylon
Excellente confection. En tricot de nylon double et extensible. Taille élastique. Coutures piquées devant. COLORIS : ROUGE, MARINE, BLEU POUDRE, TURQUOISE ... TAILLES : 8-10-12-14.
Rég. 2.97 2 pour $5 2.57 ch.



Chandails-T à col roulé
En tricot de coton, col roulé, manches longues. Encolure, poignets renforcés de "Lycra". COLORIS : NOIR et BLANC. Très commode à la campagne. TAILLES : 8-10-12-14.
Rég. 1.97 1.57 ch.



Chandails-T en nylon
Pour fillettes. Chandails-T sans manches 100% nylon extensible. Col roulé. COLORIS : BLEU POUDRE, MARINE, NOIR, BLEU ROI et ROUGE. TAILLES : 8-10-12-14.
Rég. 2.97 2 pour $5 2.57 ch.

Vêtements pour fillettes



Culottes de cyclistes
Pour fillettes. Denim résistant. Glissière et 2 poches devant. 2 poches arrière, renforcées rivets. Idéales pour la bibyclette, la plage. COLORIS : MARINE, BLEU CLAIR ... TAILLES : 8-10-12-14.
Spécial 1.57 ch.



Pantalons "Jeans"
En denim qualité d'usage. Devant à glissière, 2 poches devant et 2 arrière, renforcées de rivets. Jambes fuselées ... COLORIS : MARINE, BLEU PASSE et ROUGE. TAILLES : 7-8-10-12-14.
1.97 ch.



Blouses sans manches
Pour fillettes. Grand choix de modèles. Col ordinaire ou style bermudien. Nombreux imprimés en couleurs gaies pour l'été. TAILLES : 7-14.
Spécial 97¢ ch.



Culottes moulantes E-Z
En tricot indémaillable 100% coton. Jambes à côtes. Elastique robuste à la taille. COLORIS : BLANC, ROSE, TURQUOISE, MAIS. TAILLES : 8-14. Approvisionnez-vous pour la campagne.
Rég. 69¢ 2 pour 97¢

Vêtements pour fillettes

Bonne protection par mauvais temps !

Vestes "giboulées" pour les fillettes

Coquet modèle aussi chaud que léger offrant la meilleure des protections contre le vent comme la pluie. Glissière devant. Capuchon et taille à galon coulissant. Poche sur la manche. COLORIS: BLEU, ROUGE, BLANC, NOIR, MAIS.

TAILLES: 7, 8, 10, 12, 14.



Spécial 1.57 ch.

Douillettes pour la campagne !

Dormeuses en nylon éponge pour fillettes

Dormeuses d'une seule pièce. Tissu éponge extensible. Devant à glissière. Dos à fond rabattant. Pieds fermés en même tissu. Idéales pour la belle saison. COLORIS : ROSE et AQUA.

TAILLES: 7-9, 10-11, 12-14.



Rég. 5.97 4.97 ch.

Vêtements pour fillettes

Accessoires pratiques



Casques de campeurs
Indispensables pour les protéger des rayons du soleil. Style "Safari" en paille légère. Orné d'un tigre et motif fantaisie. Style casques de chasseurs en P.M.G. entrées de tête.
Spécial 97¢ ch.



Foulards-triangles en coton
Petits foulards ou protège-tête en coton à pois "Madras" ; motifs dentelle, broderie anglaise. Tons unis aussi. Certains réversibles. Nombreuses nuances. Tout coton.
Rég. 2 pour 97¢ 3 pour 1.00

Accessoires-mode



Chaussettes filles/garçons
Longueur bermudienne en 100% nylon extensible et à rayures. Pointures 6-7½ et 8-9½. Coloris au choix. Filles garçons.
3 pai. 1.47

Pour garçons: 100% nylon extensible. Dessins à rayures. Pointures 6-8½.
3 pai. 1.00

Accessoires-mode



Pyjamas finette imprimée
Excellents pour les nuits fraîches à la campagne. Taille élastique à quatre piqûres. Finette de coton de belle qualité, pré-rétrécie. Tailles 8 à 16. COLORIS : variés. Rég. 1.97
ch. 1.47

Vêtements pour garçons



Spécial 1.47 ch.

Croisé de coton très résistant et lavable

Bermudes pour garçons

Shorts longueur bermudienne. Coton peigné à dessins écossais tissés. Egalement en croisé de coton résistant en tons unis : BEIGE, BLEU, OLIVE, NOIR. Tissus lavables. Tous avec passants et taille réglable. GRANDEURS 8 à 16. A ce prix, achetez pour la campagne et le camp. Soyez à l'aise tout l'été ! Au jeu comme au sport.

Vêtements pour garçons

• *CHOMEDEY* — Centre d'achats St-Martin
• *GREENFIELD PARK* — Plaza
• *PONT-VIAU* — Centre d'Achats
• *JEAN-TALON* — 4325 est, rue Jean-Talon
• *LASALLE* — 7850, boul. Champlain
• *RUE SHERBROOKE* — Place Versailles

OUVREZ VOTRE PROPRE COMPTE ! — TIMBRES PINKY AVEC TOUS VOS ACHATS PINKY

OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 10 H.

STEINBERG
MIRACLE MART

Vente d'été

Offres extraordinaires pour le camp, le chalet, et la vie de plein air.

ACHETEZ MAINTENANT !

VOUS ECONOMISEREZ!



Vous n'avez que l'embarras du choix... venez de bonne heure, vous trouverez un meilleur assortiment !

Shorts et pantalons courts pour hommes

A) Modèle "Alpiner". En coutil de coton. Pattes ajustables à partir de l'intérieur. Tailles : 32 à 38. En noir, bleu poudre, bleu pâle ou blanc. Spécial, ch. 2.47

B) Tissu "Scotch Gard". En popeline 100% coton peigné. Elastique froncé sur les côtés. Tissu résistant aux lavages. Tailles : 28 à 44. En bleu poudre, os, noir "Alpine". Spécial, ch. 3.97

C) En coton croisé. Lavable à la machine. Possibilité d'ajustement à la hauteur de la taille. Tailles : 28 à 38. En noir, bleu, blanc ou beige. Spécial, ch. 1.97

D) En très beau denim. Coupe proportionnée. Lavable à la machine. Tailles : 28 à 36. En bleu poudre, bourgogne, blanc os ou denim naturel. Egalement à garniture 2 tons. Spécial, ch. 3.97

E) Short tissu mixte. 65% "Polyester" et 35% coton. "Continental", pattes ajustables "Ivy" à passants de ceinture. Tailles : 28 à 38. En bleu, beige, os ou noir. Spécial, ch. 3.97

F) Quadrillés "Madras". Belle coupe à la mode, genre "Bermudien". Motif "Madras" à carreaux. Choix varié de coloris. Tailles : 29 à 40. Spécial, ch. 2.97

G) Coton peigné lustré (Non-illustré). Pattes ajustables sur les côtés. Style confortable. Choix varié de coloris en vogue : beige, menthe, bleu pâle. Spécial, ch. 2.97

H) Style marinier (Non-illustré). Réglable à la ceinture. Choix varié de coloris à la mode. Blanc/noir, blanc/royal, noir/blanc, royal/blanc. Tailles : 29 à 38. Spécial, ch. 2.47

au choix **1.97 ch. à 3.97 ch.**

Vêtements pour hommes



1.99 ch.

Chemises importées à manches courtes

En 100% broadcloth de coton peigné. Qualité 140 x 68 (fils au pouce carré). Fini mercerisé, "Sanforized". Bleu ou blanc. Encolures : 14 à 18½ (col empesé), 14 à 17 (col pointes boutonnées) ou 14 à 17½ (col souple).

Vêtements pour hommes



$3

Coupe-vent léger lavez et portez

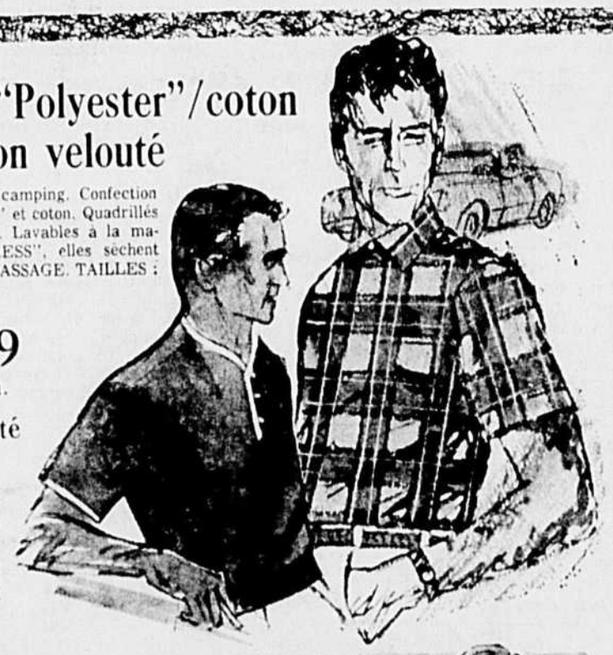
Très agréable à porter l'été. Modèle de coupe confortable. En nylon aérifié, 8 poches. Fermeture à glissière. Manchettes à boutons réglables. Tailles : P.M.G.TG. Choix de bleu ciel, beige ou rouge.

Vêtements pour hommes

Chemises sport "Polyester"/coton et "Henley" coton velouté

Achat spécial pour le temps été et camping. Confection canadienne renommée en "Polyester" et coton. Quadrillés aux tons multicolores ou "Madras". Lavables à la machine. Traitées "PERMANENT PRESS", elles sèchent sans faux-plis donc JAMAIS DE REPASSAGE. TAILLES : P. M. G. XG.

Rég. 4.97 et 5.97 **3.99 ch.**



"Henley" en coton velouté

En 100% coton à fini velouté. Encolure "Henley" le dernier cri de la saison. Col et manches à garniture contrastante. Fermeture 3 boutons sur bande. TAILLES : P. M. G. Ex.G. COLORIS : CANNEBERGE, JADE, BLEU et TON OR. CES LUXUEUSES CHEMISES SE LAVENT A LA MACHINE !

Vêtements pour hommes





1.37 et 1.67 paire

Chaussures de tennis semelles vulcanisées

Dessus en toile résistante. Support plantaire coussiné. Extrémités renforcées.

Pointures garçon et hommes :
5 à 10 noir 1.37 pai.
11 à 13 noir ou blanc 1.37 pai.
1 à 5 noir ou blanc 1.37 pai.
6 à 12 noir ou blanc 1.47 pai.
(Pas de ½)

Chaussures pour hommes



Rég. 1.97 — 2 pour $3

1.67

Chandails "Johnny" manches courtes

En coton molletonné d'entretien facile. Fermeture glissière. Ceinture à côtes serrées. Modèle à manches courtes. Tailles : P.M.G. En bleu, banane ou blanc.

Casquettes "Whirlaway" réversibles. Plusieurs couleurs. 97¢ ch.

Vêtements pour hommes



spécial 2.77 ch.

Short 1ère qualité en coton peigné

Très belle coupe en coton peigné. Modèle à 2 poches. Fermeture à glissière. Ceinture à pattes ajustables. Copie d'une série beaucoup plus chère. Noir, beige, turquoise ou bleu.

Vêtements pour dames



spécial 2.99 ch.

Vestes "Giboulées" en nylon pour dames

Faites de nylon de calibre lourd. A l'épreuve du vent et des averses. Capuchon escamotable. Fermeture à glissière. 2 poches de côtés à glissière. Manches élastifiées. Tailles : P.M.G. En noir, bleu poudre, rouge, rose ou mais.

Vêtements pour dames.



spécial 2.77 ch.

"Jeans" style Western en croisé coton

Style "Western" authentique. En très beau coutil de coton ou denim. Fermeture à glissière. Poches arrières. Entièrement lavable. Tailles : 10 à 18. En bleu passé, beige, bleu, noir, marine, rouge.

Vêtements pour dames



spécial 2.77 ch.

Chandails tricot double de coton pour junior

Coupe à la mode. En coton de toute première qualité. Style bohème ou tricot gaufré. La vogue de cette année. Tailles : P. M. G. En blanc, marine, turquoise ou rose.

Vêtements pour dames

Confortables et douillets Pyjamas "Polo" pour campeuse

Rég. 2.95 ch. **2 pour $5**

Faites votre choix parmi ces 2 modèles : Norvégien ou bordures à motifs floraux imprimés. Très résistante finette de coton. Genre pull-over ou cardigan. Les 2 avec tricot à côtes aux poignets, encolure et ceinture. Tailles : P. M. G. Choix de rouge ou bleu pour le modèle Norvégien. Et rose ou bleu pour l'imprimé floral. Ch. 2.57

(Non illustré) — Petites culottes coton blanc imprimé petites fleurs. P.M.G. Rég. 57 cents ch. SPECIAL 2 pour 97¢

Lingerie pour dames



Radio "Transette" AM - 8 transistors

Spécial **19.97** ch.

Captez les ondes AM sur ce petit appareil. Fonctionne sur 4 piles "C". Env. 8" x 5" x 2½". Complet avec écouteur et étui en cuir. GARANTIE D'UN AN.

Rayon de la musique



Musette de campeur réfractaire à l'eau

Spécial **5.77** ch.

Faite de lainage de qualité : 10 oz, 2 grandes poches à l'avant et une à l'arrière de grand format. Bretelles-bandoulières réglables. Env. 11½" x 15½" x 4".

Articles de sport



Solide et pratique sac à dos de campeur

Spécial **3.97** ch.

Fait de solide tissu. Une grande et une petite poche renforcées de cuir. 8 anneaux pour accrocher. Ton olive foncé... Env : 14½" x 17".

(Non illustré). Type Havresac, dim. 11½ x 15½ x 4", marine ou olive. 3.47 ch.

Articles de sport

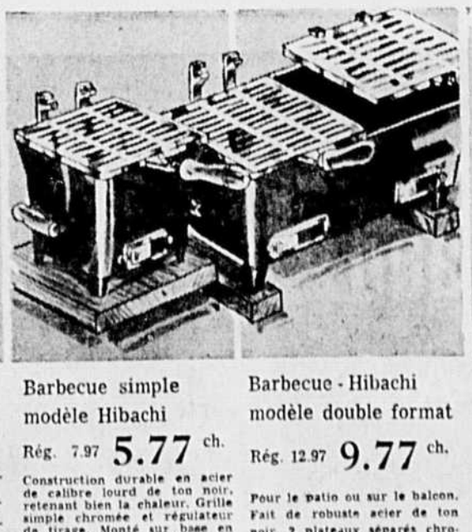


Pendulette-réveil dans son boîtier

Rég. 3.97 **2.97** ch.

Importée d'Allemagne de l'Ouest. Entièrement garantie. Cadran et index lumineux, gainée peau de porc. Disponible en brun ou beige. Mouvement de 30 heures.

Montres et bijoux



Barbecue simple modèle Hibachi

Rég. 7.97 **5.77** ch.

Construction durable en acier de calibre lourd de ton noir, retenant bien la chaleur. Grille simple chromée et régulateur de tirage. Monté sur base en bois dur. Env. : 10" x 10" x 9".

COMBUSTIBLES — Briquettes charbon de bois. Spécial 1.57 le sac. Liquide d'allumage pour charbon de bois. 48 on. Spécial 67¢.

Articles de camping.

Barbecue - Hibachi modèle double format

Rég. 12.97 **9.77** ch.

Pour le patio ou sur le balcon. Fait de robuste acier de ton noir, 2 plateaux séparés chromés, régulateur de tirage. 10" x 10". Sur base de bois dur. Dimensions approximatives : 10" x 20" x 9".

Articles de camping



Marqueurs à linge avec stylo spécial

A) Rég. 57¢ **43¢** (adhésif)

B) Rég. 27¢ **21¢** (adhésif)

A) Encre résistant aux fréquents lavages et aux nettoyages à sec. Collants au fer à repasser.

B) Pour être repassé sur les vêtements de divers tissus. En sachet de 36.

Accessoires de maison.



Papier à lettres Enveloppes et stylos

2 pqts 37¢ 59¢ les 5

A) BLOC-NOTE de 100 feuilles. Fini toile. Env. 5" x 8".

B) ENVELOPPES BLANCHES en paquet de 40.

C) STYLOS RETRACTABLES. Capuchon en métal. Pqt de 5

Accessoires de maison

• CHOMEDEY Centre d'Achats St-Martin • GREENFIELD PARK Plaza • PONT-VIAU Centre d'Achats • JEAN-TALON 4325 est rue Jean-Talon • LA SALLE 7850 boul. Champlain • RUE SHERBROOKE EST Place Versailles

OUVREZ VOTRE PROPRE COMPTE ! PINKY TIMBRES PINKY AVEC TOUS VOS ACHATS

gérard dagenais

des MOTS et des PHRASES



La puissance des syndicats au Québec impose à chacun d'eux le devoir de participer activement aux efforts qui se déploient depuis quelques années pour y revivifier le français. Cette obligation est particulièrement impérieuse pour les syndicats dont l'activité des membres est intimement reliée à la vie culturelle. A en juger par un grand nombre de textes dont j'ai eu l'occasion de prendre connaissance, on n'est pas suffisamment conscient de cette responsabilité à la direction des milieux syndicaux.

Voici, par exemple, quelques membres de phrases tirés d'un avis du président de la Guilde des Musiciens de Montréal publié dans le numéro d'avril du journal de ce syndicat.

Aucun service d'enregistrement ne peut se faire, y lit-on, à moins que le contrat ne soit déposé au bureau du local... Pour quiconque s'exprime en français, cela ne veut absolument rien dire. Que vient faire le mot *service* là-dedans? *Service* n'est pas synonyme de *travail*. On peut parler en français du local d'un bureau, non du *bureau d'un local*. *Local* est ici employé au sens de "syndicat local" ou de "section locale d'un syndicat". C'est là l'un des sens du substantif anglais *"local"*, mais le nom français *local* n'a pas cette signification. Et il y a cette tournure passive qui est propre à l'anglais. Eût-il été très difficile d'écrire *on ne doit faire aucun travail pour un enregistrement avant que le contrat n'ait été déposé au bureau du syndicat?*

Les sessions qui se font entre minuit et huit heures du matin... Encore un anglicisme de vocabulaire et la tournure passive anglaise. Le mot anglais *"session"* signifie et *session* et *séance*, mais, en français, une *séance* n'est pas une *session*. Il eût fallu écrire *les séances d'enregistrement qui ont lieu entre minuit et huit heures...*

M. Gérard Dagenais répond à toutes les questions qu'on lui pose par téléphone sur le français au cours de l'émission "Parlons-nous français?" qui est diffusée tous les dimanches, de 11 h. 30 à midi, sur les ondes de CKAC.

Le président de la Guilde parle des *contracteurs* quand il veut désigner les personnes qui signent un contrat en vue d'un enregistrement quand ce ne sont pas les chefs d'orchestre eux-mêmes. Le mot *contracteur* est un barbarisme. Le terme n'existe pas en français. Une personne qui s'engage par contrat est un *contractant*.

Pourquoi les fédérations de travailleurs ne feraient-elles pas donner des cours de français aux cadres de leurs syndicats ?

(tous droits réservés)



Journée de l'arbre et installation de boîtes à fleurs

par Gilles Racine

La campagne d'embellissement se poursuit aujourd'hui sous le thème de la "Journée de l'arbre" en collaboration avec la Commission des écoles catholiques de Montréal. Une plantation d'arbre symbolique avait lieu ce matin à l'école Ste-Bernadette Soubirous, à Rosemont, sous la présidence du conseiller municipal, M. Gérard Niding.

Dans l'après-midi, le groupe devait procéder à l'installation de boîtes à fleurs, à l'extérieur de certaines maisons autour du square St-Henri, en présence de M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de Montréal. A cette occasion, on devait remettre à la société Imperial Tobacco un trophée pour sa contribution à l'embellissement de la ville.

On sait que la Campagne d'embellissement, lancée vendredi dernier, se déroule sous le thème général de "Embellissons, l'EXPO c'est demain". Lundi, les dirigeants de la Campagne remettaient à diverses entreprises méritantes des trophées pour leur participation à l'embellissement et au mieux-être des citoyens.

A cette occasion, on remit un prix à la société Rougier Inc., pour son amélioration extérieure. M. Fernand Drapeau, membre du comité exécutif, souligna l'importance d'embellir les endroits les plus démunis. Située dans le quartier St-Henri, la compagnie Rougier s'est value ce trophée, de déclarer M. Drapeau, pour l'aide qu'elle apporte à la population environnante, n'ayant crainte d'embellir et d'améliorer les abords de ses édifices, ce qui aide les jeunes à ne pas sombrer dans la délinquance juvénile.

A cette même occasion, on remit un trophée à M. Turcotte, président de la Coopérative fédérale de Québec qui s'est méritée cet honneur pour son apport à la lutte contre la pollution de l'air. M. Marier, du service de la Santé a vanté la collaboration des dirigeants de la Coopérative qui ont accepté, sans trop rechigner, d'assumer le coût de cette amélioration coûteuse (quelque $60,000) sans espérer en retirer aucun bénéfice, pour le seul bien-être de la population environnante. M. Turcotte s'est cependant dit heureux de cette amélioration et, fait cocasse, la lutte contre la pollution de l'air, loin d'avoir nui à la Coopérative, lui permettra même de récupérer la somme dépensée en quelques années et même d'améliorer sa production par la fusion des déchets ramassés en un sous-produit qui entrera partiellement dans la fabrication des moules d'aliments pour le bétail.

La Coopérative, devant de tels résultats, entend, semble-t-il, accomplir un travail semblable à ses abattoirs de la rue Frontenac.

La prochaine manifestation de la Campagne se tiendra ce soir à 10 h., au Domaine St-Sulpice, par le deuxième des trois feux de joie des rebuts recueillis sur les propriétés.

PERDEZ DU POIDS AVEC



Remplacez simplement votre petit déjeuner et votre repas du midi par 2 biscuits Limmits (avec thé ou café sans crème)... et voyez disparaître votre embonpoint! Avec les Limmits, vous ne sautez même pas de repas car ces biscuits à la crème sont nourrissants, délicieux et rassasiants. Lisez nos suggestions de menus pour le dîner sur le rabat intérieur du paquet. Quatre délicieuses saveurs : à la vanille, au chocolat, à l'orange et au fromage.

... ET AVEC DÉLICES

LA PRESSE

MONTREAL, MERCREDI 1er JUIN 1966 — 82e ANNEE — No 126

LE CLIMAT ÉLECTORAL

(N.D.L.R. — Deux journalistes de LA PRESSE ont continué, hier, à tâter le pouls électoral de la province. Réginald Martel a continué à sonder le Bas-du-Fleuve, s'arrêtant dans Kamouraska et l'Islet. Son confrère, Pierre Olivier, s'est rendu dans les Cantons de l'Est, sondant la situation dans Arthabaska et Richmond).

Le Dr Jutras, faute d'appui créditiste, sera battu mais Emilien Lafrance sera réélu

par Pierre Olivier

WINDSOR. — Tous deux ministres d'Etat, MM. Albert Morissette et Emilien Lafrance, seront vraisemblablement réélus dans leur comté respectif d'Arthabaska et de Richmond.

De ce fait en découle un autre au moins aussi intéressant : le chef conjoint du Ralliement national, le Dr René Jutras, sera lui, battu dans Arthabaska. Les raisons en sont fort simples : le Dr Jutras n'a bénéficié d'aucune aide de la part des créditistes fédéraux et n'a fait lui-même qu'une campagne fort discrète — le mot est bien faible — dans le comté.

Certains observateurs prétendent même qu'il arrivera bon dernier après les candidats de l'Union nationale et du Rassemblement pour l'indépendance nationale.

Ce dernier, M. André Martel, affirme d'ailleurs qu'il a reçu des souscriptions d'adhérents du RN. Rappelant le séjour du Dr Jutras dans les rangs du RIN et son association ultérieure avec les créditistes, il commente : "Pour moi, c'est son coup de mort."

Une certaine jeunesse

Même s'il n'a que 27 ans et qu'il n'était que fort peu connu dans le comte, le candidat de l'Union nationale, M. Roch Gardner, pourrait faire une lutte intéressante à M. Morissette . . . à tel point que certains disent que le ministre devra peut-être sa réélection à la présence des tiers partis.

Canalisant une partie du vote des mécontents et des nouveaux électeurs, (environ 4,000 sur 27,000), le RIN et le RN devraient lui permettre de sauver une majorité qui, en 1962, atteignait 1,463 voix. Il y avait alors 22,557 électeurs, et aujourd'hui 27,470 voteurs sont inscrits sur les listes électorales.

L'explication fournie par le candidat riniste, M. André Martel, semble logique au premier abord : la lutte dans Arthabaska se fait entre deux générations. La première est représentée par le député sortant et le chef conjoint du RN, MM. Morissette et Jutras ; la seconde, par les candidats unioniste et riniste. On note à ce sujet que MM. Martel et Gardner, tous deux instituteurs, n'ont que 26 et 27 ans.

Tout en reconnaissant que la machine électorale est bien rodée, les organisateurs de M. Gardner prétendent que les libéraux ont eu tort de dire que le candidat de l'Union nationale n'était pas connu et que la victoire serait facile.

Dans le camp des libéraux, on continue pourtant à sourire. L'organisation, toujours ! On souligne justement que le grand responsable en est le maire de Victoriaville, M. P.-A. Poirier, qui jouit personnellement d'une grande popularité.

Les griefs des mécontents sont assez simples :

- M. Morissette n'est qu'un "suiveux", qu'une "marionnette" que manipulent ses organisateurs.
- C'est un "patronneux". On cite à ce sujet l'exemple dans une rue secondaire, qui, est de plus, à sens unique. L'explication : le nouveau local appartient à l'un des organisateurs de M. Morissette.
- Les relations patronales-ouvrières sont très mauvaises dans le comté.
- Même si le gouvernement construit finalement une école de meubles et bois ouvrés à Victoriaville, cela ne réglera pas les problèmes de l'industrie.

Quant aux libéraux, ils répondent que M. Morissette a été nommé ministre depuis 1962 et que cela a constitué un actif dont la population devrait profiter éventuellement.

Parmi ses réalisations, on cite l'école de meubles et bois ouvrés et la route Trans-Québec qui doit passer à Saint-Albert, à quelques milles de Victoriaville.

L'hôpital d'Asbestos

Dans le comté voisin de Richmond, tout ne tourne également pas parfaitement. Trois candidats : MM. Emilien Lafrance, pour le parti libéral, Lucien Bachan, pour l'Union nationale, et André Bergeron, pour le Ralliement national.

Médecin natif d'Asbestos, le Dr Bachan, affirment ses organisateurs, renversera la majorité de 1,700 votes que M. Lafrance a obtenue dans cette ville au cours du dernier scrutin. Rien de moins sûr. La population, elle, donne un autre son de cloche.

Certes, on reconnaît que le Dr Bachan est un homme très gentil, mais on doute que ce soit sa place . . . et puis, on n'aime pas tellement les "professionnels" à Asbestos.

Autre argument mis de l'avant par les organisateurs unionistes : aucun ministre ne s'est dérangé pour venir appuyer M. Lafrance. Il a dû et doit toujours faire sa campagne seul. Par contre, le chef de l'Union nationale, M. Daniel Johnson, est venu appuyer son candidat.

L'argument est, semble-t-il, de poids . . . D'autant plus qu'une certaine partie de la population d'Asbestos, à laquelle on promet un hôpital depuis de nombreuses années, est mécontente. Même situation à Windsor, où il est question d'agrandir l'hôpital.

Il serait cependant fort étonnant que ce courant soit assez fort pour renverser la majorité de M. Lafrance qui, en 1962, s'établissait à 2,703 voix. A noter que le comté ne comptait alors que 20,356 électeurs et qu'il y a aujourd'hui 22,877 voteurs.

Quant à M. André Bergeron, le candidat du Ralliement national, il ne récoltera vraisemblablement qu'une infime proportion du vote. Au provincial, les créditistes de Richmond sont "bleus".

Le règne libéral aura été de courte durée dans Kamouraska

par Réginald Martel

LA POCATIERE. — Dans le comté de Kamouraska, le règne libéral aura été de courte durée. Le vainqueur de 1962, M. Gérard Dallaire, sera probablement défait le 5 juin par son adversaire de l'Union nationale, M. Adélard D'Anjou.

Plusieurs facteurs expliquent cette défaite. Un de ces facteurs a un nom propre : M. Oscar Lévesque, candidat indépendant. Son indépendance est toute récente : elle date d'une étrange assemblée de mise en nomination que les observateurs impartiaux racontent ainsi :

Le député sortant Gérard Dallaire avait convoqué une assemblée où il devait rendre compte de son mandat. Bons démocrates, les électeurs libéraux du comté ont jugé que l'idée était opportune. Or, l'assemblée s'est transformée miraculeusement en assemblée de mise en nomination et M. Dallaire, médecin à La Pocatiere a été rechoisi candiat.

Battu par surprise, M. Oscar Lévesque, maire de Kamouraska, a très mal pris la chose.

Il est allé à Québec protester auprès des magnats du parti contre les façons de procéder de la Fédération libérale du Québec et de l'ex-député libéral.

La présence du maire de Kamouraska sur le bulletin de vote va causer un tort considérable au candidat libéral. M. Dallaire est un homme assez fermé et qui éprouve beaucoup de difficulté à établir des contacts chaleureux avec les gens.

Dans une tannerie de Saint-Pascal, hier, il devait rencontrer les travailleurs à l'heure du midi. Il n'a même pas tenté de serrer toutes les mains.

Aucun des travailleurs qui se chauffaient au soleil n'a d'ailleurs pris la peine de se lever pour lui parler et M. Dallaire semblait surtout intéressé à rencontrer le patron.

Interrogé par LA PRESSE après cette rencontre glaciale, le candidat a refusé de commenter de quelle que façon que ce soit la division des organisateurs libéraux dans le comté de Kamouraska. Il a affirmé que "malgré tout" il serait réélu, "qu'il faudrait être aveugle" pour ne pas voir les difficultés qui existent dans le comté "et que le candidat de l'Union nationale était son principal adversaire."

M. Adélard D'Anjou est en effet un homme influent dont la personnalité n'est pas très politicienne mais qui a réussi à construire, à force de travail une entreprise de transport routier prospère.

La division des libéraux reste cependant son principal atout, car le libéral devenu indépendant ne semble pas devoir obtenir une majorité.

Les créditistes du comté de Kamouraska font partie en grand nombre de la famille orthodoxe que gouvernent les pontifes Côté - Mercier et Even, adversaires reconnus que "l'électoralisme".

Vraisemblablement, ils n'appuieront pas le candidat du Ralliement national, M. Jacques Lévesque, originaire du comté.

L'Islet : autre victoire pour l'Union nationale

Par ailleurs, les partisans libéraux du comté de L'Islet ont connu tous les malheurs. Dans les années quarante, ils ont vu le premier ministre Adélard Godbout perdre son siège aux mains — si on peut dire — d'un jeune médecin qui avait réuni, à son retour de guerre, un nombre surprenant de sympathisants.

Pour déloger M. Fernand Lizotte, il a fallu la vague libérale de 1960. Même en 1960 ce n'est pas M. Lizotte qui a été battu, mais l'Union nationale. Pour une fois, l'idole de Saint-Jean-Port-Joli n'était pas candidat.

Candidat à nouveau en 1962, il fut élu par une majorité de 639 voix, malgré une organisation déficiente. L'adversaire était de taille, M. André Rousseau fit partie du premier conseil des ministres de M. Jean Lesage, comme titulaire de l'Industrie et du Commerce.

Il reste que le "bon docteur Lizotte", comme on disait "le bon pape Jean XXIII", est un homme imbattable. Devant lui, politiciens sans réelle envergure, ministres et premier ministres doivent plier.

Le candidat libéral, porte-parole officieux du comté de L'Islet à Québec depuis la défaite libérale de 1962 n'a pas réussi à obtenir grand chose pour le comté.

Les électeurs ne pensent pas qu'ils pourraient obtenir davantage comme député en titre.

Le silence de M. André Rousseau n'aidera pas le candidat libéral Gérard Plourde, dentiste à L'Islet. M. Rousseau est retourné à ses affaires et à celles de l'Expo 1967, dont il est un des directeurs. A ce dernier titre, la grève des débardeurs des ports du Saint-Laurent semble l'inquiéter bien plus que la campagne électorale dans le comté.

Pour favoriser sa cause, M. Plourde a reçu la visite des ministres Lévesque, Arsenault, Courcy et Lesage. Modestement, M. Lizotte s'est contenté de M. Gabriel Loubier, ex-député de Bellechasse. L'organisation de M. Plourde est unie, l'assemblée de mise en nomination libérale n'a pas provoqué de mécontentement et celle de M. Lizotte est meilleure qu'en 1962.

Le Ralliement national ne présente pas de candidat. Un candidat du Rassemblement pour l'indépendance nationale aurait peut-être fait des ravages dans l'important centre qu'est Saint-Jean-Port-Joli, grâce à l'appui de la population jeune. Depuis que les fils des sculpteurs sont revenus d'Europe, barbus, le village est beaucoup plus "swing" que ne le dit la propagande touristique.

Les Bourgault de la place, lointains parents de celui d'East Angus, appuieront peut-être, à une prochaine élection un riniste des leurs.

En attendant, le candidat libéral travaille fort et le candidat unioniste reste serein.

Dollard Dansereau en a "soupé" des journalistes et commentateurs

par Florian Bernard

"J'en ai soupé de ces fameux journalistes et de ces annonceurs de radio qui croient tout savoir et qui imposent leur opinion à la province. Le chef de l'Union Nationale, M. Johnson et les membres de son équipe valent beaucoup plus que tous ces journalistes rêveurs . . ."

Il s'agit d'une phrase empruntée à tout hasard au discours prononcé hier par le député de Notre-Dame-de-Grâce, Me Dollard Dansereau au cours de l'assemblée convoquée par M. Maurice Custeau. Une phrase parmi des dizaines d'autres, toutes aussi véhémentes les unes que les autres. Tous les gens de la profession y sont passés et la plupart des grands médias d'information ont été cités . . . sauf "Montréal-Matin" !

Me Dansereau qui avait commencé par dénoncer la méthode du gouvernement Lesage de prendre ses décisions importantes en cours de vacances ou au Lac à l'Epaule a jeté ensuite son dévolu sur les "journalistes qui suivent le premier ministre dans ces retraites". Il a mis en doute l'objectivité de certains commentateurs de radio et de télévision qui font le compte-rendu des décisions gouvernementales. "Que valent ces annonceurs de Radio-Canada, a-t-il dit, qui se prennent pour des points de mire ? "Cette allusion indirecte au ministre René Lévesque devait forcément l'amener à parler d'un adversaire politique, journaliste de métier, Yves Michaud. Me Dansereau l'a qualifié de "journaliste de troisième ordre, ayant végété dans divers journaux avant de se lancer dans la politique. "LA PATRIE elle-même devait y passer. "LA PATRIE, a dit l'orateur, c'est un petit journal qui a continué de descendre et qui n'est plus qu'une feuille-fantôme."

Les chroniqueurs parlementaires

Me Dansereau s'en est pris aux journalistes qui ont décidé de se lancer dans la politique ayant, pour toute expérience, les années passées dans les galeries de presse des parlements. Il a cité le cas de cet "ancien chroniqueur du "Devoir", M. Pierre Laporte qui, selon son expression, "n'a rien apporté de positif au gouvernement." Il a ensuite attaqué les journalistes qui se prononcent sur les réformes de l'enseignement scolaire. "Qu'est ce qu'ils en savent" a-t-il dit. "Où ont-ils pris leur expérience" a-t-il enchaîné.

Reprenant ses attaques contre les membres du cabinet Lesage il a déclaré : "Qu'ils amènent leurs journalistes et leurs annonceurs (sic) au Lac à l'Epaule, ça ne nous importe pas. M. Johnson vaut bien plus que ces journalistes rêveurs."

Et LA PRESSE ?

Au début de son discours Me Dansereau avait cité LA PRESSE à maintes reprises en vue d'appuyer certaines accusations qu'il lançait contre le gouvernement. Nous lui avons donc demandé si les journalistes de LA PRESSE faisaient partie du nombre de ces "journalistes dont il a soupé." Me Dansereau a alors repris le micro pour s'excuser de la "façon générale" dont il avait parlé, expliquant qu'il existe un certain nombre de journalistes dont "l'objectivité est extraordinaire". Il a ajouté : "Je tiens à rendre hommage à LA PRESSE . . . surtout à LA PRESSE."

Fanfares et trompettes accueillent l'ex-ministre unioniste Maurice Custeau

(par F.B.) — Le candidat de l'Union nationale dans Dorion, M. Maurice Custeau a fait revivre, hier, le faste et la pompe des anciennes assemblées électorales du Québec en faisant précéder ses orateurs par deux fanfares, deux corps de clairon et un quatuor de jeunes filles. La salle de l'école Gabriel-Lallemant s'est immédiatement remplie. Plus de 450 personnes. Et c'est au milieu d'une foule particulièrement joyeuse qu'il a attaqué à fond de train le gouvernement Lesage et ses adversaires du comté.

Il crie à l'illégalité

L'ancien ministre a déclaré que ses propres organisateurs et greffiers de polls ont été approchés par les adversaires du comté et qu'on a voulu les "acheter" pour quelques piastres. "Je sais que mes paroles seront citées, a-t-il dit, mais j'avance quand même ces faits." Il a expliqué qu'hier deux de ses organisateurs se sont vus offrir $30 pour changer d'allégeance politique.

M. Custeau soutient qu'au moins huit de ses organisateurs ont ainsi reçu des offres d'argent durant la présente campagne. Il affirme qu'en 1962 on lui a "volé le comté, mais que la chose ne se répétera pas cette année". Il a ajouté : "Nous aurons une armée de volontaires, s'il le faut, pour surveiller tous les polls."

Lesage est un menteur

C'est M. Custeau qui l'affirme. "M. Lesage, a-t-il dit, vous avait promis à la veille de la dernière élection que son parti remplirait son programme sans aucune augmentation de taxes. Or, depuis 1962, il y a eu 29 nouvelles taxes, directes ou indirectes."

Abordant la question des finances de la province, il a déclaré que la dette per capita qui était de $231 en 1961 est maintenant passée à $611.

Citant ensuite l'ancien ministre des ressources naturelles, M. Lévesque, il a déclaré : "M. Lévesque vous avait promis la nationalisation de l'électricité sans aucune hausse des comptes de l'Hydro-Québec, sans quoi il s'engageait à démissionner." M. Custeau soutient que dans plusieurs cas les comptes d'électricité ont connu des hausses importantes. "M. Lévesque n'a plus qu'une chose à faire, a-t-il conclu, démissionner."

"Le Colonialisme au Québec" et "Révolution au Québec"

par André Béliveau

La première aventure électorale du Rassemblement pour l'indépendance nationale aura été ponctuée de la publication, à quelques jours d'intervalle, de deux ouvrages traitant de la souveraineté du Québec : "Le Colonialisme au Québec", par André d'Allemagne, et "Révolution au Québec", par André Dagenais.

Les deux livres ont été publiés au début de mai par les Editions Renaud-Bray, à Montréal, et tous deux sont l'oeuvre de Québécois qui, après avoir fait figure, pendant plusieurs années, de "penseurs de l'indépendance", ont résolu récemment de plonger avec détermination dans la présente lutte électorale : M. d'Allemagne se porte candidat dans la circonscription d'Outremont, et M. Dagenais brigue les suffrages dans Mercier.

Le colonialisme est un génocide qui n'en finit plus

— André d'Allemagne

"Le colonialisme est un génocide qui n'en finit plus", écrit André d'Allemagne au début de son livre.

Et l'obsession de ce génocide hante chacune des 190 pages de son ouvrage.

Ancien traducteur à l'emploi du gouvernement fédéral et de la Canadian Press et président-fondateur du RIN, André d'Allemagne est considéré, depuis 1960, comme l'un des théoriciens les plus influents de ce mouvement.

Pour lui, comme pour bien d'autres, le colonialisme est "la domination d'une société par une autre". Cette domination dans sa forme brute, constitue "l'impérialisme", où le vainqueur laisse au vaincu ses us et coutumes, sa langue, ses institutions sociales et, dans une certaine mesure, son gouvernement, c'est-à-dire l'autorité établie, en se contentant d'instituer, au-dessus des structures indigènes, la superstructure de l'autorité impériale protégée par la puissance des armes.

Mais devant l'évolution de l'opinion publique, la formation des solidarités internationales et l'importance croissante des pouvoirs économiques par rapport aux pouvoirs politiques, la domination doit changer de formes et tenter de se "justifier". Elle devient alors globale.

Par la suite, le colonisateur fait agir ses intermédiaires à sa place. Conditionné par la propagande, trouvant son sort acceptable, l'ensemble de la population dominée perd ses réflexes de défense, s'effrite dans sa personnalité et aspire à "ressembler à son conquérant", de sorte que les tentatives de révolte des vaincus qui poursuivent la lutte de libération semblent ne plus être que le fait d'éléments restreints de la population.

Pour M. d'Allemagne, c'est là tout le drame du Québec, pays qui, de la domination française à la Conquête et de la Conquête à la Confédération, n'a jamais connu d'autre régime que le régime colonial.

Ce colonialisme est à la fois politique, économique, social et culturel, mais c'est dans le domaine politique qu'il se manifeste avec le plus d'évidence et "d'arrogance". L'auteur évoque l'appareil "loufoque et désuet" que nous ont légué les Britanniques: lieutenant-gouverneur, omniprésence de la reine, serment d'allégeance, etc. Pourtant, depuis la confédération, "le colonialisme politique ne vient plus de Londres, mais d'Ottawa", qui a des pouvoirs énormes et qui s'appuie sur des "rois-nègres pour appliquer ces pouvoirs.

Le bipartisme favorise par ailleurs la non-politisation de la population et la maintient dans son inertie. "Son emprise est tellement forte, écrit d'Allemagne, qu'il enchaîne, tout en les limitant, des hommes de valeur comme un René Lévesque, un Eric Kierans, trop lucides pour être d'accord avec le régime, trop conditionnés pour entrevoir des possibilités d'action efficace en dehors du régime."

Dans la dernière partie de son ouvrage, M. d'Allemagne adopte le style du reportage et procède à une revue des principales phases de ce qu'il appelle "la lutte pour la décolonisation", surtout depuis 1960. Il affirme que les indépendantistes ont redonné un courant à l'histoire du Québec, courant irréversible dans la mesure où ils continueront de l'entretenir. "La lutte, dit-il, est devenue permanente. Elle ne peut s'achever que par l'effondrement du régime ou la disparition des forces de décolonisation. Il est encore trop tôt pour que la première solution soit immédiate, trop tard pour que la seconde soit plausible."

L'auteur soutient que la révolution québécoise doit se construire sur deux grands pôles : la libération politique et la libération économique et sociale, ou l'indépendantisme et le socialisme, un socialisme québécois qui doit inventer ses propres modalités.

Il explique enfin que le mouvement indépendantiste, s'il se jette dans la lutte électorale, le fait non pas dans le vain espoir de constituer l'opposition officielle dans un régime qui se perpétuerait, mais plutôt afin de "politiser la population, de se structurer et de se former, et de miner peu à peu le régime de l'intérieur en lui opposant une force idéologique omniprésente.

André Dagenais se tourne vers un demain idéal pour le Québec

Contrairement à M. d'Allemagne, qui s'est borné, dans "Le Colonialisme au Québec", à brosser le tableau d'une situation passée et présente en tentant de dégager les causes de cette situation, mais qui ne consacre que très peu de pages à ses "perspectives" d'avenir, M. Dagenais, dans "Révolution au Québec", est résolument tourné vers un demain idéal.

Il veut dans son ouvrage esquisser la structure d'un Etat québécois qui constitue vraiment une république nouvelle. Philosophe, écrivain et journaliste, M. Dagenais rejette à la fois le libéralisme bourgeois et le marxisme totalitaire. Il conçoit un "Etat personnaliste" qui, respectant les libertés concrètes des citoyens, permet en même temps l'action d'un gouvernement qui gouverne pour le bien de la nation québécoise.

Il s'agit, pour les Québécois, dans une assemblée constituante prochaine, de choisir un nouveau type de république en tenant compte des constitutions des républiques américaines et de la constitution gaulliste de la République française nouvelle. Il faut, pense-t-il, promouvoir au Québec une révolution positive et constructive, personnaliste et communautaire, et non pas une révolution négative, destructrice et anti-personnaliste.

Tout au long du livre, le personnalisme est conçu comme facteur de paix, et l'anti-personnalisme comme facteur de guerre. Les valeurs qualitatives, selon l'auteur, se différencient des éléments quantitatifs des choses.

L'idée fondamentale

"L'idée fondamentale que je soutiens dans cet ouvrage, nous a expliqué M. Dagenais, c'est que nous, du Québec, sommes en retard quant à notre émancipation. Les républiques de l'Amérique latine, par exemple, se sont émancipées entre 1810 et 1824. Nous sommes un siècle et demi en retard. L'Etat personnaliste que je préconise implique une socialisation accentuée, mais non totalitaire. Le Parlement de Québec doit devenir un Congrès et le Conseil législatif doit être remplacé par ce que j'appelle un "Conseil économique et social" qui recruterait ses membres parmi les représentants des fonctions et des professions."

Le Conseil qu'entrevoit l'auteur aurait une valeur d'équilibre. Il s'occuperait notamment des questions d'ordre constitutionnel, dans une république de type américain, et ses membres pourraient être élus.

L'Assemblée législative, dont les membres seraient également élus par le peuple, demeurerait toutefois prédominante.

"Dans cette république présidentielle, ajoute M. Dagenais, il faut une Constituante afin que nous puissions faire une république qui ne soit ni de type individualiste ni de type collectiviste, mais qui soit une synthèse qualitative des réalités personnelles et des fonctions sociales."

Le RIN n'est pas un parti "extrémiste"

Quant à l'entreprise privée, l'auteur ne s'y oppose pas, bien qu'il réclame une nationalisation poussée dans plusieurs secteurs. Cette conception se retrouve d'ailleurs dans le vocabulaire qu'il utilise : "personnaliste", pour lui, indique son respect de la liberté individuelle, alors que "communautaire" marque son désir de voir une intégration des organes intermédiaires qualifiés. Ces derniers seraient représentés dans l'Etat et participeraient à la fonction législative.

M. Dagenais affirme que son essai de philosophie politique était écrit bien avant le déclenchement des élections. "Quand j'ai décidé de me présenter, j'ai simplement ajouté quelques notes . . ."

Il soutient d'autre part que le Rassemblement pour l'indépendance nationale est loin d'être un parti "extrémiste".

"Je suis moi-même un homme de centre et un croyant, même si je suis hostile au thomisme et non clérical, et je ne saurais militer dans un parti qui mépriserait la liberté d'autrui. Si je vivais en Italie, je serais, en politique, du parti des démocrates-chrétiens . . ."

BLOC-NOTES ELECTORAL

Le sprint des sachems

La campagne électorale tire à sa fin, et, tandis que les sachems des deux grands partis affûtent leurs armes en prévision de leurs importantes assemblées de jeudi et de vendredi à Montréal, la poussée de deux des tiers-partis connaîtra ce soir son point culminant dans la métropole. Le RIN tiendra en effet ce soir une assemblée monstre, sa plus importante depuis le début de la campagne, à l'aréna de Montréal-Nord, 4200, rue Amos, à l'arrière de l'hôtel de ville. Le chef riniste Pierre Bourgault sera entouré de ses 72 candidats, et l'assemblée débutera à 8 h. 30. De 10 h. à 10 h. 15, on pourra également entendre M. Bourgault au réseau de télévision français de Radio-Canada. De son côté, le Parti socialiste du Québec couronnera sa campagne par une grande réunion à l'école Saint-Jean, au 200, boulevard de la Concorde, dans le quartier Pont-Viau de Laval. Les président et vice-président du PSQ, MM. Jean-Marie Bédard et Henri Gagnon, ainsi que le journaliste Jean-Claude Paquet, candidat dans Fabre, et M. Michel Chartrand prendront la parole. L'assemblée débutera à 8 h. Quant à M. Daniel Johnson, chef de l'Union nationale, il tiendra ce soir à Québec une grande assemblée à laquelle participeront tous ses candidats de la région. Elle commencera à 8 h. au patro-Roc-Amadour, dans Limoilou, et le discours de M. Johnson sera radiodiffusé de 9 h. 15 à 10 h. 15, en direct. A midi et demie aujourd'hui, M. Johnson devait prendre la parole à Montréal devant les membres du club Kiwanis, à l'occasion, dit un communiqué de l'UN, "de la promesse solennelle de M. Jean Lesage qui s'était engagé le 1er juin 1960, devant le même club, à réaliser tout son programme sans augmenter les taxes". M. Lesage visite lui-même aujourd'hui le comté de son adversaire Daniel Johnson, celui de Bagot. Il arrivera à Drummondville à 6 n. ce soir et tiendra une assemblée à Acton Vale, à l'école Roger Labrecque, à 8 h. 30. On pourra ensuite voir et entendre le premier ministre à la télévision française de Radio-Canada de 10 h. 45 à 11 h. Les chefs du Ralliement national, enfin, oeuvrent toujours dans leurs comtés respectifs, M. Jutras parlant ce soir à Saint-Albert, dans Arthabaska, à 8 h., et M. Legault prenant la parole à Evain, dans Rouyn-Noranda.

★ ★ ★

Sondage pour sondage

Le parti de l'Union nationale (formule junior) a remporté la victoire par une marge considérable cette semaine à Saint-Pie, dans le comté de Bagot — comté du chef de la "grande" Union nationale. A la suite d'une idée du frère Marcel Parenteau, du Collège du Sacré-Coeur de l'endroit, les étudiants du cours élémentaire de Saint-Pie ont pris part à un scrutin fictif, et le jeune Victor Paquette, élève de 7e année, qui se présentait sous l'étiquette UN, a recueilli 387 voix. Son adversaire du RIN a obtenu 68 voix, et le candidat libéral 65.

Dans l'intérêt de votre santé et de votre silhouette, cet article, qui a paru dans les journaux à l'échelle nationale, est réimprimé par*

SAUVE FRÈRES

"CESSEZ DE VOUS TUER"

Le maintien abdominal

POUR UNE VIE PLUS LONGUE

Pourquoi y a-t-il plus de veuves que de veufs ? Au double fardeau traditionnel qu'imposent le travail et les soucis, accusés depuis longtemps d'être les deux coupables, la science a nettement associé l'excès de poids. Aussi les régimes, jadis le passe-temps des dames, sont devenus un sujet de préoccupation pour les messieurs.

Et maintenant, on a fourni la preuve que ce n'est pas seulement le fait d'être "ventripotent" mais d'avoir les muscles abdominaux relâchés qui provoque une fin prématurée — et que les gaines que portent ces dames non seulement affinent leur silhouette mais prolongent peut-être aussi leur vie.

L'idée n'est pas nouvelle qu'un caleçon de maintien, qui maintient les muscles abdominaux et élargit le thorax, non seulement embellit la silhouette mais améliore aussi la santé. Bien avant le lancement des drogues modernes sur le marché, les médecins prescrivaient le port de ceintures abdominales à leurs patients souffrant d'une maladie de coeur.

Mais de nouvelles recherches, rapportées dans le "Journal of the American Medical Association", semblent indiquer que les nouvelles drogues ne sont peut-être pas plus efficaces que la ceinture à l'ancienne mode — ni que les caleçons de maintien modernes. Les chercheurs de l'Institut Scripps ont constaté que "le port de la ceinture avant l'exercice réduit ou prévient l'augmentation anormale, postérieure à l'exercice, du soulèvement R, l'onde la plus haute d'un électrocardiogramme", tout comme l'administration de trinitrate de glycérol, que l'on prescrit si couramment.

Comment un caleçon de maintien peut-il aider le coeur ? Le Dr P. J. **Steincrohn, auteur médical réputé, écrit qu'il facilite la circulation du sang et, "par conséquent, il soulage le coeur de tout effort superflu. Il suffit de multiplier cette économie d'énergie dépensée par le nombre de battements de coeur, qui s'élève à plusieurs milliards au cours d'une vie normale, et l'on comprend qu'un simple maintien abdominal pourrait prolonger la vie d'un homme."**

Bon nombre de médecins conseillent à leurs patients les nouveaux genres de caleçons de maintien pour hommes, de plus en plus populaires, et trouvent qu'ils sont salutaires pour le dos et la respiration, ainsi que pour la circulation. Le modèle le plus populaire, Mandate, "le sous-vêtement qui amincit", satisfait à la prescription de la revue médicale pour une ceinture "qui serre l'abdomen, mais de façon à ne pas gêner la respiration du patient, ni à incommoder celui-ci".



POUR ÊTRE EN FORME
PARAÎTRE PLUS MINCE
RÉDUIRE LA FATIGUE

MANDATE
LE CALEÇON ABDOMINAL QUI AMINCIT

Le soutien abdominal qui facilite la circulation

- MANDATE! affine instantanément votre tour de taille de 1 à 2 pouces!
- MANDATE! procure aux hommes, en tout confort, le maintien qu'il leur faut, et soutient les muscles fatigués du dos.
- MANDATE! améliore la posture — diminue la sensation de fatigue.
- MANDATE! partait pour les voyages — se lave rapidement, sèche vite!

seulement $6.95

* *Réimpression autorisée par Central Feature News, Inc.*

NOM _____

RUE _____

VILLE _____ ZONE _____ PROV _____

COMMANDEZ SUIVANT LE TOUR DE TAILLE	TAILLE (encerclez-en un)	MODÈLE (encerclez-en un, ou les deux)	encerclez la QUANTITÉ désirée
P (30-34)	P M	CALEÇON EXTRA-COURT	1 2 3 4 5
M (35-37)			6 7 8 9 10
M-G (38-40)	M-G G		
G (41-43)*	E-G	CALEÇON "BOXEUR" (comme illustré)	1 2 3 4 5
E-G (44-46)			6 7 8 9 10

☐ A porter à mon compte, ou ☐ C.O.D.
ou bien, ci-joint ☐ chèque ou ☐ mandat

COMMANDES POSTALES OU TELEPHONIQUES
REMPLIES AVEC LE PLUS GRAND SOIN

SAUVE FRÈRES (1967) LIMITÉE

6554, ST-HUBERT (près Beaubien)
273-6392

la vie féminine

Par l'information, un Bureau de la main-d'oeuvre féminine améliore la condition de la femme

par Marie Bourbonnais

"La tendance étant aux mariages précoces et à la planification familiale on présume que dans un avenir plus ou moins immédiat, les femmes, en général, seront totalement libérées des tâches familiales à l'âge de 35 ans. Que feront-elles alors des 30 années et plus qui suivront ? La condition de la femme occupe aujourd'hui l'opinion publique et la femme qui travaille n'est pas un phénomène nouveau. A l'époque de la révolution industrielle en Angleterre, vers 1851, une femme sur quatre travaillait dans les usines. On constate actuellement que les choses n'ont pas tellement changé puisque la statistique nous prouve qu'une femme sur quatre est en emploi. Ce qui a changé c'est la catégorie des travailleuses qui se retrouvent aujourd'hui dans toutes les classes de la société et l'élargissement de l'éventail des possibilités d'emploi.

"Si l'on envisage l'éducation maximale pour les étudiantes, il faut que les femmes soient prêtes à combler nos besoins économiques.

"Présentement 46% des femmes qui travaillent au Québec évoluent dans le champ de 10 occupations précises : en Ontario, la proportion est de 50%. Dans ces 10 secteurs il n'y a qu'une proportion de 6% d'hommes : ces occupations sont les services communautaires, le service des malades, la santé, l'enseignement, le travail clérical, les communications, etc..."

Telles sont quelques-unes des précisions apportées par Mme Ethel M. McLellan, directrice du Bureau de la main-d'oeuvre féminine d'Ontario qui était de passage à Montréal ces jours-ci à l'occasion d'une conférence qu'elle prononçait avant-hier au Club Lemoyne de Longueuil. Elle était alors l'invitée du South Shore University Women's Club, qui tenait son assemblée annuelle.

Au cours d'une conférence de presse, elle déclarait que le Bureau de la main-d'oeuvre féminine (dont on réclame l'établissement au Québec) existe en Ontario depuis septembre 1963. Les provinces de Saskatchewan et de Colombie-Britannique ont un Bureau semblable depuis 1964. Récemment l'Alberta a mis sur pied le Women's Cultural and Information Bureau qui fait le même travail. Celui d'Ottawa à l'échelon fédéral a été établi en 1954.

Le Bureau de la main-d'oeuvre féminine n'est pas un service de placement, dit Mme McLellan. Il sert plutôt de conseiller au gouvernement en ce qui concerne la protection des droits des travailleuses ; il établit un lien entre le gouvernement et le public y compris les organismes féminins, les syndicats, les agences privées ou gouvernementales, les employeurs.

Plusieurs activités du Bureau sont orientées vers le perfectionnement de la main-d'oeuvre féminine toujours par voie de l'information. En surveillant les intérêts des femmes en emploi, le Bureau met en lumière certaines lacunes dans la législation qui ont échappé aux hommes.

Mme McLellan cite certaines inégalités devant la loi qui par exemple limitait les femmes d'Ontario à huit heures de travail par jour et leur reconnaissait une heure de répit pour le lunch alors que les hommes peuvent se limiter à une demi-heure. "Nous avons obtenu l'égalité de traitement ; quand on veut arriver à la promotion de la femme, à la parité de salaire il faut que les conditions de travail soient les mêmes, nous ne voulons pas de politique de protection pour les femmes," dit-elle.

"Cette égalité a son importance, continue Mme McLellan. "Il faut faire échec à toute discrimination possible. Ainsi advenant une crise, une récession économique il ne faudrait pas que la femme devienne la première victime du chômage, sans égard à sa compétence.

Le Bureau de la main-d'oeuvre féminine constitue en outre un centre d'information pour les femmes qui veulent retourner sur le marché du travail. "Nous les éclairons sur les possibilités d'emploi, sur les qualifications requises. Nous maintenons également la liaison entre les high schools et le monde du travail; les véhicules d'information sont toujours à l'affût de renseignements ayant trait au monde du travail.

Mme McLellan doit quitter bientôt le poste qu'elle occupe pour devenir directrice du recrutement pour le service civil d'Ontario qui couvre 23 départements et compte 42,000 employés dont le tiers sont des femmes. Dans certains secteurs il y a pénurie. On manque de travailleurs sociaux, de professeurs, d'infirmières ; dans ce dernier cas, nous allons jusqu'en Angleterre."

En 1965, la main-d'oeuvre féminine au Canada atteignait une proportion de 31%. Environ 40% des Canadiennes en emploi habitent l'Ontario. Depuis 1964, au Canada, les femmes mariées qui travaillent ont dépassé la proportion des femmes célibataires. En Ontario, la proportion des femmes mariées qui travaillent atteint 60% alors qu'au Québec cette proportion est de 38% ; le taux des célibataires est de 54%.

La nouvelle présidente du South Shore Women's University Club est Mme Shirley Kerr.



Mme Ethel McLellan

photo LA PRESSE

Les infirmières, des chefs de file

SASKATOON (PC) — Au dire d'un professeur de l'Université de la Saskatchewan, le travail de l'infirmière dans le nouveau milieu médical de notre époque moderne, parmi une population urbaine, est bien différent de l'ancienne formule rurale.

Cela signifie que les infirmières doivent apprendre à devenir chefs de file dans deux champs d'action qui évoluent rapidement, a dit le professeur Stensland, de Saskatoon. L'infirmière, explique-t-il, travaille non seulement dans une société, mais aussi avec un nouveau groupe de professionnels.

Le Dr Stensland souligne que la jeune étudiante infirmière ne suivra probablement pas de cours avec un futur médecin, professeur ou travailleur social. Et pourtant, ajoute-t-il, tous les quatre travailleront ensemble pour protéger davantage la santé publique.

En considération de cet état de choses, l'éducation doit être dirigée de plus en plus vers la direction professionnelle, de préciser le conférencier.



BAROQUE : grosse laine noire et arabesques blanches pour un chandail après-ski signé Julia Krauz.

La VDF dénonce l'inefficacité de la diplomatie "silencieuse"

La Voix des femmes du Canada, réunie à l'Université de la Colombie-Britannique, Vancouver, où se tenait la sixième Assemblée annuelle du mouvement, les 27 et 28 mai dernier, a qualifié d'inefficace la diplomatie "silencieuse" du gouvernement canadien à l'égard de la guerre au Vietnam.

Les résolutions adoptées par les déléguées se sont nettement fait remarquer par leur caractère pressant. C'est le cas, entre autres, pour la résolution par laquelle la Voix des femmes est chargée par ses membres de presser le gouvernement canadien d'adopter immédiatement des mesures pour arrêter l'exportation de matériel de guerre canadien pouvant être utilisé dans la guerre du Vietnam, afin de respecter le caractère de neutralité de notre pays qui, comme on le sait, est membre de la Commission internationale de contrôle au Vietnam, et par le fait même, est censé observer une stricte neutralité dans ce conflit.

Les déléguées ont également chargé leur exécutif national de questions de première importance: obtenir du gouvernement une aide efficace aux victimes de la guerre du Vietnam, sans distinction, et lui demander d'insister auprès du gouvernement américain pour qu'il retire ses troupes du Vietnam et qu'il reconnaisse le Front de libération national comme interlocuteur valable à la table des négociations.

Le mouvement a réitéré l'urgence, pour notre pays, d'accorder la reconnaissance diplomatique à la République populaire chinoise; il a réaffirmé son inquiétude devant la prolifération des armes nucléaires, demandé l'établissement d'une zone dénucléarisée en Europe, et préconisé, comme il l'a fait à plusieurs reprises, que le Canada devrait se retirer de l'OTAN.

Autres revendications

La VDF demande en outre que soit dissoute l'Organisation gouvernementale des mesures d'urgence. Au sujet de l'élaboration des politiques scientifiques, elle préconise la formation d'un comité parlementaire formé de députés de tous les partis, dont la tâche serait de voir à ce que les sciences et la technique au Canada servent à l'amélioration de la condition humaine. Etudiant la question du transfert des Affaires indiennes à un autre ministère fédéral, la VDF réclame la refonte de la Loi sur les Indiens pour qu'on tienne compte des aspirations légitimes de cette race.

Deux membres de la VDF ont entretenu l'assemblée de problèmes d'actualité. Ce sont Mme Isabel LeBourdais, auteur du livre sur le procès de Stephan Truscott, et le Dr Frances Richard, de Burnaby (C.-B.), psychiatre, qui a parlé de l'auto-immolation récente de deux bonzesses vietnamiennes. "Chez les Asiatiques le suicide constitue une forme de protestation, il est reconnu comme un acte d'altruisme," dit-elle.

Les membres du conseil ont ensuite observé, debout, deux minutes de silence en signe de respect pour les souffrances endurées par les victimes de la guerre du Vietnam.

Direction nationale de la VDF

Les personnes suivantes ont été élues à la direction nationale de la Voix des femmes : présidente, Mme Kay Macpherson, Toronto; vice-présidentes: Mme Pat Boulding, Nanaimo, C.-B.; Mlle Beatrice Brigden, Winnipeg, Man.; Mmes Ella Manuel, Bonne Baie, T.-N.; Raymonde Roy, Montréal; Meg Sears, Toronto. Mme Sarah Kirzner, de Toronto, a été élue trésorière. Elues membres du Conseil national: Mlle Moira Armour, Toronto; Mmes Edna Barnett, Toronto; Lorraine Bates, Vancouver; Ursula Franklin, Toronto; Ann Gertler, Westmount, Qué.; Jim Lawson, Victoria; Nellie Peterson, Edmonton, Alb.; Fiona St. John, Toronto; Elsie Saumure, Hull, Qué.

Du cran et de l'allant dans un prêt-à-porter canadien

par Thérèse Vaillancourt

Certaines entreprises canadiennes, en matière de prêts-à-porter, vont de l'avant, sont dans le vent et ont du cran. Mme Julia Krauz, la modeliste de Favorite Knitwear, présentait hier, au Ritz, une collection jazzée, colorée et très douce pour l'hiver. Tous ces modèles s'offrent à des prix plus qu'abordables; espérons seulement qu'ils "n'envahiront" pas le domaine du prêt-à-porter. Rien de pire que de voir, multiplié à des milliers d'exemplaires, tel petit ensemble, tel pantalon ou tel chandail achetés avec amour mais que tant d'autres femmes, justement, ont choisi avec le même amour et en se disant la même cohse : "C'est sûrement original et ça m'ira".

Favorite Knitwear est une petite entreprise qui débute au Canada. Les vêtements admirés hier ont cette touche spéciale — faite de qualité et de bon goût — qu'on trouve en Europe. Ils ont ce petit quelque chose qui fait toute la différence. Danger à éviter: être copiés par d'autres compagnies !

Avons noté dans la collection : des pulls — on les appelle toujours des chandails au Canada . . . et pourquoi pas ? —qui ont perdu l'ampleur et la ligne vague des années passées, ce qui ne les empêche nullement d'offrir du vague-à-l'âme ! Julia Krauz joue avec les tricots comme un sculpteur avec l'argile : Contraste saisissant dans les couleurs, mélanges de cayenne et de marine, de roux et de vert — tous les verts narguant ou faisant ressortir le bourgogne, le mauve, le jaune poussin, le fushia et l'orangé.

Ces modèles illustreraient sans faire figure de parents pauvres, les grands magazines spécialisés de France, des U.S.A., d'Autriche ou d'Italie.

Les tendances : chandails droits à côtes moulantes jusqu'aux hanches, rayures irrégulières, encolure ras du cou ou montante avec des cols roulés; manches longues, manches touchant le coude, pas de manches du tout. S'il y a des manches, elles sont en côtes, comme de raison ! Les fibres ou les laines présentent des textures plates, moelleuses, à effets jacquard, losangés ou encore en arabesques. Des ganses multicolores qu'on dirait crochetées à la main parent les tricots unis; la plupart des ensembles chandail-jupe s'accompagnent de bonnets de laine. Fantaisie, gaieté et bon goût. Applaudissements dans l'assistance.

Les robes : de laine, d'antron ou d'orlon. Lignes fluides et délurées, jupes montrant bien le genou et aussi le dessus du genou. A conseiller aux jeunes filles minces . . . ou pour inciter les autres à maigrir un peu.

Robe à la jupe dansante et très courte, de ligne fluide, manches frôlant le coude, empiècement et ourlet violet sur marine. Dessins jacquard. Boucles d'oreilles à la Paco Rabanne (Paris).

Le plus applaudi des modèles : ensemble style militaire formé d'une longue veste-cardigan marquant les hanches et accompagnée d'une jupe tube et d'un chapeau-casque. Le tout taillé dans un tricot alvéolé spongieux et léger de teinte vert oliveraie.

Et un peu de tout : pantalon aux jambes terminées en corolle et montrant bien les mollets. Beaucoup d'appliques laine sur laine, tissu lâche garni de bandes de tricot plat. Une mode décontractée à porter ou à regarder évoluer.



ZIGZAGUANTE : robe de ligne fluide à manches tricot Jacquard, orlon marine et violet. Boucles d'oreilles à la Paco Rabanne.



VENTE
DU PRINTEMPS

RABAIS DE 1/3 à 50% SUR

Costumes en tricot 2 et 3 pièces, laine ou soie. Importation d'Italie, France et Australie. Tailles : 8 à 18.

RABAIS DE 25% à 50% SUR

IMPERMEABLES DE TERGAL, IMPORTATIONS DE QUALITE DE FRANCE ET DE SUISSE — TAILLES : 6 à 18

TOUTE VENTE EST FINALE

Cartes de crédit Diner's, Credico, Carte Blanche et American Express acceptées

IMPORTATIONS DE QUALITE

ARTISTIC WEAR LTD

Un seul magasin
1253 ouest, rue Ste-Catherine
Entre Drummond et De la Montagne
Tél. : 288-4144
Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 9 p.m.

OSLIND'S
Premiers dans la mode — Premiers en aubaines

GRAND SPECIAL
POUR 3 JOURS SEULEMENT
VALEUR EXCEPTIONNELLE

BAS NYLONS

3 PAI. POUR 87¢



Bas micromailles sans couture aux teintes d'été. Tous de haute qualité et comportant la garantie renommée de Oslind's.

POINTURES 8½-11

ACHETEZ-EN UNE DOUZAINE

. . . et comme toujours satisfaction garantie ou argent remis avec empressement

52 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR

OUVERTS LE SOIR JEUDI ET VENDREDI

OSLIND'S
"Premiers dans la mode — Premiers en aubaines"

SERVEZ-VOUS DE VOTRE CARTE CREDICO

DAISY Fresh

DÉCOUPE PARFAITEMENT VOTRE TAILLE . .

Vous aurez un buste naturellement jeune dans ce soutien-gorge en coton brodé. Les insertions élastiques sous les bras assurent un ajustement parfait.
32-36A, 32-38B, 32-40C.
#2936 Blanc $4.00

Obtenez une ligne élancée avec cette gaine-culotte en Lycra * 56 "gauge", d'une incroyable légèreté. P/M/G/TG #6901
Blanche $6.00

* marque déposée



52 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR

OSLIND'S
"Premiers dans la mode — Premiers en aubaines"

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS AVEC EMPRESSEMENT.

SERVEZ-VOUS DE VOTRE CARTE CREDICO

Marshalls fabrics of Montreal INC

Nous vendons au comptant • Vous épargnez davantage

Vente

EPARGNES DE JUIN

DACRON GAUFRE
Régulier 5.95 largeur 45"
Joli motif de guirlandes sur toute la surface, donnant une apparence gaufrée. 6 teintes en vogue.
1/2 PRIX

COTONNADES
COUTURIER IMPRIMEES
Régulier jusqu'à 6.00 largeur 36"
Groupe varié d'importations dans un grand choix de motifs et couleurs.
3.95 vge

COTONNADES
IMPRIMEES IMPORTEES
Largeur 36" 2e plancher
Un choix spécial d'imprimés de haute qualité. Couleurs et motifs variés.
1.29 vge

GEORGETTE
DE RAYONNE IMPRIMEE
Rég. 2.29 largeur 45"
Imprimés de jolies fleurs de jardin sur fond de teintes variées.
1.79 vge

COTONNADES
A POIS OU A RAYURES POUR ASSORTIR
Largeur 36"
Fond blanc avec pois de couleurs, fond de couleur avec pois blancs. Rayures de teintes multicolores.
88¢ vge

"SILK SHAKE" UNI
Largeur 45"
Un tissu de haut ton en textures variées. Bon choix de couleurs.
1.79 vge

COTONNADES variées
A rabais pour solder Val. rég. jusqu'à 2.00
Grand choix de motifs et coloris. Largeur 36" et 45"
49¢ vge

"Qui dit tissus à la verge dit Marshalls"

1195 ouest, Ste-Catherine — 844-2558

la vie féminine



FRANÇOISE GAUDET-SMET

QUE FAIRE ?

Veuillez communiquer vos questions à l'adresse suivante: Courrier "Que faire?", LA PRESSE, 7 ouest, rue St-Jacques, Montréal, Qué.

Vieillir en harmonie

Nous n'avons jamais eu l'occasion, après 40 ans de mariage, de vivre bien ensemble, ma femme et moi. Nous avons pris l'habitude : elle de la messe de onze heures, moi de celle plus matinale. Je gardais . . . les enfants un à un, et à mesure qu'ils grandissaient, sors avec l'un, va faire une promenade avec l'autre. Nous sommes toujours chacun de notre côté. Et cela me peine à la longue. Je ne travaille plus. Ma femme a sa pension et des petits revenus à elle. Par quoi commencer pour nous rapprocher ? Pas de danger qu'elle me laisse laver la vaisselle . . . Elle est durcie dans sa routine. C'est donc ennuyant ! —

Fernand L.

Auriez-vous du goût pour les sorties d'exploration des choses publiques, super-marchés, expositions, musées, toutes visites que vous n'avez eu la chance d'accomplir ensemble ? Il faudrait saisir toutes occasions pour arracher votre compagne à sa léthargie et découvrir vous-même, en le faisant naitre systématiquement, le point de curiosité qui finirait par l'arracher aux vadrouilles, aux brosses et aux détergents.

Il n'y a rien de plus réjouissant à n'importe quel âge que de commencer quelque chose qu'on n'a jamais fait. Vous auriez dû entendre ce jeune homme de 75 ans à qui on reprochait d'enlever lui-même les doubles-fenêtres: "Faut que je commence avant d'être vieux". Le secours mutuel entre époux prend toutes les formes de renouvellement. Ce doit être si ennuyant de se regarder vieillir . . . Se rajeunir ensemble vaut mieux. "Cet après-midi, viens-tu faire un tour à la bibliothèque municipale ?" Si vous n'avez pas d'arbres, ceux du Parc Lafontaine sont à vous. Vous trouverez la maison moins amortissante.

Vie de famille

Nous avons trois enfants, et nous voulons chaque dimanche aller à la campagne. La famille de mon mari vit sur une ferme, ils sont bien recevants, mais nous ne pouvons, maintenant que les enfants sont plus grands — 7, 5, 4 ans, nous imposer à leur table comme il y a quelques années. Je voudrais apporter chaque dimanche la substance de deux repas, bien préparés en pique-nique. Vont-ils croire qu'ils ne nous reçoivent pas bien ? Faut-il donner des explications ?

SIMONE G.

Le plus simplement du monde, en ayant l'air de ne pas toucher à la question. "Vous avez votre besogne. Cela nous fait plaisir de venir. J'ai préparé nos repas et alors nous pourrons nous voir sans que cela vous occasionne du surplus de travail." Vous pouvez varier le comportement. Ils ont des enfants ? Organisez les vôtres et les leurs, une fois de temps en temps dans un repas commun. Et les adultes ensemble auront leur agrément. Des petits cousins qui seront heureux les uns par les autres seront toujours plus unis tout le long de leur vie. La paix se prépare de loin.

Soleil

J'ai une adolescente de quinze ans qui n'a plus qu'un désir: avoir la peau cuivrée. Trop de soleil peut-il apporter un inconvénient ? Elle n'a qu'un désir : passer ses journées au soleil. Cela m'inquiète. Mme J.L.

Trop est toujours trop. Les maladies de l'insolation ont leur cote de malheurs. Ne pouvez-vous pas trouver quelque travail qui la passionnerait, afin qu'elle "se jette" aussi sur autre chose ?



Carel
tricots exclusifs
6612, St-Hubert
CR. 2-2025

Le Canada est conquis par l'argenterie européenne

A Florence, dans un édifice qui remonte à la Renaissance, se trouve un petit atelier, enfumé, mal éclairé, mais où les artisans qui y travaillent produisent des articles dignes d'un palais royal.

Tous ces articles sont des pièces d'argenterie comme il ne s'en fait nulle part ailleurs.

Dans cet atelier — les artisans, de fait, y sont des artistes — les fours à charbon, les soufflets manuels et les chalumeaux à gaz sont simplement installés sur des bancs. On y retrouve la même cuve à décapage, le même bassin de lavage et la même toupilleuse mue par le pied qu'au 16e siècle. Pour les spécialistes de l'argenterie, comme M. Earl Sedgwick, gérant et acheteur chez Henry Birks, de Montréal, tout est sujet à émerveillement, cisailles, limes, maillets, compas et marteaux manuels.

— Cet atelier, a dit M. Earl Sedgwick, n'est pas unique en son genre en Europe. J'ai trouvé en Italie, au Portugal et en Espagne un art raffiné, supérieur au nôtre. Nous sommes devenus pour eux de nouveaux clients. Jusqu'ici, ces pays exportaient leurs magnifiques pièces d'argenterie presque uniquement en Amérique du Sud et en Amérique Centrale, pays latins.

Très longtemps, au Canada (comme aux Etats-Unis d'ailleurs), l'Europe, à l'exception de la Scandinavie et de l'Allemagne, était presque ignorée comme source d'approvisionnement.

— Nous comptions presque exclusivement sur l'Angleterre, a poursuivi M. Sedgwick, dans le renouvellement de notre stock d'articles orfévrés en argent ou plaqués argent.

L'argenterie est beaucoup plus appréciée en Europe qu'elle ne l'est au Canada et aux Etats-Unis. Les boutiques et les vitrines sont remplies de pièces d'argenterie, anciennes ou modernes.

Des villes comme Milan, Florence, Barcelone, Madrid, Lisbonne, etc., possèdent toutes des usines modernes ; très peu cependant peuvent se comparer aux nôtres en dimensions. Ces usines fabriquent des articles plaqués argent sur laiton et sur nickel argenté ainsi que des articles en argent solide, selon le standard de leur pays respectif. Ils ne recouvrent pas le cuivre, comme nous le faisons ici, et lorsque nous achetons des marchés européens des pièces en argent solide, nous devons payer un supplément pour les articles dans la qualité .925, soit en "Argent Sterling".

En Europe, il est rare de trouver un atelier possédant une machinerie à vapeur, même pour le repoussage ; les articles de base sont façonnés à la main, dans la feuille d'argent. Il n'y a pas à dire, les artisans possèdent une connaissance approfondie de leur métier, qu'il s'agisse de moulage, de soudure, de coulage ou de polissage.

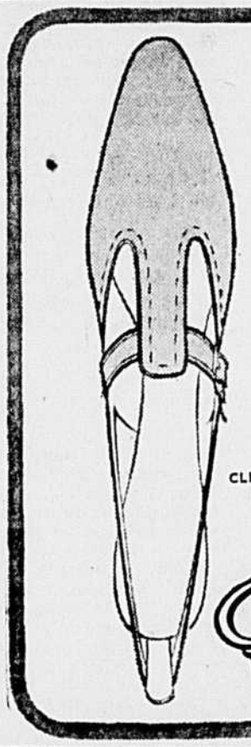
En Europe, l'article désassorti en argent est purement un ornement alors qu'ici, l'argenterie se fait toujours dans un but bien défini. Les acheteurs canadiens et américains se tournent de plus en plus vers les pièces ornementales.



D'un récent séjour en Europe, M. Earl Sedgwick a rapporté quelques pièces d'argenterie ornementales. Ces articles viennent d'Italie, d'Espagne et du Portugal.

Gold Cross Shoes

Plus qu'une parfaite élégance. $18.00





CLEAR VIEW

Plus qu'une simple sandale . . . bout arrondi . . . garde arrière . . . délicates piqures contrastantes . . . charmant petit talon. Il donnera un allant nouveau à vos plus joyeuses courses.
AAA, AA, B

patent noir, aussi veau ivoire et blanc.

SACS A MAIN POUR APPAREILLER
attention spéciale aux commandes postales

CHAUSSURES Prestige

A NOS TROIS MAGASINS
6880, Plaza St-Hubert — 482 ouest, Ste-Catherine
817 est, rue Ste-Catherine

KRESGE

751 ouest, rue STE-CATHERINE — 1019 est, rue STE-CATHERINE



SPECIAL "3 JOURS"
TARTES aux POMMES FRAICHES DU JOUR
2 pour $1.00
55c chacune

GATEAU-ETAGE AU CHOCOLAT
69c chacun



EPERLAN PRE-CUIT PANE
69c la lb

GRATUIT
Une ½ lb de salade de chou GRATUITE avec l'achat de 1 lb de JAMBON CUIT DE VIRGINIE $1.58 la lb

COUVRE-LITS DRAPERIES RIDEAUX TRINGLES STORES LINGES DE MAISON



MONTREAL Draperies MONTRÉAL

LA PAIRE $39.98

Panneaux imprimés à la main
PRETS A POSER

Satin antique, fibre de verre et autres panneaux imprimés qui se vendaient précédemment beaucoup plus cher. Motifs modernes — contemporains — provinciaux.

Mur à mur, 144" x 95", Val. jusqu'à $89.98

Pour la mariée de juin



COUVRE-LITS en heirloom



Lavables . . .
Réversibles . . .
Frange nouée.
Blanc et blanc antique.
Simples ou doubles.

$15.98

Fibre de verre "BURLAP"
45" DE LARGEUR
Idéal pour enjoliver toutes les pièces de votre maison. Jolies couleurs telles que bleu, avocado, or, beige, blanc, rouge, melon, etc... Lavable.
Valeur jusqu'à 2.48 pour $1.18 la verge

GRATIS DRAPERIES
FAITES SUR MESURES
Avec l'achat de tissus. Léger supplément pour les draperies de moins de 54" de longueur. Tergal inclus.
$1.98 ET PLUS LA VGE
SERVICE RAPIDE

Service GRATUIT d'ACHAT à DOMICILE



Il n'en coûte pas plus cher de faire venir notre conseiller à votre domicile avec un choix de magnifiques échantillons. Nous nous spécialisons dans l'installation des résidences, places commerciales et institutions.
Estimations gratuites
SIGNALEZ DU. 1-8844

Achetez aujourd'hui payez plus tard

12 MAGASINS POUR VOUS SERVIR

MONTREAL Draperies MONTRÉAL

36 MOIS POUR PAYER

Membre de credico
la carte la plus honorée

• 6675, rue ST-HUBERT — Entre Beaubien et St-Zotique
• CENTRE D'ACHATS BOULEVARD — Pie-IX et Jean-Talon
• 1209 est, rue STE-CATHERINE — 2 rues à l'est d'Amherst
• CENTRE D'ACHATS FLEURS-DE-LYS — Québec
• 6804, rue ST-HUBERT — Entre St-Zotique et Bélanger
• 734 est, rue ST-JOSEPH — Québec
• 537 ouest, rue STE-CATHERINE — Près de chez Morgan
• CENTRE D'ACHATS PLACE LAURIER — Ste-Foy, Québec
• 5265, ch. QUEEN MARY — Snowdon, près Décarie
• CENTRE D'ACHATS — Trois-Rivières
• 4335, rue WELLINGTON — Verdun, face à la Banque Royale
• PLACE BELVEDERE — Sherbrooke

COUVRE-LITS DRAPERIES RIDEAUX TRINGLES STORES LINGES DE MAISON

Tel qu'annoncé à la télévision !

Simpson
EN VILLE ET FAIRVIEW-POINTE CLAIRE

Le Soutien-gorge "LIVING" de Playtex*

5.95 ch.



Joie de vivre avec le nouveau soutien-gorge "Living" de Playtex!

Les bonnets légèrement coussinés de Fibrefill donnent ce galbe dont toutes les femmes rêvent ! Le dos et côtés en tissu élastique "Stretchever" sans caoutchouc maintiennent parfaitement tout en étant d'un confort absolu. Naturellement il se lave à merveille, même dans la machine et avec des agents de blanchiment. Il est indéformable ! Ton de blanc seulement. Tailles A, B et C-32 à 36. Ch. 5.95

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSON — Vêtements de base (785) au sous-sol. Aussi à Fairview-Pointe-Claire





Une catastrophe menace la population de Saint-Timothée

—Cauchon

SAINT-TIMOTHEE, (J.D.G.) — "Une catastrophe menace la population de Saint-Timothée." C'est ce qu'a déclaré le maire Robert Cauchon, de Valleyfield, candidat indépendant dans le comté de Beauharnois, en vue du scrutin général du 5 juin au Québec.

Portant la parole à Saint-Timothée, devant près de 700 personnes, ce dernier a solennellement averti le ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte, et le député libéral actuel du comté, M. Gérard Cadieux, qu'ils seraient tenus responsables, si la digue de la rue Chaussée, au centre de la ville à Valleyfield, venait à céder pour inonder tout ce qui est situé en aval, dont un secteur de la ville de Valleyfield, à proximité de la rivière Saint-Charles, la paroisse Notre-Dame du Sourire et Saint-Timothée, où vivent plus d'un millier de personnes.

Une fatigue évidente

La digue de la rue Chaussée, construite il y a plus de 90 ans, montre des signes de fatigue évidente.

C'est pourquoi l'automne dernier, les autorités municipales de Valleyfield entreprenaient des travaux, afin de la rendre étanche. Précisons que des milliers de véhicules y circulent sans cesse, puisque cette digue relie le secteur Bellerive au centre de la ville, en bordure de la baie Saint-François. Des fissures la traversent de part en part, et rien ne prouve qu'elle pourra retenir encore bien longtemps les eaux du lac Saint-François.

Les travaux de réparations et d'élargissement de cette rue Chaussée sont actuellement suspendus toutefois, bien que la ville ait adopté un règlement au montant de $225,000. pour les mener à bien.

Le maire de Valleyfield, et candidat indépendant, accuse par conséquent le député actuel, Gérard Cadieux, de faire obstruction au projet. "C'est Gérard Cadieux, dit-il, qui fait de l'interférence. Si les finances de la ville de Valleyfield ne sont pas bonnes, que M. Laporte le dise. Sinon qu'il approuve au plus tôt ce règlement d'emprunt".

"Et même, poursuit-il, si les finances de la ville de Valleyfield n'étaient pas bonnes, ce qui n'est pas le cas, M. Cadieux devrait faire des pressions, d'ajouter M. Cauchon, auprès du gouvernement pour nous faire accorder ce montant de $225,000."

"Le problème de la rue Chaussée pourrait, si l'on ne s'en occupe, créer une telle catastrophe dans une partie de notre comté, de dire le maire Cauchon, que MM. Cadieux et Laporte devraient y penser par deux fois et arrêter de jouer à cache-cache. Qu'ils arrêtent, a-t-il conclu, de faire de la petite politique sur le dos des gens de notre comté, car nous ne voulons pas qu'un jour, mille citoyens perdent la vie à cause de leur mesquinerie".

C'est donc dire que le prolongement de la route numéro 3 à travers la réserve indienne de Caughnawaga et l'élargissement de cette artère entre Valleyfield et Montréal, a cessé d'être le principal atout de la campagne, dans le comté de Beauharnois.

Lors de son passage à Valleyfield jeudi soir, le ministre Laporte accusait de son côté le maire Cauchon d'avoir lui-même demandé de suspendre le bill privé concernant les travaux de la rue Chaussée, après que le député Cadieux eut parrainé ce bill.

La question prend donc de l'ampleur et demande des précisions.

A&P

COMPAREZ la QUALITE et le PRIX ! Vous CHOISIREZ les EPICERIES de MARQUE A&P!

Compote de pommes, A&P
DE FANTAISIE
PRIX EN PRIMEUR !
3 btes 15 ozs 49c



TOMATES A&P
DE CHOIX
2 btes 28 ozs 59c
Prix rég. bte 33c—Epargnez 7c



FEVES ANN PAGE
Au Lard, Genre Boston ou Végétarien
4 btes 20 ozs 79c
Rég. 2 btes 45c—Epargnez 11c



peu importe qui le fabrique si A&P le vend A&P le garantit !

Par exemple.
Votre A&P peut offrir six ou sept marques différentes de pois en conserve – marques nationales, locales ou marques exclusives de A&P.

Peu importe qui les a mis en conserve . . . si A&P les vend . . . A&P les garantit.

Rare ?
Pas pour A&P . . . parce que pour vous A&P S'INTERESSE . . . à votre entière satisfaction.

Est-ce une bonne raison pour acheter chez A&P ?
Une parmi tant d'autres !

RECONNU POUR DES EPICERIES DE QUALITE!

CONF. AUX FRAISES (COULEUR ET PECTINE) VACHON — jarre 48 oz $1.05 — Prix régulier jarre $1.15—Epargnez 10c

SACS A ORDURES POLY (SACS D'UTILITE) — pqt de 15 45¢ — Prix régulier 49c—Epargnez 4c

TANG-ORANGE ou Orange-Ananas — BREUVAGES POUR LE DEJEUNER — 2 pqts 45¢ — Prix régulier 2 pqts 49c—Epargnez 4c

DETERSIF BOLD EN POUDRE — boite grosseur géante 95¢ — Prix régulier 99c—Epargnez 4c

BISCUITS PEEK FREAN (6 VARIETES) — 3 pqts 8 oz. 89¢ — Prix régulier pqt 35c—Epargnez 16c

MELANGES à GATEAUX DUNCAN HINES (12 VARIETES. — 2 pqts 19 oz. 89¢ — Prix régulier 49c—Epargnez 9c

TISSU DE TOILETTE PUREX — pqt de 2 roul. 27¢ — Prix régulier 31c—Epargnez 4c

CEREALES BIG "G" WHEATIES OU CHEERIOS — 2 pqts 69¢ — Prix régulier pqt 39c—Epargnez 9c

DETERSIF GRAND LIQUIDE — btle plastique 32 oz. 49¢ — Prix régulier btle 69c—Epargnez 20c

TABLETTE de CHOCOLAT VAN KIRK — barre 14 oz. 55¢ — Prix régulier 59c—Epargnez 4c

CREST PATE DENTIFRICE — tube grosseur géant 59¢ — Prix régulier 69c—Epargnez 10c

FROMAGE DOUX CRACKER BARREL, KRAFT — pqt 12 oz 59¢ — Prix rég 65c—Epargnez 6c

LAIT INSTANTANE Ecrémé en poudre, CARNATION — pqt 3 lb $1.19 — Prix rég $1.25—Epargnez 6c

NOURRITURE POUR CHIENS Boeuf, poulet ou foie, DR. BALLARD — 4 btes 15 oz 53¢ — Prix rég 2 btes 31c—Epar. 9c

APPRET A SALADE MONARCH — jarre 32 oz 63¢

SHORTENING CRISCO (RABAIS DE 3c) — pqt 1 lb 37¢

RIZ UNCLE BEN — pqt 28 oz 55¢ — Prix rég 59c—Epargnez 4c

KEEN DE NESTLE 5 VARIETES — btle 12 oz. 55¢ — Prix rég. 59c—Epargnez 4c

BISCUITS LIDO TI-COQ — pqt de 24 39¢ — Prix rég. 45c—Epargnez 6c

DETERSIF MIR LIQUIDE — EMPAQUETAGE TRIPLE — 2 btles 24 oz plastique plus 1 btle 12 oz 79¢

BREUVAGES SPEAR ORANGE-ABRICOT ou ORANGE-ANANAS — bte 48 oz. 35¢ Spécial

ENVELOPPE FOIL (aluminium) ROBUSTE, REYNOLD'S — 18" rouleau 25 pi. 65¢ — Prix rég. 69c — Epargnez 4c

NUTS & BOLTS TUFFY — pqt 7 oz 45¢ — Prix rég. 49c—Epargnez 4c

SOUPE AUX LEGUMES AYLMER — 4 btes 10 oz. 53¢ — Prix rég. 2 btes 29c—Epargnez 5c

ARACHIDES Espagnoles SALEES, BEAVER — pqt 2 lb 59¢ — Prix rég. 69c— Epargnez 10c

ARACHIDES PEAU ROUGE JUMBO OU BLANCHES, SALEES, BEAVER — pqt 2 lb 69¢

Désodorisant SECRET — bte vaporis. 5 oz $1.19 — Prix rég. bte $1.39—Epargnez 20c

BRYLCREEM CREME POUR LES CHEVEUX — gros tube 59¢ — Prix rég. 69c—Epargnez 10c

CREMES POUR LA PEAU PONDS — jarre petit format 49¢ — Prix rég. 55c—Epargnez 6c

DOYAN CAT. NO. 1, PASTEURISE — jarre 16 oz 39¢ — Jarre 8 oz 25c

CAFE 8 O'CLOCK DOUX ET MOELLEUX (Moulu sur demande) — sac 3 lb $2.29 — sac 1 lb 79c

CAFE BOKAR VIGOUREUX et FORTIFIANT (Moulu sur demande) — sac 3 lb $2.55 — sac 1 lb 87c

Désodorisant VAPORISATEUR BAN — bte aerosol 3 oz 99¢

TOUS LES PRIX DANS CETTE ANNONCE SONT GARANTIS JUSQU'A SAMEDI LE 4 JUIN, 1966.



CAFE INSTANTANE A&P — SPECIAL CETTE SEMAINE — jarre jumbo 10 ozs — $1.29 — Eparg. 10¢

Bourgault appuie toujours Gérin-Lajoie mais souhaite sa défaite

M. Pierre Bourgault, chef du RIN, a tenu à faire, hier midi, une mise au point à propos de sa récente déclaration concernant le ministre de l'Education, M. Paul Gérin-Lajoie.

Il est évident, a-t-il dit, que lorsque j'accorde mon appui à M. Paul Gérin-Lajoie, il n'est nullement question d'un appui électoral. Bien au contraire! Le RIN présente dans Vaudreuil-Soulanges un excellent candidat, M. Louis Gravel, et je souhaite ardemment qu'il soit élu.

La politique du RIN en matière d'éducation, a-t-il poursuivi, est, dans plusieurs cas, fort différente de celle du parti libéral. Il ne s'agissait donc pas pour moi d'appuyer la politique libérale dans le domaine de l'éducation, encore moins les modalités de son application.

Par contre, nous approuvons et admirons le mouvement qu'a lancé M. Gérin-Lajoie dans le domaine de l'éducation. Cela était nécessaire et cela a été fait malgré Jean Lesage. On ne peut s'empêcher de constater qu'il a fallu une bonne dose de courage à M. Gérin-Lajoie pour amorcer et continuer ce mouvement. Cela force l'admiration!

M. Bourgault a déclaré qu'il avait rendu cet hommage pour mieux dénoncer les petits démagogues qui voudraient freiner notre révolution éducative.

"Je les dénonce encore une fois et je leur dis que le RIN au pouvoir fera encore plus et plus vite dans le domaine de l'éducation. Tous les gens qui ont un minimum d'intelligence comprennent que c'est là une priorité pour les Québécois. On peut déjà faire l'autopsie de ceux qui ne le comprennent pas.

Je ne vois donc, pour ma part, a terminé le chef du RIN, aucune contradiction dans le fait d'appuyer le mouvement initié par M. Gérin-Lajoie et d'appuyer électoralement, contre lui, le candidat du RIN, M. Louis Gravel, dans Vaudreuil-Soulanges.

Les physiciens en congrès

L'Association canadienne des physiciens tiendra son congrès annuel du 8 au 12 juin à l'Université de Sherbrooke. Les participants à ce congrès se recrutent presque dans toutes les universités canadiennes, de même que dans les centres de recherches gouvernementaux et industriels. Le congrès comprend plusieurs groupes de communiqués scientifiques et une réunion générale annuelle.

arrivées et départs des navires

Nomenclature des navires amarrés dans le port de Montréal telle qu'établie à midi le 31 mai par le Conseil des ports nationaux :

Hangars	Nom du navire	Catégorie	Jauge	AGENTS
2	Laurentia	Oc	4726	Cunard SS.
3	Alexandr Pushkin	Oc	10421	March Shipping
5	Lismoria	Oc	4673	Cunard SS.
7	Alkyone	Oc	5232	McLean Kennedy
9	Eudora	Oc	1266	Can. Pac. SS.
11	Manchester Mariner	Oc	4371	Furness Whity
14	Manchester Freighter	Oc	4870	"
15	City of Perth	Oc	4407	McLean Kennedy
23	Fort Lauzon	Côt.	470	Agence Maritime
29	Silver Beach	Oc	7750	Kerr SS.
33	Finnkraft	Oc	1033	Can. SS. Lines
39	Rheinstahl	Oc	7170	March. Shipping
45	Nakwa River	Oc	2643	March Shipping
47	Madeleine	Côt.	220	Cie Transp. Mar.
49	Dagan	Oc	2769	March Ship.
51	Fundador	Oc	368	Colley M/S
63	Collingwood	In	1040	CSL
67	Charny	Côt.	1040	Clarke SS.
67	Mont St. Martin	Côt.	297	"
67	Ste. Foy	Côt.	219	Clarke SS.
Quais				
2S	Thomas Maersk	Oc	4920	Robert Reford Co.
12N	Vares	Oc	1173	"
11E	Olyenogorsk	Oc	——	March Ship.
50	Stad Zwolle	Oc	——	McLean Kennedy
60	CCGS Eider	——	——	Min. des Transports
70	Vyborgles	Oc	——	March Ship.
80	Marco Marulic	Oc	5276	Robert Reford Co.
Eclus. 1	P. S. No. 1	In	1274	McAllister Towing
16E	Iroquois	In	1729	Can. SS. Lines
Jet. 2SO	Eastcliffe Hall	In	2114	Hall Corp.
22E	Custodio de Mello	——	——	Marine du Brésil
22	CCGS Ernest Lapointe	Fl.	——	Min. des Transports
21E	La Madelon II	Fl.	1173	Voyageur Nav.
22	CCGS Ville Marie	Fl.	——	"
31	Elisabeth Berger	Oc	1204	Furness Withy
26	Rathlin Head	Oc	4389	McLean Kennedy
42N	Ocean Star	Oc	9419	Montreal Ship.
44N	Whitefish Bay	In	13552	Can. SS. Lines
48	Dimitrovo	Oc	3237	March Ship.
52	Trattendorf	Oc	4297	March. Shipping
54SE	Augusta Paulin	Oc	4513	Hurum Ship.
55SE	Elat	Oc	11890	Sutcliffe Ship.
53NO	George M. Garl	In	7403	Scott Misener SS.
Vickers	CCGS N. B. McLean	——	——	Min. des Transports
"	Sir J. Crosbie	Cg	1086	Munro Jorgensson
"	CCGS Montcalm	——	——	Min. des Transports
"	HMCS Frazer	——	——	Marine royale
"	S. Thomas Shaughnessy	In	3294	Beaconsfield SS.
"	City of Canberra	Oc	4655	MANZ Line
B37	Bahia de Siguanea	Oc	1063	Colley M/S
57	Bayshell	Fl.	390	Shell Oil
58	Stolt Avenir	Oc	4396	Hurum Ship.
60	Inland	Oc	438	Iron Ore Co.
62	Robert M. McMichael	Fl.	2212	"
63	Bordabere	Oc	1465	Protos Ship.
71	Shiercliffe Hall	Fl.	1334	Hall Corp.
102SE	Liquilassie	Ov	2497	Liquifuels Ltd.
102SO	Imperial Verdun	Fl.	694	Imperial Oil
102SO	Imperial Lachine	Fl.	694	"
103S	Hastula	Oc	6954	Furness Withy
106E	Transbay	Fl.	743	Transit Tankers
110E	Montesorti	Oc	6387	Shipping Ltd.
110W	Transtream	Fl.	1119	Transit Tankers
CONTRECOEUR				
"	World Peace	Oc	9443	Hall Corp.
MOUILLAGE				
Longue-Pointe				
3	Island Mariner	Oc	6634	Liquifuels Ltd.
6	Liquilady	Oc	6393	Transit Tankers
6	Coastal Carrier	Côt.	1691	Transit Tankers
7	Angela Venezelos	Oc	7197	Sag. Shipping
7	Sprucebranch	Côt.	1499	Branch Lines
7	Ionic Breeze	Oc	2929	Montreal Ship.
Lanoraie				
	Algocen	In	5031	R. H. Read & Co.
	C. A. Bennett	In	5023	Scott Misener SS.
	Grovedale	Oc	7697	R. H. Read & Co.
	Hamiltonian	In	12253	Papachristidis Co.
	Hagarty	In	3704	Can. SS. Lines
	Maplecliffe Hall	In	12500	Hall Corporation
	Manitoba	In	4065	R. H. Read & Co.
	Michigan	In	3476	Can. SS. Lines
	Portadoc	In	5035	N.M. Paterson Sons
	Royalton	In	5194	Scott Misener SS.
	Saskadoc	In	2876	N.M. Paterson Sons
	Santa Alicia	Oc	8945	Sutcliffe Ship.
	Snealand I	Oc	——	Fed. Ship.
	Sunleaf	Oc	5056	Sag. Ship.
	Surrey Trader	Oc	8930	McLean Kennedy
	Trancocan Francesca	Oc	8332	March Ship.
	Thuredrecht	Oc	7426	Montreal Ship.
	Visund	Oc	7383	Fed. Com. & Nav.
	Amorgos	Oc	9208	Sutcliffe Ship.
	Barilocha	Oc	9476	Montreal Ship.
	Baltisk	Oc	——	March Ship.
	Cimbria	Oc	3812	Transworld Ship.
	Constantia	Oc	7419	Colley M/S.
	Dobropolje	Oc	3287	March Ship.
	Deborah	Oc	6805	"
	Erda	Oc	4038	Montreal Ship.
	Irish Oak	Oc	2741	Shipping Ltd.
	Jarabella	Oc	13173	March Ship.
	Kanev	Oc	5360	"
	La Chacra	Oc	10347	Montreal Ship.
	Monchique	Oc	6597	Montreal Shipping
	Manchester Spinner	Oc	4580	Furness Withy
	Manchester Merchant	Oc	4621	"
	Musa Djalil	Oc	12200	March Shipping
	Orient Importer	Oc	6353	Transworld Shipping
	Patignies	Oc	10939	Fed. Com. & Nav.
	Pazel Trader	Oc	4731	Colley M/S
	Pholegandros	Oc	——	Scandia Ship.

Niveau de l'eau : 36'2"

Résumé : Océaniques, 68; Fluviaux, 25; Côtiers, 8.

Présence des marins brésiliens à Montréal



photo Jean-Yves Létourneau, LA PRESSE

Futurs officiers à l'école

Comme tout navire-école, le "Custodio de Mello" abrite des classes avec tout le matériel nécessaire : instruments de navigation, livres, cartes et tableau noir. Cent-quatre élèves-officiers font cette croisière d'instruction.

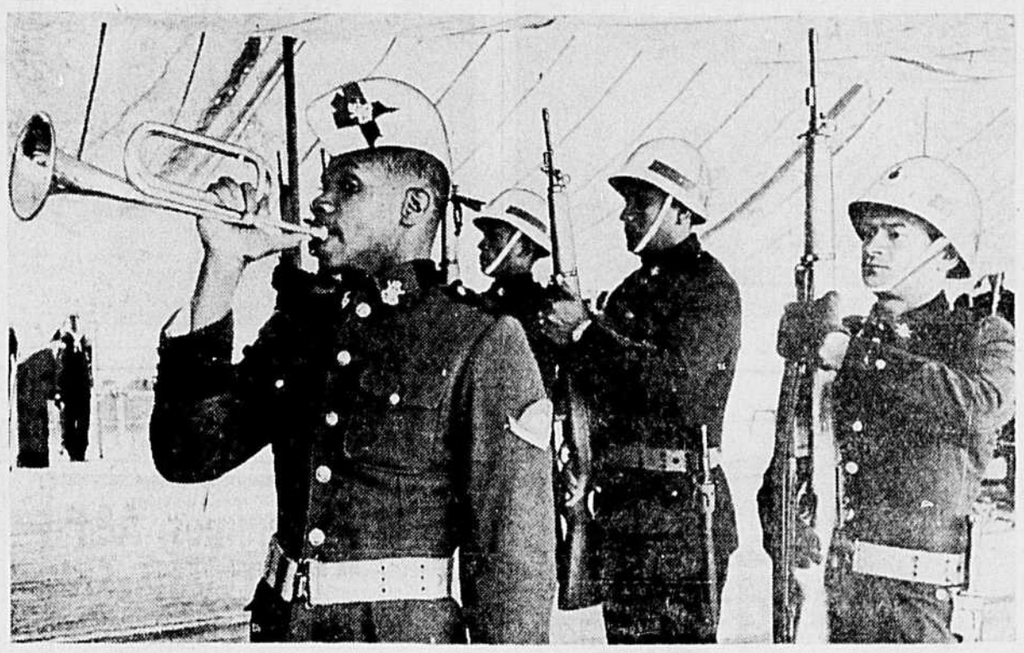


Photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Spectacle pittoresque

Un peloton de l'infanterie de marine des forces navales du Brésil assure l'ordre à bord du navire-école "Custodio de Mello", de même que dans les ports où le navire fait escale. Le peloton armé, dans son uniforme écarlate, rend ici les honneurs au consul général du Brésil à Montréal, M. Miguel Ozorio de Almeida, qui a rendu visite au commandant.

Première visite au Canada



photo LA PRESSE

Le capitaine Mario de Andrade, commandant le navire-école brésilien "Custodio de Mello". Agé de 49 ans, le commandant porte de nombreuses décorations méritées surtout au cours du dernier conflit mondial.

MORGAN

Donnez à votre intérieur un décor nouveau avec tentures et housses faites sur mesure... confection comprise!

3.89 la vge — 4.49 la vge — 4.89 la vge — 5.49 la vge

Confection comprise

Vous avez là une chance inespérée de donner à votre intérieur un aspect de neuf . . . et cela à bon compte! Que votre décor soit du style provincial espagnol, italien ou français, rustique français, anglais ou colonial, Morgan vous offre une vaste collection de cotonnades et toiles unies et imprimées de 48 po. et 54 po. de largeur.

Venez voir cette collection, venez faire votre choix . . . ou si vous ne pouvez venir, Morgan vous enverra, sans obligations de votre part, un décorateur-conseil, avec des échantillons . . . vous n'avez qu'à téléphoner à 844-1515, poste 242.

Voici quelques caractéristiques importantes:

- Tissus de belle qualité, confection de premier ordre Morgan.
- Tentures coupées avec soin et finies avec têtes à plis pincés; ourlets côtés et bas; livrées avec crochets de suspension.
- Housses taillées et ajustées sur vos meubles, à domicile, cousues avec précision, et ajustées une deuxième fois à la livraison; confectionnées avec glissières.

Prix, confection comprise	Tentures non doublées 95 po. de haut. couvrant 4 pi.	Fauteuil standard	Sofa standard
3.89 la ver.	23.34 la pai.	27.23	54.46
4.49 la ver.	26.94 la pai.	31.43	62.86
4.89 la ver.	29.34 la pai.	34.23	68.46
5.49 la ver.	32.94 la pai.	38.43	76.86

VEUILLEZ COMPTER UN DELAI DE CINQ A SIX SEMAINES POUR LA LIVRAISON.

Légers frais supplémentaires pour tentures de moins de 63 po. de hauteur; pour housses couvrant sofas et fauteuils de dimension non standard; et pour commandes honorées en dehors des limites de la région métropolitaine.

Téléphoner à 842-6261

TENTURES, RAYON 46, QUATRIEME

Aussi DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

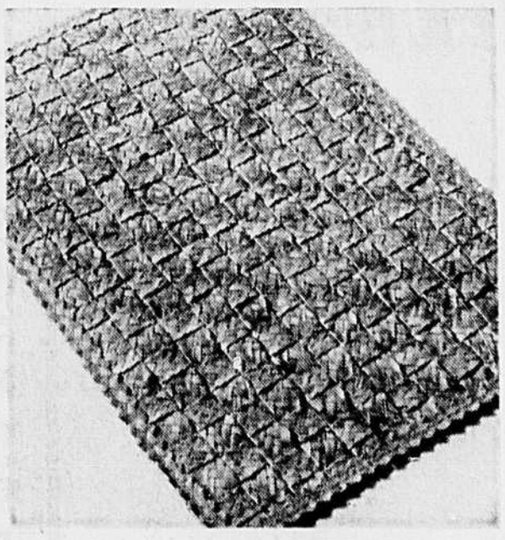




Oreillers en caoutchouc-mousse gonflant qui procurent un sommeil confortable!

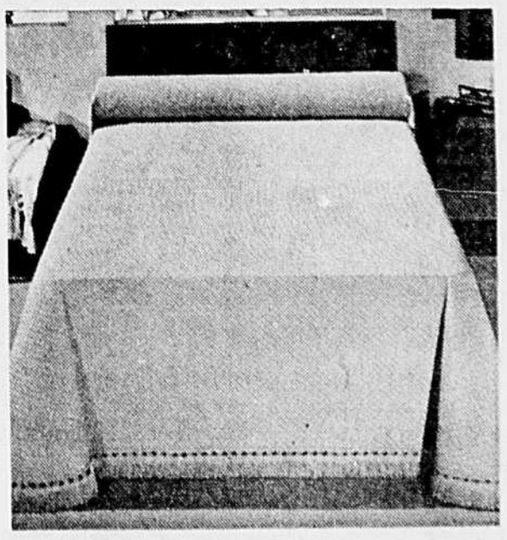
Procurez du confort pour dormir à toute la famille et profitez du prix avantageux! Ces oreillers "Airsoft" en caoutchouc mousse sont moelleux, doux et confortables tout en étant frais. Ils sont recouverts d'une housse en coton blanc à glissière. Ces oreilleurs sont en outre, inodores et non allergènes.

Prix courant 8.95 — Ch. 5.98



Napperons tissés-main d'entretien facile, parfaits pour les repas d'été!

De bien jolis napperons à utiliser en ville ou au chalet! Ils sont tissés-main en Buri-palm tressé et ont un aspect quadrillé. Choix de brun uni ou brun/écru. Faciles à nettoyer. Environ 12 po. sur 18 po. Ch. .55



Couvre-lit Morgan Jones "Terazzo" ... élégance à prix avantageux!

Ce couvre-lit de teinte éclatante à motif estompé tissé est offert à prix avantageux! En coton et rayonne et frange épaisse, coins arrondis seyants! Irrétrécissable, lavable à la machine, ne requiert aucun repassage. Choix de blanc neige, or antique, rose oeillet, citron, sable, "seaspray", noyer ou bleu Wedgwood. Lit jumeau, environ 79 po. x 110 po.; lit à deux places, environ 94 po. x 110 po.; "King size", environ 120 po. x 120 po.

POUR LIT JUMEAU OU A DEUX PLACES Prix courant 19.95 12.98

POUR LIT "KING-SIZED" Prix courant 39.95 24.98

Téléphoner à 842-6261

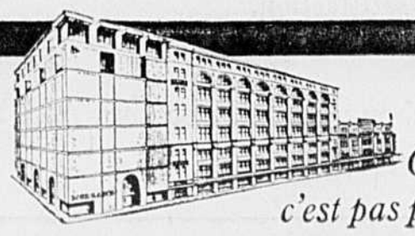
LINGE DE MAISON — RAYON 16 — QUATRIEME

AUSSI A DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD

Centre-ville, Snowdon 9 h à 5 h 30; jeudis, vendredis 9 h à 9 h

Dorval, Rockland et Boulevard 9 h 30 à 6 h; jeudis, vendredis 9 h 30 à 10 h

Téléphonez à 842-6261



"C'est l'avis des connaisseurs. Chez MORGAN *c'est pas plus cher qu'ailleurs"*

PEUT-ON CONTRÔLER LA MENACE DE CALVITIE?



Trois spécialistes prêtent leur appui à la méthode Thomas

1 — LE GERANT de la clinique THOMAS, expert capillaire hautement compétent, vous examine avant chaque traitement pour vérifier et s'assurer personnellement des progrès réalisés.

2 — LE BACTERIOLOGISTE analyse des spécimens de "sebum" prélevés sur votre cuir chevelu, pour déterminer toute présence de micro-bacilles et soumet au médecin un rapport sur ses cultures bactériologiques.

3 — LE MEDECIN étudie les rapports du gérant de la clinique et du bactériologiste pour déterminer les éventuelles améliorations obtenues et modifier les traitements par l'emploi de nouvelles formules.

"Pour tous ceux qui veulent éviter les handicaps causés par la calvitie, la nouvelle méthode de traitements Thomas améliorée offre une chance accrue de succès dans les soins susceptibles d'éliminer les désordres locaux du cuir chevelu, cause principale de la chute des cheveux. Ces chances de succès sont maintenant de loin plus grandes qu'elles ne l'étaient auparavant.

Pour mieux réaliser la portée de cette affirmation, dépourvue de toute exagération insensée il faudrait se rappeler qu'elle vient de M. N. J. Thomas, Jr., probablement unique au monde à appartenir à une 3ième génération d'experts capillaires. Il est le président de la célèbre organisation Thomas, dont son grand-père fut le fondateur, et qui opère actuellement 45 cliniques à travers le Canada et les Etats-Unis.

"Ce que nous avons réalisé" explique M. Thomas, "fut de tripler l'efficacité de la compétence de l'expert Thomas, aidé maintenant par deux nouveaux spécialistes, un médecin et un bactériologistes, qui vérifient les problèmes capillaires de nos clients.



N.J. THOMAS JR.

"Toutefois, l'homme-clef qui vous assurera le succès dans votre détermination d'éviter de devenir chauve est donc l'expert Thomas. Il vous examine en privé, établit l'historique de votre cas et surveille personnellement chacun de vos traitements.

"Mais, maintenant, de dire M. Thomas, "notre directeur médical, un médecin, contrôle l'historique de chaque cas et détermine : a) si le problème peut être résolu par les traitements Thomas et b) quelles sont les formules et méthodes qui produiront les meilleurs résultats.

Pour assurer un progrès constant durant les traitements, des spécimens additionnels de "sebum" sont analysés par le bactériologiste et re-étudiés par le directeur médical. Ces études médicales et bactériologiques, contribuent à assurer des améliorations plus rapides pour l'homme ou la femme atteints de pellicules ou souffrant de démangeaisons ou autres désordres du cuir chevelu pouvant provoquer une chute anormal de cheveux.

Si les examens et les analyses révèlent que votre condition peut être traitée, on vous le dira en toute franchise. Souvenez-vous qu'il y a des cas, assez rares, pour lesquels aucun traitement n'est efficace.

Toutefois, en sa qualité d'expert en trichologie, M. Thomas fait remarquer qu'au premier abord personne ne saurait affirmer si, oui ou non, une chute quelconque de cheveux peut ou ne peut être contrôlée. Aujourd'hui, l'expert Thomas, aidé par notre directeur médical et par le bactériologiste, est en mesure de vous renseigner avec précision sur la condition exacte de vos cheveux et cuir chevelu.

Les traitements Thomas, offerts uniquement à ceux qui peuvent en profiter avec succès, sont aussi accompagnés de la garantie suivante : **Vous devez être satisfait des résultats après 30 jours, ou tout montant payé pour des traitements vous sera remboursé.**

En ayant à votre disposition un service capillaire portant une telle garantie, ne serait-il pas insensé de vous laisser devenir chauve, et cela pour avoir négligé de vous renseigner, c'est-à-dire voir si les traitements Thomas peuvent, oui ou non, arrêter votre chute de cheveux et promouvoir une pousse normale, épaisse et saine.

Consultation gratuite

L'examen et la première consultation, faits en privé, vous sont offerts gratis et sans obligation dans les 45 bureaux de la clinique Thomas, au Canada et aux Etats-Unis. Donc, si vous avez un problème de cheveux, n'hésitez pas et venez nous rendre visite. Les 2 cliniques Thomas à Montréal sont situées : **EN VILLE :** Suite 637, Edifice Carré Dominion, 1010 ouest, rue Ste-Catherine, tél. UN. 6-3041 et à la **PLAZA ST-HUBERT :** Suite 309, Edifice Lombank, 6339, rue St-Hubert, tél. 274-3501. Ouvertes de 11 h. a.m. à 8 h. p.m. et les samedis de 10 h. a.m. à 3 h. p.m. Le stationnement est gratuit.

Pas besoin de rendez-vous. Dames et messieurs sont acceptés aux traitements. Venez simplement et dites : "Je veux voir l'expert Thomas". Il sera heureux de vous accueillir.

Démission de 900 instituteurs

QUEBEC, (PC) — Quelque 900 instituteurs de la région de Québec ont remis leur démission en bloc à leurs commissions scolaires respectives, à 10 h. hier soir, comme ils avaient projeté de le faire, lundi soir.

Les démissions ne doivent cependant entrer en vigueur qu'au début de la prochaine année scolaire, soit en septembre 1966.

L'Association prétend que la décision de la commission scolaire régionale n'est aucunement justifiée et est fondée sur l'activité syndicale de M. Dupont, non pas sur le plan professionnel ou pédagogique.

M. Dupont est professeur dans l'une des écoles de la régionale. Il a été avisé par lettre, jeudi dernier, que ses services n'étaient plus requis, mais aucune raison n'a été donnée à l'appui de cette décision des commissaires.

Le code scolaire prévoit que les contrats de travail sont renouvelés automatiquement le 31 mai pour la prochaine année scolaire si aucun avis n'a été précédemment donné à un instituteur qu'il ne sera pas réengagé.

A 10 heures hier soir, l'Association n'avait reçu aucune réponse de la régionale Chauveau à la menace de démission en bloc, et c'est la raison pour laquelle, a dit M. Dupont, "la décision prise lundi soitr suit maintenant son cours".

Par suite de ce geste des instituteurs, les 20 commissions scolaires de la banlieue de Québec pourraient se trouver sans professeurs l'automne prochain, si M. Dupont n'est pas réintégré dans ses fonctions.

Si celui-ci est réengagé, l'Association se propose de demander aux commissions scolaires que tous les démissionnaires soient réembauchés en bloc.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE
DOLLARD-DES-ORMEAUX

PERSONNEL DEMANDE

FRANCAIS
LATIN
ANGLAIS
MATHEMATIQUES
SCIENCES PURES

EDUCATION PHYSIQUE (professeurs féminins)
APPARITEUR DE LABORATOIRES (technicien)

Les candidats devront adresser leur demande, accompagnée d'un curriculum vitae à :

Monsieur Maurice Trudel, dir. gén. des Etudes,
COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DOLLARD-DES-ORMEAUX,
300, rue Longpré, Saint-Jérôme, P.Q.

CHEF DE LA PUBLICITÉ

Nous cherchons une personne pour diriger la planification et l'exécution de notre publicité de langue française. Le travail inclut en particulier la réalisation de catalogues, brochures, dépliants et cinéfiches, de même que l'organisation de certaines campagnes publicitaires destinées à appuyer la diffusion des films de l'ONF.

Nous sommes intéressés à un candidat possédant une excellente connaissance de la langue française et plusieurs années d'expérience directement reliée à ce genre de travail.
S'adresser au :

Service du personnel,

OFFICE NATIONAL DU FILM
C.P. 6100,
Montréal 3, Qué.

DOMTAR

SURINTENDANT DU FINISSAGE

PRODUITS DE BOIS

Un de nos établissements de Québec, qui fabrique des produits isolants et acoustiques, requiert les services d'un surintendant du finissage.
Le candidat choisi relèvera du directeur d'usine et aura à s'occuper d'un service qui compte environ 135 personnes.
Etant donné les possibilités d'avancement et les nombreuses responsabilités administratives que devra assumer le candidat choisi, nous accorderons la préférence à un homme bilingue soit ingénieur en chimie, chimiste ou ingénieur en mécanique, qui a su prouver qu'il pouvait diriger les différentes étapes de la fabrication d'un objet.
Nous vous invitons à nous écrire et vous assurons que le tout sera traité confidentiellement :

SERVICE DU RECRUTEMENT,
DOMTAR LIMITED,
2100, Edifice Sun Life,
Montréal, P.Q.

Vous avez entre 16 et 21 ans?

Joignez les rangs de la Garde côtière canadienne ! Venez briller dans une carrière excitante et pleine de défis !

Un collège **bilingue, le premier de son genre** au pays, vous ouvre ses portes. Dès votre période d'entraînement, des croisières vous permettront de goûter les joies de la vie en mer ! Elève-officier, vous serez nourri et logé gratuitement et vous serez payé pour étudier !

Sis à Sydney, en Nouvelle-Ecosse, le Collège, comme la Garde côtière, est une organisation civile qui relève du ministère fédéral des Transports.

UN COLLEGE UNIQUE ! UNE CARRIERE EXCITANTE pour un HOMME de TREMPE !

Vous êtes cet homme ? Alors, dès aujourd'hui, remplissez le coupon suivant et postez-le à l'adresse indiquée !

Directeur des Services du Personnel
Ministère des Transports
Chambre 980, Edifice Hunter
Ottawa, Ont.

Cher monsieur,

Veuillez me faire parvenir des renseignements complets sur le plan d'entraînement des officiers de la Garde côtière canadienne.

Nom .....
Adresse .....

VENDEURS DE VALEURS MOBILIERES

Nous avons des ouvertures pour des vendeurs d'expérience en valeurs mobilières à nos bureaux de Montréal.

Toute aide nécessaire est accordée sur tous les marchés par nos services et par l'intermédiaire de nos correspondants étrangers.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae mentionnant votre degré d'instruction, expérience et qualifications à M. John A. Cameron à Montréal.

Les applications seront traitées avec une discrétion absolue.

ANNETT & COMPANY LIMITED
Membre : Société des Courtiers en Valeurs Mobilières du Canada
129 ouest, St-Jacques, ch. 1115
Montréal 1, Qué.

LABORATOIRE

Un hôpital important de Montréal requiert les services de trois (3) technologistes médicaux, immédiatement

BIOCHIMIE – HEMATOLOGIE
BANQUE DE SANG

Ecrire à CASE 8690 LA PRESSE

cae

REPRESENTANT - VENDEUR

La Division des signaux municipaux de CAE Industries Ltd. demande un représentant-vendeur bilingue expérimenté pour la province de Québec.
Ses produits comportent un assortiment complet d'équipements de contrôle du trafic et de systèmes de signalisation d'incendies ainsi que les accessoires municipaux connexes.

Salaire proportionné à l'expérience et à la compétence. Tous avantages habituels d'employés.
Répondre par écrit, mentionnant compétence et expérience, à

Municipal Signal Division of
CAE Industries Ltd.
2675 rue Marcel
St-Laurent, P.Q.
a/s : Département du personnel

RESPONSABLE DE LA SECURITÉ

Une importante entreprise de vente au détail requiert les services d'un officier supérieur pour diriger son service de protection et son bureau des enquêtes.
Le titulaire assumera la responsabilité générale de tout ce qui touche à la protection des biens de la compagnie; spécifiquement, il devra : diriger, entraîner et motiver le personnel du service, suggérer à la direction les politiques à implanter et les procédures à suivre, pour réduire les pertes matérielles dans les magasins et autres édifices de la compagnie.
Le candidat à ce poste doit avoir acquis plusieurs années d'expérience dans un service de police d'une industrie ou d'un gouvernement municipal, provincial ou fédéral, et s'être mérité le respect de ses supérieurs et subordonnés. Au candidat qui répondra aux exigences du poste, nous offrons un salaire intéressant.
Veuillez faire parvenir votre "curriculum vitae" à
CASE 8691, LA PRESSE

CARRIÈRES et PROFESSIONS

RENSEIGNEMENTS :

Les annonces publiées dans cette section sont facturées au tarif uniforme de .70 la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité.

Le service de cases postales et du retour du courrier est gratuit et strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à deux jours avant la date de parution.

SERVICE CONFIDENTIEL

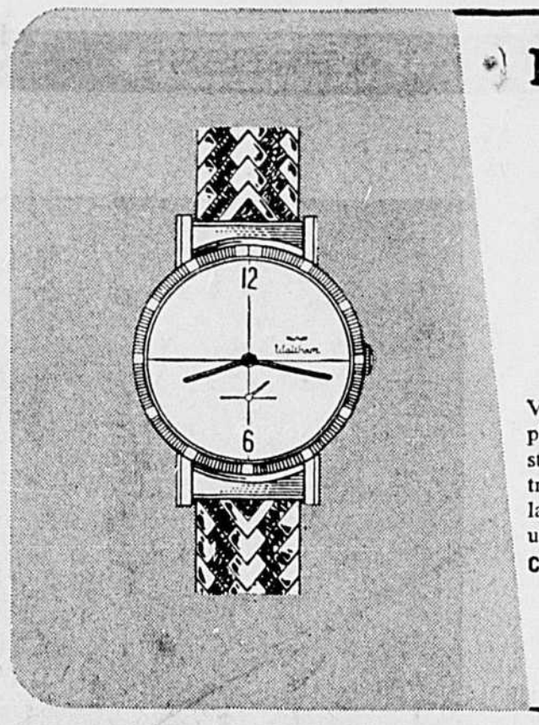
Réponse via numéro de case

Il peut arriver, qu'en répondant à une annonce utilisant un numéro de case, vous appreniez, par la suite l'identité de l'annonceur et que l'ayant su au préalable vous n'auriez certainement pas écrit. Un tel risque peut être éliminé. Placez tout simplement votre demande d'emploi dans une enveloppe adressée au numéro de case spécifié dans l'annonce; joignez-y une liste de telles firmes ou personnes et glissez le tout dans une autre enveloppe adressée au Service Confidentiel de LA PRESSE, case 0000, Montréal 1. Il sera ainsi possible d'empêcher que votre demande d'emploi ne parvienne à destination si le nom de l'annonceur utilisant un numéro de case est mentionné dans votre liste et votre demande sera détruite.

Pour renseignements demandez Mme Lise Daniels

849-4711, poste 323 ou

écrivez à LA PRESSE — 7, rue St-Jacques, Montréal



Page 18 dans le catalogue Pinky

WALTHAM

à l'heure du Monde depuis 1850

Vous pouvez vous procurer cette montre Waltham Valor ultra-mince, 17 pierres et antichocs avec vos timbres Pinky. Cette montre élégamment stylisée est pourvue d'un cadran de couleur champagne qui s'harmonise très bien au bracelet ajustable semi-extensible. Vous recherchez la qualité, la beauté, la précision et un cadeau de valeur — donnez une Waltham — un autre nom prestigieux que vous trouverez dans votre catalogue Pinky.

CODE 4601 ..... **12 LIVRETS**

PINKY

VOICI LES TIMBRES "PINKY" SUPPLEMENTAIRES DE CETTE SEMAINE !

100 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat :
POELON DE 9½" EN ACIER INOXYDABLE 50¢ de moins, $1.79 chacun
Nul après le sam. 11 juin '66 aux magasins d'alimentation Steinberg.

100 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat :
INSECTICIDE RAID POUR MAISON ET JARDIN Aérosol, $1.69 Boite 11 oz
Nul après le mardi 7 juin '66 aux magasins d'alimentation Steinberg.

50 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat :
EMPOIS REDDI A VAPORISER INSTANTANE Grosse boite de 24 oz 89¢
Nul après le mardi 7 juin '66 aux magasins d'alimentation Steinberg.

50 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat :
DETERSIF FAB 40¢ DE MOINS Boite économique $1.37
Nul après le mardi 7 juin '66 aux magasins d'alimentation Steinberg.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat :
NECTAR DE PRUNEAUX BENNETT DELICIEUX Bouteille de 32 oz 49¢
Nul après le mardi 7 juin '66 aux magasins d'alimentation Steinberg.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat :
MIEL BLANC No 1, BILLY BEE Liquide, Bout. 16 oz 43¢
Nul après le mardi 7 juin '66 aux magasins d'alimentation Steinberg.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat :
MELANGES A GATEAUX BETTY CROCKER Boston Cream Pie (15½ oz) Pound Cake (14½ oz) Le paquet 49¢
Nul après le mardi 7 juin '66 aux magasins d'alimentation Steinberg.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat :
SHORTENING DOMESTIC 2 btes 1 lb 92¢
Nul après le mardi 7 juin '66 aux magasins d'alimentation Steinberg.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat :
LIMONADE CONGELEE SUNKIST BLANCHE OU ROSE 6 boites 6 oz 79¢
Nul après le mardi 7 juin '66 aux magasins d'alimentation Steinberg.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat :
GATEAUX CONGELES VARIES SARA LEE, FORMATS DIVERS Le pqt 79¢
Nul après le mardi 7 juin '66 aux magasins d'alimentation Steinberg.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat :
NOURRITURE GAINES POUR CHIENS 'Gravy Train', Pqt 2 lb 59¢ "Dog Meal" Pqt 2 lb 49¢
Nul après le mardi 7 juin '66 aux magasins d'alimentation Steinberg.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat :
NOIX MELANGEES DE MARQUE STEINBERG Rôties, bte 14 oz 88¢
Nul après le mardi 7 juin '66 aux magasins d'alimentation Steinberg.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat :
COFFEE MATE DE CARNATION Pot de 11 oz 89¢
Nul après le mardi 7 juin '66 aux magasins d'alimentation Steinberg.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat :
DETERSIF BOLD GROSSE BOITE 51¢ BOITE GEANTE $1.00 BOITE ECONOM. $1.77
Nul après le mardi 7 juin '66 aux magasins d'alimentation Steinberg.



25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat :
MAYONNAISE HELLMANN Pot de 24 oz pour 69¢
Nul après le mardi 7 juin '66 aux magasins d'alimentation Steinberg.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat :
RAGOUTS CLARK AU BOEUF, IRLANDAIS OU POULET-DINDE 2 boites de 15 oz 78¢
Nul après le mardi 7 juin '66 aux magasins d'alimentation Steinberg.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat :
CHOCOLAT INSTANTANE TODDY Boite 1 lb 49¢ — Boite 2 lb 89¢
Nul après le mardi 7 juin '66 aux magasins d'alimentation Steinberg.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat :
SOUPES CLARK CONDENSEES, NUTRITIVES 4 btes 10 oz 54¢ Légumes, céleri ou tomates-riz
Nul après le mardi 7 juin '66 aux magasins d'alimentation Steinberg.



25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat :
CORNICHONS "BREAD & BUTTER" DE CORONATION Pot 24 oz 49¢
Nul après le mardi 7 juin '66 aux magasins d'alimentation Steinberg.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat :
PAPIER CIRE DE MARQUE RITE Rouleau de 100 pieds pour 33¢
Nul après le mardi 7 juin '66 aux magasins d'alimentation Steinberg.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat :
Nourriture pour chien RAGOUT DE VIANDE MASTER 2 boites de 15 oz 39¢
Nul après le mardi 7 juin '66 aux magasins d'alimentation Steinberg.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat :
JUS DE TOMATES LIBBY RAFRAICHISSANT 4 btes 20 oz 75¢ Qualité de fantaisie
Nul après le mardi 7 juin '66 aux magasins d'alimentation Steinberg.



25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat :
Nourriture pour chats DU DR. BALLARD VARIETES DIVERSES 4 boites de 15 oz 74¢
Nul après le mardi 7 juin '66 aux magasins d'alimentation Steinberg.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat :
BLE EN FILAMENTS NABISCO 2 boites de 13 oz 63¢ 2 boites de 18 oz 86¢
Nul après le mardi 7 juin '66 aux magasins d'alimentation Steinberg.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat :
SOUPE WON TON DE MARQUE AHUNTSIC OU NOUILLES CHOW MEIN 2 boites pour 58¢
Nul après le mardi 7 juin '66 aux magasins d'alimentation Steinberg.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat :
DESSERTS A LA GELEE DE MARQUE JELL-O 4 pqts 6 oz 90¢ Saveurs variées
Nul après le mardi 7 juin '66 aux magasins d'alimentation Steinberg.



25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat :
Biscuits à la crème DE MARQUE JACOB Paquet 8 oz 29¢ ou PUFFS AU CITRON Paquet 8 oz 39¢
Nul après le mardi 7 juin '66 aux magasins d'alimentation Steinberg.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat :
BISCUITS BURRY MR. CHIPS Chocolat ou noix de coco Chaque Pqt 12 oz 49¢
Nul après le mardi 7 juin '66 aux magasins d'alimentation Steinberg.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat :
BISCUITS TI-COQ AU CHOCOLAT DE LIDO 24 par pqt 45¢ 30 par pqt 49¢
Nul après le mardi 7 juin '66 aux magasins d'alimentation Steinberg.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat :
BREUVAGE INSTANTANE KEEN DE NESTLE Pot de 12 oz 59¢ Saveurs variées
Nul après le mardi 7 juin '66 aux magasins d'alimentation Steinberg.



25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat :
SOLE BLUE WATER AVEC BEURRE DE CITRON Paquet de 9 oz 69¢
Nul après le sam. 4 juin '66 aux magasins d'alimentation Steinberg.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat :
SALADE DE PATATES OU DE CHOUX STEINBERG Cont. 2 lb 69¢
Nul après le sam. 4 juin '66 aux magasins d'alimentation Steinberg.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat :
UN PQT (OU PLUS) BIFTECK ATTENDRI TENDRE ET JUTEUX, BOEUF DE CHOIX DE MARQUE ROUGE
Nul après le sam. 4 juin '66 aux magasins d'alimentation Steinberg.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat :
PAPIER DE TOILETTE WHITE SWAN DOUX 4 roul. en 2 pqts 55¢
Nul après le mardi 7 juin '66 aux magasins d'alimentation Steinberg



25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat :
UNE BOITE (OU PLUS) PLANTS A REPIQUER TRES VASTE CHOIX DE 40 à 48 PLANTS par BTE
Nul après le mardi 7 juin '66 aux magasins d'alimentation Steinberg.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat :
2 LB. (OU PLUS) TOMATES TOUTES VARIETES Catégorie Canada No 1
Nul après le mardi 7 juin '66 aux magasins d'alimentation Steinberg.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat :
1 PAQUET (OU PLUS) RHUBARBE TOUTES VARIETES Catégorie Canada No 1
Nul après le mardi 7 juin '66 aux magasins d'alimentation Steinberg.

100 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
AVEC CE COUPON ET UNE
COMMANDE DE $5.00 OU PLUS
DE MARCHANDISES DIVERSES ACHETES EN UNE SEULE FOIS
EN VIGUEUR LE LUNDI 6 JUIN SEULEMENT
aux magasins d'alimentation Steinberg de l'île de Montréal et des régions avoisinantes
(Limite : un coupon par famille)

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Chng Net
Abitibi	1700	$11⅛	11	11	— ⅛
Alcan	3692	$40⅝	39⅝	39⅜	—1½
Alcan pr	125	$45	45	45	
Algoma	140	$29½	29½	29½	
Alliance	5400	185	180	185	
Alcan 1 pr	1060	$20½	20½	20½	+ ½
Alcan 2 pr	500	$43	43	43	
Angt 290 pr	25	$51	51	51	
Arg 260 pr	1000	$44¼	44¼	44¼	—6¾
Asbestos	240	$21⅜	21⅜	21⅜	— ¼
Bank Mont	226	$61⅞	61¼	61¼	— ¾
Bank NS	100	$71¼	71¼	71¼	
Banq CN	1975	$63¾	63	63	
Banq PC	80	$44¾	44¾	44¾	— ¼
Bath P wt	700	$11	11	11	+ ½
Bell Phon	3933	$54	53½	53⅝	— ⅜
Bow M pr	220	$50	50	50	
Brazil	585	$10⅜	10½	10½	— ¼
B Am Bank	25	$68	68	68	+2
Ba Oil	704	$34	33⅜	33⅜	— ⅜
BC Forest	750	$19	18¾	18¾	— ⅛
BC Phone	106	$63	63	63	
CAE	175	$9	9	9	
Cal Pow	352	$26¼	26	26¼	
Cal P 5prxd	40	$98½	98½	98½	+1
Can Cem	80	$42	42	42	
Can Iron	1150	$23½	23¼	23¼	— ¼
CSL	476	$34	33½	33½	— ⅜
Can Brew	6200	$7	6¾	6¾	— ⅛
CBAL A w	300	$10⅛	970	970	—30
C Imp Bk C	590	$66	65¾	65¾	— ¾
CI Pow	100	$26⅛	26⅛	26⅞	— ⅛
CI Pow pr	100	$18⅛	18⅛	18⅛	+ ⅛
C Marconi	100	$6¾	6¾	6¾	
CPR	3163	$60¼	60	60	
CPR pr	2800	$9⅜	9⅜	9⅜	+ ⅛
Cent Del	400	$11	10¾	10¾	
Chemcell	545	$12¾	12⅝	12⅝	— ⅛
Col Cell	100	$6½	6½	6½	— ¼
Col Cel pr	100	$23	23	23	+ ½
Cominco	1105	$40¾	40½	40½	+ ⅛
Con Paper	335	$38⅜	38½	38½	— ⅜
Couvrett A	525	$5⅝	5⅜	5½	+ ¼
Crush Int	100	$15	15	15	
Denison	600	$49	48¾	49	+ ½
Dist Seag	7175	$34	33⅜	33¾	+ ¼
D Bridge	400	$22	21⅞	21⅞	— ¼
Dofasco	1425	$24⅛	24	24⅛	
D Glass	1000	$14⅜	14⅜	14⅜	— ⅜
Dom Text	175	$35¼	35	35¼	+ ¼
Domtar	1930	$17¾	17⅜	17⅜	
Donohue	110	$7⅞	7⅞	7⅞	+ ⅜
D uPont	768	$40¼	40	40	
Dupuis A	100	$7½	7½	7½	+ ¼
Electrolux	85	$31¼	31¼	31¾	+ ¼
Falcon	150	$91¼	91¼	91¾	+ ⅜
Fam Play	100	$25¾	25¾	25¾	—1
GL Paper	350	$27¼	27¼	27¼	+ ¼
Hawk Sid	400	480	480	480	+5
Hollinger xd	490	$22¾	22¾	22¾	+ ⅛
Hud Bay	700	$79	78½	78½	+ ½
HBC	102040	$16	16	16	
Husky Oil	665	$12⅝	12½	12½	
Imp Oil	195	$53¾	53¼	53¾	
Ind Accep	2300	$21	20¾	20¾	— ¼
Int Nickel	965	$98	97½	97¾	— ¾
Int Util	540	$29⅜	29½	29⅜	+ ⅛
Inv Grp A	150	$13	13	13	
Labatt	100	$17	17	17	— ⅜
Leur Fin	100	$8	8	8	
Loblaw A	1900	$10¼	10	10⅛	+ ⅛
Loblaw B	1350	$10⅛	10⅜	10½	+ ⅛
Loeb M	100	$13¾	13¾	13¾	
Martm Tr	47986	58	52	56	
MacKinn	1225	$21½	21	21½	+ ½
MacMillan	315	$26	25½	26	
Maritm Elc	100	$23¾	23¾	23¾	— ¼
Maritm Tel	1413	$20⅝	20¼	20⅝	— ⅛
MassF	5926	$36¼	36¼	36¼	— ¼
McAllister	100	$7½	7½	7½	+ ⅛
Molson A	310	$35½	35	35	— ½
Molson B	345	$35½	35	35½	— ¼
Mont Loco	400	$16	16	16	+ ¼
Moore Corp	775	$82½	82½	82½	
Uted Twn El	6¼	1981	117	—	
W Coast	5½	1988	110	113	

INDUSTRIES

Abitibi	6¾	1977	100	102
Algoma	5¼	1978	91	93
Aluminium	4½	1973	90½	91½
B P Tanker	6¼	1985	99	100
BA Oil	5½	1977	91	93
Can Cement	3¾	1975	84	86
Cdn Br Alum	5¾	1980	94	96
CIL	5¼	1977	94½	97¼
CPR	5	1983	88	89
Cr Foncier	5¾	1985	91	92
Dasco 6		1985	90	92
Dom Stores	5½	1985	95	96
Domtor	5¾	1990	91	92
Eaton Acc	5¾	1985	94	95
Imp Oil 3		1982	93	93
I A C	6½	1983	98	99½
Ray Tr Mtg A		1975	98	99
Raynot Oil	5¾	1981	99¼	100
Shell Oil	5¾	1977	97	100
St Law Coru	5	1978	90	91
Simpsons	4¾	1973	93	95
Traders Fin	5¼	1985	85	87
Woodward's	7¼	1985	94	96
Weston	5½	1982	91	93

MINES PETROLES

Agassiz	39000	38½	35	38½ +2
Ajax	500	16½	16½	16½ + ½
Alscope	1400	164	051	150 —11
Alsat	4500	9	8½	8½
Ang B Bel	3000	23	22	22
Anthonian	6500	15	15	15
Arno	3000	4½	4½	4½ + ½
Augustus	2222	60	60	60 +1
Band Ore	1500	17	16	16 —4
Bateman	6200	5½	4	5½
Beauce	5000	4½	4	4 — ½
Black Riv	4500	20½	19½	20½ — ½
Bornite	7000	6	5½	6 +1
Bruneau	6000	20	20	20
Burnt Hill	500	31½	31½	31½
Carbec	4500	25	22	22 —2
Cassior	200	$15¼	15¼	15¼
Cessland	800	500	490	500
Chemalloy	7100	110	105	110 +2
Chipman	17500	23½	22½	22½ + ½
Coastal M	1500	20	20	20
Com Oil Gs	500	36	36	36 —1
Cominga	1750	12	10	10
Consol Th El	6¼	1981	117	—
W Coast	5½	1988	110	113

Bourse Canadienne

par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

Blue Bon	300	330	330	330
C Secur A	400	260	260	260
Cap Bldg	500	65	65	65
Comodore	1200	140	135	135
D Oilcloth	100	$22½	22½	22½ +1
Frigistors	1100	45	45	45 —3
Furlong	100	460	460	460 +10
Greenbg	300	$5¾	495	495 +10
Inspirtron	1200	195	190	195
Int A tlDv	112	80	80	80
K it Aviat	300	600	600	600
K Jick P	3500	255	245	255 —5
Mulchers	642	$20	20	20
Mr Rice	300	$14¾	14½	14¾ + ¼
Peel Elder	5000	$21	20¼	20¼ — ¾
StL Div Ld	300	80	80	80 +4
Select Fin	400	230	230	230 —5
Sobey	405	$19	19	19 + ¼
Spartan	200	48	48	48 +2
Tooke	100	225	225	225 —10
Wsburne	7800	120	120	120

MINES PETROLES

Agassiz	39000	38½	35	38½ +2
Ajax	500	16½	16½	16½ + ½
Alscope	1400	164	051	150 —11
Alsat	4500	9	8½	8½
Ang B Bel	3000	23	22	22
Anthonian	6500	15	15	15
Arno	3000	4½	4½	4½ + ½
Augustus	2222	60	60	60 +1
Band Ore	1500	17	16	16 —4
Bateman	6200	5½	4	5½
Beauce	5000	4½	4	4 — ½
Black Riv	4500	20½	19½	20½ — ½
Bornite	7000	6	5½	6 +1
Bruneau	6000	20	20	20
Burnt Hill	500	31½	31½	31½
Carbec	4500	25	22	22 —2
Cassior	200	$15¼	15¼	15¼
Cessland	800	500	490	500
Chemalloy	7100	110	105	110 +2
Chipman	17500	23½	22½	22½ + ½
Coastal M	1500	20	20	20
Com Oil Gs	500	36	36	36 —1
Cominga	1750	12	10	10
Con Gas 5¼		1984	94	—
Con Gas 5		1978	89	91
Gt Lakes 5½		1977	95	97
Lakeland NG	6	1982	92	95
Marit El	5¼	1983	93½	—
NFLD & P	5½	1978	93½	—
N Ont N Gas	5¾	1982	93	95
Northw Ut	5¼	1968	93	—
Que Nat Gas	5¾	1985	89	91
Que Nat 6		1988	92	94
Que Tel	5¼	1983	93	95
TC Pipe	5.85	1987	93	95
Union G	5½	1977	93½	95½

IMMEUBLES

Bront Coach	6	1978	94	—
Eaton R	3½	1968	95	—
Eaton S		1978	89	91
Steinbg	6	1984	96	98
Lobiaw's	5½	1983	92	—

Nervosité du marché newyorkais

— La cote présentait une allure irrégulière hier sur la Bourse de **MONTREAL**.

En clôture, la plupart des groupes indexés accusaient des pertes fractionnaires dans le cadre d'une activité modérée.

Les pertes avaient prédominance sur les gains dans la proportion de 89 contre 84 et l'indice composé a cédé 0.72 à 154.33.

Aux industrielles, Dominion Glass a cédé ⅝ à 143¾; Asbestos et Chemcell ont baissé de ¼ à 21⅝ et 12⅝.

Parmi les banques, Montréal et Canadienne Impériale de Commerce ont cédé ¾ chacune à 61¼ et 65¾.

Aux services publics, Bell Telephone a perdu ⅜ à 53⅝ et Brinco ⅛ à six sur un déplacement de 16,322 actions.

Parmi les papeteries, Consolidated a cédé ⅜ à 38½ et Abitibi ⅛ à 11.

Aux pétroles, B-A a perdu ⅜ à 33⅜ et Shell ⅛ à 21.

Dans le secteur des métaux non ferreux, Hudson Bay Mining a gagné ½ à 78½ et Falconbridge ⅜ à 91⅞. Hollinger et Cominco ont haussé de ⅛ à 22¾ et 40½.

Parmi les valeurs spéculatives, Peace River a cédé 15 cents à $8.35, Futurity 12 cents à 98, Alscope 11 cents à $1.50 et Dynamic Petroleum 10 cents à $3.95.

TORONTO. (PC) — Les industrielles ont fléchi hier dans le cadre d'une activité modérée à la Bourse de Toronto.

Seuls les aurifères ont progressé, leur indice gagnant 7.07 à 178.84. Il s'agit de la plus forte hausse enregistrée depuis le 22 septembre 1964, alors qu'on avait enregistré un gain de 7.81.

Parmi les titres de premier choix, MacLaren Power A a cédé 1½ à 21½, Alcan Aluminium 1⅜ à 39½, Banque de Montréal un point à 61, Atlantic Sugar un point à 26, Canada



Packers B un point à 81 et Great West Life un point à 69.

Dans le secteur des métaux non ferreux, Inco a perdu un point à 97½ et Rio Algom ¾ à 24½.

Aux pétroles de l'Ouest, Hudson's Bay Oil and Gas a gagné un point à 20½. Central Del Rio et Home A ont baissé de ⅜ à 10¾ et 18⅛. Pacific Petroleum a baissé de ¼ à 11¾.

Parmi les aurifères, McIntyre Porcupine a gagné trois points à 88, Dome deux à 50 et Giant Yellowknife ¾ à 13¾.

Aux valeurs spéculatives, Jaye Exploration a cédé cinq cents à 68 sur un déplacement de 495,350 actions. Louvicourt a gagné un cent à 56 sur un déplacement de 206,100 actions. Spooner a cédé trois cents à 95 et International Helium quatre cents à $2.57.

* * *

NEW-YORK. — Une fois de plus le marché de Wall Street a démontré son extrême sensibilité. Des rumeurs (non confirmées) de tentatives de paix couraient hier à Wall Street et la cote réagit nettement en baisse, dans une atmosphère modérément active.

Comme résultat, une bonne part de la reprise substantielle qui avait été effectuée la semaine dernière, est effacée.

L'indice industriel Dow Jones qui s'était élevé de près de 30 points la semaine dernière, en reperd 12.97 à 884.07, son déclin le plus accentué depuis le 9 mai.

Des pertes de l'ordre de 6 à 10 points sont enregistrées chez plusieurs électroniques, télévisions en couleurs, aérospatiales et compagnies aériennes. Et les titres clé qui sont parmi les valeurs dont on se sert pour établir les moyennes, marquent des déclins de 1 à 4 points.

Les aurifères, à l'encontre de la tendance, comme il arrive habituellement dans un marché baissier, sont en hausse.

IBM, dont les nouvelles actions sont offertes à $285, l'action, dans la proportion d'une action nouvelle contre chaque lot de 40 actions, perd 8¼ à 362¾.

TORONTO

par la PRESSE CANADIENNE
INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Chng Net
Abitibi	7157	$11⅛	11	11	— ⅛
Acklnd	950	$5⅝	5⅜	5⅜	— ⅛
Acklnd pr	225	$23½	23½	23½	
Acklnd pr	225	$23½	23½	23½	
Alta Gas	900	$33⅜	33	33⅜	+ ⅜
Alta G C p	105	$91	91	91	
Alta Nat	1000	$15¾	15¾	15¾	+ ½
Alg Cen	750	$10¼	10	10	
Alg Cen w	200	625	625	625	+25
Algoma	1198	$29⅜	29	29⅛	— ½
Alliance A	1350	185	175	175	—15
Alcn Alum	6565	$40⅞	39½	39½	—1⅜
Alcn Al pr	305	$45¼	44¼	44¼	— ¾
Alum 1pr 4	290	$20½	20¼	20½	
Ang CP4½	250	$21¼	21¼	21¼	
Anthes A	210	$27	26¾	26¾	
Argus	215	$19¼	19¼	19¼	
Arg B pr	200	$45½	45¼	45¼	— ¼
Arg C Ppr	1385	$11⅞	11½	11½	— ⅛
Arg 250 pr	50	$46	46	46	
Arg 260 pr	75	$44½	44½	44½	
Arg 260 pr	75	$44½	44½	44½	
Asbestos C	190	$21⅞	21⅞	21⅞	+
Atl Sugar	620	$26¼	26	26	— 1
Atl Sug A	210	$21½	20¾	21½	— 1
Auto El	100	495	495	495	
Avco	175	$27¼	27¼	27¼	
Bahama C	100	160	160	160	
Bank Mont	632	$62	60¾	61	— 1
Bank NS	610	$71	70¼	70¼	— ¾
Bath P	110	$23½	23½	23½	
Bath P A	210	$5¼	5¼	5¼	
Bath P w	100	$11	11	11	
Bell Knit	800	280	280	280	
Bell Phone	8288	$54	53⅜	53⅜	— ¼
Bow Val w	400	$10¾	10½	10½	— ¼
Bowes	300	$9	9	9	— ½
Bramalea	100	$7¼	7¼	7¼	
Brazil	1715	$10¾	10½	10⅝	— ⅛
Bright	65	$75	75	75	— 3
B Am Bnk	150	$67	67	67	
BA Constr	250	7	7	7	
BA Oil	1976	$33¾	33⅜	33⅜	— ⅜
BC Forest	1595	$19	18⅝	18⅝	— ¼
BC Sugar	120	$38½	38½	38½	+ ½
BC Phone	573	$64	62⅞	62⅞	+ ⅜
BCPh 6 pr	10	$100	100	100	— 2
BCPh 5¾p	10	$103	103	103	+ ½
BCPh 484	825	$23	23	23	+ 1
BCPh 1956	25	$84	84	4	— 1
BIFinanc	1100	$7¼	6⅝	7¼	
Bruck A	100	$23½	23½	23½	+ ½
Burns	125	$15	15	15	— ¼
Calgary Ind	220	$9¾	9¼	9¼	
Cal Pow	2200	$26¼	26	26¼	+ ¼
Calvrt Dle	500	180	180	180	+ 5
Can Bread	100	$13¾	13¾	13¾	+ ⅛
Can Cem	215	$42	40½	40½	
Can Cem p	210	$25	24½	24½	
CD Sug	280	$22	22	22	
Can Iron	715	$23½	23¼	23⅜	
Can Malt	500	$19⅜	19¼	19¼	+ ¼
C Pack A	225	582	82	82	
C Pack B	250	581	81	81	— 1
Can Perm	425	$13¾	11⅜	11⅜	— ⅛
C Safe 4pr	210	$92	92	92	
CSL	⅛??	⅛⅛½	33½	33½	— ½
C Brew	12075	$7	6⅞	6⅞	— ⅛
CB Alm A	100	$23	23	23	— ¼
CB Al A w	1905	$10⅛	960	965	—47
CB Al B w	1140	990	965	965	—20
Cdn Can A	200	$12¾	12¾	12¾	
C Chem w	1500	620	600	60	— 5
C Curt W	2100	56	56	56	+ 1
C Dredge	900	450	450	450	+15
C Found	300	$9⅛	9⅛	9⅛	
C Found p	120	$17½	17½	17½	
CGE pr	23	$49½	49½	49½	
C Goldale	300	$5¼	5¼	5¼	— ¼
C Hydro	200	$25¼	25¼	25⅛	— ¼
Clmp BkC	1041	$66	65¼	65¼	— ¼
CGOL	12001	$13½	13⅜	13½	
CIL	902	$19	18¾	19	+ ⅜
CPR	4170	$60¼	60	60	— ¼
CPR Pr	2260	$9½	9⅜	9⅜	
Cdn Pet	2100	$12	12	12	
C Tire A	50	$56½	56½	56½	+ ½
C Util	600	$37	37	37	+ ¼
CWN Gas	200	$20½	20½	20½	+1¼
C Westng	210	$21½	20	20	
Cap Bdg	10436	65	60	65	
Chemcell	4555	$12⅞	12⅜	12⅝	— ¼
Chrysler	546	$45	45	45	—1½
Clairtone	1805	$11¼	11	11¼	— ⅛
Codville D	450	$25¼	25¼	25¼	+ ¼
Consum's L	5195	$4 0¼	40 ⅜	40¾	— ⅛
C Savings	25	0	$14½	14⅞	14½	+ ¼
Computr	415	$13¼	12⅞	13¼	+ ½
Col Cell	700	$6¼	6½	6½	— ⅜
Col Cell pr	155	$22½	22½	22½	— ½
Con Bldg	1010	175	170	170	
Con Paper	670	$39	38⅝	38⅞	— ⅛
Con Gas	2140	$15⅝	15½	15⅝	— ⅛
Con Gas B	35	$103½	303½	103½	
Coby vt	225	$19	19	19	
Coronatn	200	175	175	175	
Corontn pr	210	$15⅞	15⅞	15⅞	
Coron 120p	250	$13¾	13¾	13¾	
Crain RL	50	$29¾	29¼	29¾	
Crow Nest	165	$15	15	15	
Crush Int	705	$15	14⅞	15	

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Chng Net
Nat Dr pr	250	$13½	13½	13½	
N Groc pr	25	$26⅛	26⅛	26⅛	— ⅜
Noranda	2514	$53¼	52½	52½	— ⅜
Nor Ctl G	2085	$27½	27⅛	27¼	— ⅛
Nor Phone	265	$10	10	10	+ ⅛
NS LP	200	$12¾	12¾	12¾	
Ocean Cm	200	$19½	19½	19½	+ ½
Ogilvie	350	$14¼	14¼	14¼	+ ⅛
Ont Steel	125	$35	35	35	
Ont Store	300	300	300	300	
Oshawa A	350	$26⅞	26¼	26½	— ½
Overland	210	$6½	6½	6½	
Pac Pete	5180	$12	11⅝	11¾	— ¼
Peel Eldr	3900	$20⅜	19¼	19¼	—1¼
Pembina	575	$10	9¾	10	+ ½
PC Jewel	100	$13¾	13¼	13¼	+ ⅛
PC Jwl A	600	$11⅞	11⅞	11⅞	+ ⅛
Pow Corp	1410	$12¾	12¼	12¼	
Premium	200	190	190	190	+ 5
Price co	1310	$14	13⅞	14	+ ⅛
QN Gas	2420	$12⅞	12⅝	13⅞	
Rank Or A	575	$5⅝	5⅜	5⅜	
Reveistk	1000	$10¼	10	10¼	— ⅛
Revenue P	25	8	8	8	
Robertsn	25	$30½	30½	30½	
Rockwr p	250	$16	16	16	
Rolland A	200	12	12	12	+ ¾
Rmfld B	10800	180	160	175	+15
Rothmn	45	$27¼	27¼	27¼	
Royal Bnk	1990	$77	76¼	76½	— ⅜
Russel H	200	$16⅜	16⅜	16⅜	— ⅜
Stl Cp A pr	50	$94	94	94	—1½
St Maurice	1000	42	42	42	+ 1
Salada	550	$9¾	9¾	9¾	
Sayvette	1000	380	380	380	
Scot YK	275	$18½	18½	18½	
Shell Can	2250	$21¼	21	21¼	+ ⅛
Shell I pr	100	$25⅜	25½	25⅜	— ⅛
Shell I w	600	675	655	655	—20
Shop Save	422	$12⅞	12¾	12¾	— ⅛
Shopper Ct	100	395	395	395	
Simpsons	1795	$29½	29	29½	+ ¼
Simpson S	1604	$16¾	16½	16¾	
SKD Mfg	100	$7½	7½	7½	
Slater Stl	1547	$12½	12¼	12½	
Slat Stl p	100	$17½	17½	17½	
Slater A w	150	700	700	700	—10
Sogemine	27	$11½	11½	11½	
Southam	350	$36½	36¼	36½	+ ¼
St Pav	250	$12⅜	12⅜	12⅜	
St Radio	215	$21¾	21¾	21¾	
Steel Can	6305	$23⅜	23⅛	23¼	— ⅛
Steinbg A	220	$23½	23	23½	
Ster Tr	100	$9⅞	9⅝	9⅝	+ ⅛
Suplest od	200	$19½	19½	19½	
Suptest pr	125	15	15	15	— ½
Tamblyn	300	$26⅜	26½	26⅜	+ ⅛
Tancord	25	$8	8	8	
Texaco	187	$58	57½	57¾	— ¼
Thom N P	460	$15½	15¼	15½	+ ⅜
Tone Craft	215	$5	5	5	
TorDm Bk	677	$64	63¾	63¾	— ¼
Tor Iron A	835	$48	46	47¼	— ¼
Tor Star p	61	$59¾	59¾	59¾	+1¾
Tower	2090	28	28	28	+ 2
T Fin A	2985	$11¼	10¾	11	— ¼
T Fin B	25	$9¾	9¾	9¾	
Transair	1000	480	475	480	+ 5
Tr Can PL	2628	$34¼	33¼	33½	— ¾
Trans Mt	2605	$17½	17¼	17¼	— ¼
Trans PPL	400	$9¾	9½	9½	— ⅛
Turnbull	200	425	400	425	
UnAcc 2 p	125	355	355	355	
Un Corbld	650	$24	23½	23½	— ½
Un Gas	932	$35	34¼	34¾	— ½
Up Cpas A pr	95	$50	50	50	
Upr Corp 63p	100	$26	26	26	+ 1
Versatile	600	410	410	410	
Versatile	225	$19¾	19¾	19¾	
Vic G Tr	165	$15½	15½	15½	+ ⅛
Vulcan	200	325	325	325	— 5
Wainwr	1300	190	180	185	—10
Walk GW	4630	$32⅛	31¾	32¼	+ ¼
Walk Fin A	100	$5¾	5¾	5¾	
Walk Fin B	100	375	375	375	—25
Westcst	5500	88	85	85	—20
Westeel	2100	$21¾	21¾	21¾	
W Pacific	3800	$17½	17¼	17⅜	+ ¼
Westfair	53	$3¼	33	33	— ½
Weston A	6647	$20⅝	19¾	19¾	— ¼
Weston B	1760	$22⅜	22¼	22¼	— ¼
Wstn 6 pr	25	$103	103	103	
West A wt	4167	$11¼	10¾	10¾	— ¼
White Pas	255	$16⅜	16⅜	16⅜	
Wood Alex	240	350	300	300	
Woodwd A	1225	$24¼	24	24	+ ¼
Zenith	700	180	175	180	

MINES

Accra	11000	18	17	18	+ ½
Acme Gas	6900	36½	36	36	
Advocate	100	425	425	425	
Agnico	9900	150	145	150	+ 3
Akaitcr	14244	55	54	54	+ 1
Alt Pitch	2900	17	17	17	
A Lord	12000	23½	22	23	— 1
Ang Am	34600	70	55	58	—12
Ang Ruyn	1900	226	220	220	
Ang UD	11000	75	70	70	— 7
Ansil	5158	12½	12½	12½	
Area	500	110	110	110	— 2
Armore	3100	72	70½	72	+ 1
Arcadia	8000	22	22	22	— 1
Argosy	500	27	27	27	— 2
Atl C Cop	3800	145	145	145	
Aunor	600	330	325	330	+10
Bankeno	4900	114	110	112	— 2
Bnktid	10000	17	16	16	— 2
Barnat	500	66	66	66	+ 1
Basko	7500	17	16	17	+ 1
B-Dau	5520	22	22	22	+ 4
Bellctere	500	27	27	27	+ 1
Bethlm	2750	645	630	640	
Bidgood	500	8	8	8	+ 1
Black Bay	6000	12½	12	12½	+ ½
Bl Hawk	1200	110	109	109	+ 1
Bralorne	2250	305	295	300	+ 5
Brazil Reef	2000	18	18	18	
Brunswk	6885	$14¾	14¼	14¾	+⅜
Bunker H	8750	31	29	30	+ 1
Cadamet	500	8½	8½	8½	+ ½
C Mines	27500	41	38	38	— 3
Camflo	1800	345	335	338	— 3
Camel Chib	1400	950	900	900	—55
Camp REL	125	24	24	24	+1½
C Tung	4050	168	166	167	— 3
C Dyno	2400	165	164	164	— 1
C Faraday	1040	345	340	345	+20
C Jamieson	1800	140	135	140	+ 5
C Keely	20000	9½	9	9	— ½
Cn Lncrt	14000	26	24	24	+ ½
C Malart	3000	12	11	11	+ ½
Candore	8000	13½	13	13½	+ ½
Canher	500	85	85	85	— 2
Cantre	4000

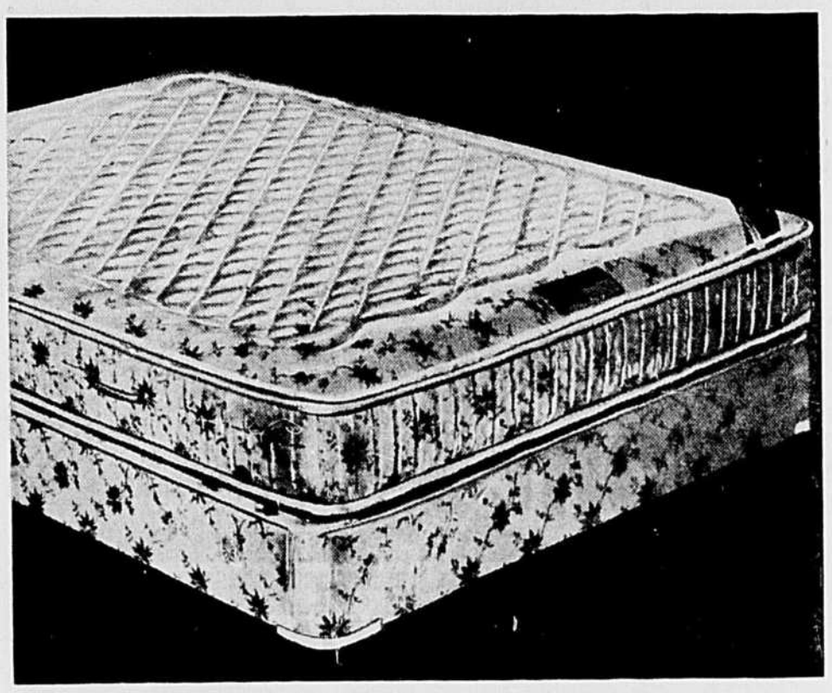


VOICI LES NOMS DES GAGNANTS D'UN MAGNIFIQUE TELEVISEUR FLEETWOOD

Mme J. FARINA
245, rue Beauharnois

Mlle P. LAPOINTE
1575, rue du Trésor

M. R. O. PELLETIER
206, Mgr Prévost, St-Eustache



LITERIE DE GRANDE QUALITE

SPECIAL-VEDETTE
MATELAS
$79.95

L'ENSEMBLE
- Matelas
- Sommier-boite
- Jeu de pattes

$149.95

DEUX ENSEMBLES
- 2 matelas
- 2 sommiers-boites
- 2 jeux de pattes

$279.95

ECONOMISEZ $50.00 SUR L'ACHAT D'UN ENSEMBLE
OU $120.00 SUR L'ACHAT DE DEUX ENSEMBLES
39", 48" ou 54" — Qualité — Confort — Luxe

Matelas de 405 ressorts pour un repos assuré. Isolation de "sisal", feutre blanc et caoutchouc-mousse. Ventilateurs et ganses sur les côtés. Couverture de rayonne piquée. Le sommier-boite est de même fabrication que le matelas. Largeurs : 39", 48", 54".

VOYEZ CES MOBILIERS SOMPTUEUX
offerts à prix-vedette cette semaine



SPECIAL-VEDETTE : MOBILIER DE STYLE COLONIAL
au fini érable massif

De plus en plus la tendance est au style colonial. Nous avons pensé offrir à notre clientèle un rayon exclusivement consacré à ce style, avec un choix incomparable. Quel que soit votre budget, vous y trouverez des mobiliers de salon, de chambre à coucher et de salle à manger qui répondent à vos goûts.

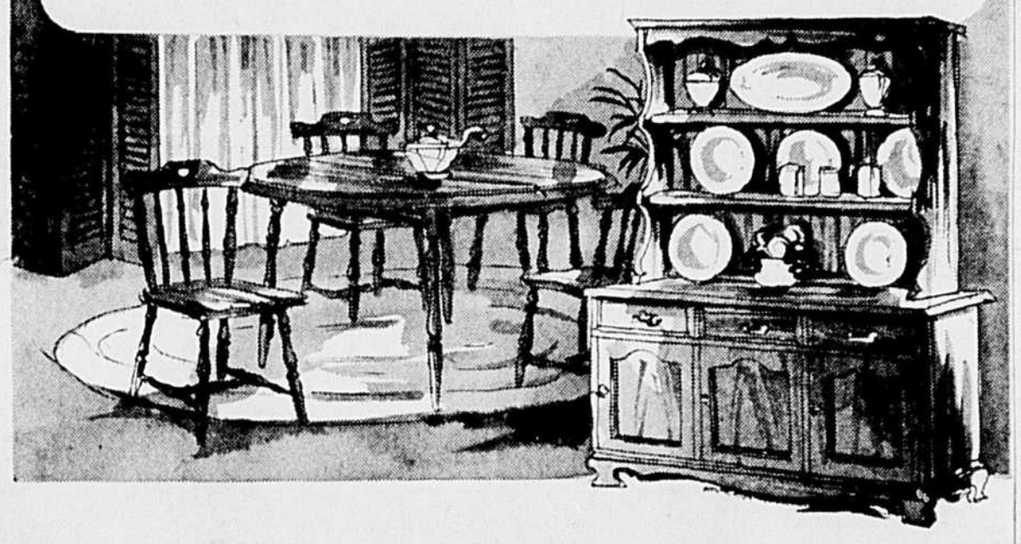
Mobilier de chambre à coucher

Bureau triple, avec miroir encadré	229.95
Commode simple superposée, 38"	159.95
Lit régulier 54"	109.95
Table de nuit 19"	59.95

Meubles de salle à manger

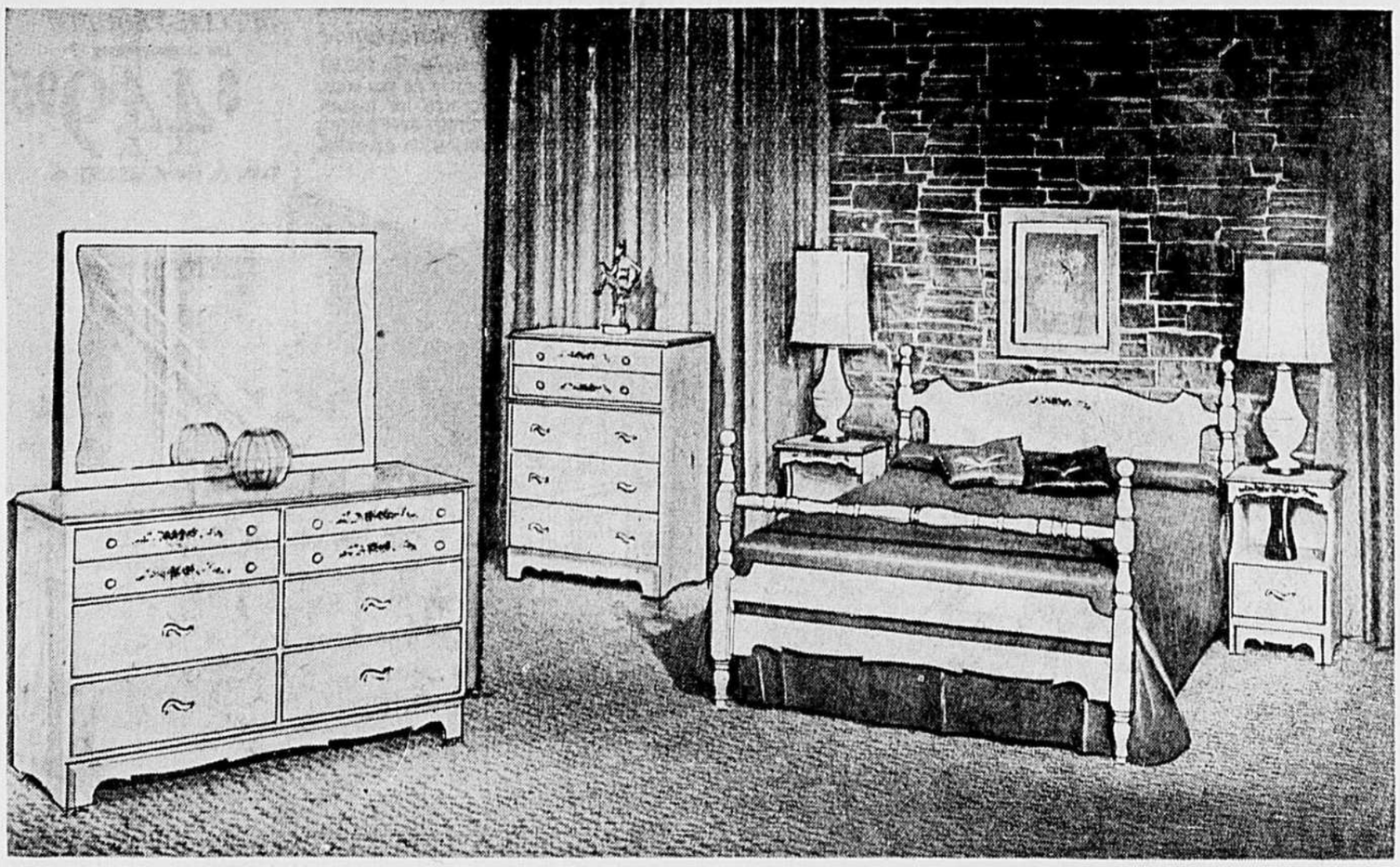
Chaise à dossier arrondi	$29.95
Table ronde de 44" qui s'allonge à 88" (panneaux)	$89.95
Buffet avec étagère trois tablettes.	$179.95

Venez visiter notre rayon du STYLE COLONIAL au "3e étage Clermont" qui vous fera profiter durant la VENTE ANNIVERSAIRE de grands spéciaux sur tous les articles.



Spéciaux-Vedettes DE JUIN CHEZ... Clermont

RÉALISEZ DE GRANDES ÉCONOMIES EN VOUS PROCURANT DES MEUBLES DE QUALITÉ



MOBILIER JUVENILE
"Blanc et doré"
à la portée de toutes les bourses

Somptueux fini deux tons ; blanc et doré, dessus et devants des tiroirs en bois solide. Achetez-les individuellement et obtenez exactement ce que vous désirez à des prix super-vedette Clermont.

SPECIAL-VEDETTE

Commode double 52" x 18" x 31" avec miroir encadré.	$89.95
Commode simple à 4 tiroirs, 32" x 18" x 42"	$54.95
Lit "Boulet de canon" 39"	$49.95
Aussi disponible (hors photo)	
Bureau	$54.95
Chaise pour bureau	$16.95
Commode simple	$54.95
Secrétaire de coin	$59.95
Bibliothèque	$24.95

Clermont MEUBLES SUR LA PLAZA

UN SEUL MAGASIN CLERMONT MEUBLES SUR LA PLAZA
6255, rue ST-HUBERT, Montréal — 273-7711
ENTRE BELLECHASSE ET BEAUBIEN

HEURES D'AFFAIRES : OUVERT TOUS LES JOURS JUSQU'A 6 H.
JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 10 H.

- 4 ETAGES DE MARCHANDISES EN ETALAGE
- JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER
- ENTREPOSAGE GRATUIT
- STATIONNEMENT GRATUIT

VOISIN ET A L'ARRIERE DE NOTRE MAGASIN

Les SSJB n'accepteront jamais l'intégration du Québec

— G.-H. Fortin

QUEBEC. (PC) — Le président général de la Fédération des sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec, M. Georges-Henri Fortin, d'Alma, a déclaré hier que "jamais la fédération des SSJB n'acceptera l'intégration du Québec dans un grand Canada, parce que ce serait mettre en péril l'existance même de la nation canadienne-française".

M. Fortin, dont la déclaration a été appuyée par M. Léo Gagné, directeur général de la Fédération des SSJB, a donné une conférence de presse en prévision du 20e congrès annuel de l'organisme qui se tiendra à Québec, du 10 au 12 juin, et dont le thème sera : "Un Québec fort face au monde de 1967".

"L'année 1967 nous apparait comme stratégique pour étudier et évaluer les modalités des formules proposées telles que les "états associés", le "statut particulier", a dit M. Fortin.

Il a révélé qu'à la suite des entretiens entre les délégués du congrès, la fédération veut dégager une certaine position politique vis-à-vis du problème de l'autodétermination.

M. Fortin a dit que le thème du congrès est une prise de position qui, outre les problèmes constitutionnels, englobe les instruments de l'épanouissement culturel des Canadiens français, l'organisation économique du Québec moderne, le monde de la socialisation, et les relations du Québec avec le Canada français d'outre-frontières.

Ajournement de la cause des 13 dirigeants du SPEQ

QUEBEC. (PC) — A cause de l'appel interjeté le 4 mai devant le plus haut tribunal de la province par les intimés et parce que la décision de la Cour d'appel n'est pas encore rendue, toutes les procédures entreprises contre les dirigeants du Syndicat des professeurs de l'Etat du Québec (CSN) ont été ajournées, hier, au 21 novembre par la Cour supérieure du Québec.

Treize membres de l'exécutif de SPEQ et le syndicat lui-même par la voix de ses procureurs, devaient comparaître devant la Cour supérieure pour y donner les raisons pour lesquelles, selon eux, on ne peut les punir de n'avoir pas obtempéré à un ordre de la cour, soit à un injonction interlocutoire dans le cas présent.

Les quelque 2,300 membres du SPEQ sont entrés en grève le 12 avril dernier et l'ont poursuivie jusqu'au 30 avril, malgré l'émission, le 13 avril, d'une injonction interlocutoire leur ordonnant de retourner au travail. Environ 30,000 étudiants de l'enseignement spécialisé du Québec se trouvaient touchés par cette grève.

Le 5 mai, le juge Toussaint McNicoll a mis fin aux procédures d'injonction, à la demande des procureurs des deux parties en cause, à la suite de la signature de la convention collective de travail, le 3 mai, mais a conservé les procédures pour "regle nisi", qui doivent suivre leurs cours normal jusqu'à jugement final.

Les ouvriers du bâtiment demandent l'intervention de Québec

QUEBEC, (PC) — Le président de la Fédération nationale des Syndicats du bâtiment et du bois (CSN), M. P.-J. Martel, a déclaré hier que les syndiqués seuls ne peuvent mettre un terme à l'anarchie qui règne dans ce secteur industriel, et qu'il faudrait que le gouvernement intervienne au moyen de la législation.

Au cours d'une conférence de presse à la veille du 42e congrès de l'organisme, le directeur professionnel de la fédération, M. Réal Labelle, a appuyé la déclaration de M. Martel en rappelant que les conventions collectives de travail dans ce secteur de l'économie québécoise ont toujours été régies par une loi de 1934, adoptée durant la "grande dépression".

M. Labelle a exprimé l'avis que le gouvernement ne semble pas conscient des problèmes aigus qui se posent dans ce secteur industriel.

"Avant qu'il en devienne vraiment conscient, il semble bien qu'il faudra que l'opinion publique prennen connaissance de l'ampleur des difficultés dans lesquelles travaillent les 150,000 ouvriers du bâtiment", a-t-il dit.

"Faut arrêter l'exploitation et le désordre dans l'industrie", tel est le thème du congrès qui a débuté aujourd'hui, à Québec, et se poursuivra jusqu'au 4 juin, avec la participation d'environ 150 délégués de la fédération.

AUTOUR DU MONDE

Edward Heath à Washington

WASHINGTON. (AFP) — Le chef de l'opposition conservatrice britannique, M. Edward Heath, a procédé hier, au Département d'Etat, à un tour d'horizon de la situation internationale avec le secrétaire d'Etat intérimaire, M. George Ball. M. Heath a déclaré aux journalistes qu'il avait surtout été question des affaires européennes, notamment des relations du Royaume-Uni avec le Marché commun et de l'OTAN.

★ ★ ★

Policier blanc exonéré

LOS ANGELES. (UPI) — Un jury du coroner composé de neuf personnes, y compris un Noir, a rendu un verdict de mort "accidentelle" dans le cas de l'automobiliste noir de 25 ans, Leonard Deadwyler, abattu d'une balle de revolver par un policier blanc, qui l'avait arrêté pour excès de vitesse dans le quartier Watts de Los Angeles. 48 personnes avaient témoigné à cette enquête qui s'est poursuivie pendant huit jours.

★ ★ ★

La crise rhodésienne

LONDRES. (PC) — Six pays ont formellement répondu à la requête de la Grande-Bretagne portant sur la remise de la conférence des premiers ministres du Commonwealth sur la Rhodésie qui doit avoir lieu en juillet. Ils ne s'opposent pas à la remise, mais les réponses des dirigeants des autres nations du Commonwealth, qui en compte 23, n'ont pas encore été reçues. Pendant ce temps, des personnalités britanniques et rhodésiennes s'emploient à trouver une solution au problème. Les pourparlers se dérouleront à Salisbury à compter de demain.

★ ★ ★

Terroristes à Salisbury

SALISBURY. (AFP) — Des tracts demandant le renversement du régime "Smith et de l'impérialisme", la destruction du "vieux parlement, de la machinerie d'Etat", le contrôle de l'armée, et la confiscation des entreprises et biens étrangers, ont été produits hier, devant le tribunal de Salisbury où ont comparu sept terroristes du parti africain national zimbabwe. Les sept hommes arrêtés fin avril à Umtali, sont accusés d'être entrés secrètement en Rhodésie, venant de Zambie. Ils auraient été en possession d'armes de fabrication soviétique et chinoise et d'explosifs.

★ ★ ★

N. Y. : syndicat rival à la Guilde

NEW YORK. (PA) — Pour contrecarrer la grève à la "World Journal Tribune", sept journalistes de New York se proposent de fonder un syndicat rival à la "Guilde des journaux qui a déclenché la grève des trois journaux newyorkais, il y a 30 jours. Se limitant exclusivement aux employés de rédaction, le syndicat en formation prétend avoir l'appui de 75% des journalistes de New York.



téléphoto PA

Le premier shérif noir de l'Alabama?

Lucius D. Amerson est félicité par sa femme après avoir obtenu la candidature démocrate au poste de shérif du comté de Macon, en Alabama, en l'emportant sur un Blanc, l'ancien shérif nommé il y a deux ans par le gouverneur George Wallace. Amerson aura ainsi la chance de devenir le premier shérif noir de l'Alabama aux élections de novembre prochain. Dans le même comté de Macon, où les électeurs noirs sont maintenant en majorité, trois autres candidats de couleur l'ont emporté sur des adversaires blancs. Aucun n'a toutefois pu obtenir la candidature pour siéger à l'Assemblée législative de l'Etat. Amerson, un ancien employé des Postes âgé de 32 ans, a promis, s'il est élu en novembre, d'assurer la maintien de l'ordre dans la justice et l'efficacité pour tous les citoyens.

Les rebelles de Hué mettent à sac le consulat américain

SAIGON. (AFP, UPI) — Les éléments extrémistes l'emportent de nouveau sur les éléments modérés qui commençaient à prendre le dessus au Sud-Vietnam ces derniers jours.

A Hué, une horde d'étudiants en colère a mis la police en fuite et a incendié le consulat américain aujourd'hui, tandis qu'à Saigon, une bombe terroriste blessait grièvement Thich Thien Minh, prestigieux leader de la jeunesse bouddhiste.

Ce dernier attentat est particulièrement lourd de conséquences. Il a déclenché de nouvelles manifestations anti-américaines dans la capitale et il a sérieusement compromis les chances de voir aboutir les rencontres amorcées hier entre les généraux du directoire et les chefs bouddhistes en vue de calmer la crise politique en cours. Une nouvelle rencontre était prévue pour aujourd'hui. L'attentat contre Thien Minh (qui serait dans le coma à l'hôpital) laisse croire qu'elle sera contremandée.

Le bonze Tam Chau, leader des modérés, a rendu, dans un communiqué officiel, le gouvernement de Saigon responsable de l'attentat qu'il qualifie d'"acte criminel dirigé contre les dirigeants du bouddhisme vietnamien".

Malgré le communiqué de Tam Chau, il reste probable que l'acte ait été commis par des éléments extrémistes bouddhistes, dans le but de freiner les tendances modératrices qui se font jour. Thich Thien Minh, la victime de l'attentat, est considéré comme appartenant à la tendance "dure", et les extrémistes ne lui pardonneraient pas d'avoir rencontré, hier, les "généraux sanguinaires, assassins de nos frères bouddhistes de Danang", à côté des éléments modérés du groupe de Thich Tam Chau.

L'attentat de Hué

C'est pour riposter aux velléités que semblent avoir les troupes de Cao Ky de resserrer leur étreinte sur l'ancienne capitale que les étudiants ont donné suite à leur menace d'hier d'incendier le consulat américain.

Une bande d'au moins mille d'entre eux a couru sus aux gardes vietnamiennes qui se trouvaient aux abords des immeubles vides du consulat (les Américains ayant évacué les lieux depuis l'incendie du Centre culturel la semaine dernière).

Les gardes ont aussitôt pris la fuite, et les manifestants ont déchiré un grand portrait du président Johnson en vociférant des obscénités, tandis que, juchés sur les immeubles, d'autres manifestants amenaient les trois drapeaux américains (qu'ils n'ont cependant pas profanés). "Nous sommes contre la politique américaine mais nous respectons le drapeau des Etats-Unis", s'est écrié un manifestant. A cause de ces événements graves, le personnel américain de l'aérodrome de Hué a été évacué sur Chu Lai (à 8 milles de la ville).

Peu de temps avant que n'éclatent ces actes de violence, le premier ministre Cao Ky avait annoncé que la junte militaire était disposée à s'adjoindre des représentants de groupements religieux et politiques d'ici la tenue des élections en septembre. Thich Tam Chau avait semblé accueillir favorablement cette suggestion de Cao Ky. On craint que les autres leaders bouddhistes different d'opinion avec Tam Chau sur ce point.

Sur le plan des opérations militaires, on annonce que les sorties aériennes d'hier au-dessus du Nord-Vietnam (les plus massives depuis le début des raids) ont coûté à l'aéronavale américaine deux F-105 Thunderchiefs et un F4C Phantom supersoniqtie.

Quatre anciens ministres congolais condamnés à être pendus sur la place publique

KINSHASA, (ex-Léopoldville), (UPI, AFP) — Quatre anciens ministres du cabinet congolais ont été reconnus coupables d'avoir comploté pour assassiner le président, le lieutenant-général Joseph Mobutu, à l'issue d'un bref procès tenu hier, et condamnés à mort.

Cinq minutes de délibération ont suffi aux trois majors composant le tribunal pour prononcer la sentence. Le procès s'est déroulé en plein air, devant plus de 20,000 personnes à l'intérieur du camp militaire "Colonel Kokolo".

Le visage et les bras tuméfiés, les cheveux gris de poussière, les quatre accusés ont comparu enchaînés sur le perron du mess des officiers du camp.

"Nous n'avons agi qu'à l'instigation des militaires qui avaient pris l'initiative de déclencher un coup d'Etat visant au renversement non du régime, mais du gouvernement", ont déclaré pour leur défense les quatre conjurés de la Pentecôte, MM. Jérome Anany, Evariste Kimba, Emmanuel Bamba et Alexandre Mahamba. M. Kimba est un ancien premier ministre, tandis que les trois autres faisaient partie du cabinet.

Le procès n'a comporté ni plaidoirie, ni réquisitoire. Les quatre accusés ont présenté leur défense, bien souvent au milieu des hurlements d'une foule particulièrement hostile.

Pendant ce temps, à Bruxelles, le gouvernement belge, dans une note adressée hier soir au gouvernement congolais, s'élève contre la décision des autorités de Léopoldville de déclarer persona-non-grata, M. Alain Rens, secrétaire à l'ambassade de Belgique dans la capitale congolaise.

On sait que le gouvernement congolais a accusé M. Rens d'avoir été impliqué dans le complot qui vient d'être découvert à Léopoldville.

Dans un communiqué, Bruxelles précise que les autorités belges s'élèvent vivement contre cette décision, attendu que l'ambassade et son personnel ont observé scrupuleusement les consignes du gouvernement belge, et ne se sont ingérés en rien dans les affaires intérieures du Congo. Le ministre des Affaires étrangères, poursuit le communiqué, étudie très sérieusement la situation ainsi créée et ne fera pas d'autres déclarations pour le moment.

Washington : il n'est pas du tout question d'envahir Cuba

WASHINGTON. (AFP, UPI) — Le secrétaire d'Etat américain a qualifié hier de "ridicules" les accusations portées par La Havane et Moscou, selon lesquelles les Etats-Unis se préparaient à envahir Cuba et à renverser le gouvernement Castro.

Le porte-parole du secrétariat d'Etat, M. Robert McCloskey, a déclaré : "Très franchement, nous sommes intrigués par de telles accusations. Elles nous semblent ridicules. Elles sont, en ce qui nous concerne, dénuées de tout fondement".

Selon La Havane, des militaires cubains, dimanche dernier, ont tué deux exilés cubains et en ont blessé deux autres qu'ils ont fait prisonniers. Le ministère cubain des Forces armées a affirmé que les quatre Cubains se trouvaient à bord d'un "bateau-pirate" venu de la Floride pour débarquer des espions dans l'île des Caraïbes.

D'autre part, M. Castro a affirmé, samedi dernier, que Washington mentait en alléguant qu'une sentinelle cubaine avait essuyé des coups de feu à l'intérieur de la base de Guantanamo, alors que, selon le dirigeant cubain, elle était en territoire cubain.

M. McCloskey a rappelé que la politique des Etats-Unis à l'égard de Cuba avait été définie une nouvelle fois le 23 mars dernier. M. Robert Sayre, sous-secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires inter-américaines, avait déclaré qu'en formulant leur politique à la lumière de la menace subversive posée par Cuba, les Etats-Unis "n'envisageaient pas le recours à la force militaire dans les circonstances existantes."

Etat d'alerte à Cuba

C'est essentiellement à des raisons de politique intérieure que serait due la proclamation de l'état d'alerte à Cuba, samedi dernier, indiquent des informations de la meilleure source parvenues hier à Londres. Ces informations font état de la surprise générale que la décision du gouvernement cubain a causée dans les milieux diplomatiques de La Havane, y compris parmi les représentants de l'URSS et des républiques populaires.

La façon brusquée dont a été proclamé l'état d'alerte, ainsi que le manque de consultations préalables dans l'équipe gouvernementale révèlent un manque de cohésion et une nervosité qui ont leur source dans des tensions internes, estiment ces mêmes observateurs. Ils révèlent à ce propos les bruits de remaniement ministériel qui circulent actuellement à La Havane et qui pourraient, selon la rumeur, entraîner le départ de M. Raul Roa, ministre des Affaires étrangères.

L'OTAN négociera avec Paris le rôle des forces françaises en Allemagne

PARIS. (AFP) — Les 14 partenaires de la France au sein de l'Alliance atlantique ont décidé d'établir un comité de 5 membres qui négociera avec le gouvernement de Paris au sujet du rôle et de la mission future des forces françaises en Allemagne, annonce aujourd'hui un communiqué de l'OTAN. Ce comité sera composé de représentants de l'Allemagne de l'Ouest, du Royaume-Uni, de l'Italie, de la Belgique et du Luxembourg.

De l'avis général, Paris est le lieu approprié pour ces négociations, le secrétaire général de l'OTAN étant présent et en mesure d'offrir ses conseils, sa médiation et son concours. Le commandant suprême des forces de l'OTAN pourra être invité à apporter son aide et ses conseils dans les cas où ses responsabilités sont engagées.

Il est entendu cependant que le conseil de l'Atlantique-Nord demeurera toujours l'autorité suprême pour suivre le cours des négociations et confirmer les solutions en résultant.

Par ailleurs, les différentes commissions désignées par les 14 partenaires de la France au sein de l'OTAN pour examiner les conséquences du retrait français du dispositif militaire intégré ont terminé leurs travaux.

Certaines d'entre elles sont parvenues à élaborer des recommandations aux "Quatorze", c'est le cas notamment des commissions qui s'occupent de la réorganisation de l'OTAN et du déplacement de certains sièges de l'organisation. D'autres proposent des solutions aux différentes options qui feront l'objet d'un choix de l'OTAN.

La question des nouveaux sieges fait l'objet d'une recommandation : le SHAPE (commandement suprême atlantique en Europe) et le comité militaire (qui siège actuellement à Washington) devraient être groupés à Bruxelles, ainsi que le collège de l'OTAN. Quant au Conseil atlantique, dont la France n'a pas demandé le transfert ailleurs qu'en territoire français, il ne semble pas qu'il ait fait l'objet d'une décision quelconque.

Sécurité routière: le programme de Johnson n'est pas suffisant

CHICAGO. (UPI) — Le président du Conseil américain de la sécurité routière a déclaré que les mesures envisagées par le président Lyndon Johnson dans le domaine de la prévention des accidents de la route sont insuffisantes.

Dans un communiqué rendu public après que le bilan des morts pour la longue fin de semaine du "Jour du Souvenir" fut établi, M. Howard Pyle affirme qu'un programme dans le domaine de la sécurité routière dont le coût s'élèverait à un milliard de dollars pourrait épargner 25,000 vies humaines par année. On sait que 530 personnes ont perdu la vie au cours de cette longue fin de semaine. M. Pyle a précisé que le programme qu'il préconise devrait être financé à même des fonds publics fédéraux.

"Nous commencons à entrevoir les conséquences du fait d'ajouter dix millions de véhicules au parc automobile par année. Le bilan des morts pour cette première longue fin de semaine de l'année est assez révélateur", a dit M. Pyle.

1,200,000 Dominicains se choisissent un président

SAINT-DOMINGUE. (AFP, AP, UPI) — Treize mois après la sanglante révolution d'avril 1965 et le débarquement des "Marines" américains, la République dominicaine élit aujourd'hui son président.

Bien que les 1,200,000 électeurs s'apprêtent à élire également 72 députés, 27 sénateurs et les maires et conseillers municipaux de toutes les Communes du pays, c'est naturellement sur les trois candidats à la présidence de la République que sont fixés tous les yeux.

Ces trois hommes d'Etat, Juan Bosch, Joaquin Balaguer et Rafael Bonnelly, ont un point commun : ils ont tous trois exercé déjà la magistrature suprême, mais seul le premier occupa ce poste à la suite d'élections démocratiques.

Joaquin Balaguer, qui fit pratiquement toute sa carrière sous le régime Trujillo, il fut successivement ambassadeur, secrétaire d'Etat à l'Education et aux Beaux-Arts, vice-président et président, fut désigné comme "président de transition" à la chute du dictateur, le 2 août 1960.

A une conférence qui s'annonce contestée

M. Humphrey critique l'égoïsme d'une certaine bourgeoisie noire

WASHINGTON. (PA,UPI)—En inaugurant aujourd'hui la conférence organisée par la Maison blanche sur les droits des noirs, le vice-président Hubert Humphrey a vivement critiqué les Noirs qui ont réussi et qui ignorent la misère de leurs compatriotes moins fortunés.

M. Humphrey a fait une mise en garde à ces "Américains noirs qui semblent plus intéressés à leur propre situation qu'au sort des membres de leur race qui sont moins fortunés et moins débrouillards . . . Ils ne sont pas intéressés à assurer les fruits de l'égalité pour leurs frères, mais plutôt à préserver leur bonne fortune personnelle".

Le vice-président a également critiqué les agents de la paix trop portés "sur la manière forte" et les membres des organisations pour la défense des droits civiques qui cherchent à maintenir le statu quo plutôt qu'à combattre les injustices bien enracinées.

M. Humphrey a enfin affirmé qu'on ne pourra plus pacifier 20,000,000 d'Américains par "des slogans ou des symboles". La campagne en faveur de l'égalité raciale peut être ralentie ou retardée, mais elle le sera "à nos risques et périls", a-t-il dit.

Une conférence "paquetée" ?

Cette conférence extraordinaire, qui groupe quelque 2,400 délégués, s'est ouverte dans une atmosphère de controverse, plusieurs délégués alléguant que le gouvernement Johnson a "paqueté" la conférence pour en fixer d'avance les conclusions.

Les délégués doivent discuter un document de 100 pages préparé par le conseil préparatoire de la conférence. Ce document propose un programme de plusieurs milliards de dollars destiné à assurer la pleine égalité pour les Noirs dans les domaines de l'habitation, de l'emploi, de l'éducation et de l'administration de la justice.

La principale cause de mécontentement vient du fait que le conseil exécutif de 29 membres, nommés par le président Johnson, a décidé d'avance qu'il n'y aurait pas de vote sur des résolutions ou recommandations formelles. M. Floyd McKissick, président national du Congrès pour l'égalité raciale (CORE), a promis de livrer bataille afin de faire renverser cette décision et il semblait avoir plusieurs supporteurs.

Un avocat de Washington, Joseph L. Rauh, a donné l'avertissement que si les délégués ne pouvaient voter, la conférence pourrait se trouver dans une situation "embarrassante", peut-être au banquet de clôture alors que le président Johnson sera le principal orateur.

Mais le président de la conférence, Ben W. Heineman, a soutenu qu'un changement dans la procédure pour permettre de voter sur les recommandations entrainerait des manoeuvres parlementaires qui pourraient faire échouer la conférence.

Il a donc proposé que les discussions et les suggestions des participants soient inscrites dans le rapport qui sera fait au président, avec les recommandations du conseil.

La Malaysia et l'Indonésie décident de vivre en paix

BANGKOK, Thaïlande. — (AFP) — Indonésiens et Malaysiens annoncent aujourd'hui qu'ils sont d'accord pour vivre maintenant en paix et pour mettre fin à la guerre non déclarée qui opposait leurs pays depuis près de trois ans. Après trois jours d'entretiens dans la capitale thaïlandaise, des porte-parole des deux délégations ont déclaré que des relations amicales normales allaient être établies entre Djakarta et Kuala Lumpur.

Les porte-parole ont révélé que le communiqué final qui doit être signé à la fin de la journée ne mentionnait pas la reconnaissance de la Malaysia par l'Indonésie. Le communiqué évite aussi, ont-ils dit, les controverses et ne fait allusion ni à la "confrontation", ni a une consultation populaire à Bornéo.

Le communiqué que doivent signer le vice-premier ministre de Malaysia, M. Abdul Razak, et le ministre indonésien des Affaires étrangères, M. Adam Malik, souligne le désir des deux pays de coopérer dans les domaines politique, économique et culturel, ont déclaré les porte-parole.

La signature même du communiqué a été retardée par le passage à Bangkok du troisième vice-premier ministre indonésien, le sultan Hemengku Bwono, qui a fait escale cet après-midi à l'aéroport de Dong Muang où s'était rendu M. Malik pour lui montrer, affirme-t-on de bonne source, le texte de l'accord.

A Kuala Lumpur, le Tunku Abdul Rahman, premier ministre de Malaysia, a salué aujourd'hui l'accord auquel Indonésiens et Malaysiens viennent d'arriver à Bangkok et a déclaré que les deux pays doivent maintenant travailler à établir une paix permanente qui leur apportera le plus grand des bienfaits.

"La menace de troubles dans lesquels la paix de l'Asie pouvait faire naufrage a été écartée", a déclaré le Tunku qui a ajouté: "A la suite de cet accord on peut attendre la reprise prochaine de relations normales entre l'Indonésie et la Malaysia. Ainsi qu'une relance des affaires et du commerce sur une grande échelle."

Moscou : que la lune ne serve jamais à des fins de guerre

NATIONS UNIES. N.Y. (AFP) — L'Union soviétique a demandé la conclusion d'un accord international pour interdire l'utilisation de la Lune et autres corps célestes à des fins militaires ainsi que toute revendication territoriale sur ces planètes.

M. Nicolas Fedorenko, représentant de l'URSS à l'ONU, a donné lecture à la presse hier d'un aide-mémoire à cet effet que M. Andrei Gromyko, ministre des Affaires étrangères, avait adressé au secrétaire général U Thant pour lui demander d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée générale.

Le mémorandum soviétique, développé par M. Fedorenko lors de la conférence de presse qu'il avait annoncée, souligne que l'URSS a pris de nombreuses initiatives dans cette direction depuis plusieurs années, conformément à sa politique de paix et à son désir d'éviter que l'exploration de l'espace ne donne naissance à de nouveaux conflits internationaux.

GRANDE SEMAINE D'AUBAINES !

DES PRODUITS DE QUALITÉ À PRIX RÉDUITS

Jean C. Le Blanc

Pour la rénovation intérieure

LIT CONTINENTAL avec panneau de chevet capitonné



Le fameux matelas de 36 pouces de largeur vous apporte des années et des années de repos bienfaisants, nuit après nuit. Il vous procure un confort maximum par la souplesse de ses tissus et sa construction robuste.

SPECIAL JEAN-C. LEBLANC

$49.95

2 pour $94.95

Disponible dans les largeurs de 39, 48 et 54 pouces, avec léger supplément.



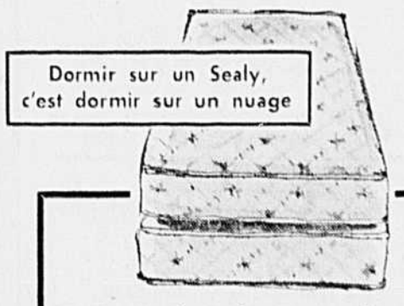
"Golden Classic" de Sealy

- Matelas à surface lisse, sans bouton
- Recouvert d'un élégant et durable coutil
- "Edge Guards" exclusifs qui préviennent l'affaissement des côtés.
- Construction "Duo-Flange" qui assure une surface ferme.

SPECIAL $39.95

Grandeurs 3'3", 4', 4'6"

Sommier-caisse assorti au même prix



Dormir sur un Sealy, c'est dormir sur un nuage

Le Orthopédic extra ferme

Conçu afin de vous donner le support qui prévient le mal de dos matinal. "Le Serta" vous donne le même support recherché rendant la surface moelleuse et ferme à la fois.

SPECIAL $59.95

Grandeurs 3'3", 4', 4'6"

Sommier-caisse assorti au même prix

• Le centre d'ameublement DE LA PLAZA qui vous offre les MEILLEURES AUBAINES

5826, PLAZA ST-HUBERT

à l'entrée de la Plaza

Tél.: 272-1122

OUVERT LE JEUDI ET VENDREDI SOIR JUSQU'A 10 HEURES

Jean C. Le Blanc AMEUBLEMENT INC.



LA PRESSE apporte tout... pour tous !

Un quotidien aussi complet et aussi important que LA PRESSE sert des milliers et des milliers de personnes . . . de mille et une façons. Pour tous ses lecteurs, il représente une source d'information extrêmement diversifiée et détaillée. Et c'est cette diversité, justement, qui en fait un journal vraiment familial et très populaire.

Pour ceux et celles qu'intéressent les nouvelles politiques internationales, canadiennes, nationales ou régionales . . .

Pour ceux et celles qu'intéressent la Bourse, le commerce, l'industrie et les divers événements économiques mondiaux . . .

Pour ceux et celles qu'intéresse le sport, en général ou sous une forme particulière . . .

Pour ceux et celles qu'intéressent le cinéma, le théâtre, la littérature, la musique, la chanson, la peinture, la sculpture, la radio, la télévision . . .

Pour ceux et celles qu'intéressent les grands reportages ou certaines chroniques . . .

Pour ceux et celles qu'intéressent les faits divers de toutes sortes. . .

Pour ceux et celles qu'intéressent les messages publicitaires et qui cherchent à obtenir le plus, en tout, pour leur argent . . .

Pour ceux et celles qu'intéressent les bandes illustrées, en noir et blanc ou en couleur . . .

Pour ceux et celles qu'intéressent les pages des petites annonces. . .

Pour ceux et celles qu'intéressent les pages réservées au monde de la femme . . .

un abonnement à notre service de livraison à domicile vaut son pesant d'or. Le numéro à composer est . . .

849-1138

SERVICE DU TIRAGE

LA PRESSE

769 nouveaux finissants à Sir George

Un nombre record de 769 nouveaux finissants de l'Université Sir George Williams ont reçu leurs diplômes, lundi soir, au cours d'une impressionnante cérémonie qui s'est déroulée dans la Grande Salle de la Place des Arts.

La cérémonie suivait de quelques heures à peine la collation des grades des nouveaux gradués de l'université McGill.

L'Université Sir George Williams a profité de l'occasion pour rendre hommage à deux personnalités : M. John James Deutsch, président du Conseil économique du Canada, et M. Everett Cherrington Hughes, professeur de sociologie à l'université Brandeis. MM. Deutsch et Hughes ont reçu, des mains du brigadier Fraser F. Fulton, chancelier de l'Université Sir George Williams, un doctorat en droit "honoris causa".

Invité à prononcer l'allocution de circonstance, M. Deutsch a prédit que l'éducation deviendra, au cours des prochaines années, la préoccupation principale de notre société et que cet intérêt, en se généralisant, obligera la majorité des Canadiens à repenser leurs institutions.

Il a également prédit de nouveaux conflits, des coûts accrus et de nombreux tâtonnements au niveau de la participation gouvernementale à cet essor de l'éducation. Il a également félicité l'université Sir George Williams pour le rôle que joue cette institution dans le renouveau académique au Canada.

Pour sa part, le chancelier de l'université, M. Fulton, a annoncé la construction prochaine d'un troisième édifice qui logera des salles de cours et une nouvelle bibliothèque. Il n'a pas précisé l'endroit où sera érigé ce nouvel édifice, mais il devrait voisiner les installations actuelles de Sir George Williams. Il a dit espérer que cette addition aux installations de l'Université puisse être à la disposition des élèves en 1968.

Parlant ensuite de la participation financière du gouvernement à ce nouveau projet, M. Fulton a dit espérer que la participation gouvernementale ne dépasse pas 75 p. 100 du coût total de l'entreprise.

Autrement, d'ajouter le chancelier, nous pourrions contribuer à l'installation d'un contrôle étatique de la chose académique". On fera appel à des dons privés pour financer une partie du coût de construction.

Enquête Spence : les honoraires

OTTAWA. (PC) — Bien que le juge Wishart Spence, qui préside la commission d'enquête sur l'affaire Gerda Munsinger, ne reçoive pas d'honoraires à ce titre, le procureur de la commission, Me J. L. O'Brien, reçoit $400 par jour lorsqu'il assiste aux audiences de la commission et $250 par jour lorsqu'il effectue du travail de recherche et de préparation.

L'autre procureur de la commission, M. John J. Urie, touche $40 l'heure lorsqu'il assiste aux audiences et $25 l'heure lorsqu'il s'adonne à du travail de préparation.

Ces précisions sont données par le secrétaire parlementaire du premier ministre, M. John Matheson, dans sa réponse à une question écrite de M. D. R. Gundlock pc-Lethbridge.

"Le commissaire de la commission Spence, dit M. Matheson, ne reçoit pas d'honoraires. On a cependant reçu l'autorisation de lui verser des frais de séjour de $60 par jour, dont il n'a pas à rendre compte, et de payer les frais réels de transport quand il doit se déplacer de son lieu de résidence normal à cause de l'enquête.

Naissances Décès Remerciements In memoriam

BEAULIEU (Mary) — A Ville Saint-Michel, le 31 mai 1966, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme Pierre Beaulieu, née Mary Aubut, demeurant à 7248, 12e Ave. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
3661 est, rue Jean-Talon,
pour se rendre à l'église Ste-Bernadette-Soubirous, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Ste-Rose, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEDARD (Marie-Louise) — A Montréal, le 30 mai 1966, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme François-X. Bédard, née Marie-Louise Langlois, demeurant à 2565 Bois-Franc, St-Laurent. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
6259, boul. Monk,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Sixte, St-Laurent, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BENOIT (Clora) — A Montréal, le 30 mai 1966, à l'âge de 61 ans, est décédée Clora Lafond, épouse de feu Antonio Benoit. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
1415, rue Fleury est,
à 9 hres, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Foyer, où le service sera célébré à 9 hres 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BESNER (Victoria) — A Côteau-du-Lac, le 30 mai 1966, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme veuve Georges Besner, née Victoria Brunet, mère du Rév. Père Charles Besner, jésuite. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons
J.-E. Ménard & Fils,
Côteau-Landing
pour se rendre à l'église paroissiale de Coteau-Landing où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côteau-du-Lac, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHARD (Florida) — A Montréal, le 30 mai 1966, à l'âge de 57 ans, est décédée Mme Louis Bouchard, née Florida Livernois, demeurant 373 de la Montagne. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630 rue Notre-Dame ouest
pour se rendre à l'église Ste-Hélène, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURDEAU (Gérard) — A Montréal, le 31 mai 1966, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Gérard Bourdeau, époux en 1ères noces de Annette Pelletier et 2èmes noces de Yvonne Gourdeau, père de Gérald A. Bourdeau et de Lise. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 juin. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520, rue St-Denis
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHOQUETTE (Eusèbe-Henri) — A Montréal, le 30 mai 1966, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Eusèbe-Henri Choquette, sergent détective de la cité de Montréal durant 31 ans. Il laisse dans le deuil son épouse, ses deux filles Jocelyne et Denise, et un fils Richard; 3 soeurs et 3 beaux-frères, M. et Mme Henri Perreault (Juliette), M. et Mme Hector Perreault (Lucille), M. et Mme Gérard Sénécal (Simonne); 1 frère et une belle-soeur, M. et Mme Charles Choquette, ainsi que plusieurs neveux et nièces; demeurant au 3695 Ontario est. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons
E. Rajotte,
3635 rue Hochelaga
pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-d'Arc où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de St-Grégoire d'Iberville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CAOUETTE (Yolande) — Accidentellement à l'Assomption, le 29 mai 1966, à l'âge de 23 ans, est décédée Mme Joseph Caouette, née Yolande St-Pierre, demeurant 6227 Alma. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4737 rue Delorimier
à 8.30 hres, pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLEMENT (David) — A Montréal le 30 mai 1966, à l'âge de 39 ans, est décédé M. David Clément, époux de Gisèle Bouchard, demeurant à Tracy. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 juin. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
A. Lussier Ltée.
148, rue Georges, Sorel,
pour se rendre à l'église Enfant-Jésus de Tracy, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, Montréal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLEMENT (Eulalie) — A Montréal, le 30 mai 1966, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme veuve Henri Clément, née Eulalie Tessier, demeurant au 3006 St-Jacques ouest. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630 rue Notre-Dame ouest
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Irénée où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CROTEAU (Releanne) — A Montréal, le 31 mai 1966, à l'âge de 25 ans, est décédée Mme Claude Croteau, née Rejeanne Paradis, demeurant 3490, 43ème Rue, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu vendredi, le 3 juin. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.,
10,540, rue Papineau
à 7 hrs 30, pour se rendre à l'église Ste-Lucie, où le service sera célébré à 8 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DABADE (Philippe) — Subitement, à Montréal, le 30 mai 1966, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Philippe Dabadé, époux de Simonne Damiens, demeurant 522, rue Gagnon, Terrebonne. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 juin. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
St-Louis,
939, rue St-Louis, Terrebonne
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAOUST (Florida) — A Montréal, le 30 mai 1966, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme veuve Roch Daoust, née Florida Dufort, demeurant 6834 Hurteau. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2805 rue Allard
à 9 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Jean-de-Matha, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAVID (Siméon) — A Montréal, le 30 mai 1966, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Siméon David, fils de feu Antoine David et de feu Domithilde Delorme. Les funérailles auront lieu jeudi, le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Bonneville & Gingras Ltée
11,813, rue Notre-Dame est
Pointe-aux-Trembles
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Pointe-aux-Trembles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DE LUCA (Dante) — A Montréal, le 30 mai 1966, à l'âge de 42 ans, est décédé Dante De Luca, époux de Concetta Petrecca et père d'Yolande, frère d'Albert frère Raphael O.S.M., Victor, William, Mme Victor Vincelli (Lucie), Ilva, Armand, et beau-frère de Jos. Pascal, Richard, Armand, Marie et Teddy. Les funérailles auront lieu vendredi, le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.
292, rue Jean-Talon Est
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 12 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DE WYS (Josephine) — Subitement le 28 mai 1966, est décédée Josephine De Wys, mère de Joseph-Emile et grand-mère de Brian Panégyrique au salon mortuaire.
Clarke,
5580 Sherbrooke ouest
mercredi à 11 heures du matin. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges.

DEVITO (Filomena) — A Montréal, le 30 mai 1966, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme veuve Angelo Devito, née Filomena Carafiallo, demeurant à 6364 Hamilton, mère d'Emilio, Mme Antonine Parento (Clémentine), Mme Robert Boyer (Yolande), Rév. Alberico, et de Mme Réal Lagacé (Estelle). Les funérailles auront lieu jeudi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
6259, boulevard Monk
à 9.45 hres, pour se rendre à l'église St-Jean-de-Bosco où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUFRESNE (Emilien) — A Longueuil, le 31 mai 1966, est décédé Emilien Dufresne, fils de feu Ovide Dufresne et de feu Eudoxie Hurteau. Les funérailles auront lieu jeudi, le 2 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche & Fils Inc.,
1370 Ch. Chambly,
Jacques-Cartier,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Antoine, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUGUAY (Eglantine) — A Montréal, le 31 mai 1966, à l'âge de 60 ans, est décédée Mlle Eglantine Duguay, fille de feu John Duguay et de feu Normandie Rousseau, demeurant à 3335, 43e Rue, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu vendredi, le 3 juin. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Enrg.
512, rue De l'Eglise
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Zotique, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOISY (Edouard) — A Montréal, le 31 mai 1966, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Edouard Foisy, époux d'Alice Gauthier, père de Jacques, Jean-Claude, Mme Roger Héneault (Pierrette) et Gilles. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.,
292 est, rue Jean-Talon,
pour se rendre à l'église Saint-Jean-de-la-Croix, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORTIER (Odilon) — Au Lac Mégantic, le 30 mai 1966, à l'âge de 83 ans, 9 mois, est décédé subitement M. Odilon Fortier, demeurant à 70, Dollard, Lac Mégantic. Il était l'époux de Dame Odélie Labrecque, décédée, et père d'une famille de 17 enfants qui lui survivent. La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Jacques & Frères, Lac Mégantic. Les funérailles auront lieu en l'église Ste-Agnès de Lac Mégantic, jeudi, le 2 juin, à 11 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAREAU (Armand) — A Montréal, le 31 mai 1966, est décédé M. Armand Gareau. Il laisse dans le deuil sa mère Mme veuve Honoré Gareau, ses frères Henri, René, Albini. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.
5359, 11e avenue Rosemont
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Esprit de Rosemont, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRENIER (Dorcina) — A Montréal, le 31 mai 1966, à l'âge de 96 ans, 5 mois, est décédée Mme veuve Joseph Grenier, née Dorcina Desjardins, demeurant à 543, Duclos. Les funérailles auront lieu vendredi, le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
1385, Ontario est
pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GODIN (Laura) — A Montréal, le 31 mai 1966, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme veuve Joseph-A. Godin, née Laura Laurin, autrefois de Talon, St-Jean, Qué. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745 est, rue Crémazie,
pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HEBERT (Oscar) — A Montréal, le 30 mai 1966, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Oscar Hébert, notaire, époux en 1ères noces de Jeanne Pendergast, et en 2èmes noces de feu Desneiges Rivard. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.
25 rue Laurier est
à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HENAULT (Olympe) — A Montréal, le 31 mai 1966, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme Charles P. Henault, née Olympe Léger, demeurant 7648 St-Denis. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée et Société Coopérative de Frais Funéraires
7384 rue St-Denis
à 9 heures 45, pour se rendre à l'église Sainte-Cécile, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HURTUBISE (Louis-Vincent) — A Montréal, le 29 mai 1966, à l'âge de 64 ans, est décédé Louis-Vincent Hurtubise, adjoint du Directeur des Relations Ouvrières à la Canadian Celanese, époux de Bernadette Brunet, Père de Raymonde, institutrice, Jean, ing. p., René, professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Montréal. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
2548 rue Beaubien,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Marc où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAHAIE (Alexandre) — A Hawkesbury, le 29 mai 1966, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Alexandre Lahaie, membre de la Ligue du Sacré-Coeur, époux en 1ères noces de Hélène Seguin et en 2es noces de Délia Brisebois, demeurant à 232 Régent, Père de MM. Claude, de Ville de Laval et Léopold de Hawkesbury, Mmes Claude Lecompte (Cécile de Hawk.), Adélard Lapensée (Emeline de Mtl), et de la Rév. Soeur Alexandre-Marie (Jacqueline) des Srs Grises de la Croix d'Ottawa, frère de M. Octave Lahaie, de Montréal, demi-frère de Mme Egan, de Mtl. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Noel Ltée,
416, rue McGill, Hawkesbury,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse de Liguori de Hawkesbury où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGAULT (Alexis) — A l'Ile Bizard, le 29 mai 1966, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Alexis Legault, époux de Jeanne Daigneault, père de Suzanne (Mme John Brohman), demeurant à 940 Blouin, Ile Bizard. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 juin. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Enrg.
512, rue de l'Eglise
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix de Verdun, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LENOIR (Rosario) — A Montréal, le 30 mai 1966, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Rosario Lenoir, peintre-contracteur, de Rosemère. Il laisse outre son épouse, née Anna Gougeon, un fils Serge Lenoir, ing., et une bru, Lyse Benoit, LL. L. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons
J.-H. Benoit,
2102, rue Fullum,
à 10 h. 15, pour se rendre à l'église Ste-Françoise-Cabrini de Rosemère, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARIEN (Albertine) — A St-Roch de L'Achigan, le 31 mai 1966, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme Adrien Marien, née Albertine Thuot. Les funérailles auront lieu vendredi, le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Jean Denis Beauchamp
St-Roch-de-l'Achigan
pour se rendre à l'église Paroissiale, où le service sera célébré à 3 hrs p.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MEUNIER (Thérèse) — A Montréal, le 30 mai 1966, à l'âge de 60 ans, est décédée Thérèse Deslauriers, épouse du Juge Adrien Meunier. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922 boul. Rosemont
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

MONTREUIL (Elodia) — A Montréal, le 31 mai 1966, à l'âge de 64 ans, est décédé Mme Emile Montreuil, née Elodia Parizeau, demeurant rue Rivard. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Paul et Fortin,
835 est, avenue Laurier
pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PELLETIER (Louise) — A Boucherville, le 31 mai 1966, est décédée Mme Fernand Pelletier, née Louise Chouinard, demeurant à 47 de Tilly, à Boucherville. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Charron & Tétreault,
angle de Laperrière et St-Charles, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Famille de Boucherville, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PLOUFFE (Roméo) — A Montréal, le 29 mai 1966, à l'âge de 73 ans, est décédé le docteur Roméo Plouffe, époux de Thérèse Jouannette, demeurant 772 Villeray. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 juin. La convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu,
7766 rue St-Hubert,
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POULSON (Doris) — A l'Hôpital Reine Elisabeth, le 30 mai 1966 est décédée Doris Pelletier, épouse bien-aimée de Harry-James Poulson, et mère d'André. Exposée au salon mortuaire
D. A. Collins,
5610 rue Sherbrooke ouest
Service funèbre en l'église Ste-Monica, jeudi à 9 a.m. Inhumation au cimetière de Lennoxville.

RICHER (Lydia) — A Pointe St-Charles, le 30 mai 1966 à l'âge de 79 ans 3 mois est décédée Mme veuve Joseph Richer née Lydia Deniers, demeurant 2725 rue Centre. La défunte était Dame de Ste-Anne. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 juin. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Enrg.
1270 rue Laprairie
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Charles où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SANTELLA (Maria) — A Montréal, le 29 mai 1966, à l'âge de 33 ans, est décédée Mme Andrea Santella, née Maria Martino. Les funérailles auront lieu jeudi, le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.,
292 rue Jean-Talon est
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Consolata où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THIVIERGE (Onésime) — A Verdun, le 31 mai 1966 à l'âge de 77 ans est décédé M. Onesime Thivierge, époux de Mathilda Brault. Demeurant 164 1ère avenue. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 juin. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Enrg.
512 rue de l'Eglise
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

QUEVILLON (Aldéa) — A Terrebonne, le 31 mai 1966, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme J. Emile Quevillon, née Aldéa Lachapelle, demeurant 231, rue Chapleau. Les funérailles auront lieu vendredi, le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Guay et Fils
756, rue St-Louis, Terrebonne
pour se rendre à l'église paroissiale de Terrebonne, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de St-François, Ville de Laval, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VEILLETTE (Laura) — A Ville Saint-Michel, le 30 mai 1966, à l'âge de 66 ans, est décédée Laura Bordeau, épouse de feu Adolphe Veillette, demeurant à 1163, rue Brault, St-Vincent-de-Paul, Ville de Laval. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons
J.-M.-D. Cyr Inc.,
1039, rue du Collège,
St-Vincent, Ville de Laval,
à 8 h. 15, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VINCENT (Jeannine) — A Montréal, le 31 mai 1966, à l'âge de 37 ans, est décédée Mme Marcel Vincent, née Jeannine Brassard, demeurant à 4945, boul. Lévesque, St-Vincent-de-Paul. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198 est, rue Ontario,
pour se rendre à l'église Très-St-Rédempteur, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

WAELPUT (Edgar) — A St-Hubert, le 30 mai 1966, à l'âge de 62 ans, est décédé Edgar Waelput, époux en 1ères noces de Palmire Wynsrau et 2èmes noces d'Antoinette Chasse, demeurant à 4155, Domville. Les funérailles auront lieu jeudi, le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Latour & Demers
5125, rue Armand, St-Hubert,
pour se rendre à l'église St-Thomas de Villeneuve, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Naissances

BEAUSEJOUR — A M. et Mme Gilles Beausejour, née Shirley O'Brien, est née une fille, à l'Hôpital Ste-Justine, le 29 mai 1966. La mère et l'enfant se portent bien.

VINET — Au Reddy Memorial Hospital, le 31 mai 1966, à M. et Mme Paul Vinet, née Cathy Keane, est né un fils baptisé Mark, Paul. La mère et l'enfant se portent bien.

Remerciements

CHALOUX (Lucille) — M. Paul Chaloux et ses enfants remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Mme Paul Chaloux (Lucille Thérien), survenue à St-Jérôme, le 11 mai 1966, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathie, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles.

SAUVAGE (Roland) — Mme Roland Sauvage, sa famille de Vaudreuil-sur-Lac, remercient les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie lors du décès de Roland Sauvage, survenu le 1er avril.

Messe anniversaire

LABONTE (Egnas) — Jeudi le 2 juin, à 5 h. 15, à l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur de Cité LaSalle, sera chantée une grand'messe anniversaire pour le repos de l'âme de M. Egnas Labonté. A la douce mémoire de mon cher époux, il y a un an que tu m'as quittée pour toujours laissant dans mon coeur un souvenir éternel. Du haut du ciel veille sur moi. De ton épouse Alice.

JAMES D. McKENNA
House of Flowers
RUE DE LA MONTAGNE
VICTOR 2-4444

Dernier hommage rendu à M. FERDINAND AYOTTE



Récemment ont eu lieu, en l'église St-Edouard, parmi un nombre imposant de parents et d'amis, les funérailles de M. Ferdinand Ayotte, fils adoptif de Joseph Langlois et de Marie-Jeanne Ouellet, décédé accidentellement le 18 mai dernier, à l'âge de 15 ans et 8 mois.

Lui survivent, outre son père et sa mère adoptifs, M. et Mme Joseph Langlois; son père et sa mère, M. et Mme Georges Ayotte; ses frères, MM. Jean-Yves et Aurélien Ayotte; ses soeurs et ses beaux-frères, MM. et Mmes Ghislain Beaulieu (Rachel), Adrien Lavoie (Georgine), Ghislaine, Jeanne-D'Arc, Denise et Pauline Ayotte; ainsi que plusieurs oncles et tantes, cousins et cousines, neveux et nièces.

Réorganisation du syndicat des facteurs

L'Union des facteurs du Canada (tel est le nouveau nom de l'Association fédérée des facteurs) connaitrait une expansion considérable grâce aux décisions importantes que les 280 délégués, représentant 7,800 facteurs, réunis en congrès à Montréal, ont prises cette semaine.

Les facteurs auront désormais à leur service, onze représentants à plein temps, dont le président et le secrétaire-trésorier. L'exécutif national se composera de neuf membres.

Les facteurs s'attendent que les négociations en vue de la signature de leur première convention collective débuteront au mois d'octobre. La loi fédérale qui porte le no C-170 autorise justement le gouvernement à négocier avec ses employés, et tout laisse croire que les négociations seront entamées à l'automne.

De toute façon, les facteurs n'ont pas l'intention de perdre du temps. Ils sont résolus à déclencher une grève aux Fêtes si leurs négociations ne sont pas entamées. C'est pourquoi ils recommandent au public de faire l'envoi de leurs cartes de souhait plus tôt cette année... si naturellement, les pourparlers n'avancent pas.

Le congrès des facteurs se terminera demain. Deux candidats briguent les suffrages à la présidence: M. R. Décarie, de Montréal et C. McGuire, de Hamilton.

Un hélicoptère s'écrase : deux blessés

UPPER BLACKVILLE, N.B. (PC) — Deux pilotes d'hélicoptère montréalais, dont l'appareil s'est écrasé au sol hier après avoir heurté une ligne à haute tension située près d'Upper Blackville, comté de Northumberland, au Nouveau-Brunswick, sons sortis avec diverses coupures et contusions de leur pénible aventure.

M. Marcel Cadieux, qui tenait les commandes lors de l'accident, et M. Jean Paquet ont été transportés par la voie des airs jusqu'à l'hôpital de Fredericton.

L'hélicoptère, qui effectuait un vol de routine, est la propriété d'Helix Aviation, une compagnie d'entretien et de réparation d'avion installée à Dorval.

19 arrestations dans une présumée maison de jeu

Un présumé tenancier de maison de jeu et dix-huit personnes ont été arrêtés à l'issue d'une descente effectuée la nuit dernière, au 3617, boulevard St-Laurent. Durant l'opération, les caporaux Fernand Côté et Gérald Beauchemin, ainsi que plusieurs agents de l'escouade de la moralité de la Sûreté provinciale, ont saisi des dés et des jeux de cartes. D'abord détenus aux quartiers généraux de la SPQ, rue McGill, les suspects appréhendés devaient comparaitre dans la matinée.

Coteau-du-Lac crée un fonds industriel

COTEAU-DU-LAC. (J.-D.G.) — L'incendie de la manufacture Newton Lumber, à Coteau-du-Lac, dans le comté de Soulanges, a amené le conseil municipal à autoriser la création d'un fonds industriel au montant de $100,000. Cette décision est motivée par le fait que l'usine employait la majorité des citoyens de l'endroit, qui se trouvait sans gagne-pain depuis un incendie survenu le 28 février.

Si le chameau pouvait voir sa bosse, il tomberait de honte.
Proverbe libanais

LA PRESSE — LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL ✱ ✱ 10¢ Montréal, mercredi 1er juin 1966 / Quatre Temps / 82e année, No 126 / 6 cahiers / 84 pages / La météo: un peu plus chaud demain / Minimum 40 / Maximum 70

Le Canada pourra produire la moitié de l'eau lourde du monde libre • En page 54

Aucun accord n'est intervenu entre Québec et les policiers

Est-ce que Lesage a pu consulter des dossiers secrets du gouvernement fédéral? — *Diefenbaker*

par Jacques Pigeon

OTTAWA. — Mais qui donc a transmis aux autorités du Québec le dossier de l'agent Arthur Vachon, tel qu'il a été compilé par la Gendarmerie royale ?

Est-ce le gouvernement fédéral ?

Ces questions, comme bien d'autres reliées aux déclarations du premier ministre du Québec, sont demeurées sans réponse hier aux Communes.

Le chef conservateur John Diefenbaker a d'abord ouvert le feu en demandant au premier ministre Pearson s'il est vrai que M. Jean Lesage a conclu que l'agent Vachon est un "security risk" après avoir vu le dossiers secrets du gouvernement central.

Le chef du gouvernement se doutait bien que l'Opposition lui poserait des questions à ce sujet, mais en guise de réponse il a déclaré: "Je prends note de la question".

M. Diefenbaker a également demandé au premier ministre s'il était vrai que l'agent représente un danger pour la sécurité de l'Etat. "Rend-on nos dossiers secrets disponibles à de telles fins ?" a-t-il lancé.

Fin renard, le chef conservateur n'en a pas dit plus long, mais sa question laissait entendre que le gouvernement libéral a pu, cette fois, tout comme dans l'affaire Munsinger, ne pas garder ses dossiers secrets avec assez de soins.

On sait que M. Diefenbaker a vertement critiqué la commission Spence qui a rendu public un résumé des rap-

Voir DIEFENBAKER, en page 2

Une entente est encore possible sur l'offre faite hier par Lesage

par François Trépanier

QUEBEC. — Aucune entente n'est encore intervenue entre le gouvernement provincial et les membres de l'Association des policiers provinciaux qui doivent déclencher demain une grève générale à travers la province. Cependant, la possibilité qu'un accord soit conclu dans le courant de la journée persiste encore.

Les procureurs de l'Association des policiers provinciaux ont en effet rencontré, pendant trois heures, hier soir, dans la capitale provinciale, les avocats mandatés hier après-midi par le Conseil des ministres "pour arrêter les conditions auxquelles la reconnaissance syndicale pourrait être accordée à l'association et une nouvelle rencontre est prévue pour ce matin à onze heures.

Les négociations ont débuté après que le premier ministre Jean Lesage eut annoncé hier après-midi que le gouvernement est disposé à accorder la reconnaissance syndicale à l'association "mais pour certaines fins", avec la retenue syndicale volontaire et obligatoire.

L'Association des policiers provinciaux avait décidé vendredi dernier de se mettre en grève demain si le gouvernement ne lui accordait pas la reconnaissance syndicale telle qu'elle la réclame depuis plusieurs semaines.

Les négociations qui reprendront ce matin porteront sur les "fins" ou limites que le gouvernement semble vouloir imposer

Voir AUCUN ACCORD, en p. 2

M. Vachon retire sa demande de poursuite

En raison de la décision du Cabinet provincial, le président de l'Association des policiers provinciaux, M. Arthur Vachon, a décidé de suspendre indéfiniment la demande qu'il avait fait parvenir plus tôt dans la journée à ses avocats afin que ces derniers étudient la possibilité d'intenter des poursuites judiciaires contre le premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, et le ministre de la Justice, M. Claude Wagner.

Dans une déclaration transmise ce matin par une compagnie de relations publiques, M. Vachon accusait M. Lesage d'avoir utilisé à son endroit des propos diffamatoires et libelleux.

Il rappelait les déclarations faites la veille par le premier ministre, au cours d'une assemblée électorale, à Port-Alfred, une localité voisine de Chicoutimi.

Enfin, le président de l'Association des policiers provinciaux se défendait d'avoir été congédié par l'Aviation royale canadienne et de constituer un risque pour la sécurité de l'Etat.

Il admettait l'existence d'un dossier le concernant dans les archives de la GRC, mais affirmait que ce dossier ne faisait mention que de ses neuf années de service dans l'Aviation royale et de sa démission.

La décision de M. Vachon a connu des variantes depuis le tout début.

Au moment où on annonçait la nouvelle, M. Vachon faisait

Voir POURSUITE en p. 2

Filé par la Gendarmerie

par Jacques Lafrenière

Le président de l'Association des policiers provinciaux du Québec, M. Arthur Vachon, a affirmé hier qu'il était filé depuis quelque temps par des agents de la Gendarmerie royale du Canada, pour des raisons qu'il ignore.

M. Vachon est catégorique : Il a reconnu dans les agents qui le surveillent quelques individus avec qui il avait eu des contacts lorsqu'il faisait partie de l'escouade anti-subversive de la Sûreté provinciale du Québec.

Nous lui avons demandé si cette surveillance pouvait avoir quelque relation avec le fait qu'il y a quatre ans, il était un "nationaliste canadien-français", qui exprimait franchement son opinion. Il n'en sait rien.

"Votre congédiement de la SPQ aurait-il donné lieu à une enquête ? — "Je ne crois pas, a-t-il répondu. J'ai été congédié parce que j'ai osé mettre en doute les décisions des autorités au sujet de mes conditions de travail (on sait que M. Vachon a refusé une permutation à Campbell's Bay). De plus, j'ai pris deux journées de congé qu'on m'avait refusées pour m'occuper des affaires de l'association."

Le téléphone est "tapé"

M. Vachon a créé, hier matin, beaucoup d'émoi : on le croyait disparu ! Pour éviter d'être suivi, afin de rencontrer plus à son aise des agents de la SPQ, dans une ville entre Québec et Montréal, M. Vachon avait volontairement caché ses allées et venues depuis la veille.

C'est tout d'abord un de ses frères, M. André Vachon, qui a téléphoné à LA PRESSE pour demander si M. Arthur Vachon était là, car la veille il était venu pour donner sa version sur les accusations portées contre lui par le premier ministre, M. Jean Lesage.

Même son épouse a affirmé ne pas savoir où il se trouvait. A un certain moment, pendant que nous parlions

Voir GENDARMERIE en p. 2

Comparution de sept débardeurs — Les bureaux des armateurs sont saccagés

A la suite des incidents qui ont été déclenchés au cours de la journée d'hier dans le port de la Métropole, sept dockers ont été traduits ce matin devant le juge Ernest Simard de la cour municipale sous l'accusation d'avoir violer la propriété privée ou d'avoir refusé de circuler sur ordre d'un policier. Ils ont nié leur culpabilité et leur procès a été fixé au 8 juin prochain. Ils ont recouvré leur liberté en déposant des cautionnements variant de 50 à 300 dollars.

La force policière est sur les dents

Quelques centaines de policiers, dont 100 agents de la Gendarmerie royale du Canada, 75 policiers du Conseil des ports nationaux et un nombre indéterminé de policiers de la Ville de Montréal, sont sur les dents aujourd'hui pour réprimer tout acte de violence dans le port de Montréal.

La tension était très grande ce matin à toutes les entrées du port gardées par bon nombre des 4,200 débardeurs qui sont en grève depuis le 9 mai et paralysent ainsi non seulement le port de Montréal, mais également ceux de Trois-Rivières et de Québec. La police s'attendait à des échauffourées.

Les employés des élévateurs à grains, qui sont membres d'un syndicat affilié à la CSN (alors que les débardeurs appartiennent à l'Association internationale des débardeurs, affiliée à la FTQ), ont vainement tenté de se rendre au travail vers 8 h. ce matin.

L'incident s'est déroulé à l'angle des rues Nicolet et Notre-Dame en présence d'une dizaine de policiers municipaux et de quelques membres de la force policière du port de Montréal. Aux gens qui voulaient franchir leur ligne de piquets, les débardeurs ont crié : "Si

Voir BUREAUX en p. 2

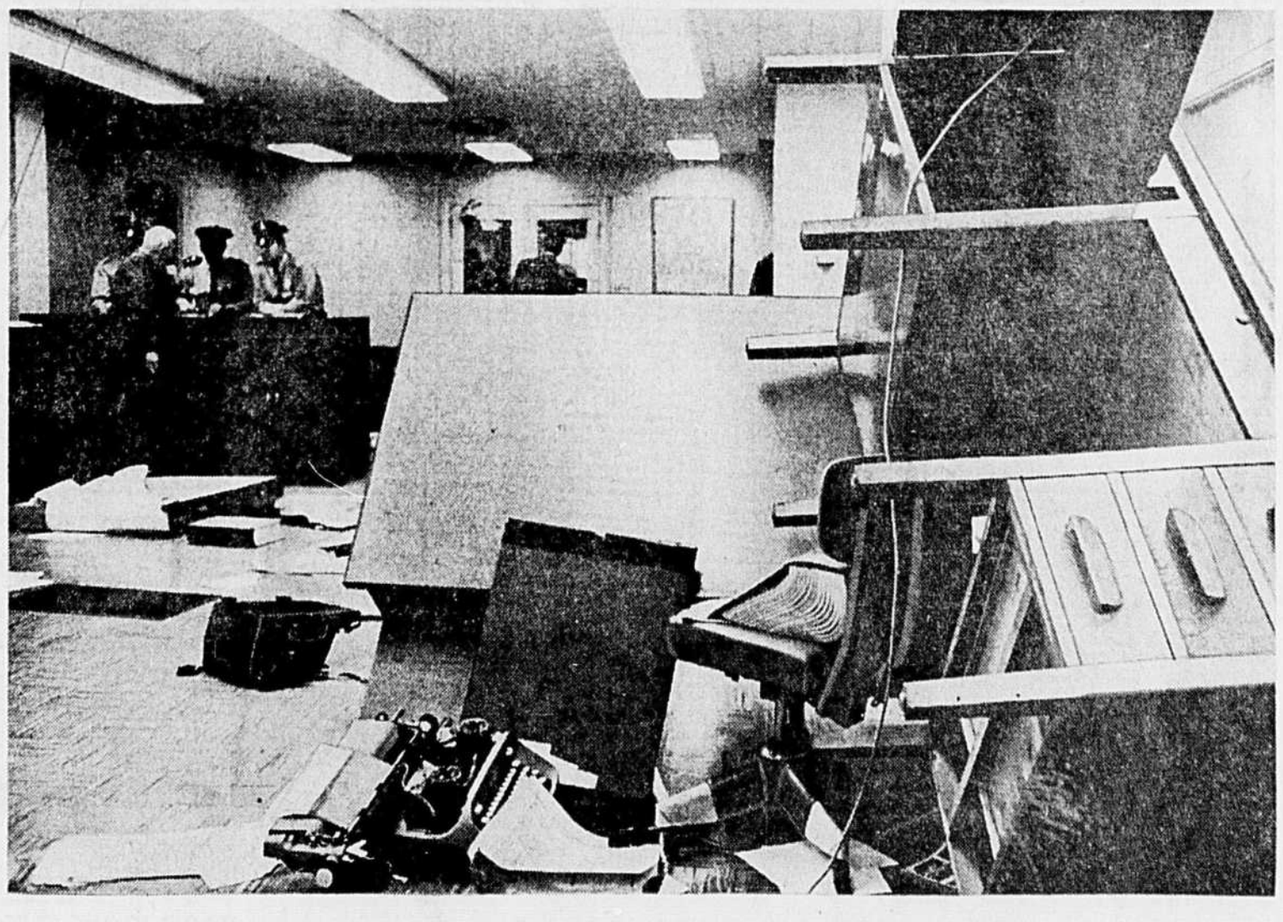


photo Jean-Yves Létourneau, LA PRESSE

Quelques minutes après la visite d'une douzaine de robustes individus au quartier général de la Shipping Federation of Canada Ltd. dans l'édifice du Montreal Board of Trade, trois limiers de la sûreté municipale ont été dépêchés sur les lieux afin de mener une enquête. Diverses hypothèses ont été mises de l'avant mais aucune d'elle n'a pu être vérifiée de façon satisfaisante...

Le juge René Lippé poursuit ses efforts

par Pierre Perrault

Les entretiens en vue de trouver une solution au conflit qui oppose les armateurs du Canada aux débardeurs des ports du St-Laurent, qui avaient été interrompus depuis trois jours, ont repris ce matin. A cette occasion, le médiateur fédéral, le juge René Lippé et un conciliateur du gouvernement central, M. Charles E. Poirier, ont rencontré les représentants des six locaux de l'Association internationale des débardeurs qui sont en grève depuis le 9 mai dernier.

Le juge Lippé s'est dit convaincu que les parties ne sont pas tellement loin d'une entente malgré les actes de violence qui ont été posés hier.

Par ailleurs, on sait qu'au cours de la matinée d'hier, les débardeurs ont tenu une assemblée générale où ils ont ratifié de façon unanime les dernières offres que leurs représentants syndicaux ont remises aux armateurs jeudi dernier. Selon le président du syndicat des dockers, M. Paul Asselin, les 2000 débardeurs qui ont

Voir LE JUGE en page 2

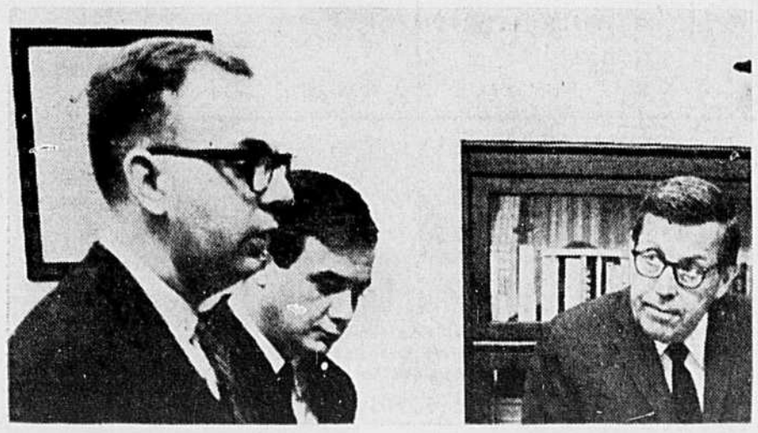


photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Le plaignant, Michel Lacroix, entouré des avocats du candidat libéral François Aquin, Mes André Brossard et Pothier Ferland.

Mandat d'arrêt contre le frère et l'organisateur de Johnny Rougeau

par Léopold Lizotte

Des mandats d'arrêts ont été émis ce matin, par le juge Paul Monty, contre le frère du candidat libéral indépendant dans Dorion et contre l'organisateur électoral de M. Johnny Rougeau.

Les deux prévenus, qui doivent être ultérieurement accusés de voies de faits graves, sont Jacques Rougeau, qui est également l'agent officiel de son frère, pour le scrutin du 5 juin, et Paul Dion.

Les deux hommes auraient assailli un dénommé Paul Martin, un Ontarien dans la trentaine apparemment venu dans la métropole, ces derniers jours, pour observer de près le déroulement de la campagne électorale.

A ce titre, il était de passage, vers 10 h. hier soir, au comité électoral de M. François Aquin, au 420 de la rue Jean-Talon.

A un certain moment, toutefois, il serait sorti de ce comité pour se diriger vers les locaux du candidat Rougeau, à quelques pas de là. Soit au 7058 rue Saint-Denis.

A cet endroit, l'homme aurait "fureté" pendant quelques minutes, et se serait finalement intéressé à de la propagande électorale qui se trouvait empilée dans des boites de carton, près de la porte d'entrée.

Poussant plus loin sa curiosité, il se serait emparé d'un dépliant quelconque, et serait sorti. Mais pour se rediriger, une fois de plus, vers le comité du candidat rival, M. Aquin.

Quelques minutes plus tard, cependant, les deux hommes qui comparaitront incessamment devant la cour rejoignaient Martin et l'accusaient d'avoir pris de "leurs papiers".

Une altercation verbale assez vive s'ensuivit.

Fort embarrassé d'en être la cause, toutefois, M. Martin demandait à ses antagonistes de sortir sur le trottoir pour continuer la discussion.

Voir MANDAT en page 2

La campagne ÉLECTORALE

Lesage et la constitution de 1867

Portant la parole à Montmogny, le premier ministre Lesage a déclaré hier soir que la constitution de 1867 avait toujours donné au peuple canadien-français la possibilité de s'épanouir et qu'il doit continuer d'en être ainsi, même si notre régime constitutionnel doit s'adapter aux circonstances d'aujourd'hui.

Johnson et l'aciérie

Parlant à Nicolet, le chef de l'Union nationale, M. Daniel Johnson, a promis une aciérie d'Etat à Bécancour s'il est élu premier ministre. "Quand l'entreprise privée est déficiente, ne veut pas s'engager, je suis d'accord alors pour que l'Etat agisse."

Bourgault et Gérin-Lajoie

Le leader du Rassemblement pour l'indépendance nationale, M. Pierre Bourgault, a apporté une précision à sa déclaration sur M. Gérin-Lajoie samedi dernier. Il a dit aux étudiants de l'Institut de technologie Laval que tout en applaudissant aux réformes de celui-ci dans le domaine de l'éducation, il souhaitait néanmoins sa défaite dans Vaudreuil-Soulanges aux mains du candidat RIN de l'endroit, M. Louis Gravel. (En page 29).

Le RIN et les hauts fonctionnaires

Par ailleurs M. Rodrigue Guité, coordonnateur du comité du programme du Rassemblement pour l'indépendance nationale, a déclaré que ce programme a été préparé avec la collaboration de hauts fonctionnaires qui ont travaillé dans l'ombre par crainte de représailles. (En page 28).

Le climat électoral

Pierre Olivier et Réginald Martel ont continué de parcourir la province pour tâter le pouls électoral de la population. Olivier, visitant les comtés de Richmond et d'Arthabaska, dans les Cantons de l'Est, prédit la victoire libérale des ministres Albert Morrissette et Emilien Lafrance et la défaite, partant, du chef conjoint du RN, le Dr René Jutras. Quant à Martel, visitant le Bas-du-Fleuve, il prédit la réélection du Dr Laurent Lizotte comme député unioniste dans l'Islet, et une défaite libérale aux mains de l'UN dans Kamouraska. (En page 17).

L'"ATDA", cible de "Gemini-9", est sur orbite

CAP KENNEDY, (AFP-UPI-PA) — Les Etats-Unis ont réussi à placer sur orbite, à 11 h. ce matin, un satellite "ATDA" (Augmented Target Docking Adapter) qui servira de cible aux cosmonautes Thomas Stafford et Eugene Cernan.

Ces derniers, déjà perchés au sommet d'une fusée "Titan-2", ont assisté à ce lancement, installés dans leur navire spatial "Gemini-9".

Une puissante fusée "Atlas", laissant derrière elle un nuage de couleur orange et rouge, a foncé vers le ciel à 7,740 m. p.h., emportant le satellite-cible sur l'orbite prévue par les responsables de la NASA.

Quelques minutes après le lancement, l'"ATDA" était rendu sur une orbite presque circulaire, comme le voulaient les techniciens, et à l'altitude désirée, soit 185 milles de périgée et 186 milles d'apogée.

Une fois rendu sur orbite, l'"ATDA" a commencé sa ronde autour de la Terre à 16,320 milles à l'heure. Après une poursuite s'étendant sur 75,000 milles, Stafford et Cernan rejoindront le satellite pour effectuer un premier rendez-vous, tard cet après-midi.

Frustrés dans leurs espoirs le 17 mai dernier à la suite de la perte de la fusée "Agena" qu'ils devaient poursuivre dans l'espace, les deux hommes se sont dits enfin prêts pour leur voyage de trois jours qui, en principe, doit se terminer samedi matin à 11 h. 20 par la classique plongeon dans l'Atlantique.

Si le vol "Gemini-9" ne comporte que 44 orbites de la Terre, il est cependant crucial pour l'avenir du programme spatial américain dont le but, pour le moment, reste la conquête humaine de la Lune d'ici 1970.

Même si le "clou" de l'expérience consiste en une "marche" de plus de deux heures par Eugene Cernan, demain matin à partir de 9 h. 31, les exercices de rendez-vous et d'arrimages avec un satellite "ATDA" (Augmented Target

Voir L'ATDA en page 2

Le sceau est apposé sur les viandes en notre absence — *Les professionnels*

QUEBEC (PC) — Le Conseil syndical des professionnels du gouvernement du Québec (CSN) soutient que le gouvernement "fraude le public consommateur et menace la sante publique" en permettant que plusieurs abattoirs et charcuteries de la province apposent le sceau "Québec approuvé" sur leurs viandes, en l'absence des vétérinaires provinciaux en grève, autorisés à s'en servir.

Dans un communiqué remis à la presse hier soir, l'organisme syndical contredit la déclaration faite la semaine dernière par des porte-parole gouvernementaux voulant que le sceau "Québec approuvé" ait été retiré de la circulation et qu'aucune charcuterie ni abattoir du Québec ne l'utilise durant la grève des vétérinaires-fonctionnaires.

D'après les informations qu'aurait obtenues le conseil syndical, les abattoirs ou charcuteries de Saint-Eustache, Charlemagne, Saint-Jérôme, Saint-Stanislas, Nicolet, Gentilly, Drummondville et Magog vendraient des viandes non inspectées par les vétérinaires et dont la transformation est opérée sans la surveillance de ces derniers.

Les libéraux croient qu'ils ont la mission de dépenser — *Johnson*

par Claude Turcotte

"Nos ministres actuels parlent et agissent comme s'ils avaient reçu de l'Olympe la haute mission de dépenser. A les entendre, le meilleur gouvernement serait celui qui dépenserait le plus. Pour ce qui est de payer, ça, c'est un problème qu'ils refilent à la plèbe des contribuables, sans se préoccuper de savoir s'ils ont les moyens de payer. Aux non-instruits de se débrouiller avec les factures.

C'est ce qu'a déclaré, à midi, le chef de l'Union nationale, M. Daniel Johnson, devant les membres du club St-Laurent-Kiwanis, à l'hôtel Ritz-Carlton, exactement six ans, jour pour jour, après que le chef du parti libéral eut déclaré, sur la même tribune, que son programme serait accompli, sans augmentations de taxes.

Le premier juin 1960, comme aujourd'hui, était pendant une période électorale. M. Lesage avait alors déclaré : "Je tiens à vous dire et à vous rappeler ce que j'ai dit : Le programme du parti libéral sera réalisé sans aucune aug-

Voir JOHNSON en page 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 61 à 72
Bandes dessinées / 60
Courrier "Que faire ?" / 20
Décès, naissances, etc. / 73
Des mots et des phrases / 11
Editorial / 4
Education / 47
Finance / 54, 55
Horoscope / 16
Immeuble / 74
Jardinage / 11
Loisirs et récréation / 60
Mots croisés / 65
Navigation / 30, 31
Nouvelles internationales / 59
Nouvelles nationales / 17
Radio et télévision / 12 à 14
Spectacles et concerts / 48, 49
Sports / 33 à 40
Tribunaux / 8, 9
Vie féminine / 18 à 25
Vie mondaine / 19
Votre médecin / 7

MANDAT

SUITE DE LA PAGE 1

Mais sitôt sur le béton, le tempérament des sieurs Rougeau et Dion aurait subitement subi une transformation pour le pire, et c'est là qu'ils se seraient attaqués au jeune homme, pour lui causer des blessures telles qu'il n'aurait même pas été en état de se présenter à la cour en personne, ce matin.

C'est donc un autre organisateur de M. Aquin, M. Michel Lacroix, qui a porté officiellement la plainte devant le juge Monty, accompagné, à ce moment-là, des avocats du candidat Aquin, Mes Pothier Ferland et André Brossard.

GENDARMERIE

SUITE DE LA PAGE 1

avec elle, nous avons entendu un bruit de déclic, semblable à celui que fait l'appareil de téléphone lorsque quelqu'un d'autre utilise un récepteur jumelé. Elle a dit alors : "Vous avez entendu le bruit. C'est comme ça depuis quelque temps. Vous comprenez sans doute pourquoi je ne peux pas parler beaucoup au téléphone. Mon mari m'a affirmé que depuis quelque temps il était suivi : Hier, une automobile, avec des gens à l'intérieur, a passé la journée devant notre maison."

M. Vachon n'avait jamais parlé à ses procureurs de cette filature.

Hier soir, le président de l'APPQ a rencontré des membres de son conseil exécutif pour étudier le télégramme que le premier ministre avait fait parvenir plus tôt dans la journée, laissant espérer une reconnaissance de l'association par le gouvernement.

Il a été décidé que l'ordre de grève serait maintenu jusqu'à ce qu'un document soit signé, donnant la certitude absolue que l'association était reconnue comme agent négociateur des membres de la SPQ.

Deux procureurs de l'association, Mes Robert Burns et Antonio Lamer, se sont rendus à Québec hier soir y rencontrer les deux procureurs du gouvernement, Mes Yves Prévost et Yves Pratte. Ils étaient accompagnés de M. Gilbert Rochon, secrétaire de l'APPQ. On ignore cependant si M. Rochon sera admis aux discussions. Le télégramme de M. Lesage spécifiait que les mandataires du gouvernement rencontreraient les "avocats" de l'association.

DIEFENBAKER

SUITE DE LA PAGE 1

ports de la Gendarmerie royale sur les allées et venues de la belle Berlinoise.

Ce geste, d'après lui, n'était absolument pas motivé et il laisse entendre ici, sans porter d'accusations directes, que les renseignements de la GRC ne devraient pas être communiqués à des gens qui, selon lui, veulent s'en servir pour des fins politiques.

Poursuivant son raisonnement, le chef de l'Opposition a dit qu'aujourd'hui "on s'échange les dossiers secrets en dehors du parlement". Mais à ce moment, le président de la Chambre l'a interrompu.

M. Diefenbaker n'en a pas moins ajouté que l'on doit répondre à de telles questions parce qu'une telle situation "choque la conscience du public".

On sait que M. Jean Lesage a qualifié l'agent Vachon de danger pour la sécurité de l'Etat et déclaré que le GRC avait un dossier sur lui. Le premier ministre du Québec, avait ajouté que c'était son ministre de la Justice, M. Claude Wagner, qui l'en avait informé.

Deux autres députés ont posé des questions aux membres du gouvernement. Le député conservateur Théogène Ricard a demandé au solliciteur général s'il entendait instituer une enquête sur les allégations du premier ministre du Québec.

"Le premier ministre donnera une réponse plus tard," dit M. Pennell.

Le député néo-démocrate H. W. Herridge a dirigé sa question vers le ministre de la Défense : "La déclaration de M. Lesage, a-t-il dit, a pu créer un émoi à l'intérieur des forces armées. Le ministre peut-il dire à la Chambre si cet homme (l'agent Vachon) était un danger pour la sécurité de l'Etat et s'il a quitté honorablement les rangs de l'ARC ?"

Le ministre Paul Hellyer s'est immédiatement levé, prêt à répondre, mais le président a jugé la question hors d'ordre.

JOHNSON

SUITE DE LA PAGE 1

mentation de taxes, et j'insiste, sans aucune augmentation de taxes".

M. Johnson attendait, on s'en doute un peu, avec impatience cet "anniversaire" de la déclaration de M. Lesage, d'autant plus qu'on l'a invité à exposer ses opinions sur les problèmes financiers du Québec.

Le député de Bagot a d'abord établi que M. Lesage avait alors préparé un texte. "Il ne s'agissait donc pas d'une promesse échappée dans la chaleur de l'improvisation, a-t-il dit ; au contraire, le chef libéral disait étayer son affirmation sur les calculs de plusieurs experts en comptabilité et en administration".

Or, le chef de l'Opposition souligné que "le budget, à ce moment-là, dépassait à peine $600 millions. Six ans après les savants calculs de M. Lesage, il est maintenant de l'ordre de $2 milliards et quart. Soit une augmentation dix fois plus forte que les $100 à $175 millions prévus par le chef du parti libéral avec l'aide de ses nombreux experts".

Dès l'automne 1960, le gouvernement augmentait l'impôt sur le revenu des particuliers par l'abaissement des exemptions de base. Selon M. Johnson, M. Lesage prétextait à ce moment la mauvaise administration de l'Union nationale. "Il parlait d'hémorragie financière".

Depuis, "en dépit de plusieurs nouvelles taxes, qui n'ont pas suffi pour couvrir les dépenses, le gouvernement a dû emprunter la somme fantastique de $1,315,000,000, sans compter la dernière émission d'obligations, ni les emprunts de l'Hydro-Québec et de la Régie des Autoroutes."

Selon M. Johnson, le gouvernement libéral a alors changé de théorie : "Il s'est mis à dire, non plus que l'Union nationale dépensait trop, mais qu'elle ne dépensait pas assez, ce qui l'oblige, prétend-il, à prendre les bouchées doubles".

"La stricte vérité, a précisé le chef de l'Union nationale, c'est que l'hémorragie financière dont parlait M. Lesage avec tant d'indignation, était purement imaginaire. Mais, une saine situation financière peut se gâter très vite entre les mains de gens qui ne savent pas compter ou qui ne se soucient pas de compter".

En dépit des avertissements des journaux, "l'inflation des dépenses improductives a continué de plus belle, car on ne nous fera tout de même pas croire que toutes ces dépenses constituaient des placements profitables et nécessaires".

"Un avion à réaction, le premier minsitre de l'Ontario s'en passe et, aux dernières nouvelles, la province ne s'en portait pas plus mal. Des honoraires d'un quart de million durant quatre ans, versés à un même avocat libéral, cela n'a rien de commun avec la cause sacrée de l'éducation".

En conséquence de cette administration, "il n'est pas étonnant que le Québec connaisse des tensions à la fois sociales, économiques et politiques. Jamais il n'y a eu autant de grèves, de confusion, et d'inquiétudes. La taxation fabrique de nouveaux pauvres, en faisant peser sur les faibles revenus un fardeau trop lourd et mal équilibré."

Selon le député de Bagot, les libéraux en sont rendus à tronquer les déclarations officielles du gouvernement pour éviter de faire connaître la véritable situation financière du Québec."

Pour sa part, l'Union nationale, si elle obtient le pouvoir dimanche prochain, prendra les cinq mesures suivantes :

— Faire un inventaire complet et objectif des finances du Québec ;

— Dégrever les contribuables ruraux et urbains, qui n'ont vraiment pas les moyens de payer des taxes ;

— Mettre davantage l'accent sur les dépenses qui sont vraiment productives ;

— Exercer pleinement les droits fiscaux du Québec;

— Et, enfin, créer un climat de confiance, qui fera de l'entreprirse privée et du gouvernement, non pas des ennemis, mais de véritables associés.

L'ATDA

SUITE DE LA PAGE 1

Docking Adapter) sont plus importants du point de vue scientifique.

Au moins neuf exercices d'arrimage et trois méthodes de rendez-vous sont au programme du vol. Le premier rendez-vous doit se produire environ quatre heures après le lancement alors que "Gemini-9" et l'"ATDA" survoleront le Pacifique à une altitude de 185 milles.

Les astronautes Neil Armstrong et David Scott ont effectué le premier arrimage de l'histoire spatiale, mais une défectuosité dans la fusée-cible "Agena" les avaient obligés à mettre un terme à leur voyage et à effectuer un retour d'urgence sur la Terre.

Demain, Stafford et Cernan effectueront deux autres rendez-vous, dont l'un sans l'aide du radar ; l'autre sera un exercice de sauvetage en plein cosmos. Les deux hommes simuleront le sauvetage d'un cosmonaute qui, après avoir quitté son navire spatial dans le but de se rendre sur la Lune, décide au dernier moment, de rebrousser chemin.

Hier soir, les techniciens de Cap Kennedy n'ont eu aucune difficulté à remplacer une pile défectueuse sur le satellite "ATDA", mais les directeurs du vol ont pris à ce moment la décision que "Gemini-9" partirait même si le satellite-cible subissait un échec.

Durant une partie de sa "marche" dans le cosmos, Cernan, bien que relié par un filin de 120 pieds à la capsule "Gemini", sera équipé à la "Roger Courage". Il portera sur le dos un équipement de propulsion qui lui donnera une entière autonomie de mouvements. Cet équipement pèse 166 livres et comporte les réserves d'oxygène et un système de communications.

Durant tout le temps de leur voyage dans l'espace, les cosmonautes seront tenus au courant des mouvements du "Surveyor-1" qui, si tout fonctionne bien, doit atterrir en douceur sur la Lune la nuit prochaine à 2 h. 17.

Dès ce moment, la caméra lunaire doit expédier vers la Terre un flot continu de photos de l'endroit même où il se sera posé jusqu'à l'horizon de l'astre.

Tout semble indiquer que le point d'impact se situera dans un rayon de neuf milles de l'endroit prévu par la NASA. "Surveyor-1" devrait toucher la Lune près du cratère "Hansteen", dans la Mer des tempêtes, région déjà sélectionnées pour l'atterrissage des premiers lunautes américains.

POURSUITE

SUITE DE LA PAGE 1

savoir aux média d'information qu'il avait demandé à ses avocats "d'intenter des poursuites judiciaires" contre MM. Lesage et Wagner.

Un peu plus tard, cependant, un coup de téléphone réduisait sensiblement la portée de l'affaire, M. Vachon précisant cette fois qu'il avait demandé à ses avocats "d'étudier la possibilité d'intenter" ces poursuites judiciaires.

Enfin, au début de l'après-midi et quelques minutes seulement après la fin de la séance du cabinet provincial, un nouveau coup de téléphone prévenait LA PRESSE que les procédures entreprises par M. Vachon "étaient suspendues".

Avant d'être au courant de la décision prise par le président de l'Association des policiers provinciaux de "suspendre indéfiniment" les procédures qu'il avait entreprises pour poursuivre le premier ministre du Québec et le ministre de la Justice devant les tribunaux pour libelle et diffamation, M. Jean Lesage se disait "content de la décision prise par M. Arthur Vachon".

"Tout cela va me donner l'occasion de prouver en cour les deux points qui constituent la défense dans une poursuite pour libelle. Ces deux points sont l'intérêt public et la véracité des faits".

"La vérité éclatera dans toute sa splendeur ou sa noirceur", d'ajouter le premier ministre.

BUREAUX

SUITE DE LA PAGE 1

vous entrez, vous allez le regretter !"

La prompte et efficace intervention de l'inspecteur Fernand Côté, de la sûreté municipale, a refroidi les esprits et les employés des élévateurs à grain sont calmement retournés chez eux.

Incendies et arrestations

Les pompiers de trois casernes sont rapidement intervenus, vers 7 h. hier soir, pour maîtriser sans mal un incendie qui s'était déclaré dans deux entrepôts où les débardeurs remisent en temps normal leurs outils de travail, au pied de la rue Rodier, dans la partie est du port de Montréal.

Des témoins ont affirmé aux policiers que, peu avant l'éclatement des flammes, ils ont vu s'arrêter quelque dix hommes venus en automobile devant les entrepôts. Ayant quitté leurs véhicules, les individus ont successivement forcé deux portes pour pénétrer dans les bâtiments et se sont ensuite esquivés comme ils étaient venus.

Aucune arrestation n'a été effectuée et l'on n'a pas encore évalué l'importance des dégâts.

La police du port a cependant procédé hier à l'arrestation de six hommes qui devront comparaître en cour aujourd'hui sous l'accusation d'avoir été trouvés sur la propriété d'autrui sans autorisation.

Le sergent Paul Dansereau, de la police du port, a déclaré ce matin que ses hommes exerçaient une urveillance particulière près du paquebot russe Alexandre Pouchkine jusqu'à son départ pour l'Europe. Hier deux camions qui transportaient les bagages au paquebot ont été interceptés par les grévistes qui ont ordonné aux conducteurs de ne pas passer.

Une douzaine de robustes individus non-identifiés sont entrés hier après-midi dans le quartier général de la "Shipping Federation of Canada Ltd." à Montréal et ont complètement saccagé les bureaux.

Les individus, qui seraient de stature assez forte, portaient au moment de leur visite des chandails à manche courte et semblaient assez bien mis, selon les informations fournies par les personnes qui ont assisté à la scène. L'opération a duré moins de cinq minutes au total s'il faut en croire la personne qui est chargée de fournir les informations aux visiteurs de l'édifice qui abrite le Board of Trade de la Métropole.

C'est vers 2 h. 45 qu'une bande d'individus, dont le nombre peut varier entre dix et quatorze, se sont présentés au 300 rue Saint-Sacrement. Sans s'enquérir de l'endroit où se trouvaient les bureaux de la Shipping Federation, ils se sont rendus directement aux bureaux 325 et 326 de l'édifice.

Après être entrés dans le bureau 326 où travaillaient deux jeunes secrétaires, les individus ont semblé vouloir se diriger vers la salle de conférence située du côté droit de la pièce. Sans mot dire, ils sont brusquement revenus sur leurs pas et c'est alors qu'ils ont commencé à renverser sur le plancher les pupitres, les classeurs et les dactylographes qui s'y trouvaient et à briser certaines vitres des cloisons qui séparent les divers locaux de la salle.

Alertés par ce tapage infernal, les patrons ont tenté de sortir de leurs différents bureaux mais ils sont demeurés stupéfaits, cloués sur place par le spectacle qui les attendait. Quelques instants plus tard, les individus sortaient de la pièce en fracassant les vitres des deux portes d'entrée. L'un de ces personnages aurait dit en sortant et dans un français assez compréhensible: "Ne vous inquiétez pas, on ne vous fera aucun mal!"

Trois limiers de la Sûreté municipale ont été dépêchés d'urgence sur les lieux pour y mener une enquête approfondie. Plusieurs dizaines de curieux qui travaillent au même étage sont accourus sur les lieux.

Diverses rumeurs ont couru concernant l'identité des individus mais aucune d'entre elles n'a pu faire l'objet d'une vérification sérieuse.

La police a eu fort à faire durant toute la journée d'hier pour contenir la colère des débardeurs, d'une extrémité à l'autre du port. Les grévistes agissant par groupes de quinze à vingt semblaient être partout à la fois, par moments ; ils ont tenu à manifester leur mécontentement contre la poursuite du trafic commercial comme le transport de certaines denrées emmagasinées dans les entrepôts ou dans les cales de navires amarrés aux différents quais.

Les piqueteurs s'en sont pris à des cultivateurs venus prendre livraison d'une cargaison de fourrage à bord d'un navire. Ils ont renversé le camion et tailladé les pneus. Voyant ensuite arriver un camion chargé de bagages appartenant aux passagers du paquebot soviétique "Alexandre Pouchkine", les grévistes ont cru bon manifester leur désaccord en lacérant les valises, sacs et porte-manteaux de coups de couteau. Ils ont ensuite tenté de rompre les amarres du navire.

AUCUN ACCORD

SUITE DE LA PAGE 1

tout en accordant la reconnaissance syndicale aux policiers.

Aucune des deux parties n'a fait de commentaires à l'issue de la rencontre à minuit hier soir. Les avocats représentant l'association ont tout simplement fait savoir qu'une entente est intervenue entre les parties pour éviter des déclarations qui pourraient nuire aux négociations.

L'Association est représentée par Me Robert Burns et Me Antonio Lamer de Montréal et par Me Ross Goodwin, de Québec. Le gouvernement se fait représenter de son côté par Me Yves Pratte, conseiller juridique du gouvernement et par Me Yves Prévost, bâtonnier général de la province.

En fin de semaine dernière, lorsque les policiers avaient pris leur vote de grève, une rumeur avait circulé selon laquelle l'armée interviendrait dans le cas d'une grève.

On ignore encore si le gouvernement provincial a communiqué avec Ottawa pour qu'une telle mesure soit appliquée si aucune entente n'intervient aujourd'hui.

LA MÉTÉO

MINIMUM CETTE NUIT : 40
MAXIMUM DEMAIN : 70

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC) — **Régions de Montréal, Ottawa et Québec** : ensoleillé, nuageux dans l'après-midi. Frais. Minimum et maximum à Montréal et Ottawa 40 et 60; Québec 35 et 60.

Régions des Laurentides, de la Mauricie, des Cantons de l'Est et du Lac St-Jean : ensoleillé, nuageux dans l'après-midi. Un peu moins frais. Minimum et maximum à La Tuque et Chicoutimi 32 et 55; Sherbrooke 32 et 60; Ste-Agathe 30 et 55.

PERSONNE DISPARUE



Jack Iny de Ville Mont-Royal, fils de Monsieur et Madame Frank Iny de New York, est disparu depuis le 28 février 1966. Toute personne pouvant donner des informations quant à Monsieur Iny est priée de communiquer avec l'inspecteur Pigeon, Police de Ville Mont-Royal. Téléphone : 738-4768. Une RECOMPENSE considérable est offerte pour les renseignements conduisant à la découverte de M. Iny.

La Constitution ne doit pas freiner l'épanouissement des Canadiens français — Lesage

par Gilles Daoust

envoyé spécial de LA PRESSE

MONTMAGNY. — La possibilité d'épanouissement du peuple canadien-français, qui implique que ce dernier puisse atteindre lui-même, par les moyens qui lui conviennent, les objectifs qu'il s'est librement fixés, a été reconnue par la constitution dès 1867 et doit continuer à l'être, même si pour cela le régime constitutionnel du Canada doit s'adapter aux conditions nouvelles.

C'est ce qu'a déclaré hier soir le premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, devant quelque 800 citoyens de Montmagny lors d'une assemblée en faveur du candidat libéral du comté, M. Julien Côté.

M. Côté fait la lutte, dans Montmagny, au député sortant J.-P. Cloutier.

"Le Québec d'aujourd'hui, a dit M. Lesage, doit posséder et contrôler, dans la mesure du possible, les leviers économiques, sociaux, administratifs et politiques grâce auxquels, et grâce auxquels seulement, il pourra réaliser ses aspirations légitimes de peuple adulte."

Le chef libéral exposait hier soir les cinq principes qui avaient guidé son gouvernment dans ses relations avec Ottawa, "principes, a dit M. Lesage, dont l'application concrète jointe à notre volonté d'affirmation et de réussite, nous a permis de connaître plus de succès au cours des 6 dernières années que pendant les 60 ans qui les ont précédées".

En plus des deux principes énoncés plus haut le premier ministre a également cité ceux qu'il avait déjà posés lors de sa tournée de l'Ouest :

— que le Québec constituait le point d'appui du Canada français et qu'il jouait le rôle de mère-patrie de tous ceux qui, au pays, parlaient notre langue;

— que le Québec avait des traits particuliers, un caractère propre, qu'il est de son devoir de sauvegarder et de mettre en valeur;

— que l'action du Québec moderne devait s'exercer dans la paix et la justice, en tenant compte de la réalité nord-américaine dans laquelle il vit, des liens normaux et souhaitables qui le rapprochent des autres nations de langue française et des relations économiques et commerciales qu'il entretient non seulement avec le reste du Canada mais également avec d'autres pays du monde.

Le passé et l'avenir

M. Lesage a par ailleurs déclaré que ce qui comptait le plus à l'heure actuelle pour les Québécois n'était pas tant le passé que l'avenir.

"Notre avenir, a dit M. Lesage, c'est nous qui le construisons. Nous n'avons pas choisi de vivre au Québec et nous n'avons pas de comptes à rendre pour ce qui est de notre passé, de notre histoire. Mais nous aurons des comptes à rendre pour notre avenir".

M. Lesage a souligné que notre devise "Je me souviens" illustrait bien la fierté que nous devions avoir d'être Canadiens français.

LE JUGE

SUITE DE LA PAGE 1

assisté à la rencontre ont demandé à leurs négociateurs de s'en tenir strictement à ces offres.

Hier soir, le syndicat des débardeurs a publié la teneur d'un télégramme que le vice-président aux côtes de l'Atlantique de l'association internationale des dockers, M. Gérard Tremblay, a fait parvenir plus tôt dans la journée au ministre fédéral du travail, M. John R. Nicholson.

Réunion d'urgence du cabinet

Le cabinet fédéral s'est entretenu pendant deux heures hier soir lors d'une session d'urgence convoquée pour étudier la situation des ports du St-Laurent, et en particulier celle qui prévaut dans le port de la Métropole où la violence a éclaté hier.

MM. Pearson et Nicholson se sont abstenus de fournir des commentaires mais ils ont reconnu qu'ils avaient discuté avec leurs collègues des difficultés crées par l'arrêt de travail des dockers.

La délicatesse est à l'esprit ce que la bonne grâce est au corps.

Chevalier de Méré

TEST de GROSSESSE

EN 5 MINUTES 5.00

Aussi TEST PREGNOSTICON sensible après retard de 8 jours 8.00

ANALYSES : urine, sang, glycémie, etc. . . .
Prise de sang à domicile sur demande

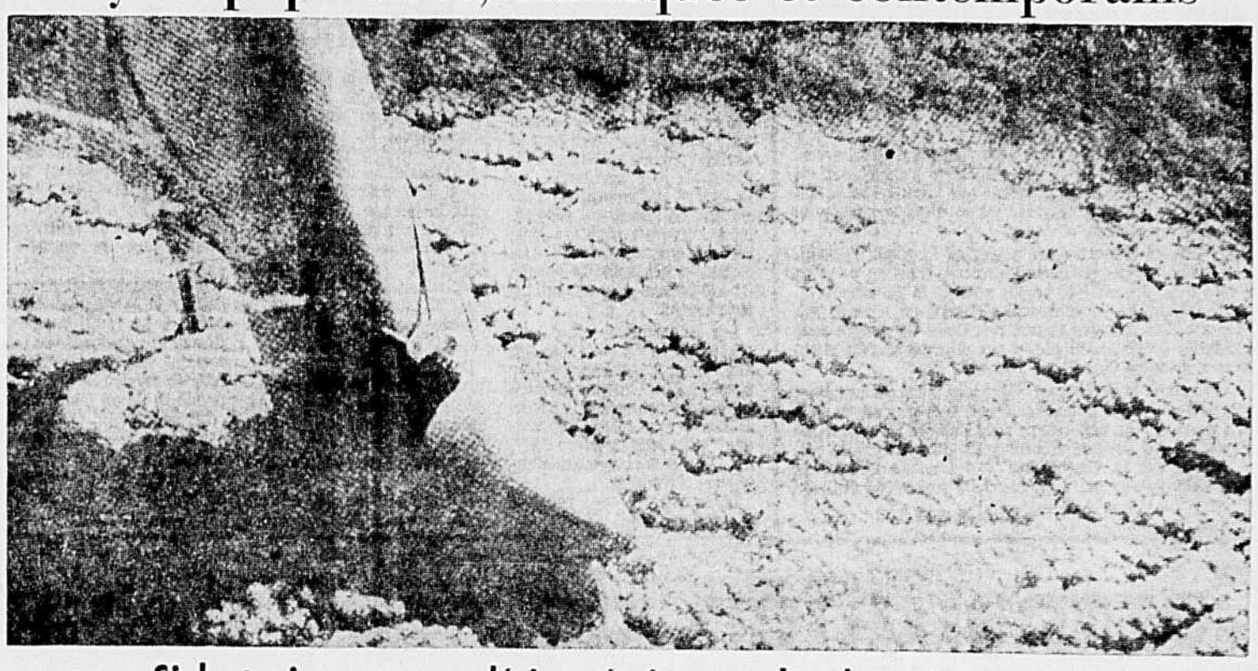
PHARMACIES professionnelles SARRAZIN & CHOQUETTE

Laboratoire à succursale — 921 est, Sainte-Catherine — VI. 2-9622

LE CENTRE DU COUVRE-PLANCHER

VENTE DE TAPIS

Styles populaires, classiques et contemporains



Si le tapis que vous désirez était trop cher le mois passé...
vous l'obtiendrez jeudi, vendredi et samedi à $3 ou $5 DE MOINS LA V.C.

Originairement $8 à $9, maintenant $5 la ver. car.
Originairement $10 à $12, maintenant $7 la ver. car.
Originairement $12 à $14, maintenant $9 la ver. car.

Grand choix de motifs et couleurs. Acrilan*, Nylon, Creslan (R) et 100% laine inclus. Une occasion unique de vous procurer le meilleur tapis chez Montreal Floor Covering Ltée bien entendu.

DUPONT 501
Modèle tel qu'illustré. Qualité coliseum. — 14 couleurs décoratives. Livraison immédiate du stock.
Rég. $10.95 verge carrée (Tapis seul)
$7.77 VERGE CARREE

BROADLOOM / CARPETTES / VINYLE HORS-SERIE / MOSAIQUE • Portez à votre compte • 3 ANS POUR PAYER • GARANTIE DE SERVICE POUR 10 ANS Montreal Floor replacera votre tapis au besoin

POUR VOIR CES TAPIS OU TUILES A LA MAISON APPELEZ 274-5528

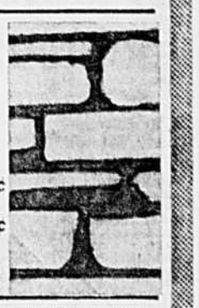
LA MAISON AU 1,000,000 DE TUILES!



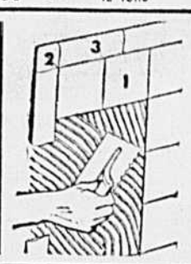
1000 ROULEAUX DE VINYLE ET PRELART A LA VERGE
LARGEURS de 2-3-4 verges
AU PRIX DE
59¢ - 69¢ - 79¢ - 89¢ - 99¢ - $1.09 - $1.19
$1.35 - $1.45 - $1.59 - $1.69 - $1.79 - $1.89 - $1.98
LA VERGE CARREE
VOUS N'AVEZ JAMAIS VU DE VALEUR SI FORMIDABLE



FIESTA DE
TUILES DE VINYLE AMIANTE
PLUS DE 20 DIFFERENTS STYLES et MODELES
Des milliers de caisses en vente
Prix à partir de
8¢ - 9¢ - 10¢ - 11¢ - 12¢
14¢ - 15¢ - 17¢ - 19¢ - 21¢
25¢ et jusqu'à $3.00 la tuile



100,000 FEUILLES DE MOSAIQUE
PRIX SPECIAUX
29¢ - 39¢ - 49¢
62¢ - 66¢ - 69¢
70¢ - 80¢ - 89¢
98¢ le pied carré



OFFRE DE TUILES MURALES
Vendu en lot de 100 pieds carrés. Grandeur 6" x 6" pour seulement $20.00
Moins de 100 pi. car. 10¢ et 12¢ chaque tuile

Le centre du COUVRE-PLANCHER
MONTRÉAL FLOOR COVERING, LTÉE



3424, ave du PARC (angle Sherbrooke) Auparavant rue Bleury Stationnement à côté du magasin 842-8871

15 est, BERNARD (angle St-Laurent) Stationnement autour du magasin 274-5528

392, boul. LAFLEUR Ville LaSalle Centre d'achats Pont-Mercier 366-7705

TOUS NOS MAGASIN OUVERTS JUSQU'A 6 HEURES — JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 HEURES — SAMEDI 5 HRES

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION 849-4711 / LIVRAISON A DOMICILE 849-1138

MONTREAL, MERCREDI 1er JUIN 1966 — 82e ANNEE — No 126

Hausse, en mai, de la valeur des permis de construction

La valeur totale des permis de construction émis, à l'hôtel de ville de Montréal, au cours du mois de mai, qui s'est terminé hier, atteint $20,972,870, comparativement à $18,503,710 durant le mois correspondant de l'an dernier.

Soit une augmentation de $2,469,160.

Le principal permis accordé le mois dernier l'a été à Manucape Holding Co. qui construira au coût de $9,000,000, chemin de la Côte-des-Neiges, près de l'avenue Ridgewood, un édifice de 15 étages comprenant 595 logements et quatre magasins.

Deux autres importants permis : à Atlantic Construction, rue Buchan, entre l'avenue Victoria et l'avenue Mountain Sights, six étages, entrepôt, $1 million, puis à Colonia Industrial, avenue de Gaspé, entre la rue Saint-Viateur et les voies du Pacifique Canadien, neuf étages, manufacture, $2 millions.

Les permis approuvés le mois dernier donneront 450 logements de plus que ceux émis durant mai 1966 devaient en procurer : soit 1481 comparativement à 1,031.

146 des 643 permis accordés durant les 31 derniers jours concernent de nouveaux bâtiments d'une valeur de $18,359,970, cependant que les 497 autres ont trait à des réparations ou modifications de bâtiments existant déjà. Durant mai 1965, il y avait eu 501 permis, dont 145 relativement à de nouveaux bâtiments d'une valeur de $15,026,-

Voir CONSTRUCTION en p. 6

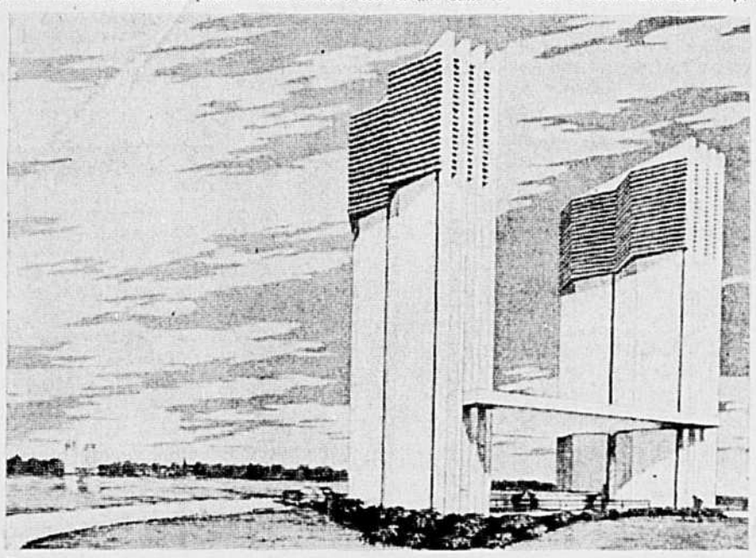
Pont-tunnel : la phase critique des travaux prendra fin la semaine prochaine

La phase critique des travaux de construction du pont-tunnel Louis - Hippolyte - Lafontaine prendra fin la semaine prochaine en même temps que se compléteront les travaux d'aménagement du dernier joint d'étanchéité entre le dernier des sept éléments du tunnel et son prolongement en souterrain, sur l'île de Montréal. Les ingénieurs admettent un retard de quelques semaines dans cette phase critique des travaux, mais ils ne croient pas que les quelques difficultés rencontrées en cours de route retarderont l'ouverture officielle de l'ouvrage, vers la fin du mois d'octobre.

Entre-temps, d'autres équipes d'ouvriers ont entrepris la construction des quatre tours de ventilation qui assureront un échange permanent d'air frais à l'intérieur du tunnel. Ces tours sont situées bien avant dans le fleuve St-Laurent et délimiteront, à quelques pieds près, le chenal navigable.

L'air frais, aspiré de l'extérieur par des ventilateurs dans les tours, est refoulé dans le tube central, puis aux tubes de circulation. L'air vicié s'échappe vers l'extérieur aux deux extrémités du tunnel par l'une des deux tours où d'autres ventilateurs facilitent le mouvement.

Voir PONT-TUNNEL en p. 6



La construction des trous de ventilation pose toute une série de problèmes techniques. Mais jusqu'à maintenant, les travaux progressent à un rythme satisfaisant. Voici quelle allure auront ces tours une fois les travaux complétés.



Comment ne pas passer inaperçu !

M. Frank Hanley, conseiller municipal et candidat indépendant dans le comté de Ste-Anne, aux élections provinciales de dimanche prochain, a pris une fois de plus des mesures pour ne pas passer inaperçu. Hier midi, accompagné d'une fanfare "Dixieland", M. Hanley, faisant fi de la pluie, s'est d'abord amené en calèche vivement décorée à l'hôtel Windsor où l'avait invité le Canadian Progress Club. La fanfare s'est même fait valoir dans le hall d'entrée de ce chic hôtel, au grand étonnement de plusieurs membres de la Société d'étude et de conférences qui se réunissaient dans deux salons situés à proximité.

Hanley veut que s'écroule le mur de l'indifférence devant l'Expo et les élections

par Raymond MASSE

"Il faut qu'il y ait de la gaieté à l'Expo 67 qui doit être quelque chose d'attrayant pour l'homme moyen et ordinaire."

M. Frank Hanley, le doyen des conseillers municipaux de Montréal et de nouveau candidat indépendant dans le comté de Ste-Anne en vue du scrutin de dimanche, l'a dit et redit avec sa façon habituelle, hier midi, à l'hôtel Windsor où il était l'invité du Canadian Progress Club en compagnie d'une fanfare "Dixieland".

M. Hanley espère plus que jamais qu'une "atmosphère réjouissante viendra stimuler l'Expo 67".

Pour l'instant, il n'est pas emballé : "Je n'ai pas encore été capable de voir quoi que ce soit de récréatif dans cette exposition mondiale. On semble trop insister sur le mot culture."

Et de préciser sa pensée : "Il ne faut pas négliger le point de vue récréatif si l'on veut faire un succès de cette exposition qui doit être organisée pour attirer les masses et non les soi-disant intellectuels. Nous en avons soupé de ces derniers. Ils personnifient la théorie mais ils n'offrent rien de pratique."

M. Hanley insiste: "... nous devons nous débarrasser de cette idée de culture qui hante nos esprits."

Au dire du candidat indépendant du comté de Sainte-Anne, il y aurait lieu d'y compter de jolies filles — comme ce fut le cas aux expositions de San Francisco, de Chicago, etc. — et de prendre des mesures pour qu'il y ait de l'entrain, du rire.

"Pour tout résumer, on doit pouvoir s'y divertir."

M. Hanley a d'autre part prévenu les coups toujours possibles. "N'allez pas croire que le fait de critiquer l'exposition est un manque de civisme. Cette exposition est bien la nôtre. Nous en défrayons le coût et nous avons tous les droits d'en critiquer certains aspects, surtout quand nous pensons que notre critique est justifiée.

"Je partage l'idée de certains critiques qui prétendent que cette foire mondiale n'est pas aussi bien organisée qu'elle pourrait l'être."

Des trompettistes ?

Enfin, M. Hanley a dit pourquoi des trompettistes— version "Dixieland" — l'accompagnent dans son va-et-vient.

"Depuis plusieurs années, dit-il, je me suis battu pour

Voir HANLEY en p. 6

Policier sauvagement battu par six individus dans les Laurentides

par Claude Brun

ST-ANTOINE-DES-LAURENTIDES — Un policier de St-Antoine-des-Laurentides a été l'objet, hier matin, d'une brutale agression de la part de six inconnus, qui, après l'avoir assommé de coups de poing, l'ont laissé inanimé sur la route no 41, à St-Antoine-des-Laurentides. L'agent André Gagnon, du 1026 boul. St-Antoine, a dû se faire traiter à l'Hôtel-Dieu de St-Jérôme pour diverses blessures.

Comme il l'a expliqué lui-même, le policier Gagnon faisait, hier matin, sa patrouille de routine quand, se rendant compte qu'une voiture le suivait depuis déjà un bon moment, il se rangea le long de l'accotement de la route pour la laisser passer.

C'est ce que fit effectivement ce véhicule qui, après avoir ralenti, s'arrêta finalement sur la chaussée, non loin de l'auto-patrouille. Croyant que les occupants de l'auto avaient besoin d'un renseignement, l'agent Gagnon descendit de son propre véhicule et se rendit auprès d'eux pour leur offrir ses services. Pour toute gratitude, il reçut le poing du conducteur en pleine figure pendant que deux autres occupants de la voiture, à son insu, se glissèrent derrière lui, le désarmèrent et lui tinrent les bras derrière le dos. Les quatre autres occupants de l'auto en descendirent à leur tour et tombèrent à bras raccourci sur le malheureux policier.

Lorsque l'agent reprit conscience, la voiture et ses occupants avaient disparu. Il retrouva son revolver dans un champ non loin de là. Il dit ignorer les causes de cette agression de même que l'identité des six individus.

Le sergent Jean-Louis Boucher, qui dirige le détachement de la SPQ, de St-Jérôme, a pris personnellement en main l'enquête dans cette affaire.

Un Américain est nommé conservateur de l'Aquarium

C'est M. J. R. Geraci, actuellement conservateur adjoint à l'Aquarium de New York, qui sera le conservateur et le pathologiste en chef de l'aquarium construit dans le secteur est de l'île Ste-Hélène agrandie, à la suite de la décision d'hier du comité exécutif de la ville de Montréal.

M. Geraci sera responsable de l'acquisition, du maintien et de l'exposition des collections de poissons, invertébrés, oiseaux et mammifères aquatiques. Il aura également la responsabilité d'obtenir le matériel spécial d'exposition, tels que sable de corail, coraux massifs, roc volcanique, coquillages, etc. Les installations temporaires pour garder les spécimens relèveront de sa juridiction. Il dirigera la préparation des eaux marines et des milieux de cultures synthétiques, ainsi que le montage du laboratoire et des systèmes pour le contrôle biologique, chimique et physique de l'eau. Il devra aussi s'occuper de l'exhibit des dauphins et devra assister aux démarches qui s'imposent déjà pour la sélection, le traitement, l'entreposage et l'entrainement de ces derniers, avec l'aide du dompteur qui le secondera.

Comme pathologiste, M. Geraci devra s'occuper de tout ce qui se rapporte à la santé et au bien-être du cheptel vif et il contrôlera les régimes, traitements préventifs et thérapeuthiques. Il identifiera les causes de maladie et de mortalité. Il verra aux inoculations, quarantaines, interventions chirurgicales, etc.

Guy Rocher, candidat au poste de commissaire d'écoles à Outremont

M. Guy Rocher, universitaire bien connu et membre de la Commission Parent, se portera candidat au poste de commissaire d'écoles à Outremont.

La candidature de M. Rocher est appuyée par l'Association des parents de St-Viateur et de St-Germain d'Outremont, groupe qui a déjà moussé l'élection de trois autres commissaires depuis deux ans.

Professeur à l'Université de Montréal, sociologue et membre de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement, M. Rocher a accepté d'être candidat pour avoir l'occasion, a-t-il dit, de contribuer lui-même à la réforme scolaire préconisée par la commission dont il fait partie.

Rejoint hier soir au téléphone, il a expliqué que son but est d'accélérer la mise en oeuvre d'un regroupement des petites commissions scolaires dans ce secteur de la métropole.

Malgré la collaboration récemment établie entre les commissions St-Viateur et St-Germain, à Outremont, ainsi qu'avec celle de Ville Mont-Royal, il sera difficile, a-t-il dit, d'assurer le progrès de l'enseignement élémentaire et secondaire sans unifier l'administration.

En outre, a poursuivi M. Rocher, rien ne pourra être fait pour l'enfance exceptionnelle sans la formation d'une véritable régionale dans ce secteur.

Conformément aux disposi-

Voir GUY ROCHER en p. 6

Vol de bijoux de $60,000

Un commis-voyageur en bijoux, M. Gerlando Coli, de Toronto, s'est fait voler dans son auto deux valises remplies de bijoux d'une valeur de $60,000.

Il a relaté à la police qu'il avait laissé son véhicule près de l'intersection des rues Aylmer et Ste-Catherine.

Double évasion à Québec

QUEBEC (PCI) — Deux détenus de la prison des plaines d'Abraham, à Québec, ont échappé à la surveillance de leurs gardiens, vers 3 heures hier après-midi, alors qu'on les avait conduits à la prison des femmes de Québec pour y exécuter certains travaux.

La Sûreté provinciale les identifie comme Pierre Corneau, 28 ans, de Sainte-Monique du Lac-St-Jean, et Fernand Bilodeau, 24 ans, de Montréal. Corneau purge 12 mois de prison pour vols d'autos, tandis que Bilodeau a été condamné à 18 mois de détention pour fraudes.

Les prisonniers portaient leur costume de détenus au moment de l'évasion. Les policiers croient que des complices les attendaient dans une automobile tout près de la prison du bois Gomin.

Des limiers se sont immédiatement lancés à leur poursuite.

Les 100 trolleybus de la CTM vendus à un pays d'Afrique

Les 100 trolleybus dont dispose la Commission de Transport de Montréal qui a décidé de s'en départir seront utilisés avant la fin de l'année dans un pays d'Afrique dont on ne révèle pas pour l'instant le nom.

Le comité exécutif de la ville de Montréal a autorisé hier la CTM à vendre à M. Jean-Jacques Riel, 615, Chemin St-Laurent, à Ville de Léry, à l'est de Beauharnois, ces 100 trolleybus, au prix de $1,650 chacun, en monnaie canadienne.

M. Riel a fait tenir une offre d'achat le 17 mai dernier. Hier, le comité exécutif a ratifié une résolution adoptée par la CTM, à la suite d'une recommandation de la part de M. G. McHaffie, directeur du service des achats et magasins de cet organisme. M. Riel se dit mandataire "pour un client étranger".

Les trolleybus concernés ont été achetés en 1948, 1950 et 1952, au prix de $35,000 chacun. C'est en 1952, sous l'administration Houde-Asselin, que la Compagnie des Tramways de Montréal a été municipalisée.

100 des 105 trolleybus achetés sont encore utilisables. On a recours à des pièces des cinq autres pour les maintenir en état de circuler.

On compte encore des trolleybus en circulation sur les lignes "Beaubien-26" et "Amherst-Christophe-Colomb-1". Ils en disparaîtront le lundi 20 juin.

On a cessé d'utiliser des trolleybus sur les lignes "Bélanger 95" et "Frontenac-94" le 11 avril dernier.

Encore 20 jours et l'on ne verra plus circuler de trolleybus à Montréal.



Hommage au Dr Adélard GROULX

Le Dr Adélard Groulx, chef des services médicaux de la Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967, a reçu officiellement aujourd'hui le titre de membre honoraire à vie de la Canadian Public Health Association.

En 1943, il devenait président de son exécutif national. Le Dr Groulx a fait partie du conseil d'administration jusqu'au moment de sa retraite comme directeur du Service de santé de la ville de Montréal, le 1er novembre 1965.

Disparition d'un dangereux colis

La police municipale lance un appel à la population pour l'aider à résoudre un vol d'acide et de cristaux dangereux commis dans une chambre inoccupée située au no 3947, rue Berri, app. 2.

"Nous craignons que des enfants ne se soient emparés d'une boite contenant 10 bouteilles dont la manipulation peut causer des brûlures assez graves", a précisé ce matin l'assistant-inspecteur-chef Paul-Emile Olivier.

La boite est en carton renforcie de bois, mesure 20 pouces sur 14 et sur 10, et son contenu sert au développement des films.

Toute personne ayant des renseignements sur cette boite est priée de communiquer d'urgence avec le lieutenant-détective Armand Picard, au poste no 16, no de tél.: 872-5564.

La route no 2-17 partiellement fermée

Les automobilistes qui veulent s'éviter des ennuis sont invités à prendre note que la route no 2-17, entre la 25e Avenue et la 48e Avenue, à Lachine, était partiellement fermée à la circulation aujourd'hui, entre 9 h. ce matin et 4 h. cet après-midi.

Un officier de la Sûreté provinciale a déclaré que le côté ouest de la route était complètement fermé, tandis que sur l'autre côté la circulation, habituellement à sens unique, se faisait dans les deux directions.

La SPQ a fait savoir que cette mesure était nécessaire pour effectuer certains travaux de voirie.

MATERIEL D'ARTISTES
Choix complet de
PINCEAUX
PALETTES
PEINTURE en TUBE
PANNEAUX en CANEVAS
ENCRE à DESSIN
GOUACHE LIQUIDE ou SOLIDE
CRAYONS de COULEURS
PRIX VARIES
"Votre centre d'achats d'articles de bureau"
LIBRAIRIES Pilon STATIONERS INC.
750 Beaubien 273-9501
8329 St-Laurent 381-6261
800 E. Mt-Royal 524-3081
851 Decarie St-Laurent 748-7961

Naturalizer
"LA CHAUSSURE CONFORTABLE QUI ENJOLIVE LE PIED"
Voici CARESSE
...soulier pleine fraicheur pour l'été.
En plus d'être un succès sur le plan de l'élégance, ce soulier Naturalizer remporte la palme dans la course au confort. Tous les souliers Naturalizer sont à semelle coussinée, sans parler des nombreuses autres caractéristiques que vous serez fière de lui découvrir, jour après jour. Venez essayer le CARESSE à texture mèche ; il est disponible en blanc, beige, bleu ou noir.
Pointures courantes $16.95
Louis Deslauriers Ltée.
H. Giroux et Fils Inc.
6914 St-Hubert, 273-2813 • 1500 Mt. Royal E., LA.1-3164
4029 Ontario E., LA.1-9414

LOUEZ
OUTILS et EQUIPEMENT pour LA MAISON / L'INDUSTRIE / LA CONSTRUCTION
273-2411
Perco LTEE
5272 BOUL. ST-LAURENT
OUVERT le vendredi jusqu'à 8h. p.m. le samedi jusqu'à midi

Pour vous ! Mesdames !
Pierre-Antoine Grégoire, visagiste FERNAND AUBRY, diplômé des Instituts EDITH SEREI, sera au comptoir FERNAND AUBRY de la Pharmacie Montréal le vendredi 3 juin prochain, de 1 heure p.m. à 10 heures p.m., et le samedi 4 juin, de 10 heures a.m. à 6 heures p.m. Il fera votre prescription de beauté.
Ne manquez pas votre chance de consulter un visagiste FERNAND AUBRY. Ceci est une offre absolument gratuite. Rendez-vous en foule à la PHARMACIE MONTREAL vendredi et samedi, les 3 et 4 juin, vous ne le regretterez pas.
PHARMACIE MONTREAL
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde
916 est, rue Sainte-Catherine — 845-7251

besoin D'ARGENT?
N'y allez pas par quatre chemins. Obtenez rapidement le prêt personnel le plus avantageux chez nous.
LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL
OUVERTE TOUS LES SOIRS DE 7H. À 8H.

FAITS divers

Adolescents arrêtés à la taverne Rialto

Aidés de policiers municipaux du poste no 17, des agents de la Sûreté provinciale ont fait une descente, vers 11 h. 30 hier matin, à la taverne Rialto, au 5680 de l'avenue du Parc.

Pas moins de 26 adolescents de 15 à 19 ans ont été arrêtés à cet endroit alors qu'ils consommaient de la bière. Tous ces adolescents, qui n'avaient pas l'âge requis par la Loi des liqueurs, ont été reconduits chez leurs parents. Pour ce qui est du propriétaire, il devra comparaître en Cour municipale prochainement sous l'accusation d'avoir servi de la bière à des adolescents.

C'est le sergent d'état-major Guy Charbonneau, de la Sûreté provinciale, qui a fait enquête dans cette affaire.

Bambin tué par l'auto de son père

Un bambin de 3 ans, Claude Payette, fils de M. et Mme Léo Payette, du 5 rue Curé-Dupont, à St-Paul-de-Joliette, est mort broyé sous les roues de l'auto de son père vers 3 h. 30 hier après-midi.

La police a signalé que M. Payette reculait avec sa voiture et qu'il n'a pas vu l'enfant qui jouait derrière.

La petite victime a succombé à ses blessures sur les lieux de la tragédie.

2 hommes se noient dans le lac Aylmer

Deux hommes se sont noyés dans le lac Aylmer, près de Weedon, hier après-midi. Identifiés par les agents de la SPQ comme étant MM. Albert Nelson Larone, 41 ans, du 36 rue Fusé, au Cap-de-la-Madeleine, et Roland Côté, 36 ans, de la rue Bienville, à Sherbrooke. Ils se sont noyés ensemble, alors que l'embarcation de laquelle ils pêchaient s'est renversée sur le lac. Un troisième homme, M. Robert Mongrain, lui aussi du Cap-de-la-Madeleine, a réussi à regagner la berge à la nage.

Ecrasé sous son tracteur

M. Paul-Emile Boutin, âgé de 54 ans, domicilié à St-Marc-de-Figury, en Abitibi, a perdu la vie, vers 11 h. 30 hier matin, lorsqu'il a été écrasé sous son tracteur qui a capoté dans un fossé sur la route 60, à 5 milles au sud d'Amos.

Policiers à la retraite

Par suite d'une décision prise hier par le comité exécutif, à l'hôtel de ville de Montréal, un sergent-détective et trois agents prennent leur retraite.

Il s'agit du sergent-détective Roméo Brisebois et de l'agent Bernard Charland qui comptent tous deux 30 ans et deux mois de service, puis des agents Paul Dauphin et Robert O'Brien qui comptent tous deux 36 ans de service.

CONSTRUCTION

SUITE DE LA PAGE 3

900, et 356 relativement à des réparations ou modifications.

1,458 des 1,481 logements prévus par les permis accordés le mois dernier proviendront de nouveaux bâtiments, les 23 autres provenant de bâtiments réparés ou modifiés.

Quel est le tableau des cinq premiers mois de 1966, comparativement à la période correspondante de 1965 ?

La valeur totale des permis émis depuis cinq mois est de $6,529,745 supérieure à celle enregistrée durant les cinq premiers mois de l'an dernier (soit $83,674,880 contre $77,145,135).

Les permis accordés durant les cinqs premiers mois de l'an dernier devaient toutefois procurer plus de logements qu'en procureront ceux émis depuis cinq mois.

En effet, les permis des cinq premiers mois de 1965 prévoyaient la construction de 3,694 nouveaux logements, alors que ceux approuvés depuis cinq mois doivent en procurer 3,051, soit une diminution de 643 logements.

Incidemment, la valeur totale des permis accordés durant les 12 mois l'an dernier fut de $301,214,669. Et les logements qu'on en attendait : 10,818.

HANLEY

SUITE DE LA PAGE 1

la construction de logements à prix modiques. J'en ai obtenu quelques-uns, mais il reste encore beaucoup à faire si nous voulons déraciner de leur milieu les habitants des taudis, les aménager dans de nouvelles maisons et en même temps nous débarrasser de leurs vieilles mansardes.

"J'ai dans ma fanfare les trompettistes qui jouent le plus fort en ville. Peut-être deviendront-ils ces archanges Gabriel qui feront s'écrouler le mur de l'indifférence.

"Quand ce mur de l'indifférence sera tombé, nous pourrons dire que nous avons fait du progrès !"

PONT-TUNNEL

SUITE DE LA PAGE 3

Le débit maximal des ventilateurs d'air frais est de 3,200,000 pieds cubes par minute. Ces aménagements essentiels entraîneront, à eux seuls, des déboursés de près de $9 millions.

Le pont, lui, est complètement terminé et, sur la rive sud, on travaille d'arrache-pied à compléter le réseau routier. Le problème est évidemment plus complexe sur l'île de Montréal où les voies d'approches au tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine ont nécessité la construction d'un échangeur de circulation de près de $20 millions. Là aussi, les travaux vont bon train.

Il reste cependant beaucoup à faire.

Reste à compléter l'intérieur du tunnel, à le paver, à recouvrir les murs de tuiles de céramique et les plafonds de tuiles insonorisantes.

Reste également à réaliser le système d'éclairage et à faire l'installation d'au moins trois systèmes de sécurité. En effet, la circulation sera surveillée à l'aide d'une installation de télévision en circuit fermée et sera contrôlée par des signaux lumineux, à partir d'un poste central. Des détecteurs de monoxyde de carbone et de fumée, contrôleront automatiquement la marche des ventilateurs. Enfin, les automobilistes en panne auront à leur disposition un ensemble complexe de téléphones de secours.

Le pont-tunnel, une fois parachevé, aura coûté la jolie somme de $75 millions.

L'attentat à la bombe n'a pas de mobile connu

Un responsable de la compagnie "Western Totalizator Co. Ltd", qui fabrique les calculatrices équipant le pari mutuel de l'hippodrome de Blue Bonnets, a décliné hier d'émettre une hypothèse quant au mobile de l'attentat à la bombe qui a détruit, vers 1 h. hier matin, une quarantaine de vitres des ateliers de la firme installée au 7340, avenue Mountain Sights, au coin de la rue Jean-Talon.

L'explosion, survenue en l'absence de tout membre du personnel de "Western Totalizator", n'a pas fait de blessé. Ses dégâts, hormis les bris de vitres, ne semblent s'être étendus qu'à l'escalier de secours qu'auraient emprunté le ou les inconnus qui ont placé la bombe à l'étage de l'immeuble. La déflagration a aussi soufflé plusieurs des vitres des établissements "Canada Tire Co. Ltd", situés au rez-de-chaussée.

D'autre part, on ne croit pas l'attentat relié en quelque façon à l'un ou l'autre des différents champs de courses de la région montréalaise, où des "incidents" de cette nature se sont pourtant déjà produits dans le passé. Des détectives enquêtent en collaboration avec le lieutenant-détective Léo Plouffe, des laboratoires de la police municipale de Montréal.

Les professeurs répondront de la règle nisi le 14 novembre

QUEBEC. (M.L.) — La cause du Syndicat des professeurs du Québec (SPEQ) et de ses treize dirigeants qui devaient comparaître, hier, devant le juge en chef Frédéric Dorion, de la Cour supérieure de Québec, pour répondre en vertu de la "règle nisi", de leur omission de se conformer à l'injonction intérimaire accordée le 13 avril dernier par le juge William Morin leur enjoignant de mettre fin à la grève des professeurs de l'enseignement spécialisé, a été reportée pro forma, au 14 novembre prochain, du consentement des parties, l'appel des 14 intimés étant pendant devant la Cour du Banc de la Reine.

Aucun des intimés n'était présent, hier après-midi, en Cour de Pratique, présidée par le juge Frédéric Dorion. Seuls les procureurs, Me Maurice Gagné, qui représente le ministère public et Me André Miville-Dechêne, procureur des intimés, étaient devant la Cour.

Un chrétien doit être contre les armes nucléaires

— André Dagenais

"Il est impossible à un chrétien, depuis le concile Vatican II, d'affirmer que l'annexion à une puissance nucléaire constitue un moyen de salut".

C'est ce qu'a déclaré lundi soir au Grand Séminaire de théologie de Montréal, le candidat du RIN dans Mercier, M. André Dagenais.

Les pères du concile, a-t-il dit, se sont prononcés contre l'emploi des armes nucléaires et même contre l'entreposage de telles armes, c'est pourquoi il convient que la nation québécoise établisse la république souveraine du Québec pour ne pas participer à la prochaine guerre nucléaire.

M. Dagenais a repris la thèse selon laquelle la confédération n'existe plus depuis 1949, alors qu'Ottawa a unilatéralement rompu l'entente entre les provinces qui avaient conclu le pacte de 1867.

Il n'existe donc plus, a-t-il terminé, aucun obstacle juridique à la marche vers l'indépendance et notre peuple est certainement capable d'assumer la responsabilité qui est celle de tous les peuples libres.

Une femme à la direction d'un département de l'université Laval

QUEBEC. (PC) — Pour la première fois dans son histoire, la Faculté des lettres de l'Université Laval vient de confier la direction de l'un de ses départements à une femme.

Il s'agit de Mme Ilonka Schmidt-Mackay qui a été nommée, hier, directrice du département des études étrangères.

Elle succède à M. Richard Pattee dont le mandat est expiré.

Originaire de Yougoslavie, Mme Schmidt-Mackay est une polyglotte de réputation.

Le département des études étrangères dispense l'enseignement de cinq langues : l'allemand, le russe, le portugais, l'arabe et l'espagnol.

GUY ROCHER

SUITE DE LA PAGE 3

tions de la loi scolaire, un des cinq commissaires de St-Viateur d'Outremont termine son mandat cette année. Il s'agit, en l'occurrence, du président, le juge Jacques Vadboncoeur.

On ignore s'il sollicitera un nouveau mandat. Il n'a pu être rejoint hier soir.

On sait par ailleurs que des professeurs ont fait circuler chez les parents une pétition priant le juge Vadboncoeur de se porter de nouveau candidat. En l'occurrence, l'élection aurait lieu le 13 juin.

J'ai goûté bien des substances amères, et nulle ne l'est plus que de demander.

Proverbe arabe

A la démarche, on reconnait la déesse.

Virgile

ici et là

DANS LA MÉTROPOLE ET EN BANLIEUE

Chez les directeurs médicaux des hôpitaux

Lors de la dernière assemblée générale annuelle de la Société des directeurs médicaux des hôpitaux de la province de Québec, les personnes suivantes ont été élues au conseil d'administration : le Dr Marcel Lapointe, président; le Dr J.-R. Boutin, vice-président; le Dr Pierre St-Georges, secrétaire-trésorier; les docteurs F. Laramée, H. Gatien, M. Leclerc, de la Broquerie Fortier, J.-C. Dagneau et J.-A. Chabot, directeurs.

Congrès à l'Esterel

L'Institut des Officiers municipaux de finance et d'administration du Québec tiendra son congrès annuel à l'Estérel du 7 au 11 juin. Quelque 300 membres de l'institut sont attendus et plusieurs maires ont été invités pour traiter du sujet : "L'officier municipal face à la régionalisation".

Les anciens du Saguenay

Les maires de plusieurs municipalités de la région Saguenay-Lac-St-Jean ont été invités à participer à une soirée des Anciens du Saguenay qui se tiendra lundi soir, le 6 juin, au restaurant Réveillon, rue Sherbrooke, à Montréal.

Les maires de Port-Alfred, Bagotville, Chicoutimi, Chicoutimi-Nord, Arvida, St-Jean-Eudes, Jonquière, Kénogami, Alma, Roberval, St-Félicien, Normandin et Dolbeau ont été invités à venir rencontrer des centaines de familles du Saguenay maintenant établies dans la métropole.

Les Anciens du Saguenay se sont groupés en association et cet organisme groupe déjà plus de 1,200 membres.

Les familles Campagna

La paroisse St-François de Montmagny sera le rendez-vous des familles Campagna les 11 et 12 juin, à l'occasion du 170e anniversaire de l'arrivée dans cette paroisse de François Campagna et de son épouse, Marguerite Marceau.

Les célébrations du 11 et du 12 juin comporteront une veillée d'armés à la salle de l'O.T.J. de St-François de Montmagny, samedi soir. Dimanche, le 12, il y aura une messe à l'église paroissiale, à midi, un dîner champêtre sur la ferme de Jacques Campagna puis, à 3 h., visite à l'église St-François et au cimetière paroissial.

Noyé repêché

On a retiré, hier après-midi, de la rivière des Prairies, en face de la prison de Bordeaux, le corps d'un jeune homme de 22 ans, qui s'était noyé le 23 mai dernier lorsque son embarcation avait chaviré en face du Commodore Yacht Club, à Pont-Viau.

Le noyé a été identifié comme étant M. André Heynemand, de St-Roch-l'Achigan.

Corps d'un bébé trouvé dans une boîte de carton

LACHUTE. (C. B.) — Le détachement de Lachute de la Sûreté provinciale a ouvert une enquête, hier, sur les circonstances entourant la mort d'un nouveau-né dont le cadavre a été découvert, la veille dans une boîte de carton, dans un cimetière de la région du lac des Seize-Iles.

La boite reposait sous quelques pouces de terre dans une fosse fraîchement creusée.

Le corps du bébé était enveloppé dans une couverture de laine et des chiffons de coton.

Verdict de mort accidentelle à l'enquête sur l'explosion d'un camion de dynamite

GRANBY. (R.R.) — Un jury de coroner a rendu un verdict de mort accidentelle, hier soir, dans le cas de la mort de M. François St-Pierre, tué le 29 avril dernier, par l'explosion d'un camion chargé de bâtons de dynamite et propriété de la municipalité de Granby.

L'explosion survenue rue Belcourt avait en outre causé de graves blessures à une fillette de 4 ans, Maryse Bureau, fille de M. et Mme Claude Bureau, dont la maison est la seule érigée rue Belcourt. Atteinte d'un objet alors qu'elle jouait près de la maison de ses parents, la victime avait eu un bras fracassé et on a dû l'amputer depuis.

En faisant connaître le verdict du jury au coroner du district, le Dr Henri Picard, le président du jury, M. Jean-Paul Tremblay, a tenu à souligner qu'il y avait eu négligence dans le transport de la dynamite et il a recommandé que "la ville soit avisée de voir à ce que dorénavant les matières explosives soient transportées dans un camion dûment approprié, selon les règles de la sécurité".

Au cours de sa déposition, le chimiste Bernard Péclet, du laboratoire médico-légal de la province, a tenu à préciser qu'il était inadmissible que l'on transporte de la dynamite et des détonateurs dans un même camion. Il a ajouté que, s'il n'y avait pas eu de détonateurs, il n'y aurait pas eu d'explosion. Il a également fait savoir qu'un camion transportant des explosifs devait être identifié comme tel.

Un témoin de la déflagration, M. Euclide Chabot, chef dynamiteur pour la ville de Granby, a déclaré qu'il avait entendu une légère explosion qui, selon lui, serait due à la crevaison d'un pneu du camion. L'explosion de la dynamite aurait suivi celle du pneu.

Au moment de la tragédie, le véhicule transportait 90 bâtons de dynamite, 542 détonateurs, un accumulateur et une pelle.

La police a retrouvé depuis 70 détonateurs intacts sur les terrains avoisinants et elle est convaincue qu'il en reste encore.

Le poste de police no 9 déménage dans un nouvel édifice

Le poste de police no 9 actuellement situé à 531, rue Montfort, sera logé dans un édifice projeté à l'angle sud-est des rues St-Paul et de l'Inspecteur, apprend-on, à l'hôtel de ville.

Le comité exécutif a décidé hier de demander des soumissions publiques en vue de la construction d'un édifice qui comprendra un sous-sol et deux étages. Au rez-de-chaussée, il y aura la gendarmerie; à l'étage supérieur, la Sûreté; et au sous-sol, une salle de tir et un garage pour 10 voitures.

On construira également à l'angle sud-est des rues St-Paul et de l'Inspecteur une balance publique. Il s'agira d'un bâtiment de 15 pieds par 15 pieds composé d'un rez-de-chaussée et d'un sous-sol.



BOEUF DE MARQUE ROUGE OU BLEUE SEULEMENT

RÔTI DE CÔTES CROISÉES LB 69¢

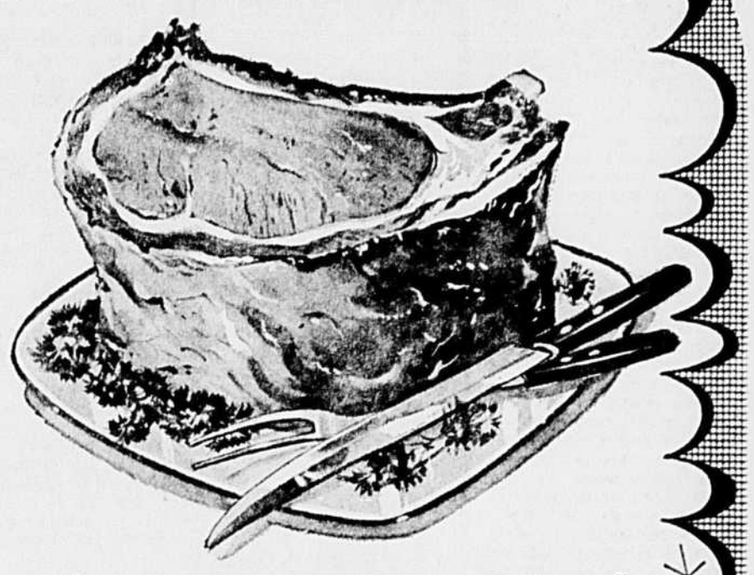
BOEUF HACHÉ FRAIS A TOUTES LES HEURES 2 LB 89¢

JAMBON "BURN'S" DANS LA FESSE, TOUT CUIT, DESOSSE lb 99¢

BACON "MAPLE LEAF" lb 89¢

SAUCISSE A HOT DOG "MAPLE LEAF", VACUUM PACK lb 55¢

SAUCISSON DE BOLOGNE "MAPLE LEAF" AU MORCEAU lb 35¢



RÔTI DE HAUT CÔTÉ 49¢ LB

DÉTERSIF "EXCEL" À LESSIVE BOITE DE 4 LB 6 OZ 99¢

FROMAGE "CHEEZ WHIZ" POT 16 OZ 69¢

CAFÉ INSTANTANÉ "MAXWELL HOUSE" POT 6 OZ 99¢

OEUFS CATEGORIE "A" EXTRA GROS "EXCEL" DOUZ. 59¢

PAPIER DE TOILETTE "PUREX" 2 plies rouleaux	6/79¢	LAIT EN POUDRE "STARLAC" Boite 1 lb	2/79¢
PAPIER MOUCHOIRS "SCOTTIES" Boites 400	3/89¢	POIS ET CAROTTES "DEL MONTE" Boite 10 on.	6/89¢
SOUPE poulet et nouilles "LIPTON" Env.	8/99¢	FARINE D'AVOINE "QUAKER" INSTANTANE Boite 44 on.	55¢
SOUPE dindes et nouilles "LIPTON" Env.	6/79¢	FARINE D'AVOINE "QUAKER" RAPIDE Boite 48 on.	55¢
BISCUITS ASSORTIS "PEEK FREAN" Boites 8 oz	4/1.00	FROMAGE GRUYERE "SWISS KNIGHT" Carton 8 on.	39¢
POT AU FEU "CHEF BOY-AR-DEE" Boite 30 on.	59¢	KOOL AID ASSORTIS SUCRE Env.	2/25¢
MIEL BLANC "BEEKIST" Boite 2 lb	67¢	BEURRE D'ARACHIDES "YORK" Pot 2 lb	79¢
BREUVAGES "ALLEN'S" Boite 48 on.	3/1.00	DETERSIF LIQUIDE "EXCEL" Bout. plastique 24 on.	39¢
FEVES AU LARD "LIBBY" Boite 20 on.	2/55¢	SAVON "DIAL" Format régulier Barres	2/35¢

POIS ET CAROTTES "AYLMER" Boite 15 on. 5/1.00

ORANGE "SUNKIST" GROSSEUR 138 2 DOUZ. 79¢



ASPERGES DU QUEBEC NOUVELLE RECOLTE LB 29¢



LAITUE GROSSEUR 24 POMMES 2/29¢



Chaque dollar d'achat chez votre marché "EXCEL" vous donne une chance de gagner une de ces trois CHEVROLET automatiques 1966 : demandez vos coupons de participation à la caissière.

GAGNEZ 3 CHEVROLET 1966



TAXES de VENTE et LICENCE INCLUSES

VALEUR TOTALE $10,000

Cette promotion se termine le 18 juin 1966

TIRAGE LE 25 JUIN 1966

Les empreintes de M. Poirier relevées sur des verres de l'auberge du Castor

par Maurice MORIN

● Les empreintes digitales de Maurice Poirier, alias Marcel Binette, âgé de 32 ans, accusé du meurtre prémédité d'Aimé "Rocky" Brunette, 37 ans, portier de l'Auberge du Castor, à Vimont, criblé de six balles de revolver, de calibre 38, le 17 septembre 1964, ont été prélevées sur des verres se trouvant sur une table où il aurait pris place avec deux autres individus peu de temps avant le crime perpétré dans le terrain de stationnement de l'auberge.

● Et les empreintes digitales de la même personne ont aussi été prélevées sur l'automobile lui appartenant et trouvée sur le terrain du "Laval Curb Service" situé à un demi-mille environ de l'Auberge du Castor, trois heures après le drame.

Ces faits, Me Jacques Clément, procureur de la Couronne, les a fait mettre en preuve par deux témoins, des membres de la Police provinciale, hier après-midi, au cours de la deuxième journée du procès de Poirier, devant le juge Maurice Cousineau, aux Assises, en présence de 12 jurés de langue française.

Le caporal Richard L'Heureux a dit avoir prélevé les dites empreintes cependant que le sergent Roland Brunet, également de la PP, directeur du Service de l'identité judiciaire de ce corps policier, a affirmé être convaincu qu'il s'agissait bel et bien de celles de Poirier.

Me Jean Salois, avocat de la défense, a longuement contre-interrogé les deux policiers.

Joseph Alarie, âgé de 44 ans, du 415 de l'avenue Jean-Claude, à Bois-des-Filion, était garçon de table à l'Auberge du Castor, dans la soirée du 17 septembre 1964. Répondant aux questions de Me Clément, il a dit avoir été témoin d'un incident majeur qui s'était déroulé à l'extérieur de l'auberge, entre 8 h. 30 et 9 h. du soir.

Il a relaté, entre autres choses, ce qui suit :

"A une table, il y avait trois hommes, je leur ai servi deux "bières" et un "fort". L'un des hommes était un "gros noir", le deuxième était blond et avait les cheveux en brosse, le troisième était également grand. A une autre table, il y avait, un certain moment, Brunette, le portier de l'établissement, qui plaçait les clients aux tables ; il discutait avec un habitué de la place. Comme je revenais avec une commande quelques minutes plus tard, le "gros noir" est sorti avec Brunette. Puis, j'ai entendu des coups venant de l'extérieur... des coups donnant l'impression "que ça frappait comme un marteau". J'ai constaté, par la suite, "qu'il ne restait plus personne à la table où les trois hommes avaient auparavant pris place". Je dois dire que Brunette était sorti avec un de ces trois hommes. Un client du nom de Laroche m'a dit "qu'il y avait eu un accident... dehors". Je suis moi-même sorti et j'ai vu Brunette... par terre."

Le témoin a aussi déclaré n'avoir pu reconnaître dans les photographies que des enquêteurs de la PP lui avaient montrées, les trois individus qui s'étaient attablés dans l'auberge.

Pressé de questions par Me Clément, il a toutefois affirmé "que l'un d'eux avait la corpulence de Poirier, l'accusé".

Enfin, il a déclaré que le 17 septembre 1964, il ne connaissait pas l'accusé, ni Robert Collin, ni Robert-Emilien Gignac, ces deux derniers également inculpés du meurtre prémédité de Brunette et qui doivent subir leur procès plus tard.

La dernière partie de la journée d'hier a été consacrée au minutieux contre-interrogatoire du témoin par Me Jean Salois.

Jean-Guy Laroche, qui a déposé avant Alarie, a déclaré, au moment que Me Salois le contre-interrogeait, avoir "menti sous serment" à trois reprises différentes dans cette affaire alors qu'il avait été appelé à déposer.

BREVETS D'INVENTION
Marques de commerce
Dessins de fabrique
en tous pays
MARION, ROBIC & ROBIC
2100, Drummond, Montréal 25
Téléphone 288-2152

Le séjour idéal pour votre famille
Hotel Tadoussac
TADOUSSAC, (P.Q.)
AU CONFLUENT DU SAGUENAY ET DU ST-LAURENT
Détente parfaite, distraction pour tous les âges! Merveilleux terrain de golf (9 trous), camp de pêche, lacs poissonneux, piscine, tennis, orchestre de danse et cuisine raffinée.
PRIX
compter de $108.50 par semaine ou $15.50 par jour, repas compris. Plus taxe.
Gérant, F. L. ABEL
Retenez vos places à une agence de voyages ou à:
CANADA STEAMSHIP LINES LTD.
759, carré Victoria, Montréal
514-288-0231

les tribunaux

Des accusés de fraude à l'Hydro à leur procès

Quatre individus accusés d'entente délictueuse pour frustrer la Caisse d'économie des employés de l'extérieur de l'Hydro-Québec d'une somme qui pourrait bien atteindre éventuellement le million de dollars, ont été envoyés à leur procès, hier après-midi, par le juge Gérard Laganiere, au terme d'une enquête de trois journées entières.

Le premier des prévenus à être envoyé aux Assises a évidemment été Fernand Lachance, l'un de ceux qui avaient mis cette caisse d'économie sur pied, il y a une dizaine d'années, et qui est maintenant accusé d'y avoir subtilisé environ $620,000.

Avec l'argent ainsi obtenu, le prévenu se serait notamment acheté une spacieuse maison, à Ville-Saint-Laurent, et en aurait placé une partie dans un domaine agreste, dans les Laurentides.

Les trois autres prévenus sont Victora Major, Yvon Perreault et Edmond Rousseau, qui sont accusés pour des montants respectifs de $216,434 ; $63,598 et $31,027.

Selon la preuve présentée par la Couronne que représentait Me Michel Côté, c'est surtout par le truchement de prêts non autorisés et par la falsification de certains documents que la vaste fraude aurait pu être menée à bien, au cours des trois dernières années notamment.

C'est dans la maison même de Lachance que, pendant un certain temps, se trouvaient les bureaux de cette caisse. Depuis toutefois, on a trouvé des quartiers plus "propices" pour continuer les opérations de façon moins dangereuse.

La cour prend connaissance d'un réquisitoire écrit contre le "psychanalyste" Larivière

Me Jean-Guy Boilard, contre qui une accusation d'outrage au tribunal avait été rapidement portée, puis rapidement déboutée, par la Cour d'appel de la province, a déposé devant le juge Omer Côté, hier après-midi, les notes écrites constituant les représentations de la Couronne contre le psychanalyste André Larivière, déclaré coupable de conspiration pour avortement, d'avortement, de proxénitisme et de fraude.

Dans ce réquisitoire particulièrement incisif, le procureur soutient que la preuve présentée au quadruple procès de l'accusé a démontré que ce pseudo-phychanalyste consultant, pour mousser son négoce charlatanesque, ne craignait pas de recourir aux pratiques les plus immondes.

"Après avoir subjugué une jeune fille par son ignoble traitement fondé sur "les gratifications affectives maxima", dit-il, il s'en sert comme appât, ou entraineuse, afin de toucher des honoraires toujours plus substantiels de ses clients mâles. Et, pour extorquer des sommes fabuleuses à ceux-là, il ne craint pas de recourir aux procédés ignominieux du vulgaire proxénète.

"Lorsqu'il se rend compte que la femme qu'il a ainsi offerte à l'un de ses clients est devenue enceinte des oeuvres de ce dernier, c'est alors qu'il fait appel aux services d'un avorteur.

"Car il ne faut pas oublier, de faire remarquer Me Boilard, que toute cette pourriture qui sévissait au 3426 de la rue Marcil, il ne fallait pas que cela soit remarqué. On tente alors de camoufler le tout avec des airs de grand seigneur, une canne et un chauffeur.

"Ce qui dépasse l'entendement, cependant, c'est que Larivière voit en ce dernier incident un autre moyen de gonfler sa bourse. Non satisfait d'avoir incité une enfant à se prostituer, et ensuite à se faire avorter, l'accusé, par un calcul machiavélique, réussira à extorquer de l'homme une somme de $1,300. La cupidité d'un tel homme ne connaissait vraiment pas de limite."

Soulignant par ailleurs que le prévenu est peut-être un délinquant primaire aux yeux de la loi, le procureur de la Couronne dit que les seuls faits révélés au cours du procès font du prévenu un être beaucoup plus dangereux que celui qui aurait eu à son actif deux ou trois condamnations antérieures pour vol ou recel d'autos.

"Non seulement s'attaquait-il aux deniers des gens, mais surtout à leur esprit.

"L'on a vu avec quelle facilité il a fait d'une jeune femme une marionnette dont il actionnait les ficelles pour satisfaire ses instincts et garnir sa bourse.

"Cet homme a démontré par sa conduite révélée au procès qu'il est anti-social, qu'il représente pour la collectivité un danger comparable à celui d'une épidémie. Il ne faut pas craindre alors de l'en retirer et de le conduire à un endroit où les barreaux et les murs sauront mettre un frein à ses dépravations et à ses perversions."

Affirmant qu'une telle planification criminelle est exceptionnelle, chez un individu, Me Boilard soutient que l'appareil judiciaire doit s'alarmer devant un cas comme celui d'André Larivière.

De plus, dit-il, la cour ne pourrait s'attendre à ce que l'accusé reprenne du jour au lendemain l'habit de l'honnête citoyen, qui lui, par l'entremise de l'un de ses procureurs, a réclamé à maintes reprises de la cour de pouvoir prendre possession de certains documents pour continuer son "négoce".

Larivière, pour sa part, peut-il espérer recevoir de la Justice la clémence et la mansuétude qu'il avait exclues de sa vie alors qu'assis dans un fauteuil ou sur un canapé, il a prêté à l'un de ses clients de cinquante ans une enfant de vingt ans, et ce, pour... stimuler son commerce.

Pour "le cerveau qui a machiné toute cette pénible aventure", Me Boilard soutient que le pénitencier s'impose, mais il ne suggère toutefois aucune peine déterminée au tribunal. Qui, pour sa part, ajourne sa décision au 13 juin.

Cet ajournement est alors partiellement provoqué par le fait que l'un des procureurs de Larivière, Me Claude Danis, soutient que ce n'est pas lui qui devait préparer les notes de la défense, et que celles-ci ne sont pas encore prêtes.

Le tribunal accorde alors jusqu'au 3 pour la production de ce plaidoyer.


LA REVUE DES NOUVELLES DE LA JOURNÉE
Préparée par Guy Robert
et lue par Pierre Beaudoin
le soir à 10 h. 45
Soyez bien renseignés!
écoutez CKAC 73

Genest accusé de voies de fait contre un policier

Un jeune homme de 19 ans, Serge Genest, qui avait lui-même un bras dans le plâtre au moment de son enquête, en raison d'incidents postérieurs, a été cité à son examen volontaire, hier après-midi, sous l'accusation de s'être porté à des voies de fait graves sur la personne d'un policier municipal, l'agent Jacques Parenteau.

Au terme de l'enquête, toutefois, le juge I. Lagarde modifia le dépôt en argent de $500 qui avait été imposé au prévenu en un cautionnement ordinaire de $950.

La victime a déclaré que c'était au moment où il avait voulu protéger une jeune femme qui venait de recevoir un coup de poing en pleine figure qu'il avait été attaqué par Genest et trois ou quatre de ses amis, le premier lui décochant notamment un coup de pied à la tête, alors qu'il était allongé sur le parquet du café Moderne, angle Papineau et Craig.

Et ce après qu'on eut crié : "C'est un chien".

Cautionnements refusés à trois jeunes hommes

Tout cautionnement a été refusé à trois jeunes gens dans la vingtaine, hier après-midi, lors de leur comparution devant le juge Omer Legrand, sous l'accusation d'avoir volé différents articles de sport au golf municipal, rue Sherbrooke.

Magella Méthot, Jean-Guy Laflamme et Rénald Bourret, auraient volé pour $800 de ces articles à l'ancien hockeyiste Georges Mantha et au pro du golf local, M. Damien Gauthier. De plus, ils auraient fait, sur place, des dégâts s'élevant à quelque $200.

Une bonne achetait des cadeaux grâce à la cassette familiale de son employeur

SAINT-JEROME (C.B.) — La tolérance d'un épicier de Saint-Faustin à l'endroit de ce qu'il croyait être les menues dépenses de sa femme, lui a coûté ,000, qui sont allés, en fait, la bonne.

uzanne Leduc, âgée de 23 an a reconnu sa culpabilité en our des sessions de la paix, devt le juge Armand Sylvestre, u prononcera la sentence le 2septembre prochain. L'avocatte l'épicier avait pu établir, s de l'instruction préliminair que es parents de la prévenu avaient bénéficié des largesse de leur fille, soit sous forme d'cadeaux ou d'assistance pémiaire.

Il avait allu plusieurs mois à M. Simo Guindon pour realicer la disarition répétée de petites sommes de la caisse familiale.

À MONTRÉAL
VENDREDI SOIR
à 8 heures
LA GRANDE ASSEMBLÉE
DU QUÉBEC EN MARCHE

EN FOULE AU
CENTRE PAUL SAUVÉ
POUR UN QUÉBEC FORT,
GARDONS LE QUÉBEC EN MARCHE
Message d'intérêt public publié par M. Jean Morin, 905 rue Pratt, Montréal 8, agent officiel du Parti Libéral du Québec.

Offre sensationnelle Ryan
2 pour... 1
OFFRE No 1
LATEX PERFECTO D'INTERIEUR
Peinture de bonne qualité pour murs et plafonds. S'applique facilement avec pinceau ou rouleau. Sèche en un fini lavable et durable en 30 minutes. Les outils se nettoient sous le robinet. Blanc. Se teinte dans un grand choix de couleurs avec un tube de couleur. Ch. 39¢
TOUTE COMMANDE DE 2 GAL. POUR 6.95
OFFRE No 2
EMAIL SEMI-LUSTRE PERFECTO
Un riche émail semi-lustré pour cuisines, salles de bains et boiseries. Sèche en un fini dur et durable que l'on peut nettoyer ou laver souvent. S'applique au pinceau ou au rouleau. Couvre bien. Blanc. Se teinte dans un grand choix de couleurs avec un tube de couleur. Ch. 39¢
TOUTE COMMANDE DE 2 GAL. POUR 6.95
OFFRE No 3
Fini mat PERFECTO huile alkyde
Pour murs et plafonds d'intérieur. Sèche en un doux fini mat. Le produit de base huile-alkyde permet une plus grande uniformité du fini et plus de rétention de la couleur. S'applique avec pinceau ou rouleau. Se lave aussi souvent que désiré. Blanc. Se teinte dans un grand choix de couleurs avec un tube de couleur à 39¢ chacun.
TOUTE COMMANDE DE 2 GAL. POUR 6.95
OFFRE No 4
FINI D'EXTERIEUR PERFECTO
Rafraîchissez, rajeunissez votre maison pour le printemps. S'applique facilement et couvre bien. Fabriqué avec huiles et pigments purs. Dure normalement 3 ans. Se teinte dans un grand choix de couleurs au moyen d'un tube de couleur à 39¢ ch.
TOUTE COMMANDE DE 2 GAL. POUR 6.95


Idéale pour...
● L'INTERIEUR OU L'EXTERIEUR
● MAISON D'APPARTEMENTS
● CLOTURES EN BOIS
● COTTAGE D'ETE
CHOIX DE 4 FINIS
2 GALLONS
pour seulement
$6.95
Voici une occasion exceptionnelle d'épargner sur l'achat de peinture d'excellente qualité Perfecto de Ryan pour tous vos travaux de peinture, à l'intérieur, à l'extérieur comme autour de la maison. Contrairement aux autres offres de peintures, vous avez un choix de deux finis et vous obtenez le second gallon absolument gratuitement (une épargne de $6.95). Vous bénéficiez également du service expert Ryan. Les peintures Perfecto s'appliquent facilement au pinceau ou au rouleau, couvrent bien et sèchent en un fini attrayant et durable. Ne manquez pas de profiter de cette offre exceptionnelle de peinture. Hâtez-vous maintenant vers votre magasin Ryan le plus près.

"Ryan ajoute du service à la peinture"
Ryan
SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS
● 3629, rue ONTARIO EST 521-0026
● 3660 EST, rue JEAN-TALON, St-Michel 727-8882
● 7122, rue ST-HUBERT, Montréal 273-7061
● 1311, av. GREENE, Westmount 937-1496
● 1148, VAN HORNE, Outremont 271-0926
● 3904, rue NOTRE-DAME O., Montréal 932-3206
● 1662, rue STE-CATHERINE E., Montréal 525-9812
● 6515, rue PAPINEAU, Montréal 722-3644
● 5808 SHERBROOKE O. N.D.G. 489-5238
● 5661, av. VERDUN, Verdun 769-8481
● 299, av. CHURCH, Verdun 767-1939
● 480, av. VICTORIA, St-Lambert 671-7295
● 4810, DOMVILLE, St-Hubert 676-1011
LIVRAISON GRATUITE PARTOUT DANS MONTREAL ET SA BANLIEUE

MONTREAL, MERCREDI 1er JUIN 1966 — 82e ANNEE — No 126

LE CLIMAT ÉLECTORAL

(N.D.L.R. — Deux journalistes de LA PRESSE ont continué, hier, à tâter le pouls électoral de la province. Réginald Martel a continué à sonder le Bas-du-Fleuve, s'arrêtant dans Kamouraska et l'Islet. Son confrère, Pierre Olivier, s'est rendu dans les Cantons de l'Est, sondant la situation dans Arthabaska et Richmond).

Le Dr Jutras, faute d'appui créditiste, sera battu mais Emilien Lafrance sera réélu

par Pierre Olivier

WINDSOR. — Tous deux ministres d'Etat, MM. Albert Morissette et Emilien Lafrance, seront vraisemblablement réélus dans leur comté respectif d'Arthabaska et de Richmond.

De ce fait en découle un autre au moins aussi intéressant ; le chef conjoint du Ralliement national, le Dr René Jutras, sera lui, battu dans Arthabaska. Les raisons en sont fort simples : le Dr Jutras n'a bénéficié d'aucune aide de la part des créditistes fédéraux et n'a fait lui-même qu'une campagne fort discrète — le mot est bien faible — dans le comté.

Certains observateurs prétendent même qu'il arrivera bon dernier après les candidats de l'Union nationale et du Rassemblement pour l'indépendance nationale.

Ce dernier, M. André Martel, affirme d'ailleurs qu'il a reçu des souscriptions d'adhérents du RN. Rappelant le séjour du Dr Jutras dans les rangs du RIN et son association ultérieure avec les créditistes, il commente : "Pour moi, c'est son coup de mort."

Une certaine jeunesse

Même s'il n'a que 27 ans et qu'il n'était que fort peu connu dans le comté, le candidat de l'Union nationale, M. Roch Gardner, pourrait faire une lutte intéressante à M. Morissette ... à tel point que certains disent que le ministre devra peut-être sa réélection à la présence des tiers partis.

Canalisant une partie du vote des mécontents et des nouveaux électeurs, (environ 4,000 sur 27,000), le RIN et le RN devraient lui permettre de sauver une majorité qui, en 1962, atteignait 1,463 voix. Il y avait alors 22,557 électeurs, et aujourd'hui 27,470 votants sont inscrits sur les liste électorales.

L'explication fournie par le candidat riniste, M. André Martel, semble logique au premier abord : la lutte dans Arthabaska se fait entre deux générations. La première est représentée par le député sortant et le chef conjoint du RN, MM. Morissette et Jutras ; la seconde, par les candidats unioniste et riniste. On note à ce sujet que MM. Martel et Gardner, tous deux instituteurs, n'ont que 26 et 27 ans.

Tout en reconnaissant que la machine électorale est bien rodée, les organisateurs de M. Gardner prétendent que les libéraux ont eu tort de dire que le candidat de l'Union nationale n'était pas connu et que la victoire serait facile.

Dans le camp des libéraux, on continue pourtant à sourire. L'organisation, toujours ! On souligne justement que le grand responsable en est le maire de Victoriaville, M. P.-A. Poirier, qui jouit personnellement d'une grande popularité.

Les griefs des mécontents sont assez simples :

- M. Morissette n'est qu'un "suiveux", qu'une "marionnette" que manipulent ses organisateurs.
- C'est un "patronneux". On cite à ce sujet l'exemple dans une rue secondaire, qui, est de plus, à sens unique. L'explication : le nouveau local appartient à l'un des organisateurs de M. Morissette.
- Les relations patronales-ouvrières sont très mauvaises dans le comté.
- Même si le gouvernement construit finalement une école de meubles et bois ouvrés à Victoriaville, cela ne réglera pas les problèmes de l'industrie.

Quant aux libéraux, ils répondent que M. Morissette a été nommé ministre depuis 1962 et que cela a constitué un actif dont la population devrait profiter éventuellement.

Parmi ses réalisations, on cite l'école de meubles et bois ouvrés et la route Trans-Québec qui doit passer à Saint-Albert, à quelques milles de Victoriaville.

L'hôpital d'Asbestos

Dans le comté voisin de Richmond, tout ne tourne également pas parfaitement. Trois candidats : MM. Emilien Lafrance, pour le parti libéral, Lucien Bachan, pour l'Union nationale, et André Bergeron, pour le Ralliement national.

Médecin natif d'Asbestos, le Dr Bachan, affirment ses organisateurs, renversera la majorité de 1,700 votes que M. Lafrance a obtenue dans cette ville au cours du dernier scrutin. Rien de moins sûr. La population, elle, donne un autre son de cloche.

Certes, on reconnait que le Dr Bachan est un homme très gentil, mais on doute que ce soit sa place ... et puis, on n'aime pas tellement les "professionnels" à Asbestos.

Autre argument mis de l'avant par les organisateurs unionistes : aucun ministre ne s'est dérangé pour venir appuyer M. Lafrance. Il a dû et doit toujours faire sa campagne seul. Par contre, le chef de l'Union nationale, M. Daniel Johnson, est venu appuyer son candidat.

L'argument est, semble-t-il, de poids ... D'autant plus qu'une certaine partie de la population d'Asbestos, à laquelle on promet un hôpital depuis de nombreuses années, est mécontente. Même situation à Windsor, où il est question d'agrandir l'hôpital.

Il serait cependant fort étonnant que ce courant soit assez fort pour renverser la majorité de M. Lafrance qui, en 1962, s'établissait à 2,703 voix. A noter que le comté ne comptait alors que 20,356 électeurs et qu'il y a aujourd'hui 22,877 voteurs.

Quant à M. André Bergeron, le candidat du Ralliement national, il ne récoltera vraisemblablement qu'une infime proportion du vote. Au provincial, les créditistes de Richmond sont "bleus".

Le règne libéral aura été de courte durée dans Kamouraska

par Réginald Martel

LA POCATIERE. — Dans le comté de Kamouraska, le règne libéral aura été de courte durée. Le vainqueur de 1962, M. Gérard Dallaire, sera probablement défait le 5 juin par son adversaire de l'Union nationale, M. Adélard D'Anjou.

Plusieurs facteurs expliquent cette défaite. Un de ces facteurs a un nom propre : M. Oscar Lévesque, candidat indépendant. Son indépendance est toute récente : elle date d'une étrange assemblée de mise en nomination que les observateurs impartiaux racontent ainsi :

Le député sortant Gérard Dallaire avait convoqué une assemblée où il devait rendre compte de son mandat. Bons démocrates, les électeurs libéraux du comté ont jugé que l'idée était opportune. Or, l'assemblée s'est transformée miraculeusement en assemblée de mise en nomination et M. Dallaire, médecin à La Pocatière a été rechoisi candiat.

Battu par surprise, M. Oscar Lévesque, maire de Kamouraska, a très mal pris la chose.

Il est allé à Québec protester auprès des magnats du parti contre les façons de procéder de la Fédération libérale du Québec et de l'ex-député libéral.

La présence du maire de Kamouraska sur le bulletin de vote va causer un tort considérable au candidat libéral. M. Dallaire est un homme assez fermé et qui éprouve beaucoup de difficulté à établir des contacts chaleureux avec les gens.

Dans une tannerie de Saint-Pascal, hier, il devait rencontrer les travailleurs à l'heure du midi. Il n'a même pas tenté de serrer toutes les mains.

Aucun des travailleurs qui se chauffaient au soleil n'a d'ailleurs pris la peine de se lever pour lui parler et M. Dallaire semblait surtout intéressé à rencontrer le patron.

Interrogé par LA PRESSE après cette rencontre glaciale, le candidat a refusé de commenter de quelle que façon que ce soit la division des organisateurs libéraux dans le comté de Kamouraska. Il a affirmé que "malgré tout" il serait réélu, "qu'il faudrait être aveugle" pour ne pas voir les difficultés qui existent dans le comté "et que le candidat de l'Union nationale était son principal adversaire."

M. Adélard D'Anjou est en effet un homme influent dont la personnalité n'est pas très politicienne mais qui a réussi à construire, à force de travail une entreprise de transport routier prospère.

La division des libéraux reste cependant son principal atout, car le libéral devenu indépendant ne semble pas devoir obtenir une majorité.

Les créditistes du comté de Kamouraska font partie en grand nombre de la famille orthodoxe que gouvernent les pontifes Côté - Mercier et Even, adversaires reconnus de "l'électoralisme".

Vraisemblablement, ils n'appuieront pas le candidat du Ralliement national, M. Jacques Lévesque, originaire du comté.

L'Islet : autre victoire pour l'Union nationale

Par ailleurs, les partisans libéraux du comté de L'Islet ont connu tous les malheurs. Dans les années quarante, ils ont vu le premier ministre Adélard Godbout perdre son siège aux mains — si on peut dire — d'un jeune médecin qui avait réuni, à son retour de guerre, un nombre surprenant de sympathisants.

Pour déloger M. Fernand Lizotte, il a fallu la vague libérale de 1960. Même en 1960 ce n'est pas M. Lizotte qui a été battu, mais l'Union nationale. Pour une fois, l'idole de Saint-Jean-Port-Joli n'était pas candidat.

Candidat à nouveau en 1962, il fut élu par une majorité de 639 voix, malgré une organisation déficiente. L'adversaire était de taille, M. André Rousseau fit partie du premier conseil des ministres de M. Jean Lesage, comme titulaire de l'Industrie et du Commerce.

Il reste que le "bon docteur Lizotte", comme on disait "le bon pape Jean XXIII", est un homme imbattable. Devant lui, politiciens sans réelle envergure, ministres et premier ministre doivent plier.

Le candidat libéral, porte-parole officieux du comté de L'Islet à Québec depuis la défaite libérale de 1962 n'a pas réussi à obtenir grand chose pour le comté.

Les électeurs ne pensent pas qu'ils pourraient obtenir davantage comme député en titre.

Le silence de M. André Rousseau n'aidera pas le candidat libéral Gérard Plourde, dentiste à L'Islet. M. Rousseau est retourné à ses affaires et à celles de l'Expo 1967, dont il est un des directeurs. A ce dernier titre, la grève des débardeurs des ports du Saint-Laurent semble l'inquiéter bien plus que la campagne électorale dans le comté.

Pour favoriser sa cause, M. Plourde a reçu la visite des ministres Lévesque, Arsenault, Courcy et Lesage. Modestement, M. Lizotte s'est contenté de M. Gabriel Loubier, ex-député de Bellechasse. L'organisation de M. Plourde est unie, l'assemblée de mise en nomination libérale n'a pas provoqué de mécontentement et celle de M. Lizotte est meilleure qu'en 1962.

Le Ralliement national ne présente pas de candidat. Un candidat du Rassemblement pour l'indépendance nationale aurait peut-être fait des ravages dans l'important centre qu'est Saint-Jean-Port-Joli, grâce à l'appui de la population jeune. Depuis que les fils des sculpteurs sont revenus d'Europe, barbus, le village est beaucoup plus "swing" que ne le dit la propagande touristique.

Les Bourgault de la place, lointains parents de celui d'East Angus, appuieront peut-être, à une prochaine élection un riniste des leurs.

En attendant, le candidat libéral travaille fort et le candidat unioniste reste serein.

Dollard Dansereau en a "soupé" des journalistes et commentateurs

par Florian Bernard

"J'en ai soupé de ces fameux journalistes et de ces annonceurs de radio qui croient tout savoir et qui imposent leur opinion à la province. Le chef de l'Union Nationale, M. Johnson et les membres de son équipe valent beaucoup plus que tous ces journalistes rêveurs ..."

Il s'agit d'une phrase empruntée à tout hasard au discours prononcé hier par le député de Notre-Dame-de-Grâce, Me Dollard Dansereau au cours de l'assemblée convoquée par M. Maurice Custeau. Une phrase parmi des dizaines d'autres, toutes aussi véhémentes les unes que les autres. Tous les gens de la profession y sont passés et la plupart des grands médias d'information ont été cités ... sauf "Montréal-Matin" !

Me Dansereau qui avait commencé par dénoncer la méthode du gouvernement Lesage de prendre ses décisions importantes en cours de vacances ou au Lac à l'Epaule a jeté ensuite son dévolu sur les "journalistes qui suivent le premier ministre dans ces retraites". Il a mis en doute l'objectivité de certains commentateurs de radio et de télévision qui font le compte-rendu des décisions gouvernementales. "Que valent ces annonceurs de Radio-Canada, a-t-il dit, qui se prennent pour des points de mire ? "Cette allusion indirecte au ministre René Lévesque devait forcément l'amener à parler d'un adversaire politique, journaliste de métier, Yves Michaud. Me Dansereau l'a qualifié de "journaliste de troisième ordre, ayant végété dans divers journaux avant de se lancer dans la politique. "LA PATRIE elle-même devait y passer. "LA PATRIE, a dit l'orateur, c'est un petit journal qui a continué de descendre et qui n'est plus qu'une feuille-fantôme."

Les chroniqueurs parlementaires

Me Dansereau s'en est pris aux journalistes qui ont décidé de se lancer dans la politique ayant, pour toute expérience, les années passées dans les galeries de presse des parlements. Il a cité le cas de cet "ancien chroniqueur du "Devoir", M. Pierre Laporte qui, selon son expression, "n'a rien apporte de positif au gouvernement." Il a ensuite attaqué les journalistes qui se prononcent sur les réformes de l'enseignement scolaire. "Qu'est ce qu'ils en savent" a-t-il dit. "Où ont-ils pris leur expérience" a-t-il enchaîné.

Reprenant ses attaques contre les membres du cabinet Lesage il a déclaré : "Qu'ils amènent leurs journalistes et leurs annonceurs (sic) au Lac à l'Epaule, ça ne nous importe pas. M. Johnson vaut bien plus que ces journalistes rêveurs."

Et LA PRESSE ?

Au début de son discours Me Dansereau avait cité LA PRESSE à maintes reprises en vue d'appuyer certaines accusations qu'il lançait contre le gouvernement. Nous lui avons donc demandé si les journalistes de LA PRESSE faisaient partie du nombre de ces "journalistes dont il a soupé." Me Dansereau a alors repris le micro pour s'excuser de la "façon générale" dont il avait parlé, expliquant qu'il existe un certain nombre de journalistes dont "l'objectivité est extraordinaire". Il a ajouté : "Je tiens à rendre hommage à LA PRESSE ... surtout à LA PRESSE."

Fanfares et trompettes accueillent l'ex-ministre unioniste Maurice Custeau

(par F.B.) — Le candidat de l'Union nationale dans Dorion, M. Maurice Custeau a fait revivre, hier, le faste et la pompe des anciennes assemblées électorales du Québec en faisant précéder ses orateurs par deux fanfares, deux corps de clairon et un quatuor de jeunes filles. La salle de l'école Gabriel-Lallemant s'est immédiatement remplie. Plus de 450 personnes. Et c'est au milieu d'une foule particulièrement joyeuse qu'il a attaqué à fond de train le gouvernement Lesage et ses adversaires du comté.

Il crie à l'illégalité

L'ancien ministre a déclaré que ses propres organisateurs et greffiers de polls ont été approchés par les adversaires du comté et qu'on a voulu les "acheter" pour quelques piastres. "Je sais que mes paroles seront citées, a-t-il dit, mais j'avance quand même ces faits." Il a expliqué qu'hier deux de ses organisateurs se sont vus offrir $30 pour changer d'allégeance politique.

M. Custeau soutient qu'au moins huit de ses organisateurs ont ainsi reçu des offres d'argent durant la présente campagne. Il affirme qu'en 1962 on lui a "volé le comté, mais que la chose ne se répétera pas cette année". Il a ajouté : "Nous aurons une armée de volontaires, s'il le faut, pour surveiller tous les polls."

Lesage est un menteur

C'est M. Custeau qui l'affirme. "M. Lesage, a-t-il dit, vous avait promis à la veille de la dernière élection que son parti remplirait son programme sans aucune augmentation de taxes. Or, depuis 1962, il y a eu 29 nouvelles taxes, directes ou indirectes."

Abordant la question des finances de la province, il a déclaré que la dette per capita qui était de $231 en 1961 est maintenant passée à $611.

Citant ensuite l'ancien ministre des ressources naturelles, M. Lévesque, il a déclaré : "M. Lévesque vous avait promis la nationalisation de l'électricité sans aucune hausse des comptes de l'Hydro-Québec, sans quoi il s'engageait à démissionner." M. Custeau soutient que dans plusieurs cas les comptes d'électricité ont connu des hausses importantes. "M. Lévesque n'a plus qu'une chose à faire, a-t-il conclu, démissionner."

"Le Colonialisme au Québec" et "Révolution au Québec"

par André Béliveau

La première aventure électorale du Rassemblement pour l'indépendance nationale aura été ponctuée de la publication, à quelques jours d'intervalle, de deux ouvrages traitant de la souveraineté du Québec : "Le Colonialisme au Québec", par André d'Allemagne, et "Révolution au Québec", par André Dagenais.

Les deux livres ont été publiés au début de mai par les Editions Renaud-Bray, à Montréal, et tous deux sont l'oeuvre de Québécois qui, après avoir fait figure, pendant plusieurs années, de "penseurs de l'indépendance", ont résolu récemment de plonger avec détermination dans la présente lutte électorale : M. d'Allemagne se porte candidat dans la circonscription d'Outremont, et M. Dagenais brigue les suffrages dans Mercier.

Le colonialisme est un génocide qui n'en finit plus

— André d'Allemagne

"Le colonialisme est un génocide qui n'en finit plus", écrit André d'Allemagne au début de son livre.

Et l'obsession de ce génocide hante chacune des 190 pages de son ouvrage.

Ancien traducteur à l'emploi du gouvernement fédéral et de la Canadian Press et président-fondateur du RIN, André d'Allemagne est considéré, depuis 1960, comme l'un des théoriciens les plus influents de ce mouvement.

Pour lui, comme pour bien d'autres, le colonialisme est "la domination d'une société par une autre". Cette domination dans sa forme brute, constitue "l'impérialisme", où le vainqueur laisse au vaincu ses us et coutumes, sa langue, ses institutions sociales et, dans une certaine mesure, son gouvernement, c'est-à-dire l'autorité établie, en se contentant d'instituer, au-dessus des structures indigènes, la superstructure de l'autorité impériale protégée par la puissance des armes.

Mais devant l'évolution de l'opinion publique, la formation des solidarités internationales et l'importance croissante des pouvoirs économiques par rapport aux pouvoirs politiques, la domination doit changer de formes et tenter de se "justifier". Elle devient alors globale.

Par la suite, le colonisateur fait agir ses intermédiaires à sa place. Conditionné par la propagande, trouvant son sort acceptable, l'ensemble de la population dominée perd ses réflexes de défense, s'effrite dans sa personnalité et aspire à "ressembler à son conquérant", de sorte que les tentatives de révolte des vaincus qui poursuivent la lutte de libération semblent ne plus être que le fait d'éléments restreints de la population.

Pour M. d'Allemagne, c'est là tout le drame du Québec, pays qui, de la domination française à la Conquête et de la Conquête à la Confédération, n'a jamais connu d'autre régime que le régime colonial.

Ce colonialisme est à la fois politique, économique, social et culturel, mais c'est dans le domaine politique qu'il se manifeste avec le plus d'évidence et "d'arrogance". L'auteur évoque l'appareil "loufoque et désuet" que nous ont légué les Britanniques: lieutenant-gouverneur, omniprésence de la reine, serment d'allégeance, etc. Pourtant, depuis la confédération, "le colonialisme politique ne vient plus de Londres, mais d'Ottawa", qui a des pouvoirs énormes et qui s'appuie sur des "rois-nègres pour appliquer ces pouvoirs.

Le bipartisme favorise par ailleurs la non-politisation de la population et la maintient dans son inertie. "Son emprise est tellement forte, écrit d'Allemagne, qu'il enchaîne, tout en les limitant, des hommes de valeur comme un René Lévesque, un Eric Kierans, trop lucides pour être d'accord avec le régime, trop conditionnés pour entrevoir des possibilités d'action efficace en dehors du régime."

Dans la dernière partie de son ouvrage, M. d'Allemagne adopte le style du reportage et procède à une revue des principales phases de ce qu'il appelle "la lutte pour la décolonisation", surtout depuis 1960. Il affirme que les indépendantistes ont redonné un courant à l'histoire du Québec, courant irréversible dans la mesure où ils continueront de l'entretenir. "La lutte, dit-il, est devenue permanente. Elle ne peut s'achever que par l'effondrement du régime ou la disparition des forces de décolonisation. Il est encore trop tôt pour que la première solution soit immédiate, trop tard pour que la seconde soit plausible."

L'auteur soutient que la révolution québécoise doit se construire sur deux grands pôles : la libération politique et la libération économique et sociale, ou l'indépendantisme et le socialisme, un socialisme québécois qui doit inventer ses propres modalités.

Il explique enfin que le mouvement indépendantiste, s'il se jette dans la lutte électorale, le fait non pas dans le vain espoir de constituer l'opposition officielle dans un régime qui se perpétuerait, mais plutôt afin de "politiser la population, de se structurer et de se former, et de miner peu à peu le régime de l'intérieur en lui opposant une force idéologique omniprésente.

André Dagenais se tourne vers un demain idéal pour le Québec

Contrairement à M. d'Allemagne, qui s'est borné, dans "Le Colonialisme au Québec", à brosser le tableau d'une situation passée et présente en tentant de dégager les causes de cette situation, mais qui ne consacre que très peu de pages à ses "perspectives" d'avenir, M. Dagenais, dans "Révolution au Québec", est résolument tourné vers un demain idéal.

Il veut dans son ouvrage esquisser la structure d'un Etat québécois qui constitue vraiment une république nouvelle. Philosophe, écrivain et journaliste, M. Dagenais rejette à la fois le libéralisme bourgeois et le marxisme totalitaire. Il conçoit un "Etat personnaliste" qui, respectant les libertés concrètes des citoyens, permet en même temps l'action d'un gouvernement qui gouverne pour le bien de la nation québécoise.

Il s'agit, pour les Québécois, dans une assemblée constituante prochaine, de choisir un nouveau type de république en tenant compte des constitutions des républiques américaines et de la constitution gaulliste de la République française nouvelle. Il faut, pense-t-il, promouvoir au Québec une révolution positive et constructive, personnaliste et communautaire, et non pas une révolution négative, destructrice et anti-personnaliste.

Tout au long du livre, le personnalisme est conçu comme facteur de paix, et l'anti-personnalisme comme facteur de guerre. Les valeurs qualitatives, selon l'auteur, se différencient des éléments quantitatifs des choses.

L'idée fondamentale

"L'idée fondamentale que je soutiens dans cet ouvrage, nous a expliqué M. Dagenais, c'est que nous, du Québec, sommes en retard quant à notre émancipation. Les républiques de l'Amérique latine, par exemple, se sont émancipées entre 1810 et 1824. Nous sommes un siècle et demi en retard. L'Etat personnaliste que je préconise implique une socialisation accentuée, mais non totalitaire. Le Parlement de Québec doit devenir un Congrès et le Conseil législatif doit être remplacé par ce que j'appelle un "Conseil économique et social" qui recruterait ses membres parmi les représentants des fonctions et des professions."

Le Conseil qu'entrevoit l'auteur aurait une valeur d'équilibre. Il s'occuperait notamment des questions d'ordre constitutionnel, dans une république de type américain, et ses membres pourraient être élus.

L'Assemblée législative, dont les membres seraient également élus par le peuple, demeurerait toutefois prédominante.

"Dans cette république présidentielle, ajoute M. Dagenais, il faut une Constituante afin que nous puissions faire une république qui ne soit ni de type individualiste ni de type collectiviste, mais qui soit une synthèse qualitative des réalités personnelles et des fonctions sociales."

Le RIN n'est pas un parti "extrémiste"

Quant à l'entreprise privée, l'auteur ne s'y oppose pas, bien qu'il réclame une nationalisation poussée dans plusieurs secteurs. Cette conception se retrouve d'ailleurs dans le vocabulaire qu'il utilise : "personnaliste", pour lui, indique son respect de la liberté individuelle, alors que "communautaire" marque son désir de voir une intégration des organes intermédiaires qualifiés. Ces derniers seraient représentés dans l'Etat et participeraient à la fonction législative.

M. Dagenais affirme que son essai de philosophie politique était écrit bien avant le déclenchement des élections. "Quand j'ai décidé de me présenter, j'ai simplement ajouté quelques notes ..."

Il soutient d'autre part que le Rassemblement pour l'indépendance nationale est loin d'être un parti "extrémiste".

"Je suis moi-même un homme de centre et un croyant, même si je suis hostile au thomisme et non clérical, et je ne saurais militer dans un parti qui mépriserait la liberté d'autrui. Si je vivais en Italie, je serais, en politique, du parti des démocrates-chrétiens ..."

BLOC-NOTES ELECTORAL

Le sprint des sachems

La campagne électorale tire à sa fin, et, tandis que les sachems des deux grands partis affûtent leurs armes en prévision de leurs importantes assemblées de jeudi et de vendredi à Montréal, la poussée de deux des tiers-partis connaitra ce soir son point culminant dans la métropole. Le RIN tiendra en effet ce soir une assemblée monstre, sa plus importante depuis le début de la campagne, à l'aréna de Montréal-Nord, 4200, rue Amos, à l'arrière de l'hôtel de ville. Le chef riniste Pierre Bourgault sera entouré de ses 72 candidats, et l'assemblée débutera à 8 h. 30. De 10 h. à 10 h. 15, on pourra également entendre M. Bourgault au réseau de télévision français de Radio-Canada. De son côté, le Parti socialiste du Québec couronnera sa campagne par une grande réunion à l'école Saint-Jean, au 200, boulevard de la Concorde, dans le quartier Pont-Viau de Laval. Les président et vice-président du PSQ, MM. Jean-Marie Bédard et Henri Gagnon, ainsi que le journaliste Jean-Claude Paquet, candidat dans Fabre, et M. Michel Chartrand prendront la parole. L'assemblée débutera à 8 h. Quant à M. Daniel Johnson, chef de l'Union nationale, il tiendra ce soir à Québec une grande assemblée à laquelle participeront tous ses candidats de la région. Elle commencera à 8 h. au patro-Roc-Amadour, dans Limoilou, et le discours de M. Johnson sera radiodiffusé de 9 h. 15 à 10 h. 15, en direct. A midi et demie aujourd'hui, M. Johnson devait prendre la parole à Montréal devant les membres du club Kiwanis, à l'occasion, dit un communiqué de l'UN, "de la promesse solennelle de M. Jean Lesage qui s'était engagé le 1er juin 1960, devant le même club, à réaliser tout son programme sans augmenter les taxes". M. Lesage visite lui-même aujourd'hui le comté de son adversaire Daniel Johnson, celui de Bagot. Il arrivera à Drummondville à 6 h. ce soir et tiendra une assemblée à Acton Vale, à l'école Roger Labrecque, à 8 h. 30. On pourra ensuite voir et entendre le premier ministre à la télévision française de Radio-Canada de 10 h. 45 à 11 h. Les chefs du Ralliement national, enfin, oeuvrent toujours dans leurs comtés respectifs, M. Jutras parlant ce soir à Saint-Albert, dans Arthabaska, à 8 h., et M. Legault prenant la parole à Evain, dans Rouyn-Noranda.

★ ★ ★

Sondage pour sondage

Le parti de l'Union nationale (formule junior) a remporté la victoire par une marge considérable cette semaine à Saint-Pie, dans le comté de Bagot — comté du chef de la "grande" Union nationale. A la suite d'une idée du frère Marcel Parenteau, du Collège du Sacré-Coeur de l'endroit, les étudiants du cours élémentaire de Saint-Pie ont pris part à un scrutin fictif, et le jeune Victor Paquette, élève de 7e année, qui se présentait sous l'étiquette UN, a recueilli 387 voix. Son adversaire du RIN a obtenu 68 voix, et le candidat libéral 65.

Dans l'intérêt de votre santé et de votre silhouette, cet article, qui a paru dans les journaux à l'échelle nationale, est réimprimé par*

SAUVE FRÈRES

"CESSEZ DE VOUS TUER"

Le maintien abdominal

— POUR UNE VIE PLUS LONGUE —

Pourquoi y a-t-il plus de veuves que de veufs ? Au double fardeau traditionnel qu'imposent le travail et les soucis, accusés depuis longtemps d'être les deux coupables, la science a nettement associé l'excès de poids. Aussi les régimes, jadis le passe-temps des dames, sont devenus un sujet de préoccupation pour les messieurs.

Et maintenant, on a fourni la preuve que ce n'est pas seulement le fait d'être "ventripotent" mais d'avoir les muscles abdominaux relâchés qui provoque une fin prématurée — et que les gaines que portent ces dames non seulement affinent leur silhouette mais prolongent peut-être aussi leur vie.

L'idée n'est pas nouvelle qu'un caleçon de maintien, qui maintient les muscles abdominaux et élargit le thorax, non seulement embellit la silhouette mais améliore aussi la santé. Bien avant le lancement des drogues modernes sur le marché, les médecins prescrivaient le port de ceintures abdominales à leurs patients souffrant d'une maladie de coeur.

Mais de nouvelles recherches, rapportées dans le "Journal of the American Medical Association", semblent indiquer que les nouvelles drogues ne sont peut-être pas plus efficaces que la ceinture à l'ancienne mode — ni que les caleçons de maintien modernes. Les chercheurs de l'Institut Scripps ont constaté que **"le** port de la ceinture avant l'exercice réduit ou prévient l'augmentation anormale, postérieure à l'exercice, du soulevement R, l'onde la plus haute d'un électrocardiogramme", tout comme l'administration de trimitrate de glycérol, que l'on prescrit si couramment.

Comment un caleçon de maintien peut-il aider le coeur ? **Le Dr P. J. Steincrohn, auteur médical réputé, écrit qu'il facilite la circulation du sang et, "par conséquent, il soulage le coeur de tout effort superflu. Il suffit de multiplier cette économie d'énergie dépensée par le nombre de battements de coeur, qui s'élève à plusieurs milliards au cours d'une vie normale, et l'on comprend qu'un simple maintien abdominal pourrait prolonger la vie d'un homme."**

Bon nombre de médecins conseillent à leurs patients les nouveaux genres de caleçons de maintien pour hommes, de plus en plus populaires, et trouvent qu'ils sont salutaires pour le dos et la respiration, ainsi que pour la circulation. Le modèle le plus populaire, Mandate, "le sous-vêtement qui amincit", satisfait à la prescription de la revue médicale pour une ceinture "qui serre l'abdomen, mais de façon à ne pas gêner la respiration du patient, ni à incommoder celui-ci".



POUR ÊTRE EN FORME
PARAÎTRE PLUS MINCE
RÉDUIRE LA FATIGUE

MANDATE
LE CALEÇON ABDOMINAL QUI **AMINCIT**

Le soutien abdominal **qui** facilite la circulation

- **MANDATE!** affine instantanément votre tour de taille de 1 à 2 pouces !
- **MANDATE!** procure aux hommes, en tout confort, le maintien qu'il leur faut, et soutient les muscles fatigués du dos.
- **MANDATE!** améliore la posture — diminue la sensation de fatigue.
- **MANDATE!** partait pour les voyages — se lave rapidement, sèche vite !

seulement $6.95

*Réimpression autorisée par Central Feature News, Inc.

NOM _____

RUE _____

VILLE _____ ZONE _____ PROV _____

COMMANDEZ SUIVANT LE TOUR DE TAILLE	TAILLE (encerclez-en un)	MODÈLE (encerclez-en un, ou les deux)	encerclez la QUANTITÉ désirée
P (30-34)	P M	CALEÇON EXTRA-COURT	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
M (35-37)			
M-G (38-40)	M-G G	CALEÇON "BOXEUR" (comme illustré)	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
G (41-43)	E-G		
E-G (44-46)			

☐ A porter à mon compte, ou ☐ C.O.D.
ou bien, ci-joint ☐ chèque ou ☐ mandat

COMMANDES POSTALES OU TELEPHONIQUES REMPLIES AVEC LE PLUS GRAND SOIN

SAUVÉ FRÈRES (1957) LIMITÉE

6554, ST-HUBERT (près Beaubien)

273-6392

la vie mondaine

Une année fructueuse à la SEC

L'assemblée générale annuelle de la Société d'Etude et de conférences avait lieu hier, à l'heure du déjeuner ,à l'hôtel Windsor. Le nouveau comité élu pour Montréal, se compose comme suit: Mme André Gagnon, présidente; Mme Claude Béique, 1ère vice-présidente; Mme Marcel-A. Gagnon, 2e vice-présidente; Mme Jean-Marie Laurence, 1ère conseillère; Mme Gustave Crépeau, 2e conseillère. Au comité de Québec ont été élues: Mme Antoine Roy, présidente; Mme Wilfrid Desjardins, 1ère vice-présidente; Mme Marc Fortin, 2e vice-présidente; Mme Charles Boily, 1ère conseillère; Mlle Marie-Louise Makdissi, 2e conseillère. Quant aux comités de Chicoutimi et d'Ottawa, les élections auront lieu prochainement.

Mmes Claire Martin, Jeanne Sauvé et M. Normand Deslongchamps, p.p.s. membres du jury pour le concours littéraire 1965-66 organisé par la Société, ont attribué le premier prix à Mlle Renée Bergeron, Cercle Desbiens, pour une étude intitulée: "Les Etrusques, peuple secret". Mme Claire Martin a fait la lecture de ce travail intéressant. Prix offert par la présidente de la Société, Mme Philippe Ewart. 2e prix: Mme Gilles Boivin, cercle Boivin, pour un ouvrage intitulé: "Atahualpa et sa légende".

Prix offert par le Consulat général de France à Montréal. 1ère mention: Mme Michel Curti, cercle Marceau-Landry, pour un travail de documentation intitulé: "Quelques aspects et traits de Sacha Guitry". 2e mention: Mme Rodolphe Bilodeau, cercle Lajoie, pour un travail de documentation intitulé: "Jean-Paul Sartre". 3e mention: Mme Dan Plesshoyano, cercle Rolland, pour un poème intitulé: "Halloween".

A l'issue de l'assemblée Mme Claire Martin a été faite membre à vie de la Société.

Mlle Anne-Marie Dionne a présenté le 16e rapport du Bureau général de qui relève l'orientation générale de la Société d'étude et de conférences.

Une première assemblée a été tenue le 21 décembre 1965, une seconde le sera demain le 1er juin 1966. Lors de cette assemblée du 21 décembre, le Bureau général a étudié les problèmes de régie interne et de coordination du travail des Comités ainsi que les programmes des conférences publiques. Il a fixé la rédaction, la facture et la distribution aux cercles du rapport annuel, résumé de l'activité des quatre Comités; il a réglé les problèmes de collaboration et d'administration d'un bulletin, vu à la préparation de deux feuilles d'information, rappelé les conditions d'obtention de la bourse que le Gouvernement français offre chaque année à l'un des membres actifs de la Société. Il a organisé le concours littéraire et l'assemblée générale annuelle.

Mesdames Pierre Ricour et Marcel-A. Gagnon ont accepté la responsabilité de secrétaire de rédaction, la première pour le rapport annuel, la seconde pour le bulletin et la feuille d'information. Madame André Gagnon a été nommée présidente du sous-comité des billets pour le déjeuner de fin d'année.

Dix cercles ont demandé et obtenu leur affiliation: les cercles Boulard, Crépeau-Proulx et Boivin du Comité de Montréal; le cercle Claveau du Comité de Chicoutimi; les cercles Jobin, Racine, Tanguay et Thibault du Comité de Québec, ainsi qu'un cercle à Sept-Iles et un autre à Haute-Rive, également du Comité de Québec. D'autres sont en voie de formation.

En tout, mille deux cent trente-et-un membres actifs répartis en cent dix cercles et deux cent quarante-sept membres associés ont donné leur adhésion. La Société compte donc un total de mille quatre cent soixante-dix-huit membres tant actifs qu'associés.

Dans le cadre du 8e Salon du Livre de Montréal, le Bureau général a mis sur pied un stand mettant à l'honneur les auteurs canadiens d'expression française dont les oeuvres ont été traduites. Le thème "Nos écrivains, ces ambassadeurs du Canada français" a suscité beaucoup d'intérêt. De chaleureuses félicitations vont aux organisatrices, Mesdames André Gagnon, 2e conseillère et responsable du thème, F.-A. Lallemand, présidente du sous-comité de réception et responsable de l'accueil, et Hubert Boyer, responsable de la décoration.

En collaboration avec le Conseil supérieur du Livre, l'Association canadienne des bibliothèques de langue française, l'Association des bibliothécaires du Québec et des Sociétés affiliées au Conseil supérieur du Livre, la Société d'étude et de conférences participait cette année encore à l'organisation du dîner d'inauguration du 8e Salon du Livre de Montréal, le jeudi 31 mars 1966, au grand salon de l'hôtel Reine-Elisabeth à Montréal. Le conférencier, Marcel Trudel, l'un des historiens les plus autorisés du Canada français, avait intitulé sa causerie: "Le livre, témoin d'une civilisation".

Présenté par la présidente générale de la Société d'étude et de conférences, Madame Philippe Ewart, Monsieur Trudel brossa, après un bref rappel de l'histoire du livre français en Amérique, un tableau de la situation de ce dernier en 1966.

Madame Roger Auclair, 2e vice-présidente et présidente du sous-comité des billets, fit un travail remarquable.

L'exposition universelle de 1967 ne saurait laisser la Société indifférente. En décembre 1964 la présidente générale de la Société, Madame Philippe Ewart, était élue membre du Comité consultatif féminin national auprès de la Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967. En novembre 1965, c'était au tour de la secrétaire générale, Mademoiselle Anne-Marie Dionne, d'être choisie pour faire partie du Comité consultatif féminin du Québec. Pour sa part Madame Ewart, présidente du comité d'accueil au sein du comité national, Mademoiselle Dionne de son côté est responsable de l'exposition de livres français qui doit être tenue au Pavillon de la femme au cours de l'exposition universelle.

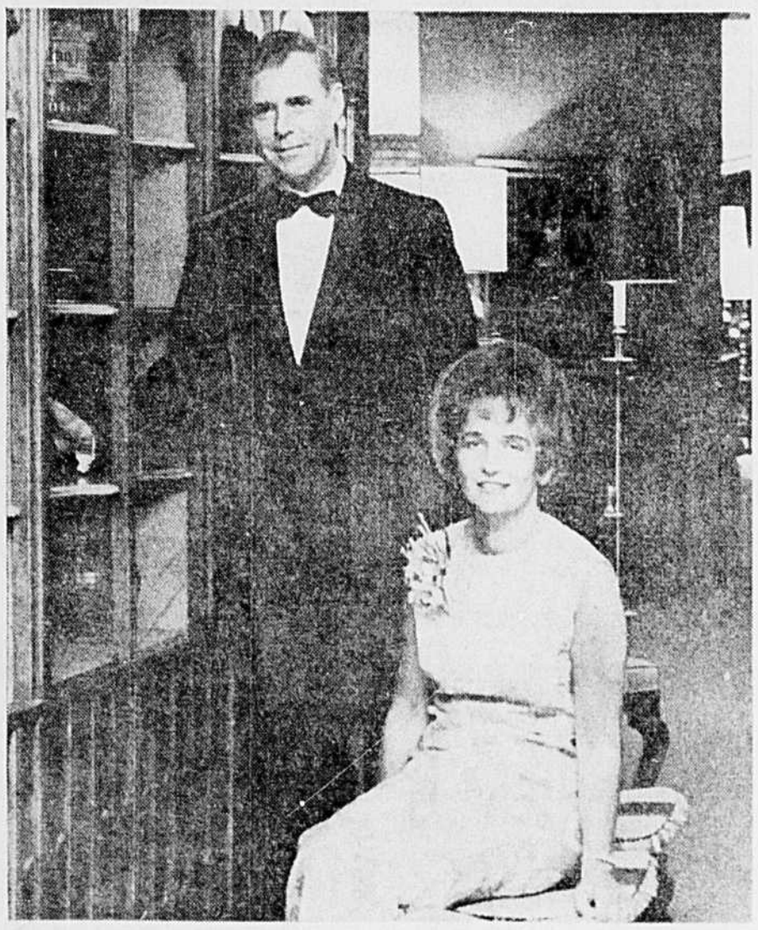
Le maintien du secrétariat a été assuré grâce à la subvention du Conseil provincial des Arts.



photo LA PRESSE

A la Société d'étude et de conférences

L'assemblée générale annuelle de la Société d'étude et de conférences avait lieu hier, à l'heure du déjeuner, à l'hôtel Windsor. Sur la photo faite à cette occasion, dans l'ordre habituel: assises, Mme André Gagnon, nouvelle présidente; la vicomtesse de Laigue; Mme Claire Martin, écrivain; debout, dans le même ordre: Mme Philippe Ewart, présidente sortant de charge et M. Louis de Laigue, consul général de France à Montréal.



✣ Photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Nouvelles galeries Fraser

M. et Mme Ian Fraser recevaient hier soir, à l'heure du cocktail, à l'occasion de l'inauguration officielle des nouvelles galeries de meubles Fraser, avenue de la Savane. On voit ici les hôtes dans un décor "Esperanto", de style espagnol.

à Noter

Comité féminin du Ballet national

L'assemblée générale annuelle du comité féminin du Chapitre de Montréal du Ballet National du Canada, aura lieu le jeudi 2 juin prochain, à 11 h. a.m., à Port Royal, 1455 ouest, rue Sherbrooke.

Cette assemblée est la première à être tenue par le section de Montréal du comité féminin. Pour renseignements, on peut communiquer avec Mme Macmillan en composant RE. 7-5172.

Fontaine murale

Nouvelle Fontaine murale. Ensemble céramique blanc et or. Hauteur 15" app. Complet 14.95

au petit versailles
930 est, Ste-Catherine 842-8219

credico

C'est naturellement chez La Salle que vous trouverez les authentiques modèles

Il va s'en dire que nous avons des sacs à main de même style.

La Salle honore toujours la carte Credico.

Voici quatre dessins "osés", conçus et réalisés par Pierre Gamins de Paris. Ils sont la toute dernière fantaisie de Dame Mode. Donc, si vous êtes "Op", n'hésitez pas à chausser ces souliers blancs dernier cri. $22.00

F.X. LA SALLE & FILS INC.
580 EST, STE-CATHERINE ■ 844-2642
6575 RUE SAINT-HUBERT ■ 273-1515
Stationnement gratuit

Dress-Shapers
Par
Formfit



Soutien-gorge Dress-Shaper Style 575. Soutien-gorge "Peek-a-Boo" en dentelle de nylon avec insertions diaphanes au haut des bonnets. Bretelles lingerie semi-extensibles, ajustables. Blanc. 32A-38C. $5.00



Dress-Shaper Style 861. Gaine-culotte à jambes longues genre à la taille. En tulle Lycra très résistant avec panneaux de devant, des côtés et du dos renforcés. Blanc. P-M-G-TG. $14.00



Mme Audrey Lamarre de la Cie Formfit

Mme Audrey Lamarre sera à nos différents studios, elle vous invite à venir la consulter pour vos vêtements de base.

Mercredi 1er juin au centre d'achats Duvernay
Jeudi 2 juin à 3679 est, rue Ontario
Vendredi et Samedi les 3 et 4 juin à 6550 rue St-Hubert sur la PLAZA

Nous honorons la carte credico

Mme A. Courval INC. CORSETIERE

6550 Saint-Hubert 4491, boul. St-Laurent
1909 est, Mont-Royal 4861 ouest, Sherbrooke
3679 est, Ontario 2, Centre d'achats Duvernay

LES IMPORTATIONS C.M. LTEE
LE MAGASIN D'ESCOMPTE DE DISTINCTION

La Fête des Pères!
Voilà une bonne occasion!

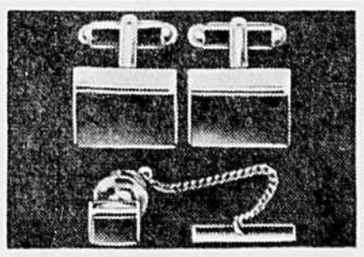


G-3800 — Montre SUISSE GIRODAU — Automatique et extra plate — 25 rubis — Etanche et antichoc — fini or jaune. Présentation luxueuse. Garantie de 5 ans. Bracelet de cuir au choix.
Prix sug. $110.00 PRIX C.M. $55.00

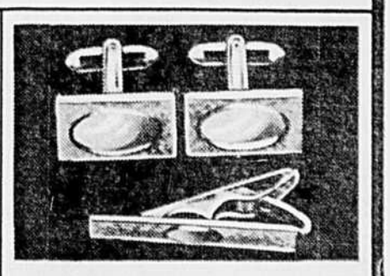


G-3600 — Montre GIRODAU — Mouvement suisse réputé — 21 rubis. Etanche et antichoc. Boîtier en acier inoxidable. Présentation soignée. Garantie 5 ans. Bracelet de cuir au choix.
Prix sug. $59.50 PRIX C.M. $29.75

G-3800 G-3600

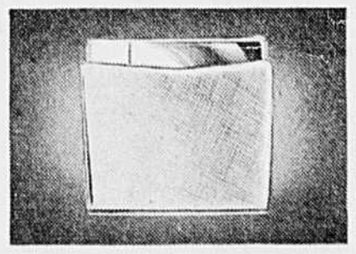


51/11 — Ensemble de boutons de manchette et d'épingle de cravate. Fini or jaune impeccable. Ornés d'Onix du plus beau noir. Très chic. Présentés dans un bel écrin.
Prix sug. $31.00 PRIX C.M. $21.75

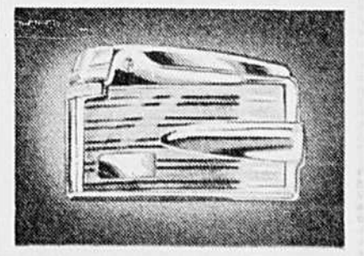


51/35 — Ensemble de boutons de manchette et pince à cravate — Fini Rhodium. Pour toutes les occasions — Présenté dans un bel écrin.
Prix sug. $11.00 PRIX C.M. $7.75

LES CADEAUX QU'ON AIME SE TROUVENT CHEZ C.M.



56/9 — Briquet "CONSUL" à gaz butane. Deux finis au choix: Satiné ou Florentin. Hauteur de la flamme réglable. Un cadeau toujours apprécié.
Prix sug. $19.50 PRIX C.M. $14.60



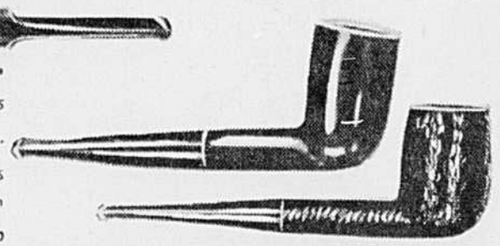
56/4 — Briquet "RONSON" à gaz butane. Fini chromé avec motif gravé. Plaque pour initiales. Flamme réglable. Une marque toujours populaire.
Prix sug. $13.95 PRIX C.M. $10.45

Barling

Chacune de ces marques est disponible en six modèles



37/35 — Pipe "Barling" garantie un an.
Prix sug. $19.95 PRIX C.M. $15.95



37/29D — Pipe "John Peel" fabrication anglaise.
Prix sug. $5.00 PRIX C.M. $3.75

37/28 — Pipe "Times" fabrication anglaise.
Prix sug. $7.50 PRIX C.M. $5.60

HEURES D'OUVERTURE: DE 9.30 A.M. à 6.00 P.M. — JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9.30 P.M.
8225 Boulevard Saint-Laurent, Montréal, Téléphone 389-8081
GRAND STATIONNEMENT GRATUIT A VOTRE DISPOSITION
Succursale: 5975 Boulevard Monk, Ville-Emard, Téléphone 769-8815

Mouvement des navires

Le service de signalisation maritime du ministère des Transports (division du pilotage) a émis le bulletin suivant à 9 h. 30 a.m., le 1er juin :

Hauteur de l'eau
Montréal 36'2"
Sorel 37'2"

MONTREAL A QUEBEC

Montréal (Sutherland) — Nuageux, nord. (Montant) : 7.20 a.m. "Ruth Hindman", (hier): 4.35 p.m. CCGS "Ville-Marie". (Descendant): 2.10 a.m. tugs "Graeme Stewart", "Helen McAllister" & tow "Protostatis", 3.35 a.m. "Maria Lemos", 4.10 a.m. "Imperail Collingwood", 7.35 a.m. "Ontario Power". (hier): 7.05 p.m. "Wearfield", 11.30 p.m. "Hilda Marjanne".

Cap St-Michel 14 — Ensoleillé, nord. (Montant): 12.05 a.m. "Cedarbranch", 2.25 a.m. "G C Brovig", 7 a.m. tug "Salvage Monarch". (hier) : 7.40 p.m. "Cordoba", 8.05 p.m. "Longboat", 9.18 p.m. "Imperial La Chine". (Descendant): 7.30 a.m. "Parker Evans", 7.35 a.m. "Stolt Avenir".

Sorel 39 — Ensoleillé, nord. (Montant): 7 a.m. "Bahia de Siguanea", arrivé): 5.05 a.m. "G D D". (Descendant): 8.05 a.m. "Transinland" & "Wearfield". (arrivé): 7.05 a.m. "Robert McMichael". (arrivé hier): 4.05 p.m. "Belvoir", 6.25 p.m. "World Peace".

Trois-Rivires 71 — Ensoleillé, nord. (Montant): 7.25 a.m. "Hudson Transport", 7.35 a.m. "Prindoc", 8.20 a.m. "Clutha River".

Bastican 88 — Ensoleillé, nord-ouest. (Montant): 6.45 a.m. "Belbetty", 7.50 a.m. "Sarniadoc", 8.05 a.m. "Montréalais". (Descendant): 5.55 a.m. "Hilda Marjanne", 6 a.m. "Vares", 7.25 a.m. "Island Mariner", 8 a.m. "Berkersheim".

Grondines 96 — Ensoleillé, nord-ouest. Montant : 7.45 a.m. "St-Pierre".

Québec 139 — Ensoleillé, ouest. Montant : arrivé : 2 a.m. tug "Praiadraddraga". Descendant : 7.10 a.m. "Sir T. Shaughnessy". Hier : 5.40 p.m. "W Harold Rae", 10.20 p.m. "Humberdoc".

GOLFE

Québec — Montant du : 8 a.m. "F J Humphrey", 8.15 a.m. "Ferdinand Retzia FF" dest. Trois-Rivières

Les Escoumins 123 — Montant : 3.05 a.m. "Saldura", 4.30 a.m. "Transamerica" dest. Montréal, 2.35 a.m. "Torsholm", 6.20 a.m. "Augustus D Wolvin", 6.30 a.m. "Wolfgang Russ", 5.30 a.m. "Phillis Bowater". Hier : 3 p.m. "Lia", 11.45 p.m. "Zenica", du : 1 p.m. "General Cuisan", 2 p.m. "Arna" dest. Montréal, 8.45 p.m. "Black Bay" & "Cape Breton Miner", 11 p.m. "Angelikip", 11.45 p.m. "Komsohdlets Uzbikisthna" dest. Montréal & "A H Ferbert". Demain : 2 p.m. "Fairwind". Descendant : 12.50 a.m. "Lake Ontario", 5.20 a.m. "Tida Holm". Hier : 1.20 p.m. "Arkadij Gaidar", 3.15 p.m. "London Banker", 3.25 p.m. "Sugar Refiner", 4.25 p.m. "Carina", 6.55 p.m. "King Fisher", 9.35 p.m. "Sunhill", 10.30 p.m. "Cadiz".

EN AMONT DE MONTREAL

Pte-Claire - Summerston - Iroquois Up			
Hauteur de l'eau	1'2"	0'9"	3'10"
Profondeur du chenal (zéro des cartes)	28'6"	28'6"	29'6"
Prof. disponible	29'8"	29'3"	33'4"

St-Lambert 3 : (Montant): 12.25 am "Tecumseh", 5.15 am "Newbrunswicker", 6.30 am "Belvoir", 7.50 am "Nipigon Bay". (Hier): 7.25 pm "Pied Pipper", 8.25pm "Wheatking", 9.35 pm "Liquilassie", 10.25 pm "Haukefjell", 11.42 pm "Martha Hindman".

Côte Ste-Catherine 10 — (Descendant): 5.25 am "White River", 6.30 am "Gladys Bowater", 7.55 am "Cape Transport".

Beauharnois 28 — (Descendant) : 5.30 am "Miahcel L", 6.50 am "Canadia", (Montant): 1.15 am "Selje", 3.30 am "Scottish Trader", 4.45 am "Erwin Schroeder", 4.50 m "Coastal Carrier", 6.10 am "Ionic Breeze".

Snell Lock 72 — (Descendant): 12.15 am "Captain C D Secord", 1.45 am "JEF Misene", 3.00 am "Golden Hind", 5.30 am "Coastal Creek", 4.30 am "Woldingham Hill", 6.50 am "Carl Trantwein", 7.55 am "Fauskanger". (Hier): 8.20 pm "Sunvalley", 11 pm "Canadoc".

Spectacle désolant pour les marins du "Custodio de Mello"

C'est demain matin, vers 9 heures, que le navire-école brésilien "Custodio de Mello" doit appareiller en direction du lac Huron, pour faire escale à Détroit. Ce sera la première fois, croit-on, qu'un navire brésilien parcourt les Grands Lacs.

La visite du "Custodio de Mello" à Montréal s'achève donc aujourd'hui; des centaines de Montréalais ont pu monter à bord hier, en dépit des lignes de piqueteurs postées à toutes les entrées du port.

Les quelque 440 marins du "Custodio de Mello" ont eu du port de Montréal une vision tranquille alors que le port est paralysé par une grève des débardeurs depuis le 9 mai. Un spectacle non moins désolant s'offrait à l'équipage brésilien à l'endroit où il avait accosté puisqu'il se trouvait amarré juste devant les ruines du hangar 19 dévasté par un incendie au début de mai.

Le "Custodio de Mello" qui porte le nom d'un amiral brésilien mort en service en 1902, a quitté Rio de Janeiro le 25 avril. Il accomplit présentement une croisière d'entraînement avec 104 élèves-officiers qui l'a mené successivement à New York, à Halifax et enfin à Montréal. En revenant de Détroit, le navire s'arrêtera encore deux jours à Québec, soit du 10 au 12 juin.

Le "Custodio de Mello", construit au Japon en 1953, jauge 7,300 tonneaux. C'est le seul navire-école de la Marine brésilienne, une flotte qui compte actuellement une quarantaine de vaisseaux allant du porte-avions aux sous-marins.

Le ministère de la Marine brésilienne a résolument rejeté la formule du voilier-école pour adopter un navire de guerre du genre escorteur d'escadre. Il y a vingt ans, le voilier-école brésilien "Almirante Saldanha" avait fait escale durant quelques jours à Montréal. Un autre navire-école du même pays, le "Duque de Caxias", s'était arrêté à Halifax en 1953.

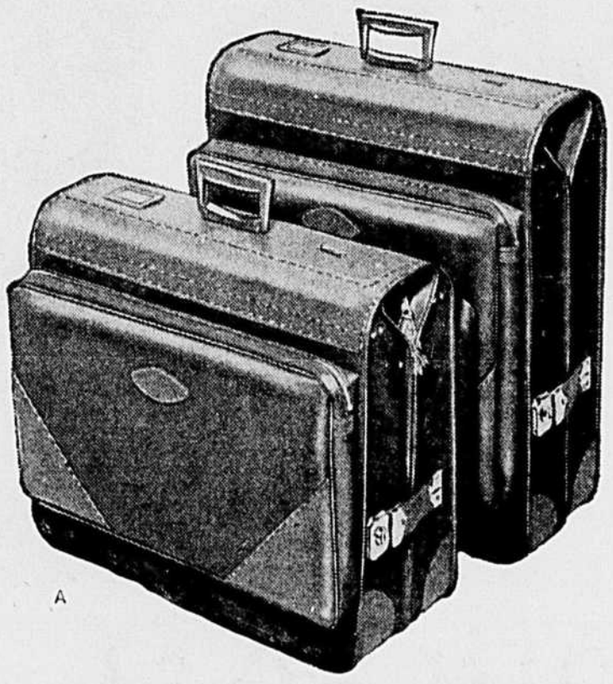
En outre des apprentis-officiers, le "Custodio de Mello" compte, pour les besoins de cette croisière, 32 officiers et un équipage formé de 305 sous-officiers et matelots. De ce nombre, on relève un peloton de l'Infanterie de Marine et une fanfare militaire.

Le navire est sous le commandement du capitaine Mario de Andrade.

EXAMEN DE LA VUE
Bruno Quesnel O.D., Optometriste, bureau chez
People's Credit JEWELLERS
1015 ouest, Ste-Catherine
VI. 9-7071

MORGAN
MAGASINS CLIMATISÉS

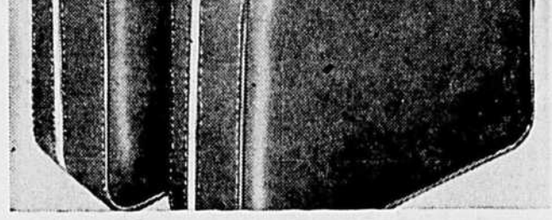
Sacs d'envolée, mallettes à côtés souples et grandes malles de métal
prix spéciaux pour vos vacances — *pour trois jours seulement!*


A

A. Economie! Sacs d'envolée pour dames ou messieurs!

Sac de 50 po. pour dames ou sac de 40 po. pour messieurs; les deux munis de 3 cintres chacun et d'une pochette à chaussures. En nylon caoutchouté "Dobby weave" et liséré de plastique très épais, coins de cuir, poignée confortable, glissière très robuste, pochettes à coins renforcés de vinyle, serrure extérieure et languette cuir pour initiales.

Prix courant 22.95
17.95



Solde! Mallettes à côtés souples! Pour hommes!

40 mallettes "Weekend", 21 po. x 16 po. x 6 po.; séparation intérieure et courroie. Brun. Prix courant $30 — **22.50**

29 mallettes pour 2 complets, 24 po. x 19 po. x 7 po.; 2 cintres, 2 courroies et une séparation. Brun. Prix courant 39.95 — **29.95**

Pas de commandes postales ni téléphoniques



Solde de mallettes à côtés souples! Pour dames!

Quantité limitée Indiquée ci-après: bleu, rouge, melon et brun dans le lot.

9 mallettes "Vanity"; 15 po. x 12 po. x 5½ po., miroir, peigne et brosse; pochette intérieure. Prix courant 27.95 — **20.95**

35 mallettes "Weekend", 21 po. x 16 po. x 6 po., pochette et deux rubans. Prix courant 27.95 — **20.95**

29 mallettes "Pullman", 24 po. x 16 po. x 7 po., pochette et 2 rubans. Prix courant $30 — **22.50**

17 mallettes "Pullman", 26 po. x 19 po. x 8¼ po., pochette et deux rubans. Prix courant 35.95 — **26.95**

29 mallettes garde-robe, 21 po. x 19 po. x 7 po., 3 cintres, pochette, rideau pour protéger contre la poussière et 2 rubans. Prix courant 35.95 — **26.95**

5 mallettes "Train" à longue poignée; miroir, plateau et pochette élastique pour pot. Prix courant 23.95 — **17.95**

Pas de commandes postales ni téléphoniques


B

C

D

B. Pour hommes sac d'envolée!

Offre à prix économique!

Sac durable à double texture, doublure de nylon double tissure avec Celanese*, dessus renforcé vinyle, coins de cuir, poignée solide en plastique et serrures de sûreté. Pochette intérieure pour chaussures, 3 cintres et crochet de suspension. Hauteur totale 38 po. Gris/gris ou bleu/noir.

Prix courant 34.95
22.95

*Marque déposée

C. Prix spécial! Sac sport à glissière assorti au sac d'envolée ci-dessus. 18 po. x 10 po. x 8¾ po.; deux poignées et glissière solide. Prix courant 9.95 — **6.95**

D. Prix spécial! Sac fourre-tout pour dames; 16 po. x 14½ po. x 6¾ po.; en bleu/noir ou gris/gris. Muni de deux poignées, fond renforcé de cuir; serrure. Prix courant 9.95 — **6.95**

E. Malles pour le déménagement ou le camping...

quatre grandeurs, quatre prix de vente!

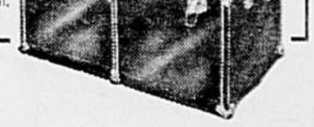
40 po. x 22 po. x 20 po. Prix courant 24.95 — **19.95**

36 po. x 17 po. x 18 po. Prix courant 16.50 — **12.95**

36 po. x 20 po. x 20 po. Prix courant 19.45 — **15.95**

36 po. x 17 po. x 12 po. Prix courant 13.95 — **11.95**

Malles très résistantes à usage divers, en métal laminé sur coffre de contre-plaqué. Plateau à l'intérieur, serrures de sécurité, ferrures solides en laiton et coins renforcés en métal. Bleu.



Téléphoner à 842-6261
(Sauf avis contraire)
VALISES — RAYON 27 — CINQUIEME
Choix aussi à DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD



Mallettes garde-robes légèrement imparfaites pour dames! "Century Series" de Samsonite!

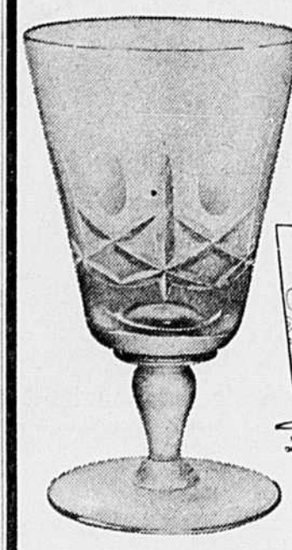
Moins que moitié prix! **19.95**

40 seulement! Prix vraiment exceptionnel... venez à bonne heure! Mallettes légèrement imparfaites, entièrement moulées, 21 po. x 19½ po. x 7½ po., 3 cintres, pochette à glissière et 2 rubans. Cadre magnésium léger et revêtement intachable. Rouge.

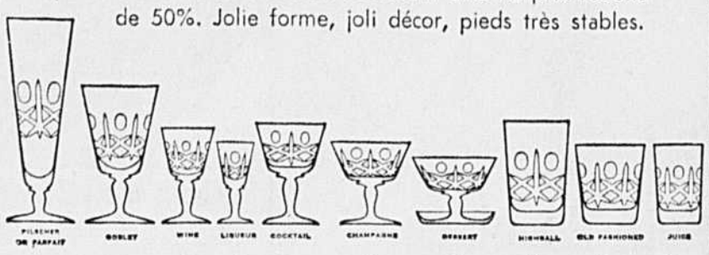
Pas de commandes postales ni téléphoniques
MAGASIN CENTRE-VILLE SEULEMENT

Verres blancs taillés-main décor "Cross and Olive"
d'une grande pureté de ligne!

Prix courant 1.50 ch. **4 pour 2.99**

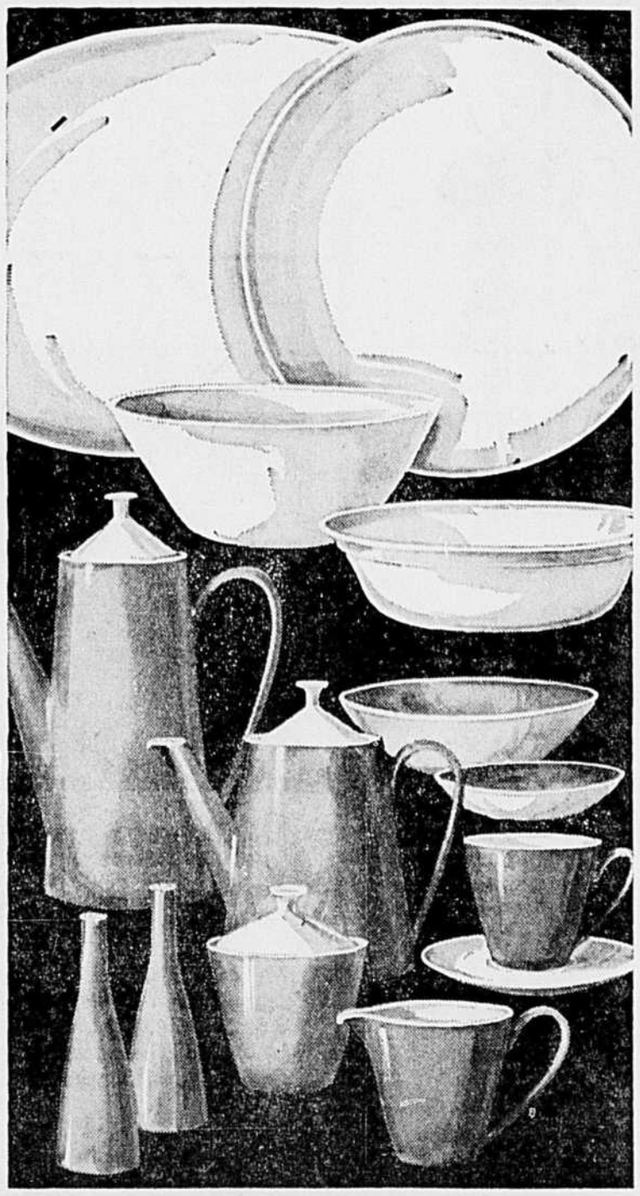

GOBLET

Pour donner à votre table personnalité et distinction, pour égayer vos réceptions, les verres qui s'adaptent le mieux à votre intérieur et à tous les budgets... ceux qui font plaisir aux futurs mariés. Ils vous sont offert à prix réduits de 50%. Jolie forme, joli décor, pieds très stables.


A B C D E F G H J K

A. Flute bière/parfait
B. Gobelet
C. Vin/sherry
D. Liqueur
E. Cocktail/bordeaux
F. Coupe à champagne
G. Verre sur pied à sorbet
H. High-ball 12 onces
J. Old fashioned 7 onces
K. Jus

Téléphoner à 842-6261
CRISTAL ET VERRERIES — RAYON 74 — QUATRIEME
Aussi DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD



Vaisselle joie de vivre
offerte à bas prix spécial!

Un style moderne et simple "Contempo" pour vous rendre service!

La vaisselle toute en lumière... toute en couleurs... pour la ville et la campagne. Faïence simili-porcelaine blanc pur, lavable à la machine, décor "Contempo", forme coupe et pièces creuses de couleur unie: **bois de santal, bleu de l'Arctique ou mandarine.**

A. Couvert 4 pièces comportant: assiette plate, à pain et à beurre, tasse de couleur et soucoupe blanche. **$1**

Pièces de couleur blanche

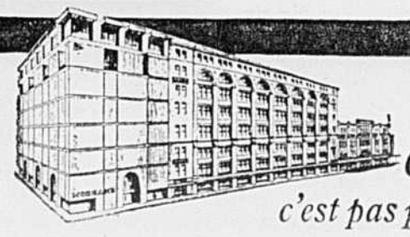
B. Plat 12 po. **1.99**
C. Légumier 7 po. **2 pour 1.49**
D. Légumier ovale 7 po. **2 pour 1.49**
E. Assiettes à thé **2 pour .59**

Pièces de couleur

F. Assiettes soupes, céréales **2 pour .79**
G. Coupelles à fruits **4 pour .99**
H. Pot à crème et sucrier couvert. **L'ensemble 2.99**
J. Cafetière 8 tasses **3.49**
K. Théière 6 à 8 tasses **3.49**
L. Salière et poivrière (bois de santal et bleu de l'Arctique seulement). **la paire 2.49**

Téléphoner à 842-6261
PORCELAINE — RAYON 41 — QUATRIEME
Aussi DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

Centre-ville, Snowdon 9 h à 5 h 30; jeudis, vendredis 9 h à 9 h.
Dorval, Rockland et Boulevard 9 h 30 à 6 h;
jeudis, vendredis 9 h 30 à 10 h.
Téléphoner à 842-6261



"C'est l'avis des connaisseurs. Chez MORGAN *c'est pas plus cher qu'ailleurs"*

AU FIL DES SPORTS



par André Trudelle

Les courses ne sont pas malhonnêtes ; mais certains conducteurs...?

Ceux qui ont assisté au programme de courses de lundi soir dernier, au Parc Richelieu — 6,349 amateurs — ont pu se rendre compte que le public était capable de réagir.

Ce n'était pas la première démonstration du genre à Montréal. Mais au temps où les courses n'étaient pas aussi disciplinées qu'elles le sont aujourd'hui, les manifestations étaient plus nombreuses. L'an dernier, le public de New York s'est révolté parce qu'un accident impliquant le gros favori avait empêché 6 des 8 chevaux engagés dans la course d'atteindre le fil d'arrivée. Les pistes de Québec et de Trois-Rivières ont été, elles aussi, le théâtre d'événements du genre.

Que s'est-il passé au Richelieu ? Dans la septième course, un cheval coté à 11.55 pour 1 ($25.10) a gagné, il s'agit de Mister Foxboro, le "6" et un autre coté à 14.30 pour 1 ($13.50) a fini deuxième et la quinella n'a rapporté que $47.90. La foule a cru — à tort ou à raison — qu'elle avait été jouée (c'est le cas de le dire) et elle a manifesté, empêchant l'annonceur Raymond Benoit de se faire entendre lors de la parade de la 8e course, parade interrompue par des lancers de bouteilles et de papiers sur la piste.

Je ne suis pas assez naïf pour prendre la défense des conducteurs de chevaux et proclamer qu'ils sont irréprochables. (Qui d'entre nous l'est ?) Mais j'ai suffisamment l'expérience des courses pour savoir qu'une bonne partie de l'assistance ne s'y connait pas tellement, et que, de toutes façons, les courses sont pour cette partie du public un véritable jeu de hasard. Un anniversaire quelconque, son âge, les deux premiers numéros de sa plaque d'immatriculation deviennent prétextes à un pari combiné. (Et parfois à coup de $10 et $20).

Une autre partie s'y connait passablement et c'est elle qui fait d'un cheval un favori prohibitif à 2, 3 ou 4 pour 5. Cette partie du public a confiance en la protection qu'elle reçoit ou croit recevoir des dirigeants de la piste. (A défaut d'une Commission de courses).

Il faut reconnaître que ces mêmes dirigeants font de louables efforts pour que les courses soient le plus honnêtes possible.

Mais aucune piste au monde ne réussira jamais à écarter toute combinaison louche, et sur toutes les courses à l'affiche (au Richelieu, dix par programme) six jours par semaine, à Montréal, Rome ou New York, il se trouvera toujours un conducteur malhonnête qui cherchera à profiter d'une occasion. A la faire naître au besoin.

Il ne réussira pas toujours et c'est là la consolation des habitués des pistes.

Il faut comprendre que partout où il se brasse beaucoup d'argent, partout où il y a des humains, que ce soit dans le domaine de la finance, du commerce ou des courses, il y a et aura toujours des requins et des gens pour succomber aux tentations qui se présentent.

L'Ecriture ne dit-elle pas que l'homme juste pèche 7 fois par jour ? L'homme injuste alors ?

Il y a eu des objets lancés sur la piste et la parade de la huitième course a été interrompue. Selon certains, on est passé à un cheveu d'une émeute. Les autorités de la piste estiment qu'elles ont perdu $50,000 de paris dans les trois dernières courses, à cause de cette manifestation.

Je ne crois pas qu'elle ait été inutile.

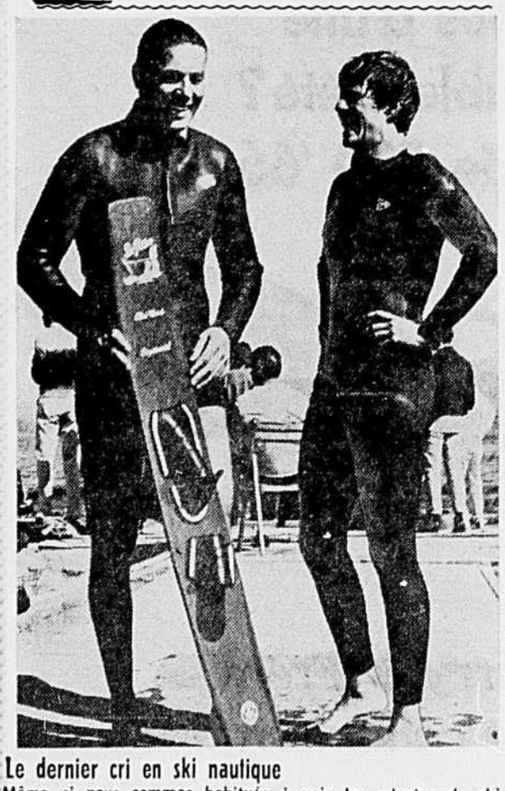
Elle rappellera aux dirigeants de la piste qu'il leur faut être toujours très vigilants.

Elle rappellera aux conducteurs que le public n'est pas toujours dupe de leurs manigances.

Elle soulagera le public lui-même, qui, hier soir, était aussi nombreux — 5,865 amateurs — qu'à l'accoutumée.

Ce qu'il faut conclure, c'est que les courses sont honnêtes. Certains individus ne le seraient pas. Lesquels ? Voilà ce qu'il n'est pas toujours facile à déterminer, et surtout à prouver, dans un domaine aussi difficile à juger que les courses.

LE NAUTISME



Le dernier cri en ski nautique

Même si nous sommes habitués à voir les adeptes du ski nautique vêtus d'un costume de bain ordinaire, les experts préconisent l'emploi du costume "collant de caoutchouc".

Profitez au maximum de vos joies sur skis nautiques grâce à un "collant en caoutchouc".

Ce genre de vêtements a plusieurs avantages. En premier lieu, il vous permet d'allonger la saison, car il vous permettra de pratiquer votre sport favori durant les jours froids du printemps et de l'automne, ou encore durant les pratiques en matinée, alors que le soleil n'a pas encore atteint son intensité maximale.

Faits de caoutchouc connu sous le nom de "néoprène", d'une épaisseur de 3/16e de pouce, ces vêtements sont ordinairement doublés de nylon afin de faciliter la "séance d'habillage". Le costume est en deux parties, et on vous conseille d'acheter une partie du haut munie d'une fermeture éclair très robuste.

De tels vêtements requièrent le maximum de soins. Ces "collants" se fendilleront facilement s'ils sont mis en contact avec des objets pointus.

Cependant, il est facile de les réparer, en employant tout simplement un ciment pour caoutchouc "néoprène".

L'avantage propre au ski nautique de ce genre de vêtements réside dans le fait que le skieur découvrira qu'il flotte mieux avec un tel vêtement. Il peut donc servir de ceinture de sécurité dans toutes les épreuves à l'exception du saut.

(tous droits réservés : Toronto Star Syndicate)



Téléphotos UPI

Un voleur de buts très mécontent

Ne prisant pas la façon brutale avec laquelle il fut accueilli au deuxième-but par Woody Woodward, l'arrêt-court Maury Wills des Dodgers a voulu semoncer son rival. Les joueurs des deux clubs ont sauté sur le terrain à Atlanta. Wills a réussi à voler le deuxième-but. Les Dodgers ont gagné le match, 6-2.

Scotty Bowman devient instructeur du nouveau club "les Blues de St Louis"

William (Scotty) Bowman, un ancien joueur du Canadien junior et depuis plusieurs années membre de l'organisation du Tricolore malgré son jeune âge, est devenu hier assistant-gérant général et instructeur du nouveau club de la ligue Nationale, les Blues de St Louis.

Agé de 32 ans, Scotty Bowman a signé un contrat pour un temps indéfini, entrant en vigueur le premier juin de cette année, bien que l'équipe ne doive pas entrer dans la compétition avant la saison 1967-68. L'on sait que Lynn Patrick, ancien gérant général des Bruins de Boston, avait accepté le même poste avec le club de St Louis.

Ainsi à 32 ans, Bowman est le plus jeune instructeur de la L.N.H. malgré son expérience de 18 ans dans le hockey à titre de joueur et d'instructeur.

Sam Pollock, le gérant général du Canadien, s'est déclaré quelque peu peiné de voir l'organisation du Tricolore perdre les services d'un homme de la trempe de Scotty Bowman, mais à la fois heureux de voir un des siens accéder à un poste aussi important.

Avec l'organisation du Canadien

Bowman a pris toute son expérience avec le Canadien. Il est entré dans l'organisation comme joueur de hockey midget, à 14 ans, passant plus tard au Canadien junior de la ligue Junior de l'Ontario, en 1949, soit deux ans plus tard. Il joua avec ce club jusqu'à 1952, alors qu'il subit une blessure à la tête et se retira comme joueur.

Il commença alors sa carrière d'instructeur à temps partiel à Verdun, en 1954, toujours pour l'organisation du Canadien. Il passa à la carrière de la gérance à plein temps lorsqu'il devint assistant du gérant général et instructeur du Canadien junior jouant alors à Ottawa, en 1956.

Il mena le club à la coupe Memorial en 1957-58 après avoir perdu aux mains du Flin Flon, l'année précédente.

L'année suivante il passait aux Petes de Peterborough, de la ligue Junior d'Ontario (en 1958-59) avec mêmes postes. Il y demeura durant deux autres années avant de revenir avec le Canadien de la L.N., à titre d'éclaireur en chef pour l'est du Canada.

Bowman commença la saison 1963-64 comme instructeur des Knights d'Omaha, de la Ligue Centrale, mais a dû revenir à Montréal pour des raisons personnelles, en février. Il prit alors la direction du Canadien junior jusqu'à la fin de la saison 1966.

"C'est une excellente opportunité pour moi", déclarait Bowman. "C'est difficile de laisser passer une telle offre."



Scotty Bowman

Bowman avouait qu'il avait refusé deux offres antérieures avec des clubs entrant dans le programme d'expansion de la L.N.

Ludwig Heimrath à la Course de la St-Jean

Pour la première fois dans l'histoire des courses de la province de Québec, les amateurs assisteront les 11 et 12 juin prochains au Circuit Mont-Tremblant—St-Jovite, à une course d'endurance mettant en vedette quelques-uns des grands noms des courses.

Pierre Bellefeuille, l'organisateur de cette course d'automobiles, "La Course de la Saint-Jean", pour le trophée CKVL, a déclaré que des voitures de renom, telles, McLaren Elva, Lola-T-70, Porsche 906, Ford GT et plusieurs autres, seront à la ligne de départ ayant à bord des vedettes de renommée internationale.

Ludwig Heimrath, le meilleur canadien lors de la Labatt 50, prendra le départ dans le cockpit de sa puissante McLaren-Elva de couleur rouge.

Malgré une cinquième position le 29 mai dernier, Ludwig est convaincu qu'il aurait pu faire mieux. "Nous avons travaillé deux jours complets sur ma voiture avant la course et malheureusement elle n'était pas prête. Dans la ligne droite, elle n'atteignait pas sa vitesse maximum; je puis cependant vous certifier que le 12 juin prochain, elle sera à point et terminera l'épreuve de quatre heures."

Peter Lerch conduira également la voiture de Ludwig. En effet, chaque conducteur ne pourra prendre le volant plus longtemps qu'une heure et demie à la fois.

Selon les organisateurs de la course, une foule record assistera à cette première course d'endurance et une trentaine des grands de la course travailleront d'arrache-pied pour se mériter la part du lion des $7,000 de prix en argent.

Ludwig Heimrath, un des pilotes les plus populaires au Canada, est originaire d'Allemagne, et à deux occasions dans sa carrière, il a remporté le championnat canadien.

Le duo Heimrath-Lerch inquiètera certainement les conducteurs étrangers; plusieurs de ces derniers sont déjà inscrits et on s'attend à d'autres inscriptions sous peu.

Un émule de Berretta avec les Argonauts

TORONTO. (PC)—Un joueur de soccer né en Allemagne sera le principal adversaire de Dave Mann au poste de botteur de dégagement des Argonauts de Toronto.

Rolf Herman, 25 ans, peut déjà très bien se tirer d'affaire comme botteur de précision. Il a souligné que Curly Morrison, un ancien botteur de la ligue Nationale de football, l'aide présentement à perfectionner son style. Herman botte le ballon avec le côté du pied.

"C'est là une mauvaise habitude que nous voulons lui faire perdre," a dit Morrison. "Nous lui enseignons également à se débarrasser du ballon en moins de deux secondes, après une enjambée et demie seulement."

Herman, un gaillard de six pieds qui fait osciller l'aiguille de la balance à 200 livres, projette le ballon à 50, même 60 verges, à l'entrainement. Il a joué pour les Black Knights d'Oakville au cours des deux dernières saisons.

Elsby avec les Castors

L'ex-bloqueur Ted Elsby des Alouettes, un vétéran de 12 saisons au football canadien, a accepté un double poste avec les Castors de Montréal de la ligue Continentale. Elsby sera instructeur au camp d'entrainement et directeur du programme.

Elsby, le joueur le plus utile à son équipe chez les Alouettes il y a deux ans, a pris sa retraite à l'issue de la saison 1965. Il secondera l'instructeur Marvin Bass au camp d'entrainement, à partir du 15 juillet, au collège Loyola.

Il s'occupera également de la publicité dans le programme de l'équipe locale. On sait qu'Elsby est co-propriétaire d'une imprimerie de la métropole.

DETROIT, (UPI) — Connaissez-vous le dernier club qui a réussi un triple-jeu dans deux joutes consécutives ? Un blanc de mémoire est assez pardonnable puisque les Tigers de Detroit ont réussi l'exploit les 6 et 7 juin 1907, contre les Red Sox de Boston.

Avec un joueur inéligible, le St-Pierre bat le Valleyfield

(par G.P.) — Nous avons souvenance d'un entretien que nous avons eu, il y a quelques semaines, avec Me Jean-Paul Massicotte, président de la ligue de crosse du Québec. Ce dernier entrevoyait la présente saison avec optimisme. Il était heureux, disait-il, de la collaboration qu'il obtenait de tous les dirigeants d'équipes.

Mais tel n'est plus le cas aujourd'hui alors que deux équipes, les Indiens de Caughnawaga et les Saints de Ville St-Pierre se font fi de l'autorité du président en alignant des joueurs inéligibles.

"Non, Doug Carpenter n'est pas éligible. Et tu m'apprends toi-même qu'il a joué ce soir." Tels ont été les propos que nous a tenus Massicotte hier, à son arrivée de l'assemblée générale de la Ligue Dépression.

Pourtant, Carpenter a joué hier. Même plus, il a été une des vedettes de la victoire de 13-8 des Saints aux dépens du National de Valleyfield.

Avec une fiche de deux buts et quare assistances, il n'a cédé le rôle titre du scénario qu'à John Allen, l'auteur de cinq des buts des vainqueurs.

John Hansen a compté deux fois, tandis que Guy Desautels, Harvey Barker, Bill Wilkinson et Yves Laurendeau faisaient scintiller la lumière rouge une fois chacun. Desautels a de plus récolté trois passes.

Frant Benedict a déjoué le gardien Leroux deux fois, les autres filets du National allant à Claude Chapleau, Walter Roundpoint, Jean Cusson, Guy Hubert, Jean Boudreau et Alain Paquette. Chapleau et Cusson ont de plus participé à deux autres buts.

Cette situation est malheureuse, même si Massicotte persiste à dire qu'elle sera corrigée dès ce soir, à l'occasion d'une assemblée générale.

Nous ne croyons pas en la dictature, mais devant les gestes posés par certains clubs, il semble de plus en plus évident que Massicotte devra s'imposer en dictateur, sinon la crosse disparaîtrait à nouveau.

La ligue Dépression déménage à l'U. de M.

Après plus de 30 ans à l'aréna du collège Saint-Laurent, la ligue Dépression, au seuil de sa 35e saison, a décidé de transporter ses pénates au stade d'hiver de l'Université de Montréal en 1966-67.

Telle est la décision prise par les dirigeants de la ligue, présidée par Me Jean-Paul Massicotte, lors de leur assemblée annuelle, hier.

Massicotte a dit que la ligue conservera la même formule que par les années passées. Les quatre clubs seront tous à l'oeuvre le lundi soir.

Par contre, on annonce la formation d'une ligue de curling pour les anciens membres, les membres honoraires, et les membres du club de 15 ans. On croit même que le club pourra être mixte.

Le banquet de clôture aura lieu le samedi 11 juin, au Hilton près de l'aéroport.

Enfin, la direction de la ligue a fait don d'un chèque de $2,500 à la Société Saint-Vincent-de-Paul, comme elle le fait à tous les ans.

Kauai King se prépare

NEW YORK, (UPI) — Kauai King, favori pour devenir le premier gagnant de la triple couronne depuis Citation, a fait un entrainement sur piste de 1⅛ mille en prévision du prix Belmont, samedi.

Le rejeton de Native Dancer, en grande forme, a contourné l'oval de la piste Aqueduct en 1:54. Le jockey Don Brumfield était en selle.

Le gagnant du derby du Kentucky et du Preakness a découpé le mlile en portions de : 25, :38, :49, 1:02, 1:15, 1:28 et 1:41.

L'entraineur Forrest, qui était arrivé en ville l'autre soir, était très heureux de la performance de son pur sang.

"Kauai King a bien paru, il a bien fait. Il a semblé un peu lent dans le dernier tournant, mais son entraineur a vu à corriger cette faute. Il sera à son meilleur samedi."

Forrest a dit qu'il retournerait à Chicago et puis reviendrait à New York vendredi soir ou samedi matin.

HONDA

L'ACTION EST LA !
LA MOTO A GOGO DANS LE VENT !



17 modèles enlevants, 17 modèles dans le vent !

Perfection de la mécanique... apparence soignée et une foule de commodités, voyez : moteur à quatre temps, came en position supérieure, transmission à trois ou quatre vitesses, démarreur à bouton-poussoir, embrayage automatique... et jusqu'à 200 milles au gallon !

Termes bas, assurance à coût minime.

DEPUIS $295 et plus

Bentley's Cycles & Sports
255 ouest, rue BEAUBIEN, Montréal
Tél. 273-9579

Ouvert tous les jours jusqu'à 6 h. p.m. — Le vendredi 9 h. p.m.
Le samedi 5 h. p.m.

nos vendeurs vous adorent !



Chez Cousineau-Gaboury, vous ne risquez pas de vous faire "embarquer" dans un 8 cylindres si un "6" vous suffit. Car chacun de nos vendeurs n'a qu'un but : trouver avec vous la voiture qu'il vous faut, à vous. Cousineau-Gaboury vous offre aussi un service hors pair, assuré par des techniciens experts. Venez donc faire un tour chez Cousineau-Gaboury : vous adorerez nos vendeurs !

AUBAINES AGOGO PROFITEZ-EN !

COMET • METEOR • MERCURY
ANGLIA • CORTINA • CAMION MERCURY

MERCURY COUSINEAU GABOURY LIMITEE

10200 St-Laurent (Coin Fleury) — Tél. : 384-4000
OUVERT JUSQU'A 10 H. P.M.



VENTE DU PRINTEMPS

3 jours seulement

Chez Bond, 500 Ste-Catherine O.

COMPLETS TROPICAUX

1 PANTALON, PRET A PORTER

55% Térylène et 45% laine

Le mélange idéal de tout ce que vous préférez en fait de vêtements pour les temps chauds. L'habileté spécialisée de Bond en fait de coupe est poussée à l'extrême, dans ces complets très élégants, faits d'un mélange ravissant de 55% Terylene et 45% laine. Ils gardent leur apparence de fraîcheur et de neuf, toute la journée, chaque jour. Les plus récents dessins, les plus nouveaux modèles et les plus vives couleurs. Toutes les tailles pour hommes de stature courte, ordinaire et grande.

VALEUR DE $59.95

$45.00

ACHETEZ-EN DEUX POUR $85

Nous acceptons les cartes credico

AUTRE SPECIAL
PANTALONS TROPICAUX en Terylene et laine. Rég. 16.95 En vente à $12.95

Satisfaction totale ou remboursement total

Une heure de stationnement gratuit au St. Regis Parking square Phillips
Ouvert de 9 a.m. à 6 p.m. — Jeudi et vendredi jusqu'à 9 p.m.

Bond
CARRE PHILLIPS
844-9374

500, rue Ste-Catherine O.

IGA

Où vous obtenez toujours un peu plus que prévu!

JOURS DU DOLLAR



Votre marchand IGA ne vend que du boeuf de marque Rouge ou Bleue, inspecté par le Gouvernement pour votre protection, âgé de 16 jours et PERSONNELLEMENT CHOISI par nos acheteurs experts pour sa haute qualité.

RÔTI DE PALETTE
TABLERITE
OS DE PALETTE ET TENDON DORSAL ENLEVES LB **39¢**

RÔTI DE CÔTES CROISÉES
TABLERITE TENDRE LB **63¢**

RÔTI DE CÔTES De choix
TABLERITE LB **99¢**
5 premières côtes

STEAK DE CÔTES
TABLERITE POUR LE GRIL LB **1.19**

SAUCISSES A HOT DOGS
TABLERITE
Cry-O-Vac pqt 1 lb **59¢**

FRAIS des CUISINES Bonne Table



Délicieux et savoureux

PATES AU POULET
POUR UN REPAS RAPIDE PATE 12 ONCES **39¢**

25 TIMBRES Gold Star EXTRA

POUDING AU RIZ
POUR UN DESSERT RAPIDE Pqt de 2 cont. de 4 oz **29¢**

SPECIAUX, JOURS DU DOLLAR YORK

PECHES EN DEMIES DE CHOIX YORK EPARGNEZ 17¢ — 3 btes 20 oz 1.00

POIS VERTS YORK FANTAISIE NON CLASSES EPARGNEZ 28¢ — 5 btes 20 oz 1.00

BLE D'INDE EN CREME FANTAISIE YORK EPARGNEZ 18¢ — 5 btes 20 oz 1.00

BEURRE D'ARACHIDES YORK EPARGNEZ 6¢ — 2 pots 16 oz 1.00

FEVES VERTES A LA FRANÇAISE FANTAISIE YORK EPARGNEZ 29¢ — 6 btes 15 oz 1.00

FEVES AU LARD DANS SAUCE TOMATES YORK EPARGNEZ 32¢ — 8 btes 10 oz 1.00

SPECIAUX, JOURS DU DOLLAR "CORONATION"

RELISH VARIES CORONATION SUCRE — HOT DOG OU HAMBURGER — EPARGNEZ 8¢ — 4 pots 12 oz 1.00

RELISH SUCRE CORONATION EPARGN. 17¢ — 3 pots 24 oz 1.00

CATSUP ROUGE CHOW CHOW CORONATION EPARG. 17¢ — 3 pots 15 oz 1.00

GHERKINS SUCRES MELANGES CORONATION EPARG. 17¢ — 3 pots 12 oz 1.00

CORNICHONS SUCRES MELANGES CORONATION EPARGN. 17¢ — 3 pots 24 oz 1.00

OLIVES ORDINAIRES QUEEN CORONATION EPARG. 17¢ — 3 pots 12 oz 1.00

OLIVES ORDINAIRES COCKTAIL CORONATION — 3 pots 15 oz 1.00

OLIVES FARCIES MANZANILLA CORONATION EPARG. 17¢ — 3 pots 8 oz 1.00

NE MANQUEZ PAS DE CONSULTER LA CIRCULAIRE IGA QUE VOUS AVEZ REÇUE A VOTRE PORTE CETTE SEMAINE

JUS POMMES IGA EPARG. 11¢ — 3 Btes 48 oz 1.00

JUS TOMATES HEINZ FANTAISIE — EPARG. 11¢ — 3 pots de 28 oz Réutilisables 1.00

COCKTAIL FRUITS IGA OU ALL GOOD — EPARGNEZ 6¢ — 2 Btes 28 oz 1.00

LEGUMES MELANGES RAYMOND EPARG. 5¢ — 6 Btes 20 oz 1.00

CHOCOLAT IGA — BUDS — WAFERS MACARONS — Eparg. 17¢ — 3 Pqts 8 oz 1.00

SOUPES PAYSANNE CAMPBELL 4 VARIETES — 9 Btes 10 oz 1.00 EPARGNEZ 13¢

POULET ENTIER ESTA EPARG. 19¢ — Boite 3¼ lb 1.00

JELL-O DESSERTS A LA GELEE SAVEURS VARIEES — 9 Pqts 3 oz 1.00 EPARG. 11¢

LAIT EVAPORE CRINO Eparg. 14¢ — 6 btes 16 oz 1.00

NOURRITURE TOPS CHIENS-CHATS Eparg. 15¢ — 9 btes 15 oz 1.00

AMPOULES ELECTRIQUES G.E. 40-60-100 watts Eparg. 18¢ — 4 amp. 1.00

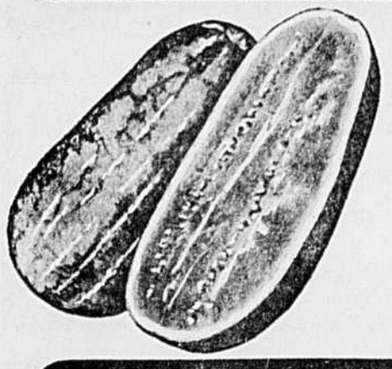
PRIX ET COUPONS EN VIGUEUR JUSQU'AU 4 JUIN 1966

EPARGNEZ 10¢ PAR LIVRE

BOEUF HACHÉ
TABLERITE
FRAIS ET MAIGRE lb **49¢**

EPARGNEZ 34¢ PAR POT

CAFÉ INSTANTANÉ
MAXWELL HOUSE
EXTRA SPECIAL — POT 6 ONCES **99¢**



SUCRE ET RAFRAICHISSANT

MELON D'EAU
DE FLORIDE No 1
GROSSEUR MOYENNE CHACUN **89¢**

E.-U. No 1 — SUCREES ET SAVOUREUSES — CALIFORNIE
CERISES BING lb **59¢**

E.-U. No 1 — MURES ET FERMES
TOMATES CLEVELAND lb **49¢**

CULTURE LOCALE, JEUNE ET TENDRE, FRAICHE
LAITUE FRISÉE 2 PIEDS POUR **25¢**

JOUEZ SUPER BINGO
2 PARTIES PAR JOUR
2 FOIS PLUS DE CHANCES DE GAGNER
lun. au ven. 2-2.30 PM CFTM-TV canal 10
VOUS POUVEZ GAGNER $100.00 EN ARGENT TOUS LES JOURS

PRIX HEBDOMADAIRES
VALEUR DE $325.00
Sealy. DEUX FAMEUX ENSEMBLES POSTUREPEDIC
CHACUN COMPRENANT MATELAS ET SOMMIER-CAISSE

AU BOUT DE 13 SEMAINES...
MAGNIFIQUE BATEAU 15'
EN FIBRE DE VERRE
GREW
AVEC MOTEUR HORS-BORD Super Sea Horse
Johnson V-60 h.p.
Plus... DES DOUZAINES DE PRIX DE CONSOLATION CHAQUE JOUR, CHACUN CONSISTANT EN 1500 TIMBRES GOLD STAR



Joutes de baseball

AUJOURD'HUI

LIGUE AMERICAINE

Baltimore à Californie — 11 h.
Bunker (4-3) vs Newman (1-3)
Cleveland à Kansas City — 9 h.
Siebert (4-2) vs Sheldon (2-5)
Détroit à Minnesota — 9 h.
Wickersham (0-0) vs Boswell (0-3)
New York à Chicago — 9 h.
Peterson (3-3) vs Howard (1-1)
Washington à Boston (2) — 5 h.
Hannan (0-2) et Ortega (3-2) vs Lonborg (2-2) et Sadowski (0-0)

LIGUE NATIONALE

Pittsburgh à New York — 8 h.
Cardwell (0-4) vs Arrigo (1-0)
Chicago à Philadelphie (2) — 6 h. 05
Hendley (1-1) et Hands (4-3) vs Culp (2-3) et Belinsky (0-1) ou Wagner (0-1)
San Francisco à Atlanta — 9 h. 05
Herbel (0-0) vs Lemaster (4-3)
Houston à Cincinnati — 9 h. 05
Ciusli (5-3) vs Maloney (5-0)
Los Angeles à St-Louis — 9 h.
Koufax (8-1) vs Jackson (4-2).

HIER

LIGUE AMERICAINE

New York	000 001 000—1	4	0
Washington	000 400 01x—5	8	2

Stottlemyre, Womack (8e) et Howard; Richert (6-4) et Casanova. LP-Stottlemyre (5-4). Cir.: White (6e).

Baltimore	421 010 220—14	19	0
Minnesota	401 000 000— 5	7	0

McNally, Watt (1er) et Etcheharren Pascual, Perry (1ère) Cimino (3e), Roggenburk (7e) et Battey. LG-Watt (5-1). LP-Pascual (6-4). Cir.: Rollins (1er), Etcheharren (5e), Oliva (11e), Aparicio (2e).

Boston	010 000 000—1	4	2
Chicago	000 000 000—0	7	2

Stizman (1-1) et Ryan; Horlen, Locker (8e) et Romano. LP-Horlen (1-6). Cir.: Coniglaro (8e).

Détroit	000 000 010—1	8	1
Kansas City	112 300 00x—7	12	0

Monbouquette, Gladding (3e), Pena (5e), Sparma (8e) et McFarlane; Talbot, Krausse (9e) et Roof. LG-Talbot (3-4). LP-Monbouquette (3-5). Cir.: Stahl (4e).

LIGUE AMERICAINE

Cleveland	004 000 000 000 000 03—	7	14	1	
Californie	001 100 200 000 000 01—	5	16	0	(17 manches)

Siebert, Hargan (7e), Tiant (17e) et Azcue; Lopez, Burdette (7e), Lee (8e), Chance (15e), McGlothlin (17e) et Rodgers.
Lanceur gagnant: Hargan (1-2). Lanceur perdant: Chance (3-6). Circuits: Salmon (2e), Cordenas (5e).

LIGUE NATIONALE

S. Francisco	000 030 101—5	7	1
Cincinnati	000 000 102—3	7	0

Marichal (10-0 et Haller; Ellis, Baldschun (8e), Davidson (9e) et Edwards. LP-Ellis (2-7). Cir.: Hart (13e), Cardenas 2 (3e et 4e).

Houston	000 000 000—0	5	1
St-Louis	000 030 00x—3	8	1

Latman, Taylor (4e), Monteagudo (5e), Owens (8e) et Bateman; Brand (5e); Washburn, Woodeshick (6e) et McCarver. LG-Washburn (2-3). LP-Taylor (0-1).

Philadelphie	202 010 001—6	10	0
New York	230 000 000—4	11	3

Short, Herbert (3e), Knowles (9e) et Dalrymple; Hamilton, Bearnarth (3e), Arrigo (7e), Eilers (9e) et Grote. Stephenson (7e). LG-Herbert (2-2). LP-Bearnarth (3-2). Cir.: Stuart (2e), Lewis (3e), White (7e).

Chicago	000 020 000—2	4	1
Pittsburgh	000 100 000—1	4	1

Broglio (2-4) et Bhundley; Veale, Mikkelsen (8e) et Pagliaroni. LP-Veale (6-3).

Los Angeles	300 200 010—6	9	1
Atlanta	000 110 000—2	9	0

Osteen, Regan (7e) et Torborg; Blasingame, O'Dell (1ère), Olive (6e), Abernath (6e) et Oliver. LG-Osteen (6-5). LP-Blasingame (3-4). Cir.: Osteen (1er).

LIGUE AMERICAINE

	G.	P.	Moy.	Diff.
Cleveland	28	14	.667	—
Baltimore	25	17	.595	3
Détroit	23	18	.561	4½
Californie	23	20	.535	5½
Minnesota	20	21	.488	7½
Chicago	19	21	.475	8
Washington	20	23	.465	8½
New York	18	23	.439	9½
Boston	17	26	.395	11½
Kansas City	15	25	.375	12

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
San Francisco	30	16	.652	—
Los Angeles	27	18	.600	2½
Pittsburgh	24	20	.545	5
Houston	25	21	.543	55
Philadelphie	22	20	.524	6
St-Louis	20	21	.488	8
Atlanta	20	27	.426	10½
New York	15	22	.405	10½
Chicago	13	29	.310	15

BASEBALL AMATEUR

AUJOURD'HUI

LIGUE MONTREAL Jr
aucune joute à l'affiche
LIGUE NATIONALE Jr
aucune joute à l'affiche
LIGUE PROVINCIALE
Sherbrooke à Lachine (8 h. 30)

HIER

LIGUE MONTREAL Jr

N.-D.-G.	001 000 0—	1	5	3
Rosemont	100 200 x—	4	8	2

Arich, Bermingham (4e) et Terry; Lafleur et Bergeron. G—Lafleur (1-0). P—Arich (0-1).

St-Henri	205 000 2—	9	7	4
Ville-Marie	000 120 0—	3	3	5

Sauvé, Barnoff (6e) et Dubé; Potvin, Pipe (3e) et Bourbard. G—Sauvé (2-1). P—Potvin (1-2).

Kinsmen	002 001 2—	5	9	4
Kiw.-Villeray	004 502 x—11	7	2

Dabulis, Pratta (4e) et Lacoste; Ouellette et Desjardins. G—Ouellette (2-0). P—Pratta (1-1).

LIGUE NATIONALE Jr

Verdun	001 010 1—	3	11	5
Laval	230 023 x—10	8	2

Gleason, Marleau (1ère) et Rioux; Vanier et Harrison. G—Vanier. P—Marleau. Cir.: Daigle, Laval (1er).

St-Jean	003 420 1—10	8	1
St-Laurent	000 000 0— 0	4	6

J. Richard et A. Richard; Brow, Legendre (4e) et McCann. G—Richard (1-0). P—Brown (1-1). Cir.: Côté, St-Jean (2e).

LIGUE PROVINCIALE

Coaticook 1 — Acton Vale 5
Lachine 5 — Sherbrooke 6
Québec 2 — Drummondville 4
Plessisville 8 — Thetford Mines 1

CLASSEMENT

LIGUE MONTREAL Jr

	G	P	Moy.	Diff.
St-Henri	4	1	.800	—
Longueuil	4	2	.667	1
Kiw.-Villeray	4	2	.667	1
Rosemont	4	3	.571	1
Kinsmen	2	2	.500	1½
N.-D.-G.	2	2	.500	1½
St-Barnabé	2	2	.500	1½
Mt-Royal	2	3	.400	2
Ville-Marie	2	4	.333	2½
Laval	1	4	.200	3

LIGUE NATIONALE Jr

	G	P	Moy.	Diff.
St-Laurent	3	1	.750	—
Verdun	3	1	.750	—
St-Jean	3	1	.750	—
Laval	3	1	.750	—
Lachine	0	1	.000	1½
St-Jérôme	0	3	.000	2½
Sorel	0	4	.000	3

LIGUE PROVINCIALE

	G	P	Moy.	Diff.
Sherbrooke	3	0	1.000	—
Acton Vale	2	0	1.000	½
Drummondville	2	1	.667	1
Québec	1	1	.500	1½
Plessisville	1	1	.500	1½
Coaticook	1	2	.333	2
Lachine	0	1	.000	2
Thetford Mines	0	2	.000	2½
Granby	0	2	.000	2½

CAHIER No 4 / PAGES 43-58

LA PRESSE

INFORMATION GENERALE / THEATRE / FINANCE

MONTREAL, MERCREDI 1er JUIN 1966 — 82e ANNEE — No 126

Johnson promet que Bécancour aura une aciérie, s'il est élu

par Claude Turcotte

envoyé spécial de LA PRESSE

NICOLET. — Si M. Daniel Johnson devient premier ministre du Québec, il y aura une aciérie à Bécancour.

C'est ce qu'il a lui-même affirmé, hier, alors qu'il s'est arrêté pendant quelques heures dans le comté de Nicolet pour y tenir une assemblée. En plus de l'Education, l'avenir de Sidbec est le problème qui intéresse le plus les gens, puisque c'est la région de Bécancour qui a été choisi pour l'établissement d'une aciérie par le gouvernement.

L'Union nationale a reproché souvent au gouvernement libéral de ne rien dire au sujet de Sidbec et, surtout, de n'avoir encore rien fait de concret depuis 6 ans qu'on en parle.

M. Johnson a repris pour les partisans de Nicolet toute son argumentation, mais en y ajoutant peut-être la plus grosse promesse de toute sa campagne.

"Il faut qu'il y ait une aciérie et il y en aura une à Bécancour. Si vous voulez avoir une garantie, envoyez-moi Clément Vincent à Québec." Ce dernier est le candidat unioniste dans ce comté.

Le chef de l'Opposition a répété que son parti avait consulté des gens qui s'y connaissent, il y a trois ans. "Si l'on avait écouté ces experts, il y aurait déjà en fonction la première partie d'un complexe intégré."

On doit noter que M. Johnson n'a pas promis un complexe sidérurgique intégré, mais une aciérie.

Le chef de l'Union nationale n'a pas donné de précisions techniques sur cette aciérie, mais il a affirmé que cette entreprise serait étatique. Selon lui, "quand l'entreprise privée est déficiente, ne veut pas s'engager, je suis d'accord alors pour que l'Etat agisse."

Parmi les avantages d'une telle formule, M. Johnson a souligné l'élimination du paiement des impôts à Ottawa.

Pour la première fois, Johnson évoque la mémoire de Maurice Duplessis

TROIS-RIVIERES. (par C T.) — Maurice Duplessis était à Trois-Rivières hier soir . . .

Bien sûr que non ! le fondateur de l'Union nationale n'est pas réssuscité, mais il était tout de même présent dans l'esprit et dans les coeurs de plusieurs parmi les deux mille personnes qui assistaient à la plus grande et la plus enthousiasme assemblée de l'Union nationale, depuis le début de la campagne électorale.

Le chef de l'Union nationale a d'ailleurs consacré la moitié de son discours à rappeler les origines du parti, à évoquer la mémoire de son fondateur et tracer ensuite l'évolution de cette formation politique en dégageant les principes fondamentaux, qui demeurent les mêmes depuis 1936.

M. Yves Gagias, le successeur de M. Duplessis comme député de Trois-Rivières, a décrit l'ambiance qui régnait hier soir au Centre Mgr-St-Arnaud comme suit : "Nous vivons aujourd'hui les jours heureux de l'Union nationale de 1936 et 1944 dans Trois-Rivières".

Bellemare de la partie

Il faut dire aussi que l'ambiance avait été "réchauffée" un peu plus tôt par le député du comté voisin, M. Maurice Bellemare, qui avait invité M. Johnson à rencontrer "quelques organisateurs". En réalité, le député de Bagot a fait face à un auditoire de 700 personnes, avant que tout ce monde ne se déplace du Cap-de-la-Madeleine à Trois-Rivières, en automobile, en ne manquant pas de passer devant le quartier général du candidat libéral, M. Léon Balcer.

Mais, avant même que le défilé n'atteigne la salle où avait lieu la grande assemblée, les sièges étaient déjà tous occupés.

L'éloge de Duplessis

M. Johnson, qui avait donné jusqu'à hier l'impression qu'il évitait de mentionner le nom de Duplessis, s'est largement repris à Trois-Rivières. Il a fait l'éloge de son ancien chef : "C'était un homme humain, qui savait comprendre et pardonner. Lorsque les vautours voulaient se jeter sur vous, il vous prenait la main et disait : c'est mon ami, n'y touchez pas".

Le chef de l'Opposition a affirmé que l'Union nationale avait été fondée "en réaction contre la politique des trusts et l'aristocratie du bon patronage, contre les divisions partisanes et stériles et contre les intérêts centralisateurs".

"Aujourd'hui, a poursuivi M Johnson, l'Union nationale est formée de gens de plusieurs tendances, mais tous soumis à un principe commun : servir Québec d'abord."

"L'Union nationale ne veut pas renier ou détruire le passé mais elle veut le compléter en poursuivant l'oeuvre de celui qui savait se tenir debout."

"Peu importe le camp d'où viennent les candidats ; peu importe qu'ils soient conservateurs, créditistes ou des nationalistes un peu pressés. Ce qui importe, c'est de s'assurer que celui qui a tenté de nous trahir n'ait plus de chance de le faire."

M. Johnson faisait alors allusion à M. Jean Lesage et à la formule Fulton-Favreau. Il a en fait qualifié le parti libéral comme étant "le plus grand centralisateur et violateur de l'autonomie provinciale."

L'orateur a souligné d'autre part que M. Duplessis avait réussi à enraciner son parti dans le peuple, de telle sorte que "l'Union nationale est un parti populaire, qui incarne les aspirations de la nation toute entière."

"A partir du passé, nous tournons les yeux vers l'avenir, en nous inspirant du courage d'un homme."

Puis, faisant allusion à ses 108 candidats, M. Johnson a dit : "Avec toute cette équipe, nous sommes prêts, non seulement à gagner le gouvernement, mais à gouverner."

La Chambre accepte la création de six nouveaux ministères

OTTAWA. (PC) — Les Communes ont adopté en principe hier soir le projet de loi prévoyant la création de six nouveaux ministères et la réorganisation gouvernementale comme l'a proposée le premier ministre Pearson dans le projet de loi qu'il avait soumis à la Chambre.

Le projet de loi a été lu une deuxième fois, ce qui constitue son adoption en principe, et il sera lu une troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

Le bill prévoit la création du ministère du solliciteur général qui s'occupera de correction, des prisons, des pénitenciers, des libérations conditionnelles et de la Gendarmerie royale; la création du ministère du Registraire général qui s'occupera de coalitions, de fusions, de monopoles et pratiques restrictives du commerce, des brevets, des droits d'auteur, des marques de commerce, des faillites et des affaires des sociétés.

Le bill prévoit d'autre part la création du ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration qui s'occupera de l'expansion et de l'utilisation des ressources de la main-d'oeuvre au Canada, des services de placement et de l'immigration.

Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien s'occupera des affaires esquimaudes, des parcs nationaux, des champs de bataille, des lieux et monuments historiques et de la faune en général.

Sont également créés le ministère des Forêts et du développement rural et le ministère de l'Energie, des Mines et des Ressources.

Le bill prévoit enfin la création du poste de président du Conseil du trésor.

Les Canadiens devront répondre aux cinq questions que poseront 30,000 recenseurs

A partir d'aujourd'hui et durant les deux semaines qui vont suivre, des milliers de personnes frapperont à toutes les portes et demanderont aux résidants de répondre à cinq questions bien simples.

Environ 30,000 personnes, hommes et femmes, s'emploieront à cette tâche.

C'est le recensement quinquennal de 1966 ou "le petit recensement". Il y a encore le recensement décennal, mais celui-ci n'aura lieu qu'en 1971. Il est beaucoup plus complexe que le recensement démographique qui ne porte que sur les caractéristiques les plus fondamentales.

Histoire du recensement

Le recensement n'est pas une création de l'homme moderne, puisque des documents très anciens montrent qu'à Babylone, en l'an 3,800 avant J.-C., il y a eu recensement démographique et agricole.

Toutes les civilisations du monde ont eu recours au recensement lorsqu'elles devaient établir la population d'un pays.

La Bible nous apprend que vers l'an 1,500 avant J.-C., Moïse a dénombré les enfants d'Israël et qu'en 1,017 avant J.-C., le roi David a donné ordre à Jacob de faire le dénombrement des hommes aptes au combat.

Tous les recensements antiques avaient pour objectif principal :

— de dénombrer les hommes aptes au service militaire ;

—de permettre aux dirigeants d'établir un régime réglementé d'imposition ;

— de vérifier la situation politique de l'autorité régnante ;

— de déterminer la main-d'oeuvre disponible pour les besoins de l'Etat.

Le Canada

Le Canada a été le premier pays du monde à procéder à un recensement pour des raisons économiques et sociales ; "le premier des recensements modernes" est en effet celui qui fut tenu, dans la petite colonie de la Nouvelle-France (Québec) par le grand intendant Jean Talon en 1666, il y a 300 ans.

On avait alors dénombré 3,215 personnes et recueilli des détails comme le nom, le sexe, l'état conjugal et la profession.

Les recensements donnent des renseignements exacts sur la population, renseignements indispensables pour l'établissement d'écoles, de routes, d'hôpitaux et d'autres services publics ainsi qu'à la recherche et à la mise en marché.

En plus du recensement démographique, on tiendra, cette année, un recensement agricole. Les agriculteurs auront à répondre à quelques questions qu'ils recevront d'avance par la poste.

Recensement de 1966

Le recensement quinquennal de 1966, est beaucoup moins complexe que le recensement statutaire décennal. Il comporte moins de questions, prend moins de temps et pose moins de problèmes au recenseur et aux recensés.

Le recensement démographique ne porte que sur les caractéristiques les plus fondamentales. On ne pose que cinq questions au public en général, et il ne faut que cinq minutes pour y répondre :

— Nom ?

— Lien avec le chef du ménage ?

— Sexe ?

— Age ?

— Etat matrimonial ?

Le chef de ménage devra dire aussi s'il est propriétaire ou locataire de son logement.

Recensement agricole

Le recensement agricole comporte aussi beaucoup moins de questions pour le cultivateur. Etant donné qu'un seul questionnaire sert pour toutes les catégories de fermes, l'agriculteur moyen, — la plupart des cultivateurs tendent maintenant à se spécialiser, — n'a à répondre qu'à un nombre limité de questions. Le recensement agricole comporte bien peu de questions de nature générale, c'est-à-dire de questions auxquelles tous les cultivateurs doivent répondre.

Le recensement du commerce n'aura pas effectivement lieu avant la fin de 1966. Il sera énormément simplifié et la volumineuse liasse de questionnaires que certains ont déjà connue sera remplacée par une feuille unique. Pendant le recensement démographique et agricole, cependant, les agents recenseurs auront à s'occuper du recensement du commerce. Ils dresseront une liste de toutes les entreprises commerciales établies dans leur secteur. Après la fin de l'année, le B.F.S. adressera à chacune d'elles le questionnaire du recensement commercial, c'est-à-dire le questionnaire simplifié dont il est fait mention plus haut.

Les questions étant si simples et si peu nombreuses, on peut être tenté à première vue de penser qu'elles sont presque inutiles. Le fait est qu'après avoir analysé les réponses à ce très petit nombre de questions on pourra en tirer une multitude de renseignements utiles et même d'importance capitale.

Les questions ont été soigneusement conçues pour permettre au Bureau fédéral de la statistique d'en tirer à bon compte le maximum de renseignements essentiels.

Pour compenser le manque de renseignements exacts pendant les périodes intercensales, le B.F.S. effectue de nombreux relevés et dresse régulièrement des estimations valables sur divers sujets. Toutefois, seul le recensement permet de vérifier ces estimations et ces relevés et d'en rectifier les données.

Dans son ensemble, le recensement constitue le point de départ essentiel de toute mensuration statistique. Et pourtant, chaque recensement fait partie d'une série ininterrompue.



Comment vous appelez-vous ?

Au cours du recensement national, les agents recenseurs visiteront chaque foyer le 1er juin ou dans les quelques jours qui suivront. Au recensement de 1966 on ne posera que cinq questions très simples : nom, âge, sexe, état matrimonial. L'agent que l'on voit ici aura dans cet immeuble. En moyenne, chaque agent recenseur dénombre 650 personnes.

1968 verra le début des campagnes des "Fédérations du Grand Montréal"

(A.L.) — "Une partie de nos énergies a été consacrée à la recherche et l'élaboration d'une solution au cuisant problème des campagnes multiples que subit à l'année longue, la région métropolitaine... Les discussions ont succédé aux négociations, tant et si bien qu'il semble maintenant assuré que l'année 1968 sera l'année de la première campagne de souscriptions unifiées du Grand Montréal", a déclaré M. Roger DeSerres, président sortant de la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises, à l'assemblée annuelle qui s'est tenue à l'auditorium du Collège St-Jean de Brébeuf.



M. Léo Lavoie
nouveau président

En confirmant ainsi officiellement le projet d'union dont l'idée avait déjà été rendue publique il y a quelque temps, le président sortant a souligné qu'il aura été le dernier à signer les documents légaux en vue de l'obtention d'une charte, le 11 mai dernier, et que cette charte présentement entre les mains de l'Etat provincial constituait le premier geste concret, officiel, en vue du groupement en un seul organisme des grandes fédérations d'oeuvres de Montréal.

Le projet d'unification a été présenté plus en détail par MM. Hervé Belzille, c.a., et Paul Vaillancourt Jr, membres de l'Exécutif et représentants de la F.O.C.C.F. au Comité d'unification des fédérations d'oeuvres du Grand Montréal.

Le nom de la corporation nouvelle aura deux versions "La Campagne des Fédérations du Grand Montréal" en français, et "the Federated Appeal of Greater Montreal" en anglais.

Les membres fondateurs

Les membres fondateurs sont : les Allied Jewish Community Services of Montreal, la Fédération des Oeuvres de charité canadiennes-françaises Inc., the Federation of Catholic Charities Inc., la Société canadienne de la Croix-Rouge, la Souscription pour les Oeuvres de Santé du Grand Montréal Inc., et les United Red Feather Services.

Les membres affiliés pourront être toute corporation ou oeuvre ou toute fédération de corporations ou d'oeuvres qui s'occupent de services sociaux dans l'Ile de Montréal ou dans les environs et dont la demande d'admission aura été unanimement approuvée par les membres fondateurs et acceptée par le Conseil d'administration.

(Il faut en outre que cette organisation fasse la preuve que ses dons qu'on lui fait ont été déclarés déductibles aux fins de l'impôt).

Ces deux catégories de membres constituent ensemble les "membres bénéficiaires".

En contre-partie, il y aura des membres souscripteurs, à savoir les membres d'appui (tout individu ou tout corps incorporé, toute société, tout syndicat ouvrier ou union ouvrière ou toute autre organisation qui a versé à la dernière campagne de souscription $50 ou plus) et les membres réguliers (les mêmes catégories mais ayant versé $2 ou plus, mais moins de $50.).

La corporation est gérée par un Conseil d'administration de 20 membres élus par les bénéficiaires, et 10 membres (six d'expression française et quatre d'expression anglaise) élus par les membres d'appui, ou, à leur défaut, par les membres bénéficiaires qui les choisiront dans le public.

L'une des plus belles campagnes

M. Roger DeSerres, président sortant, a d'autre part souligné que la campagne 1966 avait été l'une des plus belles jamais menées par la Fédération. Le président de la campagne, M. Jules Tourillon donnant son rapport, a précisé en effet que cette campagne, "qui 'na pas été une campagne facile, loin de là", a tout de même obtenu "la deuxième plus forte augmentation de toutes les 34 années d'existence de la Fédération, soit $200,000" (l'augmentation de la campagne précédente avait été de $314,-115).

Les chiffres comparés par section et par année sont les suivants :

	1966	1965	Augmentations
paroisses	$1,415,000	$1,369,754	$ 45,246
commerce-industrie	958,863	818,003	140,870
employés	434,400	427,197	7,202
total	$2,808,273	$2,614,955	$199,320

En tenant compte des rectifications avant la fermeture des livres la Fédération s'attend à dépasser les $2,815,000.

M. Tourillon a remarqué au sujet de cette campagne 1966 qu'elle revêtait une importance particulière : "d'abord à cause du contexte socio-économique dans lequel elle s'est déroulée, d'une part nos standards de vie atteignent un niveau sans précédent, pendant que l'indigence, sous toutes ses formes, s'établit au sein d'une large tranche de notre population ; d'autre part au moment même où les mesures sociales entreprises par l'Etat sont plus importantes que jamais, on est en mesure de constater que c'est bel et bien de $9,000,000 dont la Fédération a besoin pour répondre aux exigences de notre groupe ethnique".

Le nouveau président de la Fédération est M. Léo Lavoie, vice-président de l'Association des banquiers canadiens, administrateur et gérant-général de la Banque Provinciale du Canada, gouverneur de la Chambre de commerce des Jeunes du district de Montréal.



Les directeurs provisoires de la Campagne des Fédérations du Grand Montréal se sont réunis récemment dans le but d'établir les règlements qui prévaudront pour la prochaine campagne unifiée des Fédérations qui aura lieu en 1968. De gauche à droite (assis) Charles R. Doyle, président, Federation of Catholic Charities ; Roger DeSerres, président, Fédération des Oeuvres de charité canadiennes-françaises ; T. R. Meighen, c.r., président, United Red Feather Services ; (debout) Jacob M. Lowy, président, Allied Jewish Community Services ; Marc Jarry, président, Souscription pour les Oeuvres de Santé ; Grant H. Day, c.r., secrétaire. Absent, André Marcil, président, Division du Québec, Société canadienne de la Croix-Rouge.



LES ARTS

Hier

A la Place des Arts, concert d'inauguration du Concours international de violon de Montréal; à la Queen Mary Road United Church, dernier concert d'Ars Organi. Voir ci-contre les articles de Jean Vallerand et de Claude Gingras.

AUJOURD'HUI

A l'auditorium du Plateau, à 8 h.: Festival dramatique des Ecoles secondaires. Au programme: "Les Irascibles", de Chancerel (Ecole St-Luc), "Le Tribunal des Mal-Mariés", de Cervantes (Ecole St-Donat et Ecole Arcand), et "L'Homme explosif" de Picq et Ferrary (Ecole Eulalie-Durocher et Ecole Le Plateau).

●

A l'aréna Maurice-Richard, à 8 h. 30: premier d'une nouvelle série de concerts populaires donnés par l'Orchestre Symphonique de Montréal. Chef d'orchestre: Alexander Brott. Solistes: Pierre Duval, ténor, et Louise Lebrun, soprano. Programme consacré à l'opéra italien.

●

A la salle Claude-Champagne, à 8 h. 30 (également demain soir): exercice public de la Classe d'opéra de l'école Vincent-D'Indy, direction: Pierrette Alarie.

●

A partir d'aujourd'hui, deux expositions: oeuvres de Harold Town à la galerie Waddington et oeuvres de Beaulieu, Sylcor, Tardif-Côté, Laing et Carreau-Tingwell à L'Art français. Les deux expositions dureront jusqu'au 18 juin.

ENTRE PARENTHÈSES

LE cinéma Le Dauphin met à l'affiche samedi un film de Jacques Robin, "Les Pas perdus", dont les vedettes sont Michèle Morgan et Jean-Louis Trintignant. Voici un résumé du scénario. Dans une petite salle d'actualités de la Gare Saint-Lazare, Géo, dessinateur d'affiches de cinéma, rencontre Yolande, une femme mariée habitant Le Vézinet. Entre ce garçon frustré, peu soigné de sa personne et la bourgeoise raffinée, un grand amour naîtra qui les bouleversera l'un et l'autre. Mais jalouse à cause d'une ancienne amie de son amant, Yolande se ressaisira et, confiant sa faute à son mari, le chargera de signifier à l'autre une rupture tempérée par une brûlante lettre d'amour, testament d'une liaison qui a duré ce que vivent les roses...



Dès samedi au Dauphin

Michèle Morgan et Jean-Louis Trintignant, vedettes du film "Les pas perdus", drame sentimental de Jacques Robin, qui prendra samedi l'affiche du cinéma Le Dauphin.

MUSIQUE

Inauguration du Concours de violon

CONCOURS INTERNATIONAL DE VIOLON
dans la Grande Salle de la Place des Arts
hier soir

PROGRAMME

Ouverture "Russian et Ludmilla" ... Glinka
Symphonie "Pastorale" ... Beethoven
Concerto de violon ... Sibélius

Soliste: Sidney Hart
Chef d'orchestre: Otto-Werner Muller

par Jean Vallerand

Le Concours International de Piano dont tant de gens avaient prédit l'an dernier qu'il serait un fiasco et qui a été un succès revit cette année sous la forme d'un Concours International de Violon qui a été officiellement inauguré hier soir, dans la Grande Salle de la Place des Arts. Ce qu'il y a d'important dans cette entreprise c'est le concours lui-même qui commencera véritablement demain matin au Plateau alors qu'une quarantaine de candidats affronteront les épreuves éliminatoires.

On peut même se demander le pourquoi d'un concert d'inauguration. En quoi le fait de présenter un concert symphonique peu répété ajoute-t-il quelque chose au concours lui-même?

En tout cas, le concert d'hier soir faisait figure de hors-d'oeuvre et de hors-d'oeuvre indigeste dans le contexte d'un événement dont tout l'intérêt réside dans les épreuves proprement dites. Nous avons écouté une laborieuse Ouverture de "Russlan et Ludmilla", une "Symphonie Pastorale" qui a duré six bonnes minutes de plus qu'elle ne devrait et un "Concerto de violon" de Sibélius qui aurait pu sauver la soirée s'il avait été d'un bout à l'autre joué dans le très beau style qui a caractérisé le mouvement lent, mais qui, appuyé sur un orchestre lourd et paresseux, n'a pas permis au soliste, Sidney Hart, de donner toute la mesure de ses moyens.

Concert hâtivement préparé, hâtivement oublié.

AU JOUR LE JOUR

La Poudrière
Ile Sainte-Hélène
Première nord-américaine
à 8 h. 30
VU DU PONT
d'Arthur Miller
AVEC Huguette Oligny, Henri Norbert, Jean-Pierre Masson, Louise Marleau, Lionel Villeneuve, Jacques Brouillet, Georges Carrère, Gabriel Vigneault, Edmond Grignon, Alpha Boucher, Gilles Provost.
Prix spéciaux pour étudiants et groupes de plus de 50 les mardis et mercredis.
Relâche les dimanches et lundis
Réservations: 526-0821

CONCOURS INTERNATIONAL DE VIOLON MONTRÉAL 1966
du 31 mai au 19 juin
PRÉLIMINAIRES les jeudi 2 juin et vendredi 3 juin à 9 h. 30, 14 heures, 20 heures
DEMI-FINALES les samedi 4 juin et dimanche 5 juin à 13 h. 30 et 20 heures
au PLATEAU, 3710 Calixa-Lavallée
billets: $0.50, $1.00 en vente au PLATEAU et à la Place des Arts
ALLEMAGNE, ANGLETERRE, BULGARIE, CANADA, CHILI, COLOMBIE, FRANCE, ISRAEL, ITALIE, JAPON, HONGRIE, ROUMANIE, TCHECOSLOVAQUIE, U.R.S.S., U.S.A.

CINÉMA
35e SEMAINE
Onibaba
sous-titres anglais
Mise en scène de KANETO SHINDO
"C'est sûrement un des grands événements cinématographiques de l'année" François BEAULIEU
Jitsuko Yoshimura Kei Sato
Sur semaine: 7.30, 9.30
Dimanche: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30
CINEMA FESTIVAL
1206 est STE-CATHERINE TÉL: 525-8600

SALLE RESNAIS 3e SEM.
SANDRA a un mari
SANDRA a un frère
SANDRA aime l'un d'eux beaucoup trop!
DERNIERE SEMAINE
elysée
35 MILTON / 842-6053
SALLE EISENSTEIN
DERNIERE SEMAINE
LA VIEILLE DAME INDIGNE
de LUCHINO VISCONTI
avec CLAUDIA CARDINALE
SANDRA
BERTOLT BRECHT
SYLVIE
RENÉ ALLIO

C'est le jeune noceur qui ne manque jamais sa cible!...
COLUMBIA PICTURES présente
DEAN MARTIN as MATT HELM
3e SEMAINE
in THE SILENCERS
STELLA STEVENS · DALIAH LAVI · BEVERLY ADAMS · CYD CHARISSE
COLUMBIACOLOR
Horaire: 10.30, 12.45, 2.55, 5.10, 7.25, 9.40
Dernier programme complet à 9 h. 15.
LOEW'S
954 STE-CATHERINE O. — 866-5851

DANS LE VENT ... A GO-GO
★ 2e SEMAINE!
ELVIS PRESLEY
dans "SALUT LES COUSINS"
FORD FONDA
Le MORS AUX DENTS
RIVOLI · GRANADA · PAPINEAU
271-2210 255-2428 521-6853

ROUGERS-HAMMERSTEIN'S
THE SOUND OF MUSIC
TODD-AO COLOR by DE LUXE
JULIE ANDREWS
SEVILLE
RETENEZ VOS PLACES PAR TÉLÉPHONE: 932-1139
2155 O., STE-CATHERINE
GAGNANT DE 5 OSCARS
y compris celui du MEILLEUR FILM DE L'ANNEE!
2e ANNEE!
MATS.: MER., SAM., DIM. A 2.15
SOIREES A 8.15

GAGNANT DE 3 OSCARS
y compris celui de la "MEILLEURE ACTRICE"
JULIE CHRISTIE
'Darling'
LAURENCE HARVEY DIRK BOGARDE
6e MOIS
WESTMOUNT
5038, Sherbrooke ouest, 486-7395
HORAIRE: 12.30, 2.45, 5.00, 7.15, 9.30
Dernier programme complet à 9.20 p.m.

HARPER EST FANTASTIQUE! MAITRE DU SUSPENSE ET DE L'INTRIGUE!
Paul Newman is 'Harper'
SHELLEY WINTERS · JULIE HARRIS · ARTHUR HILL · LAUREN BACALL · JANET LEIGH · ROBERT WAGNER · PAMELA TIFFIN
TECHNICOLOR PANAVISION
A L'AFFICHE
PALACE
HORAIRE: 10.10, 12.15, 2.25, 4.40, 6.55, 9.10
Dernière représentation 9 p.m.

ROD STEIGER
THE PAWNBROKER
BROCK PETERS
GERALDINE FITZGERALD
5e SEMAINE!
SNOWDON
482-1322
Horaire: 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.05
Dernier programme complet à 9 h.

GAGNANT DU PRIX D'ACADEMIE
"LE MEILLEUR FILM ETRANGER DE L'ANNEE!"
En vedette, IDA KAMINSKA et JOSEPH KRONER
DEMAIN, paraîtra au Petit Cinéma
the SHOP on MAIN STREET
Une présentation JAPIE DESMARAIS
Cinema PLACE VILLE MARIE
HORAIRE: 12.00, 2.15, 4.35, 6.55, 9.20.
Dernier programme complet à 9 h. 05.

AUJOURD'HUI, DERNIER JOUR!
LE PETIT Cinema PLACE VILLE MARIE
ANTHONY QUINN · ALAN BATES · IRENE PAPAS
ZORBA THE GREEK
LILA KEDROVA
Horaire: 12.35, 3.15, 5.55, 8.35. Dernier spectacle complet à 8.20 p.m.

3 GRANDS FILMS
3e SEMAINE
LA SCALA
PAPINEAU ET BEAUBIEN, TÉL. RA. 1-5197
1er FILM: REVELATIONS SUR LA TRAITE DES BLANCHES JEUNES FILLES EN DANGER: "PEPEES POUR L'ORIENT"
2e FILM: AUTHENTIQUE! VRAI! LA CONQUÊTE DE LA FEMME CHEZ LES INDIGÈNES!
L'AMOUR primitif
EN COULEURS
(DANS LE SECRET D'EROS)
LES RITES LES PLUS ETRANGES DE LA SÉDUCTION!
3e FILM Un exposé choc sur les moyens crapuleux qu'emploient ceux qui vivent de... "L'AMOUR A LA CHAINE"

A PARTIR DU 3 JUIN
théâtre 4 Sous
PRESENTE
la grande roue
COMEDIE
100 EST, AVE DES PINS
TOUS LES SOIRS 8.30
RELÂCHE LE LUNDI
845-7277
BAR, AIR CLIMATISÉ

FERNANDEL vous revient via LAS VEGAS
Blague dans le Coin
PERRETTE PRADIER · NANCY HOLLOWAY
"NEFERTITI REINE DU NIL"
Jean Crain · Vincent Price
Scope couleurs
Le secret des VALISES NOIRES
Amherst
ANGLE AMHERST et SAINTE-CATHERINE — 288-2943

CE SOIR À 8H.15
Parc Richelieu
Le dimanche: 2h.15
Pas de courses le jeudi.

CONCERT de la SAINT-JEAN
musique canadienne et musique italienne
le lundi 20 juin, à 8h. 45 p.m.
à la place des arts
richard verreau
pierrette alarie
robert savoie
fernande chiocchio
orchestre symphonique
dirigé par françoys bernier
choeur mixte de 80 voix
sous la direction de
lionel renaud
billets: $2.00 — $3.00 — $4.00
en vente à La Place des Arts et aux bureaux de La Commission des Fêtes du Canada français, 801 est, rue Sherbrooke, suite 101 • tél.: 527-1591
En collaboration avec Les Distilleries Melchers Limitée

PLUS HORRIFIANT QUE DRACULA
PLUS TERRIFIANT QUE FRANKENSTEIN
FILLES CAPTIVES DE L'EMBAUMEUR
R.I.P. AVIS Funérailles gratis à ceux qui meurent de peur en voyant ces films choc!
FILLES VICTIMES D'UN EFFROYABLE DOCTEUR
3e SEM.
LE MONSTRE DE VENISE
Les MAITRESSES du Dr. JEKYLL
AGNES SPAAK · HUGH WHITE
CHATEAU · FRANCAIS · VERSAILLES
271-4400 288-5513 352-0200

VENDOME PLACE VICTORIA — TEL.: 878-1451 ST. JAMES & UNIVERSITY
Stationnement intérieur
FESTIVAL DU FILM JAPONAIS
4e SEMAINE
JAMAIS TANT D'INTIMITE N'A ETE PORTEE A L'ECRAN!
ODD OBSESSION
de KON ICHIKAWA
COULEURS — S.-T. ANGLAIS
12.45, 2.50, 5.00, 7.15, 9.30

"Les insolences de boudoirs... genre mauvais garçon..."
N.Y. World Telegram
4 DERNIERS JOURS
JANE FONDA in LA RONDE
EN CINEMASCOPE ET COULEURS
10.10 — 12.25 — 2.40
4.50 — 7.05 — 9.25
Dernière représentation complète: 9.00
480 STE-CATHERINE
Tél.: 861-2697
LE PARISIEN

CINERAMA
8 h. 30 tous les soirs — 2 h. merc. et sam. Dim. 1.00, 4.45, 8 h. 30
avec HENRY FONDA · ROBERT RYAN · PIER ANGELI · ROBERT SHAW
en SUPER CINERAMA et TECHNICOLOR
BATTLE OF THE BULGE
21 DERNIERS JOURS
Sièges réservés en vente par poste... ou au théâtre, Jules Jacob Musique, Morgan Magasins Boulevard, Rockland, Dorval, CKJL, Radio Saint-Jérôme — Roi des bas prix Roland Faucher, C.T. Pont-Viau.
IMPERIAL CINERAMA
Enf. 10 ans adm. mer. et sam. 2 h. Dim. 1 h.
CINERAMA, un procédé différent, SUR LE PLUS VASTE ECRAN INTERIEUR AU MONDE.
1430 Bleury, Montréal — AV. 8-7102 ou 5603

une Folie
DE SACHA GUITRY
AVEC FRANÇOIS ROZET · CATHERINE BÉGIN · GEORGES GROULX · CARMEN TREMBLAY · MONIQUE AUBRY
MISE EN SCÈNE: YVAN CANUEL
L'EGREGORE DORCHESTER & HÔTEL-DE-VILLE 866-9344

La carrière d'espion y survivra-t-elle?
Voyez ces deux durs. Quelle élégance! Quel regard féroce! Quel parapluie terrifiant! Les jeunes filles s'y cramponnent comme s'ils étaient appelés à disparaître. Se peut-il qu'ils soient les "DERNIERS DES AGENTS SECRETS"?
Allô là-bas!
Quel bureau d'espionnage pourra jamais se prendre au sérieux après avoir vu cette impitoyable parodie?
BOOM!
SMACK!
HA! HA!
DU RIRE! DU RIRE...
PARAMOUNT PICTURES présente
MARTY ALLEN and STEVE ROSSI
THE LAST OF THE SECRET AGENTS?
TECHNICOLOR
co-starring JOHN WILLIAMS · NANCY SINATRA · LOU JACOBI · THEO MARCUSE
Voir NANCY SINATRA dans "THE LAST OF THE SECRET AGENTS" en REPRISE RECORDS
COMMENCE AUJ.
CAPITOL
890 ouest, Ste-Catherine — 866-6828
Horaire: 10.40, 12.55, 3.05, 5.15, 7.25, 9.40.
Dernière représentation complète à 9.05 p.m.

C'est à Mourir de Rire!
Une farce drôle et désopilante!
JOSEPH E. LEVINE presents
A CARLO PONTI Production
MARCELLO MASTROIANNI · URSULA ANDRESS
THE 10 TH VICTIM
co-starring ELSA MARTINELLI · SALVO RANDONE
Executive Producer JOSEPH E. LEVINE
Directed by ELIO PETRI
COMMENCE DEMAIN!
CLIMATISE
Cinema PLACE VILLE MARIE TEL. 866-2441
Dernier jour: "THE SHOP ON MAIN STREET"



Téléphoto Presse Canadienne

Les Prix littéraires du Gouverneur général

Les gagnants des Prix littéraires du Gouverneur général, en compagnie du gouverneur général, M. Vanier, et son épouse, après la présentation des prix, hier, à Ottawa. De gauche à droite : Alfred Purdy, de Wooler, Ont., André S. Vachon, de Montréal, M. et Mme Vanier, Gilles Vigneault, de Natashquan, P.Q., Gérard Bessette, de Ste-Anne-de-Sabrevois, et James Eayrs, de Toronto.

Fernand Nault en URSS avec le Ballet Theatre

Fernand Nault, directeur artistique associé et principal maître de ballet de la troupe des Grands Ballets Canadiens, a été invité à accompagner l'American Ballet Theatre à titre de maître de ballet et de répétiteur, lors de la tournée que cette compagnie effectuera en juin en URSS.

On sait que notre compatriote fut associé pendant vingt ans à l'American Ballet Theatre (10 ans comme danseur et 10 ans comme maître de ballet;) C'est la seconde fois que le Ballet Theatre se rend en URSS et c'est également le deuxième voyage de M. Nault là-bas, celui-ci ayant accompagné la troupe en qualité de maître de ballet lors de la tournée de 1960.

Au cours de sa tournée de juin, le Ballet Theatre se produira pendant deux mois à Moscou, Léningrad, Kiev, Tbilisi et d'autres villes, mais à cause de la saison très chargée des Grands Ballets Canadiens et de la préparation de la saison prochaine, M. Nault ne pourra demeurer en URSS que trois semaines.

Il travaillera avec le Ballet Theatre à Moscou, Léningrad et Kiev, dirigeant les classes quotidiennes et préparant certains ballets tels que "Raymonda", "La Sylphide" de Bournonville, "La Fille mal gardée" (dans lequel il reprendra un rôle de composition qui lui valut beaucoup de succès il y a quelques années, celui de Mère Simone), enfin quelques ballets américains.

Pendant son absence, M. Nault sera remplacé aux Grands Ballets par Norman Thomson, de Vancouver.

Mise au point du consul d'Italie

M. Paolo Canali, consul général d'Italie à Montréal, nous prie de publier le communiqué suivant :

"De récentes informations de presse ont été susceptibles d'amener le public à croire que la Scala de Milan pût avoir un rapport avec les spectacles d'opéra annoncés pour le mois de juin à Montréal.

"Le consulat général d'Italie a reçu instruction de faire une mise au point à cet égard : comme l'a officiellement annoncé le commissaire général italien pour l'Expo '67, des dispositions sont actuellement prises en vue d'une série de spectacles que la Scala présentera dans le cadre de l'Exposition Universelle de Montréal.

"La Scala désire par conséquent dissiper toute équivoque qui aurait pu se produire et clairement préciser qu'elle n'a pas de rapport, direct ou indirect, avec aucun spectacle d'opéra ayant lieu au Canada au cours de cette année."

Mort du sculpteur V. W. Aaltonen

HELSINKI (AFP) — Le sculpteur finlandais Vaino Waldemar Aaltonen est mort dans une clinique d'Helsinki, après une longue maladie.

Le professeur Aaltonen était né le 8 mars 1894. Après avoir fréquenté l'Ecole des Beaux-Arts de Turku, il avait effectué plusieurs stages d'études en Europe et aux Etats-Unis.

Aaltonen était membre de l'Académie finlandaise, de l'Académie culturelle de l'Adriatique (Italie), de la Société Gutenberg et de l'Académie soviétique des Arts.

La troupe du Metropolitan a joué à Paris hier soir

PARIS, (AFP) — Le Tout-Paris est venu acclamer hier soir à l'Odéon-Théâtre de France, pavoisé aux couleurs françaises et américaines, la troupe du Metropolitan Opera qui présentait, en première à Paris, "Le Barbier de Séville", de Rossini, d'après Beaumarchais.

Le premier ministre et Mme Georges Pompidou étaient les invités de l'ambassadeur des Etats-Unis et de Mme Charles Bohlen. Dans la loge voisine, le ministre d'Etat Louis Joxe était celui de Jean-Louis Barrault et de Madeleine Renaud.

Maria Callas, dont l'entrée dans la salle a été saluée par des applaudissements, a réservé un chaleureux accueil à ses collègues du Metropolitan : Roberta Peters, dans le rôle de Rosina, Luigi Alva, dans celui du Comte Almaviva, Robert Merrill (Figaro), Justino Diaz (Don Basilio) et Fernando Corena qui interprétait le Docteur Bartholo ainsi que Thomas Schippers, qui dirigeait l'orchestre.

MUSIQUE

Bach magnifiquement servi

par Claude Gingras

CONCERT D'OEUVRES DE J. S. BACH. Présenté hier soir par Ars Organi à la Queen Mary Road United Church.

Programme : Prélude et Fugue en si mineur, pour orgue; Cantate no 170, pour contralto et ensemble instrumental; Sonate en sol mineur, pour hautbois et clavecin; Cantate no 169, pour contralto et ensemble instrumental.

Interprètes : Christina Jones, contralto; Bernard Lagacé, organiste, Jacques Simard, hautboiste, et un ensemble instrumental dirigé au clavecin par Kenneth Gilbert.

Tout commence avec Bach, dit-on. Tout finit également avec Bach. Entre autre choses, les Festivals d'Ars Organi. Le quatrième et dernier concert de cet organisme, hier soir, à la Queen Mary Road United Church, était en effet consacré au Cantor de Leipzig. Au programme : deux de ses quelque 300 Cantates, une oeuvre pour orgue, et une sonate hautbois-clavecin. Les deux Cantates ont occupé la majeure partie de la soirée. Elles avaient pour soliste le contralto Christina Jones accompagné par un ensemble instrumental dominé par l'orgue de Bernard Lagacé et le hautbois de Jacques Simard, ensemble instrumental d'ailleurs dirigé du clavecin par Kenneth Gilbert.

La réputation de Kenneth Gilbert comme spécialiste de la musique baroque n'est plus à faire. Dans tout ce qu'il touche, on sent immanquablement une forte personnalité et surtout une autorité appuyée sur de longues et sérieuses études de ce langage musical. De nouveau hier soir, à chaque mesure de musique, on sentait sa direction toujours sûre et précise, non seulement pour ce qui concerne les notes elles-mêmes mais aussi le style, le phrasé, la dynamique. Sous une telle direction, des musiciens savent "où il vont". Il est évident que Gilbert rejette sans merci les interprétations romantiques de la musique baroque : ce qu'il fait est sobre, sans être nécessairement desséché.

Sauf pour quelques sons de "violoneux" échappés par M. Gabora et quelques flottements dans la Cantate no 169, l'exécution a été continuellement remarquable, techniquement et musicalement. Christina Jones possède une voix assez neutre mais juste et puissante, et elle chante dans un style détaché mais non dépourvu de sensibilité. En disant que Jacques Simard est un hautboiste admirable, je ne ferai que répéter ce que tout le monde sait déjà. Pour sa part, Bernard Lagacé a utilisé avec intelligence et sensibilité les possibilités de ce joyau d'orgue mécanique qu'est l'instrument de la Queen Mary Road United Church.

Ouverture du Concours Tchaïkovsky

MOSCOU (AFP) — Mme Catherine Fourtseva, ministre soviétique de la Culture, a ouvert lundi à Moscou le troisième Concours international Tchaikovsky.

Retenu chez lui par la maladie, Dmitri Shostakovitch a adressé aux membres du jury un message exaltant notamment la mémoire de Marguerite Long, de Maurice Maréchal et de la reine Elisabeth de Belgique.

A L'AFFICHE
RIALTO 277-3700
STRAND 844-8774
Vengeur parcourant l'El Dorado !
MURIETA!
JEFFREY HUNTER ARTHUR KENNEDY
and READY FOR THE PEOPLE

SAINT-DENIS et Bijou
J'ai ma caméra, t'as ta caméra...
GUY BEDOS
SOPHIE DAUMIER
Dragées au poivre
également à l'affiche
les filles sèment le vent
et les garçons récoltent la tempête

25ième ANNIVERSAIRE ODEON
MEILLEUR ACTEUR 1966
LEE MARVIN SIMONE SIGNORET VIVIEN LEIGH
LA NEF DES FOUS
CAT BALLOU EN COULEURS
LEE MARVIN NAT KING COLE STUBBY KAYE
JANE FONDA
Champlain 2 CINES Cremazie

3 DERNIERS JOURS
Un film ALAIN RESNAIS en couleur
MURIEL
avec DELPHINE SEYRIG (Prix de la meilleure interprétation à Venise)
(Prix International des Critiques)
CE SOIR : 7.30 - 9.30
3e ET DERN. SEM.
Le Dauphin
TEL. 721-6060 BEAUBIEN PRES IBERVILLE

le MANOIR MAUDIT
ANNIE ALBERT-MARC MARIAN
Deuxième Grand Film
"DES FILLES POUR UN VAMPIRE"
Odeon MONTCALM
MASSON PRES 11IEME AVENUE 727-5213

PREMIERE FOIS EN FRANÇAIS
JAMES BOND contre Dr. No
SEAN CONNERY URSULA ANDRESS
GRAND FILM EN COULEUR
Robert Mitchum Carroll Baker
L'AVENTURIER DU KENYA
PANAVISION TECHNICOLOR
3e SEM. MERCIER · ELECTRA · VILLERAY
Ste-Cath. et Pie-IX 255-6224
Ste-Cath. et Amherst 522-9177
St-Denis et Jarry 388-5577

AUJOURD'HUI AUX CINEMAS UNITED
Prix réduits pour personnes de plus de 60 ans.
Joignez-vous à notre ciné-club de l'âge d'or
LUCERNE 855 boul. Décarie, Ville Saint-Laurent
DEAN MARTIN & JERRY LEWIS
"LIVING IT UP" TECHNICOLOR and "PARDNERS" TECHNICOLOR
LE SOIR A 6 H. 15
SAVOY "THE SPY WHO CAME IN FROM THE COLD", avec Richard Burton, Claire Bloom, "RED LINE 7000", en Technicolor, avec Jame Caan, Laura Devon.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT
Ce soir à 8 h. 30
CHAT EN POCHE
Feydeau, un rire fou, fou, un divertissement de classe. Martial Dassylva, "La Presse"
Un succès ... dans le sac ! Manuel Maitre, "La Patrie"
Pour une cure de rire voir Feydeau ! François Beaulieu, "Métro-Express"
Malgré vous, vous êtes obligé de rire ! François Piazza, "Echo-Vedettes"
STELLA, 4664, rue Saint-Denis
RÉSERVATION : 844-1793

LE DRAME ÉMOUVANT D'UNE JEUNE AVEUGLE DESHONORÉE ET ABANDONNÉE !
Ticket d'Or MEILLEUR FILM FRANÇAIS DE L'ANNÉE
LE CHANT DU MONDE
EN COULEURS
CATHERINE DENEUVE et la VEDETTE CANADIENNE ANDRÉ LAWRENCE avec HARDY KRUGER
Un film de MARCEL CAMUS
COMPLÉMENT DE PROGRAMME : L'ENFANT DU CIRQUE
CANADIEN 1204 est, Ste-Catherine
PLAZA 6305 St-Hubert
JEAN-TALON Jean-Talon, à l'est de Pie-IX

GAGNANT DE 6 PRIX DE L'ACADEMIE
UNE PRODUCTION CARLO PONTI
DAVID LEAN'S FILM OF BORIS PASTERNAK'S
DOCTOR ZHIVAGO
IN PANAVISION AND METROCOLOR
BILLETS EN VENTE
Mats à 2 h. mer. $1.50; sam. et fêtes $2.00; dim. $2.50.
Soirs à 8.15, du lun. au jeu. $2.50; ven. et sam. $3.00.
Dim. à 7.30 p.m. $2.50
ALOUETTE 9e SEMAINE
STE-CATHERINE & BLEURY UN. 1-2807

16 DERNIERES représentations
Hier, les enfants dansaient
Le succès théâtral de l'année
ce soir à 8.30
réservation 861-3338
COMÉDIE CANADIENNE
84 ouest, Ste-Catherine 861-3338
Billets : Corbeil sur la Plaza et Comédie Canadienne
Prix spéciaux pour étudiants

2ième SEMAINE
EMPIRE
481, ave Ogilvy ave. Tel: 274-4521
EN PREMIÈRE CANADIENNE
INGMAR BERGMAN
AU SEUIL DE LA VIE
(BRINK OF LIFE)
BIBI ANDERSON
UN FILM CRIANT DE VERITE
1.35, 9.40 VERS. ORIG. S.T. ANGLAIS
AU MEME PROGRAMME
UN FILM DE V. SJOMAN
LA MAITRESSE SUÉDOISE
8.15 BIBI ANDERSON
VERSION. ORIG. S.T. ANGLAIS

CINEMA de MONTREAL
AU MEME PROGRAMME
3 GRANDS FILMS
CET ENFANT EST MIEN
LES SEDUCTEURS
CRASH MYSTERIEUX
COULEURS

JUBILE DU 50e ANNIVERSAIRE
1916 1966
à la LIVING ROOM FURNITURE MANUFACTURERS Limited
HEURES D'OUVERTURE
Tous les jours de 9 h. 30 à 5 h. 30.
Jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. p.m.
Samedi de 9 h. 30 à 5 h. p.m.
ENSEMBLE COMPLET 3 PIECES
Ensemble chesterfield 6 mcx
Comprenant sofa et fauteuil de construction entièrement à ressorts avec coussins en polyfoam au siège, 1 lampe de plancher 3 forces, 1 lampe de table, 1 table à café et 1 étagère avec dessus en arborite.
$399
EXACTEMENT TEL QU'ILLUSTRE
DESSUS EN ARBORITE AVEC MONTURES CHROMEES
Mobilier de cuisine
5 MORCEAUX
Comprenant 1 table de 36" x 48", dessus en arborite avec rebords en caoutchouc. Chaises rembourrées et recouvertes de plastique de nylon.
Mobilier de chambre à coucher
7 MORCEAUX. Comprenant bureau triple à 8 tiroirs surmonté d'un miroir ajustable, commode de monsieur et lit régulier dans les largeurs de 39" — 48" — 54". Tous les tiroirs sont sur supports.
Dessus, devant et côtés sont d'un riche fini noyer.
Sommier et matelas à ressorts. 2 lampes de bureau.
LIVING ROOM FURNITURE MANUFACTURERS Limited
J.-Maurice Langelier, prés.
2566 est, Ste-Catherine
(près Frontenac)
Tél. : 526-4491

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	11 h.
—	Algoma	29½	29½	—
—	Alliance	185	180	—
—	Alcan 1 P	20½	20½	—
—	Alcan CP	43	43	—
—	Anglo CP	9½	9½	—
—	Anglo CP P	21½	21½	—
—	Ag T 4½ P	37½	37	—
—	AT 265 Pr	47¾	47¾	—
—	AT 290 Pr	51	51	—
100	Argus	19¾	19¾	19¾
—	ArgC P	11¾	11¾	—
1530	Alcan A	39½	39¾	38¾
—	Alcan Pr	45	45	—
250	Asbestos	21¾	21¾	21¾
—	Atl Sug	26½	26½	—
—	Bq CN	63¾	63½	—
—	Bq d'Eparg	14½	14½	—
—	Bq I-C	66	65¾	—
—	Bq Mont	61¾	61¾	—
—	Bq N-E	71	71¼	—
—	Bq PC	44¾	44¾	—
—	Bq Roy	76½	76½	—
—	Bq T-D	63¾	63¾	—
—	Bathurst P	23½	23½	—
—	Bath Wts	10¾	10¾	—
—	Bath P A	54	53½	—
305	Bell Phon	53¾	53¾	53¾
—	BowMer Pr	50	50	—
—	Bowater	8¾	8¾	—
200	Brazil	10½	10½	10½
25	BA Bk Note	68	68	68
—	BA Oil	34	33¾	—
—	BC Forest	19	18¾	—
—	BC Phone	63	63	—
4400	Brinco	5¼	5¼	5¼
—	Bruck (B)	8½	8½	—
—	CAE	9	9	—
—	Cal Pow	26¼	26	—
75	Can Cem	42	42	42
—	Can Cem Pr	25	25	—
—	CD Sugar	22¾	22¾	—
—	Can Iron	23½	23¼	—
—	Can Malt	19	19	—
—	CSL	34	33½	—
—	CSL Pr	6¼	6¼	—
225	C Brew	6¾	6¾	6¾
—	C B Alum A	23	23	—
—	CBAL A w	10¼	10¼	—
—	C Chem w	610	610	—
300	CIL	19	19	19
300	Cl Pow	26½	26½	26½
—	Cl P 5.2%	17½	17½	—
—	C Marconi	6¾	6¾	—
225	CPR	60	60	60
—	CPR 4% P	9¾	9¾	—
—	C Pfina	12¼	12¼	—
—	CPP Sec	18¼	18¼	—
—	C Refract	16¼	16¼	—
—	C Vickers	18¼	18	—
—	Central Del	11	11	—
—	Chemcell	12¾	12¾	—
—	Col Cell	6¾	6¾	—
—	Col Ce Pr	23	23	—
50	Cons Paper	38½	38½	38½
—	Cons Text	21½	21½	—
—	Con Glass	11¾	11¾	—
675	Comingo	40¼	40¼	40¼
—	Coronation	175	175	—
—	Corpex	7¼	7	—
100	Couv "A"	5½	5½	5½
—	Cr Foncier	65	65	—
—	Cr Cork	124	124	—
—	Cr Zell A	24½	24	—
—	Crush Int	15	15	—
—	Denison	49	48¾	—
650	Dist Seag	33½	33½	33½
25	D Bridge	22	22	22
—	D Coal Pr	300	300	—
—	Do Fasco	24¼	24	—
—	D Glass	14¾	14¾	—
—	Dosco	11¼	10¾	—
—	D Stores	22¾	22¾	—
150	Domtar	17¾	17¾	17¾
—	D Text	35	35	—
—	Donohue	8	7¾	—
—	Du Pont	40¼	40	—
—	Dupuis A	7½	7½	—
—	Eddy Match	36	36	—
—	Electrolux	32	30	—
—	Enamel A	6	6	—
100	Falcon	91¾	91¾	91¾
—	Fam Play	25¾	25¾	—
—	Fleetwood	32	30½	—
—	Fraser	28	28	—
—	GL Paer	27¼	27¼	—
—	Hndy Andy	7	7	—
—	Hawk Sidd	480	480	—
—	Hoinger	22¾	22¾	—
—	Home A	18½	18½	—
—	Home B	19¼	19½	—
—	H Smith P	37	37	—
—	Hud Bay M	79	78½	—
11000	HBC	18	16	16
—	Husky Oil	12¾	12¾	—
—	Imp Oil	53¼	53	—
100	Imp Tob	14¼	14¼	14¼
—	I Tob Pr	6¼	6	—
50	Ind Accep	20¼	20½	20½
—	I Ac 4.50 Pr	80	80	—
—	In Nickel	98	98	—
—	Int Pap	29¼	29¾	—
—	Int Util	29½	29½	—
100	Int Util Pr	31½	31½	31½
—	Inter PL	78¾	78¾	—
—	Invest Gro	15½	15½	—
—	Inv Gr "A"	13¾	13	—
—	Labatt	17½	17½	—
—	Laura Sec	15	15	—
—	Laur Fin	8	8	—
—	Lewis	7¼	7¼	—
—	Loblaw (A)	10	10	—
—	Loblaw (B)	10¼	10¼	—
—	Loeb M	13½	13½	—
—	MacKinn	21	21	—
—	MacLar A	21¾	21¾	—
—	MacLar B	23	23	—
—	MB PR	26¼	26¼	—
—	MacMill	26	26	—
—	Marit Elec	23¾	23¾	—
—	Marit Tel	20¾	20¼	—
—	Massey F	36¾	36¾	—
450	McAllister	8	7¾	8
4600	Marit T d	54	52	54
—	Met Stores	14¼	14	—
100	Miron	8⅞	9	9

Ventes		Haut	Bas	11 h.
—	Mitch R A	12¼	12¼	—
—	Molson A	35½	35	—
—	Molson B	36½	35¾	—
—	Mtl Loco	16	16	—
—	Mtl Trust	17¾	17¾	—
—	Moore Corp	82½	82½	—
—	Morse R A	18½	18½	—
—	Morse R B	18¾	18¾	—
—	Mussens	9¾	9¾	—
—	Nat Cont	6¼	6¼	—
200	NFLD Light	10½	10½	10½
—	Noranda	53	52¾	—
—	North & C	27¾	27¼	—
150	NS LP	12¾	12¾	12¾
—	Ocean Fish	11	11	—
—	Ogilvie	14	14	—
250	Ont Steel	35	35	35
—	Pac Pete	12	11¾	—
—	Phillips C	31	31	—
250	Pow Corp	12	12	12
—	Price Br	14	13¾	—
—	QN Gas	12¾	12¾	—
—	Que Phone	24	24	—
—	Reitman's	11	11	—
400	Rio Algom	24½	24½	24½
200	Rolland A	12	12	12
125	Rothmans	27½	27¼	27½
—	St-L Cem A	31¼	31¼	—
—	St-L Corp	21¾	21¾	—
—	Salada F	9¾	9¾	—
150	Shell Can	21	21	21
—	Shell I Pr	26	26	—
—	Shell I w	660	660	—
—	Sher W	31	31	—
—	Shop Save	13	12¾	—
—	Sicard	6	6	—
—	Simpsons	29¾	29¾	—
—	SGI Units	8¼	8¼	—
—	Sogemines	12	11½	—
—	Southam	36	36	—
—	SS Steel	10½	10½	—
—	Steel Can	23¼	23	—
—	Steinbg (A)	23	23	—
—	Texaco Can	58	58	—
—	T Fin A	11	10¾	—
—	Tr C Corp	7¾	7¾	—
200	Tr C PL	33½	33½	33½
—	Tr Mt PL	17¾	17½	—
—	Un Auto A	16½	16½	—
—	Un Carbide	24¾	23¾	—
150	Wajax	11¾	11½	11¾
100	Wak GW	32	32	32
—	Wedwood	9½	9½	—
200	W Coast T	27½	27½	27½
200	Weston A	19¾	19¾	19¾
—	Wstn A w	11¼	11¼	—
—	Weston B	22¾	22¾	—
—	Zeers	25	25	—

Ventes		Haut	Bas	11 h.
1000	Fab Met	19	19	19
—	Fabi	440	440	—
—	Fano	6	6	—
—	Fontana	6	6	—
1500	FT Reliance	43	43	43
—	Fox Lake	18½	18	—
—	Freeman	810	810	—
—	Frigistors	45	45	—
—	Fundy	4½	4½	—
500	Futurity	98	98	98
—	Furlong	455	455	—
—	Garnet	65	65	—
—	Ghislau	17	16	—
—	Gillchrist	425	425	425
100	Glen Lake	140	140	140
700	Grt W M	175	170	175
—	Greenberg	485	485	—
—	Grissol	200	200	—
—	Gui Por U	25	25	—
—	Inland Ch	8½	8½	—
—	Inspiratn	195	195	—
—	Int Atlas	80	80	—
—	Int Ceram	9	9	—
—	Int. Norva	26	26	—
—	Int Pts Pr	23	23	—
—	Intp Dredg	14½	14½	—
—	Israel Oil	8½	8½	—
2000	James Bay	36	35	35
1600	Jubilee	215	210	214
—	Keltic Mng	18½	18	—
—	K Desmond	70	70	—
—	Kenting Av	600	600	—
—	Kiena	53	53	—
300	Kodiac Pet	245	245	245
—	Kontiki	9	9	—
—	Labrador	28	28	—
—	Laduboro	67	66	—
—	Lmntgne A	14½	14½	—
—	Lingside	5	5	—
—	Louanna G	19	18	—
—	Massval	8½	8½	—
—	Matachewan	41	40½	—
—	McKinney	13	13	—
100	Melchers	20	20	20
—	Merc Chip	9	7½	—
—	Merrill	157	157	—
—	Mid-Chib	21	21	—
—	Midepsa	410	390	—
—	Miro Mines	25	25	—
—	Mistango	19	18	—
—	Molyb	150	150	—
—	Monpré	7½	7	—
500	Moly Hill	17	17	17
1000	Mt Costiga	18	18	18
—	Mt Pleast	32½	32½	—
—	MR Rice	14½	14½	—
—	NAut Ven	175	175	—
—	Native Min	18	18	—
—	N Formaq	5	5	—
—	N Imperial	162	156	—
—	Newrich	16	15	—
1100	NW Amul	11	11	11
—	Nocana	10	9½	—
—	NA Asbest	10	10	—
9000	NA R M	52	50	52
—	NW Canala	13	13	—
—	Opem Ex	10½	10½	—
—	Opemiska	97	973	—
2100	Pat Silver	43	41	41
200	Peace Riv	87	860	860
—	Peel-Elder	20¼	20¼	—
3000	Perimeter	23	23	23
100	Peso S	128	128	128
—	Phoenix O	525	510	—
—	Pitt Gold	4½	4½	—
—	Place GO	245	245	—
—	Potash	13½	13½	—
—	Que Ascot	7	7	—
—	Q Cobalt	300	280	—
—	Q Indust M	13	13	—
10	Que PH 51	20	20	20
—	Que PH 55	18	18	—
—	Queenston	13	10	—
2800	Rancheria	39	34	39
—	Red Crest	4	4	—
—	Renold	16	16	—
—	Rexspar	4	4	—
—	RA Pete B	194	185	—
—	RGO Dts	3	3	—
—	Rusty L	20	20	—
—	St-L Colum	211	210	—
—	St-L Div Lds	76	76	—
1000	St Lucie Ex	21	21	21
—	Sangamo	14½	14½	—
29500	Sapawe	38	36	38
—	Satellite	22	22	—
—	Seaway H	400	400	—
—	Select Fin	230	230	—
—	Silver Reg	32	30	—
—	Silver Sum	27	27	—
—	Silver T	29	28	—
—	Sobeys A	19	19	—
—	Sogena	13½	13½	—
—	S Dufault	10	10	—
—	Spartan Air	48	48	—
—	Spartan w	2	2	—
—	Stairs Ex	30½	30½	—
—	Std Gold	34	34	—
—	Sturgeon Pet	59	58	—
—	Sullivan	525	525	—
—	Superpack	5¼	5¼	—
—	Surlaza	70	65	—
—	Tache	12½	12½	—
—	Talisman	35	35	—
—	Tazin	8	7½	—
—	Texaco CPr	80	80	—
—	Tib Expl	5	4¼	—
100	Titan	4	4	4
—	Tooke	225	225	—
500	Trslerre	30	30	30
—	Un Obalski	26½	26	—
—	U Twns E	16	15¾	—
—	Upton Copp	49	49	—
700	V Dent Mot	235	235	235
—	Westburne	120	120	—
—	W Cdn Min	50	50	—
—	Westairs	21	21	—
14000	West Tin	38	34	36
35000	Wisconsin	61	61	61
—	Woodf A	7¼	6¼	—
—	Woodfd (B)	105	105	—
—	Westhill	50	48	—

Bourse Canadienne

Ventes		Haut	Bas	11 h.
—	Ajax	16	16	—
—	Alscope	164	155	—
—	Alsof	9	8½	—
—	Am B Bel	23	23	—
—	Ameranium	4	4	—
2000	Agassik	45	37	37
—	Anthonian	15	15	—
—	Arno	4½	4½	—
200	Atlanta	19	19	19
—	Augustus	60	60	—
—	Baker Talc	8	8	—
—	Band-Ore	17	17	—
—	Barvallee	4	4	—
—	Bateman	5½	5½	—
—	Beatice Pl	4½	4	—
—	Beld-Cort	13	13	—
—	Beld C w	325	320	—
—	Black Haw	120	120	—
—	Black River	20	19	—
—	Blue Bon	330	330	—
—	Bluewater	15	14	—
3000	Bornite	6½	6	6½
100	B Carpets	36	36	36
—	BrucePresto	11	10½	—
—	Bruneau	20	20	—
—	Brunswick	14¼	14¼	—
—	Burnt Hill	34½	31	—
—	C Interurb	330	330	—
—	C Keeley	9	9	—
—	C Magnesite	60	55	—
—	C Secu A	260	260	—
—	Carbec	25	22	—
—	Cart-Que	9	9	—
—	Cassiar	15¼	15¼	—
—	Castle Oil	33	33	—
—	Ceasland	495	490	—
100	Chemalloy	109	106	109
—	Chipman	22½	22½	—
—	Coastal M	22	20	—
—	Co H&M	52	52	—
—	Com O&G	40	37	—
500	Commodor	130	130	—
—	Commo w	30	25	—
—	Cominga	10	10	—
—	C D Sec A	100	100	—
—	C Manitoba	38	38	—
5000	C Mogador	23	23	23
—	C Monpas	5	5	—
—	C New Pac	40	40	—
—	C Persh	12	12	—
—	CQ Smelt	68	65	—
—	CQ Yell	5	4½	—
—	C Virgina	46	46	—
—	Copstream	8½	8½	—
—	Crownbrid	29	27	—
200	Crusade	18	18	18
—	David A	46½	46½	—
—	Delta Elect	190	190	—
—	Delta Min	14	12	—
—	Denault	6½	6	—
6000	Devil Elb	45	45	45
—	Dolsan	43	43	—
—	Dome	45	45	—
—	Dom Expl	16½	16	—
1000	Dom Lease	32	32	32
—	D Oileloth	22½	22½	—
—	Drum Weld	8¼	8¼	—
—	Dumagami	47	47	—
—	Dumont	30	30	—
—	Dyna Pet	410	360	—
—	East Sull	780	750	—
—	East Vent	24	23	—
3000	Empire Min	23	23	23
—	Equity Ex	63	62	—
—	Guardian C	16	14	—

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	65 Ind.	13 S.Pub.	7 Bq.	85 Comb.	8 Pap.
Clôture — 31 mai	161.42	142.71	123.60	154.33	114.90
Clôture — 30 mai	162.20	143.13	124.26	155.05	115.15
Sem. dernière	159.03	138.26	119.39	151.44	114.79
Mois dernier	162.58	140.81	120.31	154.52	118.02
Haut — 1966	171.39	158.41	132.91	164.02	129.44
Bas — 1966	158.55	137.19	118.63	150.81	114.36
Haut — 1965	174.05	161.78	138.56	166.93	147.43
Bas — 1965	151.81	143.06	118.03	147.25	112.39

cours des obligations

GOUVERNEMENT DU CANADA

3	Perpetuels	1965	73 — 74
4½	15 dec.	1966	99¼ — 100
4	1er avril	1967	98½ — 99¼
5	1er juillet	1970	97¾ — 98½
5½	1er aout	1980	97½ — 98½
2¾	15 juin	1968	95¾ — 96½
3¼	1er juin	1976	82¼ — 83
4¼	1er sept.	1972	92 — 92¾
5½	1er oct.	1975	97¼ — 99
4½	1er sept.	1983	86½ — 87¼
5¼	1 mai	1990	93¾ — 94½
5½	1 oct.	1969	99¾ — 100¼
CNR	5½ 15 dec.	1971	99½ — 100½
CNR	5¾ 1 jan.	1985	99½ — 100½
CNR	4½ 1 avril	1967	99 — 100
CNR	4 1 fev.	1987	82½ — 83½
CNR	5 oct.	1987	90½ — 91¼

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

A M F C	5¼	1987	91¼ — 92¼
BC Elect	3¼	1967	98½ — 99
BC Elect	5½	1989	93¾ — 94¼
BC Elect	5¾	1977	97¼ — 98¼
Man. Hyd	5¼	1988	90¾ — 91¾
N.B.	5½	1989	92¼ — 93¼
NFLD	5¼	1985	88 — 89
N. S.	5¼	1985	91¼ — 92¼
Ont.	3	1970	90½ — 91½
Ont.	5½	1985	95 — 96
Ont. Hyd.	2¾	1968	94 — 95
Ont. Hyd.	5¼	1965	92 — 93
Que.	5½	1990	91¼ — 92¼
Que.	3	1969	91¾ — 92¾
Que.	5¼	1987	89 — 90
Que. Hyd.	3¼	1974	81½ — 82½
Que. Hyd	5½	1988	91½ — 92½
Que. Hy.	5	1995	94¼ — 95¼
Saskat.	5½	1985	93¾ — 94¾

MUNICIPALITES

Montreal	5¼ juin	1989	92¼ — 93¼
Tor Mt	5½ 15 juin	1985	93½ — 94½
Vanc	5¼ 15 juin	1977	92¾ — 93¾
Hamit	5¼ 15	1977	91¼ — 92¼

EMPRUNTS CONVERTIBLES

Abitibi	4½	1966	99½ — 102
Brazil Tr	4½	1971	90 — 93
Cdn Petrofina	4	1972	88 — 90
Cdn Utilities	5¼	1977	135 — —
Inland Cem	4½	1976	90 — —
Int Nat Gas	5½	1977	90 — 93
Loblaw	4¾	1976	160 — —
Lob Lease	5½	1973	99½ — 100
Pace Pete	5	1977	96 — —
Simpson's	5	1976	207 — —
Simpson's	5½	1979	133 — —
TC Pipeline	5	1989	100 — 103
TC Pipeline	5	1988	130 — 135
Triad	4¾	1971	90 — 92

Uted Twn El	6¼	1981	117 — —
W Coast	5½ xd	1988	110 — 113

INDUSTRIES

Abitibi	6¾	1977	100 — 102
Algoma	5¼	1978	91 — 93
Aluminium	4½	1973	90½ — 91½
B P Tanker	6¼	1985	99 — 100
BA Oil	5½	1977	91 — 93
Con Cement	3¼	1975	84 — 86
Cdn Br Alum	5¼	1980	94 — 96
Cil	5¼	1977	96¼ — 97¼
CPR	5	1983	88 — 89
Cr Foncier	5¼	1981	93 — 94
Dosco	6	1985	90 — 92
Dom Stores	5½	1985	95 — 96
Domtar	5¾	1990	91 — 92
Eaton Acc	5¼	1985	94 — 95
Imp Oil	3	1982	93 — 93
I A C	6½	1983	98 — 99½
Roy Tr Mtg	A	1975	98 — 99
Raynat Oil	5¾	1981	99¼ — 100
Shell Oil	5¾	1977	98 — 100
St Law Caru	$	1978	90 — 91
Simpsons	4¾	1973	93 — 95
Traders Fin	5¼	1985	85 — 87
Woodward's	7¾	1985	94 — 96
Weston	5½	1983	91 — 93

SERVICES PUBLICS

Ang Con Tel	6	1983	96 — 98
Alta G Tk	5¾	1985	94½ — 96½
Bell Tel	5¾	1984	96 — 98
Bell	3¾	1979	79 — 81
Bell	6¼	1978	100 — 102
Bell	5½	1982	93½ — 95½
Bow Pow	3¾	1980	79 — 81
Braz Tr	4¾	1970	93 — —
BC Phone	5¼	1986	96 — 98
Calgary P	5¾	1982	95¾ — —
Cdn Elect	c	1968	95 — —
C West NG	5¾	1982	94 — —
Can Gas	5¾	1984	94 — —
Can Gas	5	1978	89 — 91
Gt Lakes	5¾	1977	95 — 97
Lakeland NG	6	1982	92 — 95
Marit El	5¾	1983	94½ — —
NFLD & P	5½	1978	93½ — —
N Ont N Gas	5¾	1982	93 — 95
Northw Ut	5¾	1968	93 — —
Que Nat Gas	5¾	1985	89 — 91
Que Nat	6	1988	92 — 94
Que Tel	5¼	1983	93 — 95
TC Pipe	5.85	1987	93 — 95
Union G	5½	1977	93½ — 95½

IMMEUBLES

Bront Coach	6	1978	94 — —
Eaton R	3½	1968	95 — —
Eaton	5	1978	89 — 91
Steinbg	6	1984	96 — 98
Loblaw's	5½	1983	92 — —

dividendes

	Taux	Paiement	Enrg.
All Cdn. Dividend Funds	$0.07 tr.	15-6-66	21-5-66
Barber-Ellis of Can. (priv.)	$1.75 sa.	15-7-66	30-6-66
Brinton Carpets (ord.)	$0.20 tr.	23-6-66	3-6-66
Cochenour Willans Gold Mines	$0.04	— 30-6-66	15-6-66
Crown Zellerbach (ord. en argent amer.)	$0.50 tr.	1-7-66	10-6-66
Cdn. Interurban Properties (ord.)	$0.05 sa.	29-6-66	15-6-66
Freiman Ltd. A. J.	(X)	— 15-7-66	30-6-66
Monarch Investments	$0.30 tr.	30-6-66	16-6-66
Philips Cables (ord.)	$0.20 tr.	1-7-66	17-6-66
Quebec Nat. Gas (5.40% priv. 1965)	$1.35 tr.	30-6-66	15-6-66

(X) Dividende-action de 1 action "A" contre chaque lot de 20 actions ordinaires, rachetables le 21 juillet 1966.

Ton prudent et hésitant à Wall Street

La tendance générale est inchangée ce matin à l'ouverture du marché à **Montréal.**

Les quelques fluctuations qui sont enregistrées sont étroitement en baisse.

Parmi les plus fortes, la banque de Commerce et Rio Algom fléchissent de ⅜ chacune à 65⅛ et 24½ respectivement. Seagrams perd ⅜ à 33⅛, et Canada Cement ¼ à 41¾. Brinco, Bell et Trans-Canada Pipe Line fléchissent de ⅛ à 57⅜, 53½ et 33⅜ respectivement.

Asbestos, Cominco et Alcan progressent de ⅛ à 21¾, 40¼ et 39½ respectivement. Dès le début de la séance, Hudson Bay Co. enregistre une transaction-bloc de 16,000 actions à 16. Hier, une autre transaction-bloc de 102,000 actions avait été enregistrée au même prix.

Parmi les mines spéculatives, Jubilee hausse de 10 à 2.15. Western Tin gagne 4 cents à 56 cents et Sapawe en gagne 2 à 38 cents.

* * *

TORONTO (PC) — Les prix baissaient au début d'une séance assez calme ce matin à Toronto.

Union Gas a reculé de ½ à 34¼ et Pembina Pipe de ½ à 9½ dans le secteur industriel. Consolidated Paper à 38⅝ et Walker-Gooderham à 31⅞ ont fléchi de ¼. Shell Oil a baissé de ⅛ à 21.

Hollinger et Giant Yellowknife ont gagné ¼ à 23 et à 13½ dans les aurifères. Scurry Rainbow a baissé de ¼ à 26¾ dans les pétroles de l'ouest.



Dans les spéculatives, Jaye Exploration a baissé de deux à 66 et Louvicourt, a augmenté d'un à 57.

Dynamic a augmenté de 5 cents à $4 dans les pétroles.

* * *

NEW YORK — Quelques valeurs semblent reprendre un peu de terrain perdu hier, dans une atmosphère plutôt lente et prudente en début de séance à Wall Street.

Mais par contre, plusieurs titres demeurent en baisse quoique légèrement. Kennecott toutefois est plus faible et baisse de 1½ continuant d'être déprimé par le fléchissement du prix mondial du cuivre. Anaconda (ex-dividende) remonte d'environ 1 point.

Les compagnies aériennes sont légèrement en baisse de même que les chemins de fer et les pétroles.

* * *

PARIS. (AFP) — Les affaires ne prennent aucune extension et l'ensemble de la cote montre une assez grande hésitation. Les reculs appréciables sont cependant fort rares.

Les rentes françaises et les obligations maintiennent leur position. Des mouvements contradictoires sont notés aux banques parmi lesquels on peut reveler le recul de l'Union Européenne et celui de la Cie Bancaire.

Aux valeurs étrangères, les allemandes sont encore réalisées et s'inscrivent en baisse notable. Meilleure tenue des italiennes mais fléchissement des américaines sur la très mauvaise séance de Wall-Street. Nouvelle avance, parfois sensible des mines d'or, et raffermissement des cuprifères, des congolais notamment.

cote des grains

31 MAI 1966

WINNIPEG

Marché à terme :

ORGE :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Mai	1 30¾	—	—	1 30¾
Juil.	1 30¾	—	—	1 30¾
Oct.	1 28¾	1 28¾	1 28¾	1 28¾
Déc.	—	—	—	1 27

SEIGLE :

Mai	1 27⅞	1 29	1 27⅞	1 27⅞
Juil.	1 29¼	1 30	1 29¼	1 29¼
Oct.	1 33	1 34	1 33	1 33⅜
Déc.	1 34¼	1 34¾	1 34¼	1 33⅞

LIN :

Mai	2 94⅛	2 94⅜	2 93⅜	2 94⅛
Juil.	2 96⅞	2 97	2 96⅛	2 96⅞
Oct.	3 02⅜	3 02½	3 01⅜	3 02⅛
Déc.	—	—	—	3 00⅜

GRAINE DE COLZA :

Mai	2 79⅛	2 80⅜	2 79⅛	2 79
Juil.	2 77¼	2 79	2 77⅛	2 78⅜
Nov.	2 69	2 69⅛	2 68⅜	2 68⅛
Jan.	2 67⅛	2 67⅜	2 67	2 66⅜

AVOINE :

Mai	91	91¼	91	91¾
Juil.	91½	—	—	91⅝
Oct.	90	—	—	90¼
Déc.	—	—	—	88¼

Marché au comptant :

AVOINE — 2 cw 89¾ ; ex 3 cw, 3 cw et ex 1 fourragère 88 ; 1 fourragère 87½ ; 2 fourragère 84½ ; 3 fourragère 81½ ; fourragère mélangée 57.

ORGE — 1 et 2 cw 6-rang et 1 cw 2-rang 1.30¾ ; 2 cw 2-rang 1.28¾ ; 3 cw 6-rang 1.29¾ ; 3 cw 2-rang et 1 fourragère 1.26¼ ; 2 fourragère 1.24½ ; 3 fourragère 1.21½.

SEIGLE — 1 et 2 cw 1.28¾ ; 3 cw 1.23¾ ; 4 cw 1.14 ; ergoté 1.09 ; sur voie, 1.28¾.

LIN — 1 cw 2.94 ; 2 cw 2.89 ; 3 cw 2.66¾ ; sur voie, 2.94¼.

GRAINE DE COLZA — No 1, Cdn. 2.80 ; No 2. Cdn. 2.65.

Marché du lin : Prix comptant : $2.81¾.

CHICAGO

BLE :

CAHIER No 5 / PAGES 59-74 — LA PRESSE — BANDES DESSINEES / ANNONCES CLASSEES / DECES

MONTREAL, MERCREDI 1er JUIN 1966 — 82e ANNEE — No 126

Les 4 "conjurés de la Pentecôte" seront pendus en public demain, au Congo

LEOPOLDVILLE. (Reuter, UPI, AFP) — La radio de Léopoldville invite aujourd'hui toute la population de la capitale du Congo à se rendre demain sur la place principale de la ville pour assister à l'exécution publique des quatre auteurs du "complot de la Pentecôte". Les appels lancés par des missions diplomatiques et des autorités religieuses pour sauver la vie aux condamnés sont restés vains jusqu'à maintenant.

Les pendaisons doivent avoir lieu à 9 heures demain matin et la journée a été proclamée congé public. On s'attend que des milliers de personnes se rassemblent sur la place publique pour être témoins des exécutions.

Les quatre principaux conjurés ont été trouvés coupables et condamnés à mort, hier, par un tribunal militaire qui siégeait au camp Kokolo. Le procès n'a duré que 90 minutes et les trois juges n'ont délibéré que six minutes avant d'en arriver à leur verdict.

Environ 10,000 personnes s'étaient massées autour du tribunal, siégeant en plein air, et ont manifesté bruyamment contre les accusés.

Aucune preuve n'a été présentée au procès, aucun témoin n'a été appelé et les accusés n'avaient pas d'avocat. Chaque accusé fut invité à faire une déclaration pour sa propre défense. Mais leurs paroles, prononcées à voix basse, furent étouffées par la clameur de la foule. Chaque fois qu'un prisonnier tentait de soulever un argument en sa faveur, la foule se mettait à crier et à le huer.

Les accusés sont ligotés et meurtris

Le principal accusé était Evariste Kimba, ancien premier ministre et lieutenant de Moïse Tshombé au temps de la sécession katangaise. Il avait les bras liés derrière le dos et semblait incommodé par ses liens. Il demanda si on pouvait le détacher, mais le tribunal ne consentit qu'à desserrer un peu la corde.

Les prisonniers étaient nu-pieds, leurs vêtements étaient déchirés et salis et ils avaient les mains et les bras enflés.

A tour de rôle, Kimba, Jérôme Anany, Alexandre Mahamba et Emmanuel Bamba plaidèrent leur propre cause. Anany fut le dernier à prendre la parole, mais il ne put terminer son plaidoyer, sa voix étant noyée par les cris de la foule et le brouhaha général. Finalement le juge en chef, le colonel Pierre Ingila, déclara: "C'est un conseil de guerre. Nous n'avons pas de temps à perdre en discussions. Il nous faut maintenant délibérer."

Les quatre politiciens étaient accusés d'avoir comploté pour renverser le gouvernement du général Joseph Mobutu et pour assassiner le président.

Cependant, des appels ont été adressés aux autorités congolaises pour obtenir des commutations de peine, mais ils sont restés sans résultat jusqu'à maintenant. A l'issue d'une audience avec le chef de l'Etat, Mgr Malula, archevêque de Kinshasa (Léopoldville), a déclaré que le nonce apostolique allait intervenir en faveur des condamnés. La radio officielle, pour sa part, annonce que l'exécution de "ceux qui ont tenté de trahir le pays" aura lieu demain, sans faire allusion à une quelconque possibilité de grâce ou de commutation de peines.

Bruxelles proteste

Pendant ce temps, à Bruxelles, le gouvernement belge, dans une note adressée hier soir au gouvernement congolais, s'élève contre la décision des autorités de Léopoldville de déclarer persona-non-grata, M. Alain Rens, secrétaire à l'ambassade de Belgique dans la capitale congolaise.

On sait que le gouvernement congolais a accusé M. Rens d'avoir été impliqué dans le complot qui vient d'être découvert à Léopoldville.

Dans un communiqué, Bruxelles précise que les autorités belges s'élèvent vivement contre cette décision, attendu que l'ambassade et son personnel ont observé scrupuleusement les consignes du gouvernement belge, et ne se sont ingérés en rien dans les affaires intérieures du Congo. Le ministre des Affaires étrangères, poursuit le communiqué, étudie très sérieusement la situation ainsi créée et ne fera pas d'autres déclarations pour le moment.

Podgorny lance un appel pour la défense des frontières russes

KHABAROVSK. (AFP) Dans un discours qu'il a prononcé aujourd'hui à Khabarovsk, M. Nicolas Podgorny, président du praesidium du Soviet suprême de l'URSS, a lancé un appel pour la défense des frontières de l'Extrême-Orient soviétique.

Le chef de l'Etat soviétique présidait alors une cérémonie de remise de l'Ordre de Lénine à la région de Khabarovsk, limitrophe de la Chine, en récompense de ses succès économiques. "En suivant une politique extérieure de paix, a-t-il déclaré, nous ne relâchons pas non plus notre vigilance, et mettons tout en oeuvre pour renforcer la défense nationale de notre pays. La région de Khabarovsk est un territoire frontalier. Ses travailleurs doivent resserrer leur amitié avec l'armée et la flotte afin de pouvoir préserver, et, en cas de besoin, défendre avec héroïsme et avec habileté nos frontières extrême-orientales. Nos frontières ont toujours été et resteront inviolables".

La police aurait fourni des drogues à des trafiquants

HARRISBURG, Pennsylvanie. (UPI) — Craignant pour sa vie à la suite de la mort de deux de ses amis au cours des deux dernières semaines, un narcomane a fait des révélations selon lesquelles un réseau de trafiquants de narcotiques était alimenté et protégé par des autorités policières de Philadelphie, a déclaré aujourd'hui un enquêteur de l'Etat de la Pennsylvanie.

Le président d'une commission d'enquête, le sénateur Benjamin R. Donolow, a précisé que la déclaration du narcomane a été enregistrée sur ruban magnétique et qu'un expert interrogera les personnes dont les noms y sont mentionnés. Il a ajouté que sa commission ne prendra aucune initiative avant d'avoir interrogé l'informateur en question.



téléphoto PA

Le premier shérif noir de l'Alabama?

Lucius D. Amerson est félicité par sa femme après avoir obtenu la candidature démocrate au poste de shérif du comté de Macon, en Alabama, en l'emportant sur un Blanc, l'ancien shérif nommé il y a deux ans par le gouverneur George Wallace. Amerson aura ainsi la chance de devenir le premier shérif noir de l'Alabama aux élections de novembre prochain. Dans le même comté de Macon, où les électeurs noirs sont maintenant en majorité, trois autres candidats de couleur l'ont emporté sur des adversaires blancs. Aucun n'a toutefois pu obtenir la candidature pour siéger à l'Assemblée législative de l'Etat. Amerson, un ancien employé des Postes âgé de 32 ans, a promis, s'il est élu en novembre, d'assurer la maintien de l'ordre dans la justice et l'efficacité pour tous les citoyens.

Le président Johnson est brûlé en effigie à Saigon

SAIGON (PA, AFP, UPI) — Des hordes bouddhistes ont brûlé le président Johnson en effigie aujourd'hui à Saigon, tandis qu'à Hué, les rebelles ont mis à sac et incendié le consulat américain.

Ces explosions de violence extrémiste semblent découler de l'attentat commis contre la personne du vénérable Thien Minh, leader de la jeunesse bouddhiste, blessé grièvement par une bombe terroriste aujourd'hui.

Ces attentats compromettent grandement les chances de voir aboutir les rencontres amorcées hier entre les chefs de la junte militaire et les dirigeants bouddhistes. A un meeting tenu à Saigon aujourd'hui, le vénérable Ho Giac a avoué que l'autorité religieuse et le pouvoir militaire avaient fait des démarches en vue d'en venir à un règlement de la crise politique en cours. Les chefs bouddhistes ont donné au gouvernement jusqu'à dimanche pour suggérer un aménagement susceptible de calmer les esprits, à défaut de quoi des émeutes terribles sont à prévoir.

Une vingtaine de bonzes et de bonzesses se sont aspergés d'essence en présence de 5,000 personnes, pour protester contre l'attitude de conciliation annoncée par le vénérable Ho Giac.

Heureusement, cette effroyable immolation collective a pu être évitée.

L'attentat contre le vénérable Thien Minh (qui se trouve actuellement dans le coma à l'hôpital) a été violemment dénoncé par le vénérable Tam Chau, autre porte-parole de l'aile modérée du bouddhisme sud-vietnamien. Le dignitaire a qualifié l'attentat d'"acte criminel dirigé contre les chefs religieux".

Toutefois, malgré l'accusation portée par le vénérable Tam Chau, il reste probable que la bombe, tombée ce matin dans la jeep où avait pris place le vénérable Thien Minh, a été lancée par un extrémiste bouddhiste, dans le but de freiner les tendances moderatrices qui se font jour.

On sait que Thien Minh est considéré comme appartenant à la tendance "dure" et les extrémistes lui en voudraient d'avoir rencontré à huis clos, hier, les "généraux sanguinaires, assassins de nos frères bouddhistes de Danang", à côté des éléments modérés du groupe de Thich Tam Chau.

L'attentat de Hué

C'est pour riposter aux velléités que semblent avoir les troupes de Cao Ky de ressaisir leur étreinte sur l'ancienne capitale que les étudiants ont donné suite à leur menace d'hier d'incendier le consulat américain.

Une bande d'au moins mille d'entre eux a couru sus aux gardes vietnamiennes qui se trouvaient aux abords des immeubles vides du consulat (les Américains ayant évacué les lieux depuis l'incendie du Centre culturel la semaine dernière).

Les gardes ont aussitôt pris la fuite, et les manifestants ont déchiré un grand portrait du président Johnson en vociférant des obscénités, tandis que, juchés sur les immeubles, d'autres manifestants amenaient les trois drapeaux américains (qu'ils n'ont cependant pas profanés).

L'opinion mondiale presse les USA de quitter honorablement le Vietnam

WASHINGTON, (UPI) — Des autorités américaines ont admis aujourd'hui que les pressions allaient s'intensifiant pour que le président Johnson trouve un moyen honorable de se dégager de la guerre au Vietnam, et ce, en dépit des succès militaires récents.

Les autorités en question expliquent que trois facteurs ont contribué à accroître les pressions à la suite du vide laissé par l'offensive ratée de paix du président au début de l'année. Ces facteurs sont :

• persistance de la crise politique au Sud-Vietnam. Les troubles en cours accentuent le doute que le gouvernement en place réussisse jamais à assurer la stabilité qui lui mérite l'appui du peuple ;

• critiques et mécontentement croissants aux Etats-Unis. Certains hommes politiques considèrent que les critiques auront un effet dommageable sur la candidature des porte-couleur de l'administration aux élections de novembre prochain ;

• requêtes pressantes de la part des neutres et de plusieurs alliés en vue de mettre un terme aux raids aériens au Nord-Vietnam. Des critiques soutiennent que les raids, loin d'amoindrir, durcissent la résistance communiste.

On signale que le secrétaire de presse de la Maison Blanche soulignait, encore hier, le grand désir qu'avait le président de négocier lorsqu'il a commenté les rapports voulant que le Nord-Vietnam ait solicité une rencontre par l'intermédiaire d'autorités roumaines. "Vous pouvez être assurés, a dit M. Moyers aux journalistes, que si une proposition ressemblant à une offre de paix parvient jamais à Washington, le président la saisira avec empressement et espoir."

Entre-temps, l'ancien premier ministre britannique, sir Anthony Eden, a suggéré aux Etats-Unis de favoriser un climat de négociations en suspendant de nouveau les raids au Nord-Vietnam et en retirant ses troupes des régions où les soldats sud-vietnamiens sont en mesure d'assurer la défense.

L'OTAN négociera avec Paris le rôle des forces françaises en Allemagne

PARIS. (AFP) — Les 14 partenaires de la France au sein de l'Alliance atlantique ont décidé d'établir un comité de 5 membres qui négociera avec le gouvernement de Paris au sujet du rôle et de la mission future des forces françaises en Allemagne, annonce aujourd'hui un communiqué de l'OTAN. Ce comité sera composé de représentants de l'Allemagne de l'Ouest, du Royaume-Uni, de l'Italie, de la Belgique et du Luxembourg.

De l'avis général, Paris est le lieu approprié pour ces négociations, le secrétaire général de l'OTAN étant présent et en mesure d'offrir ses conseils, sa médiation et son concours. Le commandant suprême des forces de l'OTAN pourra être invité à apporter son aide et ses conseils dans les cas où ses responsabilités sont engagées.

Il est entendu cependant que le conseil de l'Atlantique-Nord demeurera toujours l'autorité suprême pour suivre le cours des négociations et confirmer les solutions en résultant.

Par ailleurs, les différentes commissions désignées par les 14 partenaires de la France au sein de l'OTAN pour examiner les conséquences du retrait français du dispositif militaire intégré ont terminé leurs travaux.

Certaines d'entre elles sont parvenues à élaborer des recommandations aux "Quatorze", c'est le cas notamment des commissions qui s'occupent de la réorganisation de l'OTAN et du déplacement de certains sièges de l'organisation.

Washington : il n'est pas du tout question d'envahir Cuba

WASHINGTON, (AFP, UPI) — Le secrétaire d'Etat américain a qualifié hier de "ridicules" les accusations portées par La Havane et Moscou, selon lesquelles les Etats-Unis se prépareraient à envahir Cuba et à renverser le gouvernement Castro.

Le porte-parole du secrétariat d'Etat, M. Robert McCloskey, a déclaré : "Très franchement, nous sommes intrigués par de telles accusations. Elles nous semblent ridicules. Elles sont, en ce qui nous concerne, dénuées de tout fondement".

Selon La Havane, des militaires cubains, dimanche dernier, ont tué deux exilés cubains et en ont blessé deux autres qu'ils ont fait prisonniers. Le ministère cubain des Forces armées a affirmé que les quatre Cubains se trouvaient à bord d'un "bateau-pirate" venu de la Floride pour débarquer des espions dans l'île des Caraïbes.

D'autre part, M. Castro a affirmé, samedi dernier, que Washington mentait en alléguant qu'une sentinelle cubaine avait essuyé des coups de feu à l'intérieur de la base de Guantanamo, alors que, selon le dirigeant cubain, elle était en territoire cubain.

M. McCloskey a rappelé que la politique des Etats-Unis à l'égard de Cuba avait été définie une nouvelle fois le 23 mars dernier. M. Robert Sayre, sous-secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires inter-américaines, avait déclaré qu'en formulant leur politique à la lumière de la menace subversive posée par Cuba, les Etats-Unis "n'envisageaient pas le recours à la force militaire dans les circonstances existantes."

Etat d'alerte à Cuba

C'est essentiellement à des raisons de politique intérieure que serait due la proclamation de l'état d'alerte à Cuba, samedi dernier, indiquent des informations de la meilleure source parvenues hier à Londres. Ces informations font état de la surprise générale que la décision du gouvernement cubain a causée dans les milieux diplomatiques de La Havane, y compris parmi les représentants de l'URSS et des républiques populaires.

La façon brusquée dont a été proclamé l'état d'alerte, ainsi que le manque de consultations préalables dans l'équipe gouvernementale révèlent un manque de cohésion et une nervosité qui ont leur source dans des tensions internes, estiment ces mêmes observateurs. Ils révèlent à ce propos les bruits de remaniement ministériel qui circulent actuellement à La Havane et qui pourraient, selon la rumeur, entraîner le départ de M. Raul Roa, ministre des Affaires étrangères.

1,200,000 Dominicains se choisissent un président

SAINT-DOMINGUE. (AFP, AP, UPI) — Treize mois après la sanglante révolution d'avril 1965 et le débarquement des "Marines" américains, la République dominicaine élit aujourd'hui son président.

Bien que les 1,200,000 électeurs s'apprêtent à élire également 72 députés, 27 sénateurs et les maires et conseillers municipaux de toutes les Communes du pays, c'est naturellement sur les trois candidats à la présidence de la République que sont fixés tous les yeux.

Ces trois hommes d'Etat, Juan Bosch, Joaquin Balaguer et Rafael Bonnelly, ont un point commun : ils ont tous trois exercé déjà la magistrature suprême, mais seul le premier occupa ce poste à la suite d'élections démocratiques.

Joaquin Balaguer, qui fit pratiquement toute sa carrière sous le régime Trujillo, il fut successivement ambassadeur, secrétaire d'Etat à l'Education et aux Beaux-Arts, vice-président et président, fut désigné comme "président de transition" à la chute du dictateur, le 2 août 1960.

A une conférence qui s'annonce contestée

M. Humphrey critique l'égoïsme d'une certaine bourgeoisie noire

WASHINGTON, (PA,UPI)—En inaugurant aujourd'hui la conférence organisée par la Maison blanche sur les droits des noirs, le vice-président Hubert Humphrey a vivement critiqué les Noirs qui ont réussi et qui ignorent la misère de leurs compatriotes moins fortunés.

M. Humphrey a fait une mise en garde à ces "Américains noirs qui semblent plus intéressés à leur propre situation qu'au sort des membres de leur race qui sont moins fortunés et moins débrouillards . . . Ils ne sont pas intéressés à assurer les fruits de l'égalité pour leurs frères, mais plutôt à préserver leur bonne fortune personnelle".

Le vice-président a également critiqué les agents de la paix trop portés "sur la manière forte" et les membres des organisations pour la défense des droits civiques qui cherchent à maintenir le statu quo plutôt qu'à combattre les injustices bien enracinées.

M. Humphrey a enfin affirmé qu'on ne pourra plus pacifier 20,000,000 d'Américains par "des slogans ou des symboles". La campagne en faveur de l'égalité raciale peut être ralentie ou retardée, mais elle le sera "à nos risques et périls", a-t-il dit.

Une conférence "paquetée" ?

Cette conférence extraordinaire, qui groupe quelque 2,400 délégués, s'est ouverte dans une atmosphère de controverse, plusieurs délégués alléguant que le gouvernement Johnson a "paqueté" la conférence pour en fixer d'avance les conclusions.

Les délégués doivent discuter un document de 100 pages préparé par le conseil préparatoire de la conférence. Ce document propose un programme de plusieurs milliards de dollars destiné à assurer la pleine égalité pour les Noirs dans les domaines de l'habitation, de l'emploi, de l'éducation et de l'administration de la justice.

La principale cause de mécontentement vient du fait que le conseil exécutif de 29 membres, nommés par le président Johnson, a décidé d'avance qu'il n'y aurait pas de vote sur des résolutions ou recommandations formelles. M. Floyd McKissick, président national du Congrès pour l'égalité raciale (CORE), a promis de livrer bataille afin de faire renverser cette décision et il semblait avoir plusieurs supporteurs.

Un avocat de Washington, Joseph L. Rauh, a donné l'avertissement que si les délégués ne pouvaient voter, la conférence pourrait se trouver dans une situation "embarrassante", peut-être au banquet de clôture alors que le président Johnson sera le principal orateur.

Mais le président de la conférence, Ben W. Heineman, a soutenu qu'un changement dans la procédure pour permettre de voter sur les recommandations entrainerait des manoeuvres parlementaires qui pourraient faire échouer la conférence.

Il a donc proposé que les discussions et les suggestions des participants soient inscrites dans le rapport qui sera fait au président, avec les recommandations du conseil.

La Malaysia et l'Indonésie décident de vivre en paix

BANGKOK, Thaïlande. — (AFP) — Indonésiens et Malaysiens annoncent aujourd'hui qu'ils sont d'accord pour vivre maintenant en paix et pour mettre fin à la guerre non déclarée qui opposait leurs pays depuis près de trois ans. Après trois jours d'entretiens dans la capitale thaïlandaise, des porte-parole des deux délégations ont déclaré que des relations amicales normales allaient être établies entre Djakarta et Kuala Lumpur.

Les porte-parole ont révélé que le communiqué final qui doit être signé à la fin de la journée ne mentionnait pas la reconnaissance de la Malaysia par l'Indonésie. Le communiqué évite aussi, ont-ils dit, les controverses et ne fait allusion ni à la "confrontation", ni a une consultation populaire à Bornéo.

Le communiqué que doivent signer le vice-premier ministre de Malaysia, M. Abdul Razak, et le ministre indonésien des Affaires étrangères, M. Adam Malik, souligne le désir des deux pays de coopérer dans les domaines politique, économique et culturel, ont déclaré les porte-parole.

La signature même du communiqué a été retardée par le passage à Bangkok du troisième vice-premier ministre indonésien, le sultan Hemengku Bwono, qui a fait escale cet après-midi à l'aéroport de Dong Muang où s'était rendu M. Malik pour lui montrer, affirme-t-on de bonne source, le texte de l'accord.

A Kuala Lumpur, le Tunku Abdul Rahman, premier ministre de Malaysia, a salué aujourd'hui l'accord auquel Indonésiens et Malaysiens viennent d'arriver à Bangkok et a déclaré que les deux pays doivent maintenant travailler à établir une paix permanente qui leur apportera le plus grand des bienfaits.

"La menace de troubles dans lesquels la paix de l'Asie pouvait faire naufrage a été écartée", a déclaré le Tunku qui a ajouté: "A la suite de cet accord on peut attendre la reprise prochaine de relations normales entre l'Indonésie et la Malaysia. Ainsi qu'une relance des affaires et du commerce sur une grande échelle."

La Lune deviendrait zone démilitarisée

(D'après AFP, PA) — Les milieux américains et britanniques ont réagi favorablement aujourd'hui à la proposition soviétique relative à la conclusion d'un accord international interdisant l'utilisation de la Lune et des autres corps célestes à des fins militaires, proposition d'ailleurs analogue à celle faite antérieurement par le président Johnson.

A Washington, on estime que les chances de conclusion d'un tel accord avec l'Union soviétique sont assez bonnes, en dépit du fait de la tension qui existe entre les deux pays à cause de la guerre au Vietnam.

Le président Johnson avait proposé le 7 mai dernier que les Nations unies devraient engager très prochainement des discussions sur cette question. De son côté, l'Union soviétique a fait une proposition analogue lundi au secrétaire général des Nations unies, M. Thant.

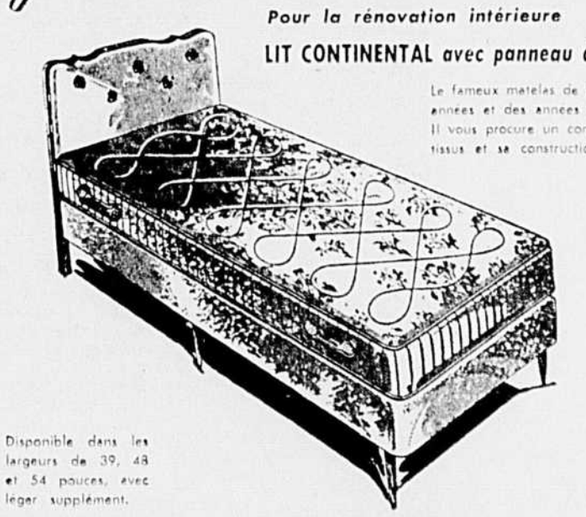
GRANDE SEMAINE D'AUBAINES !

DES PRODUITS DE QUALITÉ À PRIX RÉDUITS

Jean C. LeBlanc

Pour la rénovation intérieure

LIT CONTINENTAL avec panneau de chevet capitonné



Le fameux matelas de 36 pouces de largeur vous apporte des années et des années de repos bienfaisants, nuit après nuit. Il vous procure un confort maximum par la souplesse de ses tissus et sa construction robuste.

SPECIAL JEAN-C. LEBLANC

$49.95

2 pour $94.95

Disponible dans les largeurs de 39, 48 et 54 pouces, avec léger supplément.



"Golden Classic" de Sealy

- Matelas à surface lisse, sans bouton
- Recouvert d'un élégant et durable coutil
- "Edge Gards" exclusifs qui préviennent l'affaissement des côtés.
- Construction "Duro Flange" qui assure une surface ferme.

SPECIAL $39.95

Grandeurs 3'3", 4', 4'6"

Sommier-caisse assorti au même prix

Dormir sur un Sealy, c'est dormir sur un nuage



Le Orthopédic extra ferme

Conçu afin de vous donner le support qui prévient le mal de dos matinal. "Le Serta" vous donne le même support recherché rendant la surface moelleuse et ferme à la fois.

SPECIAL $59.95

Grandeurs 3'3", 4', 4'6"

Sommier-caisse assorti au même prix

• Le centre d'ameublement DE LA PLAZA qui vous offre les MEILLEURES AUBAINES

5826, PLAZA ST-HUBERT

à l'entrée de la Plaza

Tél.: 272-1122

OUVERT LE JEUDI ET VENDREDI SOIR JUSQU'A 10 HEURES

Jean C. LeBlanc AMEUBLEMENT INC.

Les cultivateurs n'ont pas accès aux élévateurs à grains du port de Québec

— Le ministre Nicholson

par Gérard Alarie

OTTAWA. (PC) — Le ministre du Travail, M. John R. Nicholson, a reconnu aux Communes hier que les cultivateurs n'ont pas accès aux élévateurs à grains du port de Québec.

Il a déclaré en réponse à une question de M. Raymond Langlois, créditiste dans Mégantic, qu'il avait des informations selon lesquelles les débardeurs en grève du port de Québec bloquaient le passage aux cultivateurs qui désiraient s'approvisionner en grains de provende.

Lundi, M. Nicholson avait affirmé que la grève des débardeurs des ports de Montréal, Québec et Trois-Rivières n'empêchait pas les cultivateurs d'aller eux-mêmes charger leurs camions de grains de provende à même les stocks contenus dans les élévateurs des ports.

Les débardeurs, faisait-il remarquer, ouvriraient leurs lignes de piquetage pour laisser passer les cultivateurs.

Hier le ministre a précisé que cette remarque touchait seulement le port de Montréal et qu'il avait eu des informations selon lesquelles les débardeurs du port de Québec ne permettaient pas aux cultivateurs de stationner leur camion dans le port.

De son côté, M. J. A. Mongrain, Indépendant dans Trois-Rivières, a souligné que les élévateurs du port de Trois-Rivières n'avaient plus de provision de céréales pour les animaux que pour trois jours. Il faut prendre immédiatement des mesures "extraordinaires et drastiques" pour parer au pire.

Question délicate

Par ailleurs M. Nicholson a évité de répondre à la question de savoir si l'offre d'augmentation de salaires faite aux débardeurs en grève était la même que celle dont il lui avait été fait mention par leur employeurs et qu'il avait décrite comme "substantielle et même fantastique."

Le ministre a informé M. David ewis, NPD (York-Sud), qu'il lui était très difficile de répondre à cette question en deux ou trois phrases. Il a ajouté qu'il devrait, pour répondre à cette question, se lancer dans une longue déclaration qui n'était pas recevable durant la période régulière des questions orales aux Communes.

Le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, est intervenu pour dire que le ministre du Travail devrait néanmoins faire sa déclaration, pour répondre à la question du député néo-démocrate de York-Sud. La suggestion du chef de l'opposition est restée sans suite.

La question du député David Lewis faisait état des séances de négociations entre les représentants des débardeurs et les représentants de la Fédération des armateurs, qui ont été tenues vendredi et dimanche, respectivement à Ottawa et à Montréal, durant lesquelles les deux parties ont soumis des propositions par l'intermédiaire du ministre du Travail.

Les questions aux Communes hier touchant la grève des débardeurs des ports de Montréal, Québec et Trois-Rivières, qui dure depuis le 10 mai, ont été nombreuses.

M. Jean Marchand

M. Michael Starr, PC-Ontario, a demandé pourquoi le gouvernement fédéral n'engageait pas pour intervenir dans ce conflit de travail "M. Jean Marchand, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, qui possède une si vaste expérience des questions ouvrières et dont le prestige est grand au Québec ?"

Le premier ministre, Lester B. Pearson, a répondu que le gouvernement faisait tout en son pouvoir pour "aider les deux parties à trouver une solution et qu'il appartenait au ministre du Travail de décider à quel point l'intervention personnelle du premier ministre serait requise".

Lundi M. John Diefenbaker, et M. George Hees, ex-ministre conservateur du Commerce, avaient également souligné la compétence de M. Marchand et le rôle utile qu'il pourrait, selon eux, jouer pour amener la fin de la grève des débardeurs des ports du Saint-Laurent.

M. Jean Marchand, qui doit prochainement diriger le nouveau ministère de la Main-d'oeuvre, a été pendant 25 ans actif dans les mouvements ouvriers, occupant pendant plusieurs années la présidence de la Confédération des syndicats nationaux.

M. T. C. Douglas, chef du parti néo-démocrate, a demandé au ministre du Travail s'il n'avait pas reçu un télégramme de l'Association internationale des débardeurs, niant ainsi l'affirmation du ministre, faite lundi, selon laquelle le chiffre de 15 cité pour désigner les débardeurs à qui des garanties d'emploi n'avaient pas été faites représentait les débardeurs embauchés de façon temporaire.

"N'est-il pas exact, a demandé M. Douglas, que le chiffre de 15 pour cent désignait plutôt les débardeurs qui étaient trop jeunes pour être inscrits à un régime de retraite et qui ne pouvaient travailler qu'à temps partiel ?"

M. Nicholson a reconnu qu'une explication de ses remarques, faites lundi, était dans l'ordre. Le chiffre de 15 pour cent désignait les débardeurs qui, au cours de la dernière saison, n'avaient pas dépassé un certain nombre d'heures de travail. Il a ajouté que ces heures mises ensemble pouvaient constituer "15 à 16 semaines" de travail.

Expo '67

M. Georges Valade, PC-Montréal-Sainte-Marie, a demandé si le ministre était au courant que la grève pourrait prendre fin dans un bref délai et si des garanties étaient données qu'aucune réduction des équipes de travail n'entretenait en vigueur avant le 31 décembre 1967.

Cette question a été jugée irrecevable par le président M. Lucien Lamoureux.

A ce sujet néanmoins des porte-parole des débardeurs ont expliqué au médiateur, le juge René Lippé, qu'ils peuvent difficilement accepter maintenant un contrat qui prévoirait une réduction des équipes de travail durant la deuxième année de leur contrat étant donné que le syndicat des débardeurs serait alors privé du recours à la grève en raison de son engagement sur l'honneur d'éviter de recourir à la grève en 1967, année de l'Exposition universelle de Montréal.

Lundi M. Nicholson avait déclaré en Chambre que les armateurs avaient indiqué, "à bon droit, je pense", qu'ils devaient pouvoir s'attendre à un rendement supérieur de travail durant la deuxième année du contrat de travail à venir. Cette question du rendement supérieur est liée à la réduction des équipes de travail.

M. R. G. L. Fairweather, PC-Royal, a demandé au premier ministre si la grève des débardeurs touchait le programme de construction de l'Expo '67. Il a demandé s'il avait eu à ce sujet un entretien avec le commissaire général de l'Expo M. Pierre Dupuy.

M. Pearson a répondu que M. Dupuy l'avait entretenu la semaine dernière d'un problème de livraison à l'Expo de matériaux de construction contenus dans un navire qui ne pouvait être déchargé de sa cargaison.

Le premier ministre a ajouté qu'il souhaitait que ce problème ait à ce jour été résolu et qu'il s'enquerrait à ce sujet.

Le projet de loi fédéral créant un organisme permanent de négociation avec les fonctionnaires est adopté en principe

OTTAWA. (PC) — Un projet de loi prévoyant la création d'un organisme permanent de négociation et accordant aux fonctionnaires fédéraux le droit de grève a été adopté en principe hier par la Chambre des communes.

Presque ironiquement, ce projet de loi a été accepté en deuxième lecture au moment où le cabinet fédéral tenait une réunion d'urgence afin d'étudier la nature du conflit ouvrier qui paralyse depuis près d'un mois les ports de Montréal, Québec et de Trois-Rivières.

Le volumineux projet de loi, fixe en détails les procédures de négociations pour les 200,000 employés du gouvernement fédéral. Les députés ont approuvé en principe l'ensemble des négociations, mais ils ont fait savoir leur intention d'étudier plus à fonds, pratiquement clause par clause, le document divisé en 116 sections et 1,000 subdivisions.

Le ministre du Revenu, M. Benson, a mis moins de 30 minutes à expliquer les grandes lignes du projet de loi. Il a notamment expliqué qu'un groupe d'une centaine de personnes sera constamment à la disposition des différentes centrales syndicales pour négocier les conventions collectives des 67 groupes spécialisés d'employés.

La mise en place du nouveau système mettra environ deux années à s'installer confortablement à tous les niveaux de la fonction publique. Un second projet de loi accompagne celui portant sur la négociation et le droit de grève. Il transforme considérablement la Commission du service civil qui, de la sorte, devient beaucoup plus un organisme responsable du recrutement et de l'entraînement du personnel.

Le projet de loi accorde le droit de grève aux employés fédéraux, à l'exception des employés de services considérés comme essentiels : forces armées, Gendarmerie royale du Canada, employés du Palement d'Ottawa et représentants du Canada à l'étranger.

Mme Paul Sauvé veut poursuivre l'oeuvre entreprise par son mari

(F.B.) Mme P[illegible]uvé a déclaré hier soir [illegible]ontréal qu'elle désire, par ses moyens personnels, continuer l'oeuvre entreprise par son mari, ancien premier ministre de la province et chef de l'Union nationale. C'est pour cette raison, a-t-elle expliqué, qu'elle appuie sans réserve le parti et qu'elle accepte de présider à Québec, aux côtés de M. Daniel Johnson, le congrès du parti dans la Vieille Capitale.

Prononçant un discours au cours de l'assemblée convoquée par le candidat de Dorion, M. Custeau, elle a déclaré qu'il faut, par tous les moyens, éloigner les dangers de dictature qui menacent le Québec. "Il faut, a-t-elle dit, rétablir la situation et mettre un frein aux bouleversements qui se produisent à l'heure actuelle dans la province."

Un appel aux mères de famille

"Les femmes du Québec, a dit Mme Sauvé, peu importe leurs professions ou leur statut, ont le devoir de s'intéresser à la chose publique." Elle a accusé le ministère de l'Education de vouloir bouleverser les traditions familiales et d'essayer d'endoctriner les enfants sans consulter les parents. "Il faut éduquer les jeunes dans les valeurs morales établies."

Mme Sauvé a ensuite lancé un appel à toutes les mères de ces jeunes qui vont exercer leur droit de vote pour la première fois. "Vous avez le devoir, a-t-elle dit, de diriger et d'orienter ce vote. L'avenir de la nation en dépend."

Les complications de la vie inciteraient les gens à la sexualité

HAMILTON, (PC) — Les gens s'adonnent souvent aux choses sexuelles pour compenser les complications de la vie moderne, a affirmé hier un théologien américain à la conférence nord-américaine sur l'Eglise et la famille.

Le révérend Harvey Cox, de l'institut de Théologie de Harvard, auteur de "The Secular City", a laissé entendre en outre que la satisfaction sexuelle est un aspect de la sexualité qui n'est pas entièrement compris par l'Eglise.

"Les psychologues et les psychiatres, particulièrement dans les institutions d'enseignement, disent que les gens se plaignent souvent du peu de signification que la sexualité a pour eux. Cette activité même est dépouillée de ses caractéristiques essentielles. Parfois, ils laissent deviner que leur partenaire ne semble pas être présent."

Le révérend Cox a soutenu que pour certaines personnes, l'amour sexuel devient un véhicule pour exprimer leurs émotions intimes et élémentaires dans la mesure où l'organisation de la société réprime les sentiments intimes et chaleureux par la rationalisation.

M. Cox s'adressait aux 500 ecclésiastiques, instituteurs, travailleurs sociaux et conseillers matrimoniaux qui assistent au congrès organisé par le Conseil national des Eglises des Etats-Unis et le Conseil canadien des Eglises.

A son avis, la sexualité est du moins en partie une forme de communication.

Contre la censure

Les chrétiens, a-t-il fait remarquer, s'inquiètent de protéger cette forme de communication contre les forces qui pourraient l'affaiblir ou la déformer.

Selon lui, la publicité au sujet du sexe est devenue une question de goût et de discrimination plutôt qu'une question de censure et de défense.

"Je ne crois pas, a-t-il poursuivi, que les chrétiens doivent favoriser la censure ou la prohibition de toute oeuvre d'art, article, peinture ou roman quelque douteux qu'ils puissent paraitre."

"Nous nous sommes trop souvent trompés dans le passé pour nous permettre d'être les juges de la conscience d'un autre homme."

Au sujet de l'instinct sexuel, M. Cox a affirmé que l'Evangile demande clairement aux humains de se libérer des liens de toute espèce de légalité favorisant la dépersonnalisation.

Il a insisté sur le fait que les humains, pour être vraiment complètement humains aux yeux de Dieu, doivent choisir eux-mêmes leurs modes d'expression et de participation sexuelle.

Le plus sûr moyen de ruiner un pays est de donner le pouvoir aux démagogues.

Denys d'Halicarnasse

On parle d'un nouveau scrutin dans l'I.-du-P.-E.

CHARLOTTETOWN (PC) — Le premier ministre de l'Ile-du-Prince-Edouard, M. Walter R. Shaw, a exprimé l'avis hier soir qu'un nouveau scrutin serait peut-être nécessaire dans cette province, si le recensement des votes de l'élection de lundi et de celle complémentaire du 11 juillet n'accorde pas une nette majorité aux libéraux ou aux conservateurs.

Lundi, les libéraux ont remporté la victoire dans 16 circonscriptions contre 14 pour les conservateurs de M. Shaw.

Par ailleurs, les élections aux deux sièges du comté de Kings est ont été retardées au 11 juillet par suite de la mort du candidat libéral, M. William Acorn, cinq jours avant le scrutin.

Si le dépouillement officiel du scrutin accordait 16 sièges à l'un et l'autre des deux partis, la province serait dans une impasse car le parti au pouvoir doit nommer un président de la Chambre, ce qui lui donne une voix de moins que l'opposition à l'Assemblée législative.

Selon M. Shaw, si cette situation se présentait, il y aurait probablement lieu d'en appeler de nouveau au peuple.

Le chef du parti libéral, M. Alex Matheson a émis la même opinion mais il a douté que la situation se présente.

Si le chameau pouvait voir sa bosse, il tomberait de honte.

Proverbe libanais

Faillites frauduleuses : le ministre Wagner est sincère mais ne peut agir

— l'Association des industries du bois

M. J.P.R. Leblanc de l'Association canadienne des Industries du bois a déclaré hier, au cours d'une conférence de presse, qu'il croit, personnellement en la sincérité du ministre de la Justice, M. Wagner, mais qu'il est persuadé que des facteurs empêchent le ministre d'agir. Il a expliqué l'inertie du gouvernement en ces termes : "Si des adhérents influents du parti libéral sont impliqués dans des faillites frauduleuses, il va sans dire que le Québec n'agira pas du tout."

Une enquête royale

M. Leblanc qui parlait à l'occasion de la publication d'un mémoire préparé par l'Association relativement aux faillites frauduleuses a précisé que l'organisme dont il fait partie exige la création d'une enquête royale sur la question. Il a déclaré que ces faillites frauduleuses viennent de coûter aux hommes d'affaires du Canada un demi-milliard de dollars en 1965.

"Alors que le produit national brut augmentait de 400 p. 100 de 1946 à 1965, a-t-il dit, le chiffre des faillites frauduleuses pour sa part, atteignait 4,000 p. 100 durant la même période." L'Association, selon M. Leblanc, s'inquiète qu'au Québec le premier ministre n'ait présenté aucune mesure à la dernière session visant à amender la loi des compagnies et ceci en dépit du contenu du rapport Mercier sur les faillites frauduleuses et le fait que M. Lesage ait déclaré en octobre dernier qu'il assumait la responsabilité de ces faillites.

Le conférencier a ajouté un peu plus loin que M. Lesage a refusé de rencontrer une délégation de l'Association canadienne des industries du bois parce qu'il ne veut pas "être confronté avec ce que nous avons à dire."

Qu'on impose le vote obligatoire et secret quand il est question de grève

— Armand Trottier

QUEBEC. (PC) — L'imposition du vote obligatoire et secret pour tous les intéressés lorsqu'il y a une décision à prendre au sujet d'une grève, a été proposée, hier soir, par le président de l'Association canadienne des constructeurs, M. Armand Trottier, de Québec, qui s'adressait aux membres de la Corporation des maitres électriciens.

M. Trottier, qui insistait sur l'unité qui doit exister entre tous les corps professionnels de l'industrie de la construction, a précisé que la nature des conflits qui viennent souvent entraver la planification oblige le patronat à repenser ses positions et elle l'incite aussi à un esprit de prévention sécuritaire en matière d'administration et d'investissement.

"Les événements que nous vivons actuellement, dans ce climat de grève, a-t-il dit, nous forceront à repenser les formules actuelles de négociations."

M. Trottier dit qu'il faut admettre que le présent climat en est un de surenchère et n'apporte rien qui soit de nature à satisfaire l'ouvrier.

Il importe peu à ce dernier, de l'avis de M. Trottier, d'avoir droit à $4 ou $5 de l'heure si l'on ne peut lui offrir d'ouvrage.

Naissances Décès Remerciements In memoriam

BEAULIEU (Mary) — A Ville Saint-Michel, le 31 mai 1966, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme Pierre Beaulieu, née Mary Aubut, demeurant à 7248, 12e Ave. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
3661 est, rue Jean-Talon,
à 9 heures 45, pour se rendre à l'église Ste-Bernadette-Soubirous, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Ste-Rose, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEDARD (Marie-Louise) — A Montréal, le 30 mai 1966, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme François-X. Bédard, née Marie-Louise Langlois, demeurant à 2565 Bois-Franc, St-Laurent. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
6259, boul. Monk,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Sixte, St-Laurent, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BENOIT (Clora) — A Montréal, le 30 mai 1966, à l'âge de 61 ans, est décédée Clora Lafond, épouse de feu Antonio Benoit. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
1415, rue Fleury est,
à 9 hres, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Foyer, où le service sera célébré à 9 hres 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BESNER (Victoria) — A Côteau-du-Lac, le 30 mai 1966, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme veuve Georges Besner, née Victoria Brunet, mère du Rév. Père Charles Besner, jésuite. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons
J.-E. Ménard & Fils,
Côteau-Landing
pour se rendre à l'église paroissiale de Coteau-Landing où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côteau-du-Lac, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BETOURNEY (Arthur) — Accidentellement, à Montréal, le 1er juin 1966, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Arthur Betourney, machiniste, époux de feu Eugénie Brisson, demeurant rue Boyer. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul et Fortin
835 est, avenue Laurier
pour se rendre à l'église St-Denis où le service sera célébré à 8 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOBA (Lina) — A l'Hôpital Général de Montréal, le 31 mai 1966, est décédée Mme veuve Lina Boba. La dépouille mortelle sera exposée jeudi à 1 heure aux salons
J.-A. Guilbault Inc.
5359, 11e Avenue, Rosemont.
Avis des funérailles plus tard.

BOUCHARD (Florida) — A Montréal, le 30 mai 1966, à l'âge de 57 ans, est décédée Mme Louis Bouchard, née Florida Livernois, demeurant 373 de la Montagne. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630 rue Notre-Dame ouest
pour se rendre à l'église Ste-Hélène, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURDEAU (Gérard) — A Montréal, le 31 mai 1966, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Gérard Bourdeau, époux en 1ères noces de Annette Pelletier et 2èmes noces de Yvonne Gourdeau, père de Gerald A. Bourdeau et de Lise. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 juin. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520, rue St-Denis
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNEAU (Hector) — A Montréal, le 1er juin 1966, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Hector Bruneau, époux de feu Annette Tremblay, demeurant à 25 Emond, Ville Jacques-Cartier. Les funérailles auront lieu samedi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Langlois et Francoeur
163, rue St-Charles ouest
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Fatima où le service sera célébré, et de là au cimetière de St-Georges, Ville Jacques-Cartier, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CAOUETTE (Yolande) — Accidentellement à l'Assomption, le 29 mai 1966, à l'âge de 23 ans, est décédée Mme Joseph Caouette, née Yolande St-Pierre, demeurant 6227 Alma. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4737 rue Delorimier
à 8.30 hres, pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHOQUETTE (Eusèbe-Henri) — A Montréal, le 30 mai 1966, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Eusèbe-Henri Choquette, sergent détective de la cité de Montréal, durant 31 ans. Il laisse dans le deuil son épouse, ses deux filles Jocelyne et Denise, et un fils Richard; 3 soeurs et 3 beaux-frères, M. et Mme Henri Perreault (Juliette), M. et Mme Hector Perreault (Lucille), M. et Mme Gérard Sénécal (Simonne); 1 frère et une belle-soeur, M. et Mme Charles Choquette, ainsi que plusieurs neveux et nièces; résidait au 3695 Ontario est. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons
E. Rajotte,
3635 rue Hochelaga
pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-d'Arc où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de St-Grégoire d'Iberville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLEMENT (David) — A Montréal le 30 mai 1966, à l'âge de 39 ans, est décédé M. David Clément, époux de Gisèle Bouchard, demeurant à Tracy. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 juin. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
A. Lussier Ltée,
148, rue Georges, Sorel,
pour se rendre à l'église Enfant-Jésus de Tracy, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, Montréal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLEMENT (Eulalie) — A Montréal, le 30 mai 1966, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme veuve Henri Clément, née Eulalie Tessier, demeurant au 3006 St-Jacques ouest. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630 rue Notre-Dame ouest
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Irénée où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CROTEAU (Reieanne) — A Montréal, le 31 mai 1966, à l'âge de 25 ans, est décédée Mme Claude Croteau, née Rejeanne Paradis, demeurant 3490, 43ème Rue, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu vendredi, le 3 juin. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.,
10,540, rue Papineau
à 7 hrs 30, pour se rendre à l'église Ste-Lucie, où le service sera célébré à 8 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DABATE (Philippe) — Subitement, à Montréal, le 30 mai 1966, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Philippe Dabaté, époux de Simonne Damiens, demeurant 522, rue Gagnon, Terrebonne. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 juin. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
St-Louis,
939, rue St-Louis, Terrebonne
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAOUST (Florida) — A Montréal, le 30 mai 1966, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme veuve Roch Daoust, née Florida Dufort, demeurant 6834 Hurteau. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2805 rue Allard
à 9 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Jean-de-Matha, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAVID (Siméon) — A Montréal, le 30 mai 1966, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Siméon David, fils de feu Antoine David et de feu Domithilde Delorme. Les funérailles auront lieu jeudi, le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Bonneville & Gingras Ltée
11,813, rue Notre-Dame est
Pointe-aux-Trembles
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Pointe-aux-Trembles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DE LUCA (Dante) — A Montréal, le 30 mai 1966, à l'âge de 42 ans, est décédé Dante De Luca, époux de Concetta Petrecca et père d'Yolande, frère d'Albert frère Raphaël O.S.M., Victor, William, Mme Victor Vincelli (Lucie), Iva, Armand, et beau-frère de Jos. Pascal, Richard, Armand, Marie et Teddy. Les funérailles auront lieu vendredi, le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.
292, rue Jean-Talon Est
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 12 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DE WYS (Josephine) — Subitement le 28 mai 1966, est décédée Josephine De Wys, mère de Joseph-Emile et grand-mère de Brian Panegrique au salon mortuaire,
Clarke,
5580 Sherbrooke ouest
mercredi à 11 heures du matin. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges.

DEVITO (Filomena) — A Montréal, le 30 mai 1966, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme veuve Angelo De Divito, née Filomena Carafiallo, demeurant à 6364 Hamilton, mère d'Emilio, Mme Antoine Parento (Clémentine), Mme Robert Boyer (Yolande), Rév. Alberico, et de Mme Réal Lagacé (Estelle). Les funérailles auront lieu jeudi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
6259, boulevard Monk
à 9.45 hres, pour se rendre à l'église St-Jean-de-Bosco où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DOUCET (Albert E.) — A Montréal, le 30 mai 1966, à l'âge de 46 ans est décédé Albert E. Doucet, époux de Judith Gosselin. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 juin. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
10,526 rue St-Laurent
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Vital où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUFRESNE (Emilien) — A Longueuil, le 31 mai 1966, est décédé Emilien Dufresne, fils de feu Ovide Dufresne et de feu Eudoxie Hurteau. Les funérailles auront lieu jeudi, le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche & Fils Inc.,
1370 Ch. Chambly,
Jacques-Cartier,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Antoine, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUGUAY (Edmond) — A Montréal, le 31 mai 1966, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Edmond Duguay, époux de Valéda Cloutier, demeurant rue Davidson. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons
J-Paul Marchand
4228 rue Papineau
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUGUAY (Eglantine) — A Montréal, le 31 mai 1966, à l'âge de 60 ans, est décédée Mlle Eglantine Duguay, fille de feu John Duguay et de feu Normandie Bousseau, demeurant à 3335, 43e Rue, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu vendredi, le 3 juin. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Enrg.
512, rue De l'Eglise
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Zotique, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FLORENT (Mathilda) — A Montréal, le 1er juin 1966, à l'âge de 85 ans, est décédée Mathilda Clément, épouse de feu James Florent. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
130 boul. Henri-Bourassa est
à 8 h. 40, pour se rendre à l'église St-Joseph de Bordeaux où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOISY (Edouard) — A Montréal, le 31 mai 1966, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Edouard Foisy, époux d'Alice Gauthier, père de Jacques, Jean-Claude, Mme Roger Héneault (Pierrette) et Gilles. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.,
292 est, rue Jean-Talon
pour se rendre à l'église Saint-Jean-de-la-Croix, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORTIER (Odilon) — Au Lac Mégantic, le 30 mai 1966, à l'âge de 83 ans, 9 mois, est décédé subitement M. Odilon Fortier, demeurant à 70, Dollard, Lac Mégantic. Il était l'époux de Dame Odélie Labrecque, décédée, et père d'une famille de 17 enfants qui lui survivent. La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Jacques & Frères, Lac Mégantic. Les funérailles auront lieu en l'église Ste-Agnès de Lac Mégantic, jeudi, le 2 juin, à 11 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAREAU (Armand) — A Montréal, le 31 mai 1966, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Armand Gareau. Il laisse dans le deuil sa mère Mme veuve Honoré Gareau, ses frères Henri, René, Albini. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.
5359, 11e avenue Rosemont
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Esprit de Rosemont, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GODIN (Laura) — A Montréal, le 31 mai 1966, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme veuve Joseph-A. Godin, née Laura Laurin, autrefois de Talon, St-Jean, Qué. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745 est, rue Crémazie,
à 9 heures 45, pour se rendre à l'église Saint-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRENIER (Dorcina) — A Montréal, le 31 mai 1966, à l'âge de 96 ans, 5 mois, est décédée Mme veuve Joseph Grenier, née Dorcina Desjardins, demeurant à 543, Duclos. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
1385, Ontario est
à 8 heures 45, pour se rendre à l'église Saint-Jacques, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HEBERT (Oscar) — A Montréal, le 30 mai 1966, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Oscar Hébert, notaire, époux en 1ères noces de Jeanne Pendergast, et en 2èmes noces de feu Desneiges Rivard. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc,
25 rue Laurier est
à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HENAULT (Olympe) — A Montréal, le 31 mai 1966, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Charles P. Henault, née Olympe Léger, demeurant 7646 St-Denis. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée et Société Coopérative de Frais Funéraires
7384 rue St-Denis
à 9 heures 45, pour se rendre à l'église Sainte-Cécile, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HURTUBISE (Louis-Vincent) — A Montréal, le 29 mai 1966, à l'âge de 64 ans, est décédé Louis-Vincent Hurtubise, adjoint du Directeur des Relations Ouvrières à la Canadian Celanese, époux de Bernadette Brunet, Père de Raymonde, institutrice, Jean, ing. p., René, professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Montréal. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
2548 rue Beaubien,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Marc où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAHAIE (Alexandre) — A Hawkesbury, le 29 mai 1966, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Alexandre Lahaie, membre de la Ligue du Sacré-Coeur, époux en 1ères noces de Hélène Séguin et en 2es noces de Délia Brisebois, demeurant à 232 Régent. Père de MM. Claude, de Ville de Laval et Léopold de Hawk., Mmes Claude Lecompte (Cécile de Hawk.), Adélard Lapensée (Emeline de Mtl), et de la Rév. Soeur Alexandre-Marie (Jacqueline) des Soeurs Grises de la Croix d'Ottawa, frère de M. Octave Lahaie, de Montréal, demi-frère de Mme Eagan, de Mtl. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Noël Ltée,
416, rue McGill, Hawkesbury,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse de Liguori de Hawkesbury où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LARCHE (Joseph) — A Lachine, le 31 mai 1966, à l'âge de 97 ans, est décédé M. Joseph Larche, époux de feu Régina Décarie, demeurant 31, 10e avenue, père de Soeur Gertrude Larche, R.H.S.J., de Hauterive, Saguenay, et Aline (Mme Ernest Legault). Les funérailles auront lieu vendredi le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
1345 rue Notre-Dame, Lachine
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église des Saints-Anges, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ Montréal, mercredi 1er juin 1966 / Quatre Temps / 82e année, No 126 / 6 cahiers / 84 pages / La météo: un peu plus chaud demain / Minimum 40 / Maximum 70

Le Canada pourra produire la moitié de l'eau lourde du monde libre • En page 54

Aucun accord n'est intervenu entre Québec et les policiers

Est-ce que Lesage a pu consulter des dossiers secrets du gouvernement fédéral? — *Diefenbaker*

par Jacques Pigeon

OTTAWA. — Mais qui donc a transmis aux autorités du Québec le dossier de l'agent Arthur Vachon, tel qu'il a été compilé par la Gendarmerie royale ?

Est-ce le gouvernement fédéral ?

Ces questions, comme bien d'autres reliées aux déclarations du premier ministre du Québec, sont demeurées sans réponse hier aux Communes.

Le chef conservateur John Diefenbaker a d'abord ouvert le feu en demandant au premier ministre Pearson s'il est vrai que M. Jean Lesage a conclu que l'agent Vachon est un "security risk" après avoir vu le dossiers secrets du gouvernement central.

Le chef du gouvernement se doutait bien que l'Opposition lui poserait des questions à ce sujet, mais en guise de réponse il a déclaré: "Je prends note de la question".

M. Diefenbaker a également demandé au premier ministre s'il était vrai que l'agent représente un danger pour la sécurité de l'Etat. "Rend-on nos dossiers secrets disponibles à de telles fins ?" a-t-il lancé.

Fin renard, le chef conservateur n'en a pas dit plus long, mais sa question laissait entendre que le gouvernement libéral a pu, cette fois tout comme dans l'affaire Munsinger, ne pas garder ses dossiers secrets avec assez de soins.

On sait que M. Diefenbaker a vertement critiqué la commission Spence qui a rendu public un résumé des rap-

Voir DIEFENBAKER, en page 2

Une entente est encore possible sur l'offre faite hier par Lesage

par François Trépanier

QUEBEC. — Aucune entente n'est encore intervenue entre le gouvernement provincial et les membres de l'Association des policiers provinciaux qui doivent déclencher demain une grève générale à travers la province. Cependant, la possibilité qu'un accord soit conclu dans le courant de la journée persiste encore.

Les procureurs de l'Association des policiers provinciaux ont en effet rencontré, pendant trois heures, hier soir, dans la capitale provinciale, les avocats mandatés hier après-midi par le Conseil des ministres "pour arrêter les conditions auxquelles la reconnaissance syndicale pourrait être accordée à l'association et une nouvelle rencontre a eu lieu ce matin.

La possibilité qu'un règlement intervienne entre le gouvernement provincial et les membres de l'Association des policiers provinciaux demeurait encore incertaine à midi. Les négociations se sont poursuivies jusque vers 1 h. 30. Elles devaient reprendre vers 3 h. 30.

Un porte-parole de l'association a déclaré que les policiers sont optimistes, mais il a refusé d'indiquer sur quoi il base son espoir de voir un règlement intervenir.

Questionné par ailleurs à midi sur les progrès dans les négociations, l'un des procureurs de l'association Me Robert Burns, a déclaré: "Ce serait inquiétant si on n'avait pas avancé . . ."

Les négociations ont débuté après que le premier ministre Jean Lesage eut annoncé hier après-midi que le gouvernement est disposé à accorder la reconnaissance syndicale à l'association "mais pour certaines fins",

Voir AUCUN ACCORD, en p. 2

Marche de 1,500 professionnels grévistes devant le parlement

Il n'y aurait pas de solution au conflit avant le 5 juin

QUEBEC (DNC) — Une foule de 1,500 professionnels du gouvernement provincial, qui sont en grève depuis le 9 mai, a défilé à midi devant le parlement, arborant diverses affiches qui tentaient d'accabler le gouvernement. On avait augmenté le nombre d'agents de la Sûreté provinciale du Québec aux abords du parlement.

Les grévistes ont ensuite marché environ deux milles dans les rues de Québec, parfois sous la pluie. Ils étaient sous la protection de la police municipale qui bloquait la circulation aux intersections, de façon à laisser passer les piqueteurs.

La manifestation s'est terminée par une assemblée gé-

Voir MARCHE en page 2

Filé par la Gendarmerie

par Jacques Lafrenière

Le président de l'Association des policiers provinciaux du Québec, M. Arthur Vachon, a affirmé hier qu'il était filé depuis quelque temps par des agents de la Gendarmerie royale du Canada, pour des raisons qu'il ignore.

M. Vachon est catégorique : il a reconnu dans les agents qui le surveillent quelques individus avec qui il avait eu des contacts lorsqu'il faisait partie de l'escouade anti-subversive de la Sûreté provinciale du Québec.

Nous lui avons demandé si cette surveillance pouvait avoir quelque relation avec le fait qu'il y a quatre ans, il était un "nationaliste canadien-français", qui exprimait franchement son opinion. Il n'en sait rien.

"Votre congédiement de la SPQ aurait-il donné lieu à une enquête ? — "Je ne crois pas, a-t-il répondu. J'ai été congédié parce que j'ai osé mettre en doute les décisions des autorités au sujet de mes conditions de travail (on sait que M. Vachon a refusé une permutation à Campbell's Bay). De plus, j'ai pris deux journées de congé qu'on m'avait refusées pour m'occuper des affaires de l'association."

Le téléphone est "tapé"

M. Vachon a créé, hier matin, beaucoup d'émoi : on le croyait disparu ! Pour éviter d'être suivi, afin de rencontrer plus à son aise des agents de la SPQ, dans une ville entre Québec et Montréal, M. Vachon avait volontairement caché ses allées et venues depuis la veille.

C'est tout d'abord un de ses frères, M. André Vachon, qui a téléphoné à LA PRESSE pour demander si M. Arthur Vachon était là, car la veille il était venu pour donner sa version sur les accusations portées contre lui par le premier ministre, M. Jean Lesage.

Même son épouse a affirmé ne pas savoir où il se trouvait. A un certain moment, pendant que nous parlions

Voir GENDARMERIE en p. 2

Comparution de sept débardeurs — Les bureaux des armateurs sont saccagés

A la suite des incidents qui ont été déclenchés au cours de la journée d'hier dans le port de la Métropole, sept dockers ont été traduits ce matin devant le juge Ernest Simard de la cour municipale sous l'accusation d'avoir violer la propriété privée ou d'avoir refusé de circuler sur ordre d'un policier. Ils ont nié leur culpabilité et leur procès a été fixé au 8 juin prochain. Ils ont recouvré leur liberté en déposant des cautionnements variant de 50 à 300 dollars.

La force policière est sur les dents

Quelques centaines de policiers, dont 100 agents de la Gendarmerie royale du Canada, 75 policiers du Conseil des ports nationaux et un nombre indéterminé de policiers de la Ville de Montréal, sont sur les dents aujourd'hui pour réprimer tout acte de violence dans le port de Montréal.

La tension était très grande ce matin à toutes les entrées du port gardées par bon nombre des 4,200 débardeurs qui sont en grève depuis le 9 mai et paralysent ainsi non seulement le port de Montréal, mais également ceux de Trois-Rivières et de Québec. La police s'attendait à des échauffourées.

Les employés des élévateurs à grains, qui sont membres d'un syndicat affilié à la CSN (alors que les débardeurs appartiennent à l'Association internationale des débardeurs, affiliée à la FTQ), ont vainement tenté de se rendre au travail vers 8 h. ce matin.

L'incident s'est déroulé à l'angle des rues Nicolet et Notre-Dame en présence d'une dizaine de policiers municipaux et de quelques membres de la force policière du port de Montréal. Aux gens qui voulaient franchir leur ligne de piquets, les débardeurs ont crié : "Si

Voir BUREAUX en p. 2

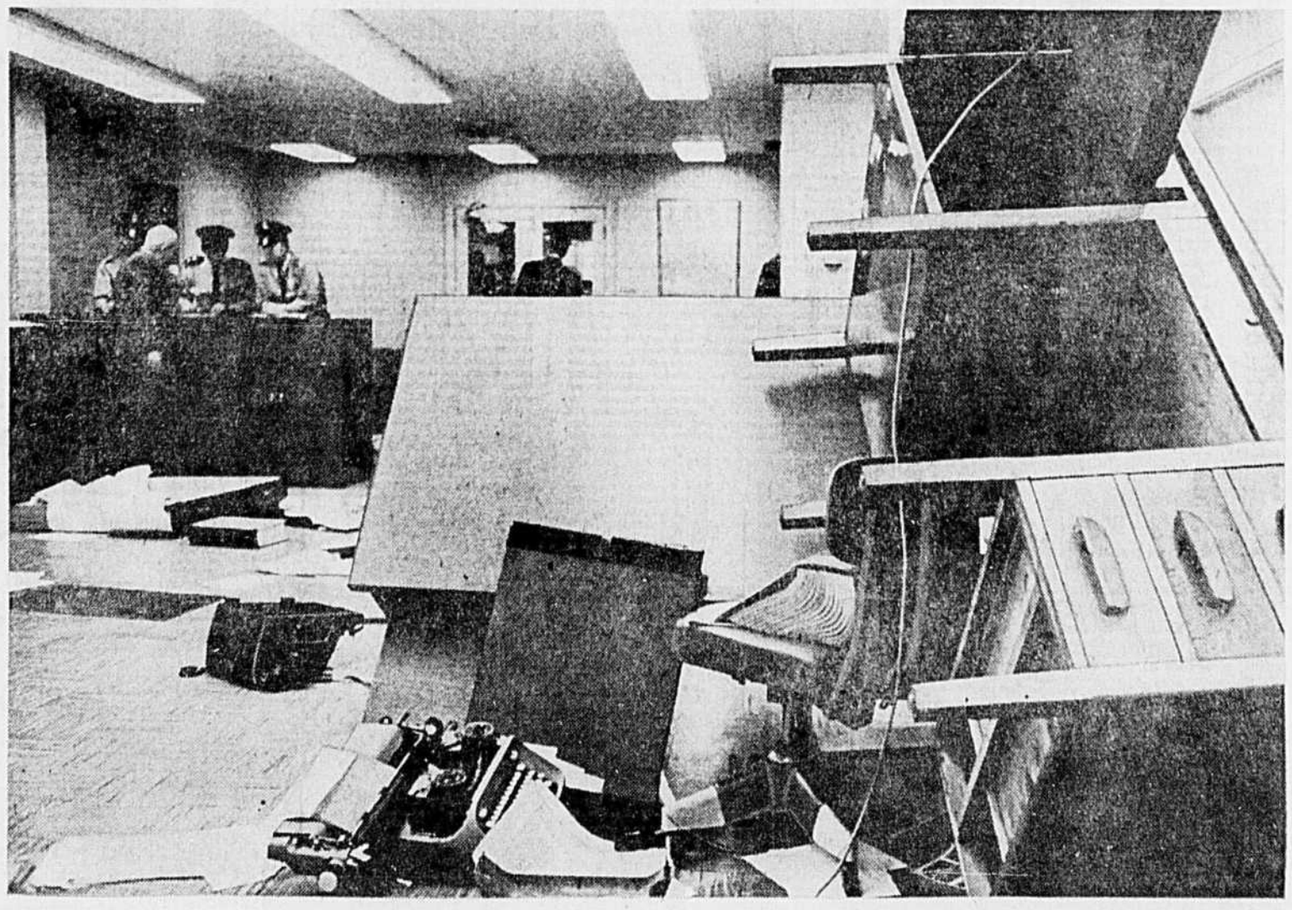


photo Jean-Yves Létourneau, LA PRESSE

Quelques minutes après la visite d'une douzaine de robustes individus au quartier général de la Shipping Federation of Canada Ltd. dans l'édifice du Montreal Board of Trade, trois limiers de la sûreté municipale ont été dépêchés sur les lieux afin de mener une enquête. Diverses hypothèses ont été mises de l'avant mais aucune d'elle n'a pu être vérifiée de façon satisfaisante...

Le juge René Lippé poursuit ses efforts

par Pierre Perrault

Les entretiens en vue de trouver une solution au conflit qui oppose les armateurs du Canada aux débardeurs des ports du St-Laurent, qui avaient été interrompus depuis trois jours, ont repris ce matin. A cette occasion, le médiateur fédéral, le juge René Lippé et un conciliateur du gouvernement central, M. Charles E. Poirier, ont rencontré les représentants des six locaux de l'Association internationale des débardeurs qui sont en grève depuis le 9 mai dernier.

Le juge Lippé s'est dit convaincu que les parties ne sont pas tellement loin d'une entente malgré les actes de violence qui ont été posés hier.

Par ailleurs, on sait qu'au cours de la matinée d'hier, les débardeurs ont tenu une assemblée générale où ils ont ratifié de façon unanime les dernières offres que leurs représentants syndicaux ont remises aux armateurs jeudi dernier. Selon le président du syndicat des dockers, M. Paul Asselin, les 2000 débardeurs qui ont

Voir LE JUGE en page 2

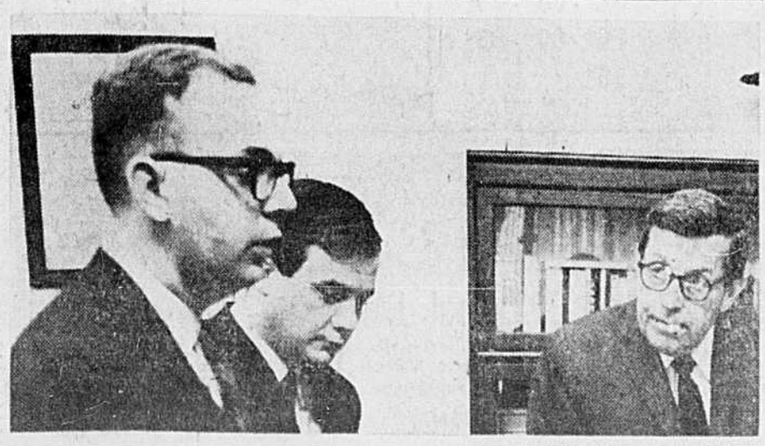


photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Le plaignant, Michel Lacroix, entouré des avocats du candidat libéral François Aquin, Mes André Brossard et Pothier Ferland.

Mandats d'arrêt contre le frère et l'organisateur de Johnny Rougeau

Les prévenus doivent être accusés de voies de fait graves sur la personne du fils de M. Paul Martin, ministre des Affaires extérieures du Canada

par Léopold Lizotte

Des mandats d'arrêts ont été émis ce matin, par le juge Paul Monty, contre le frère du candidat libéral indépendant dans Dorion et contre l'organisateur électoral de M. Johnny Rougeau.

Les deux prévenus, qui doivent être ultérieurement accusés de voies de faits graves, sont Jacques Rougeau, qui est également l'agent officiel de son frère, pour le scrutin du 5 juin, et Paul Dion.

Selon les informations fournies au juge et aux journaux, les deux hommes auraient assailli M. Paul Martin, un Ontarien dans la trentaine, qui n'est autre que le fils de l'hon. Paul Martin, ministre des Affaires extérieures.

A ce titre, il était de passage, vers 10 h. hier soir, au comité électoral de M. François Aquin, au 420 de la rue Jean-Talon.

A un certain moment, toutefois, il serait sorti de ce comité pour se diriger vers les locaux du candidat Rougeau, à quelques pas de là. Soit au 7058 rue Saint-Denis.

A cet endroit, l'homme aurait "fureté" pendant quelques minutes, et se serait finalement intéressé à de la propagande électorale qui se trouvait empilée dans des boîtes de carton, près de la porte d'entrée.

Voir MANDAT en page 2

La campagne ÉLECTORALE

Lesage et la constitution de 1867

Portant la parole à Montmogny, le premier ministre Lesage a déclaré hier soir que la constitution de 1867 avait toujours donné au peuple canadien-français la possibilité de s'épanouir et qu'il doit continuer d'en être ainsi, même si notre régime constitutionnel doit s'adapter aux circonstances d'aujourd'hui.

Johnson et l'aciérie

Parlant à Nicolet, le chef de l'Union nationale, M. Daniel Johnson, a promis une aciérie d'Etat à Bécancour s'il est élu premier ministre. "Quand l'entreprise privée est déficiente, ne veut pas s'engager, je suis d'accord alors pour que l'Etat agisse." (En page 43

Bourgault et Gérin-Lajoie

Le leader du Rassemblement pour l'indépendance nationale, M. Pierre Bourgault, a apporté une précision à sa déclaration sur M. Gérin-Lajoie samedi dernier. Il a dit aux étudiants de l'Institut de technologie Laval que tout en applaudissant aux réformes de celui-ci dans le domaine de l'éducation, il souhaitait néanmoins sa défaite dans Vaudreuil-Soulanges aux mains du candidat RIN de l'endroit, M. Louis Gravel. (En page 29).

Le RIN et les hauts fonctionnaires

Par ailleurs M. Rodrigue Guité, coordonnateur du comité du programme du Rassemblement pour l'indépendance nationale, a déclaré que ce programme a été préparé avec la collaboration de hauts fonctionnaires qui ont travaillé dans l'ombre par crainte de représailles. (En page 28).

Le climat électoral

Pierre Olivier et Réginald Martel ont continué de parcourir la province pour tâter le pouls électoral de la population. Olivier, visitant les comtés de Richmond et d'Arthabaska, dans les Cantons de l'Est, prédit la victoire libérale des ministres Albert Morrissette et Emilien Lafrance et la défaite, partant, du chef conjoint du RN, le Dr René Jutras. Quant à Martel, visitant le Bas-du-Fleuve, il prédit la réélection du Dr Laurent Lizotte comme député unioniste dans l'Islet, et une défaite libérale aux mains de l'UN dans Kamouraska. (En page 17).

L'"ATDA" est sur orbite; "Gemini" est resté au sol

CAP KENNEDY, (AFP-UPI-PA) — La mission "Gemini-9" fut de malchance. Aujourd'hui, à 100 secondes de la mise à feu de la fusée "Titan-2" qui devait lancer les cosmonautes Thomas Stafford et Eugene Cernan dans le cosmos, une défectuosité a été découverte dans le système de guidage du navire spatial "Gemini".

Comme les techniciens ne disposaient que d'une "fenêtre" de six minutes pour lancer "Gemini-9", il fut décidé de remettre l'expérience à vendredi matin, 9 h. 30 ou 11 h. 15.

La "fenêtre" ou "créneau" est la période de temps pendant laquelle le satellite-cible est en position telle qu'il puisse être rejoint sans trop de difficultés. Jusqu'au dernier moment, le compte à rebours s'était déroulé sans anicroche, laissant espérer un lancement parfait.

Durant la suspension obligatoire qui survient toujours à trois minutes avant un lancement, un cerveau électronique a découvert la défectuosité qui aurait rendu impossible toute manoeuvre de rendez-vous.

Toutefois, l'"ATDA", le satellite que devaient pourchasser Stafford et Cernan, a été placé sur orbite ce matin au moyen d'une fusée "Atlas". L'engin a atteint une orbite presque circulaire, telle que voulue par la NASA, à 185 milles d'altitude.

Malgré ce lancement réussi, un doute subsiste. En effet, les techniciens ne sont pas certains d'un point : il est possible que la couverture antithermique qui devait protéger l'entrée de l'orifice d'arrimage de l'"ATDA" ne se soit pas détachée. Les cosmonautes seront chargés de vérifier "sur place" si cette couverture s'est détachée ou non. Si elle est toujours en place, il ne pourra être question de manoeuvres d'arrimage.

Les cosmonautes Stafford et Cernan n'ont pas caché leur déception en apprenant la remise de leur lancement. Déjà annulé le 17 mai, à la suite de la perte de la fusée-cible "Agena", le vol "Gemini-9" est en-

Voir L'"ATDA" en page 2

L'aide à l'éducation: Ottawa veut créer un fonds de $500 millions

OTTAWA, (PC) — Le gouvernement fédéral a annoncé deux projets visant à augmenter l'aide à l'éducation: la création d'un fonds de $500 millions pour des services médicaux et l'accroissement du fonds de prêts aux étudiants.

Un projet de loi pour établir le fonds de ressources sanitaires, l'un des principaux articles du programme électoral des libéraux l'automne dernier, sera présenté aux Communes demain.

Le fonds doit servir au cours des 15 prochaines années à financer la construction d'écoles de médecine, d'art dentaire et de nursing, ainsi que les recherches médicales.

D'autre part, le fonds de prêts aux étudiants de $40 millions, créé en 1964, sera augmenté de $18 millions pour l'année qui a commencé le 1er juillet dernier.

Les libéraux croient qu'ils ont la mission de dépenser — *Johnson*

par Claude Turcotte

"Nos ministres actuels parlent et agissent comme s'ils avaient reçu de l'Olympe la haute mission de dépenser. A les entendre, le meilleur gouvernement serait celui qui dépenserait le plus. Pour ce qui est de payer, ça, c'est un problème qu'ils refilent à la plèbe des contribuables, sans se préoccuper de savoir s'ils ont les moyens de payer. Aux non-instruits de se débrouiller avec les factures.

C'est ce qu'a déclaré, à midi, le chef de l'Union nationale, M. Daniel Johnson, devant les membres du club St-Laurent-Kiwanis, à l'hôtel Ritz-Carlton, exactement six ans, jour pour jour, après que le chef du parti libéral eut déclaré, sur la même tribune, que son programme serait accompli, sans augmentations de taxes.

Le premier juin 1960, comme aujourd'hui, était pendant une période électorale. M. Lesage avait alors déclaré : "Je tiens à vous dire et à vous rappeler ce que j'ai dit : Le programme du parti libéral sera réalisé sans aucune aug-

Voir JOHNSON en page 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 61 à 72
Bandes dessinées / 60
Courrier "Que faire ?" / 20
Décès, naissances, etc. / 73
Des mots et des phrases / 11
Editorial / 4
Education / 47
Finance / 54, 55
Horoscope / 16
Immeuble / 74
Jardinage / 11
Loisirs et récréation / 60
Mots croisés / 65
Navigation / 30, 31
Nouvelles internationales / 59
Nouvelles nationales / 17
Radio et télévision / 12 à 14
Spectacles et concerts / 48, 49
Sports / 33 à 40
Tribunaux / 8, 9
Vie féminine / 18 à 25
Vie mondaine / 19
Votre médecin / 7

MANDAT

SUITE DE LA PAGE 1

Poussant plus loin sa curiosité, il se serait emparé d'un dépliant quelconque, et serait sorti. Mais pour se rediriger vers le comité du candidat rival, M. Aquin.

Quelques minutes plus tard, cependant, les deux hommes qui comparaîtront incessamment devant la cour rejoignaient Martin et l'accusaient d'avoir pris de "leurs papiers".

Une altercation verbale assez vive s'ensuivit.

Fort embarrassé d'en être la cause, toutefois, M. Martin demandait à ses antagonistes de sortir sur le trottoir pour continuer la discussion.

Mais sitôt sur le béton, le tempérament des sieurs Rougeau et Dion aurait subitement subi une transformation pour le pire, et c'est là qu'ils se seraient attaqués au jeune homme, pour lui causer des blessures telles qu'il n'aurait même pas été en état de se présenter à la cour en personne, ce matin.

C'est donc un autre organisateur de M. Aquin, M. Michel Lacroix, qui a porté officiellement la plainte devant le juge Monty, accompagné, à ce moment-là, des avocats du candidat Aquin, Mes Pothier Ferland et André Brossard.

GENDARMERIE

SUITE DE LA PAGE 1

avec elle, nous avons entendu un bruit de déclic, semblable à celui que fait l'appareil de téléphone lorsque quelqu'un d'autre utilise un récepteur jumelé. Elle a dit alors : "Vous avez entendu le bruit. C'est comme ça depuis quelque temps. Vous comprenez sans doute pourquoi je ne peux pas parler beaucoup au téléphone. Mon mari m'a affirmé que depuis quelque temps il était suivi : Hier, une automobile, avec des gens à l'intérieur, a passé la journée devant notre maison."

M. Vachon n'avait jamais parlé à ses procureurs de cette filature.

Hier soir, le président de l'APPQ a rencontré des membres de son conseil exécutif pour étudier le télégramme que le premier ministre avait fait parvenir plus tôt dans la journée, laissant espérer une reconnaissance de l'association par le gouvernement.

Il a été décidé que l'ordre de grève serait maintenu jusqu'à ce qu'un document soit signé, donnant la certitude absolue que l'association était reconnue comme agent négociateur des membres de la SPQ.

Deux procureurs de l'association, Mes Robert Burns et Antonio Lamer, se sont rendus à Québec hier soir y rencontrer les deux procureurs du gouvernement, Mes Yves Prévost et Yves Pratte. Ils étaient accompagnés de M. Gilbert Rochon, secrétaire de l'APPQ. On ignore cependant si M. Rochon sera admis aux discussions. Le télégramme de M. Lesage spécifiait que les mandataires du gouvernement rencontreraient les "avocats" de l'association.

DIEFENBAKER

SUITE DE LA PAGE 1

ports de la Gendarmerie royale sur les allées et venues de la belle Berlinoise.

Ce geste, d'après lui, n'était absolument pas motivé et il laisse entendre ici, sans porter d'accusations directes, que les renseignements de la GRC ne devraient pas être communiqués à des gens qui, selon lui, veulent s'en servir pour des fins politiques.

Poursuivant son raisonnement, le chef de l'Opposition a dit qu'aujourd'hui "on s'échange les dossiers secrets en dehors du parlement". Mais à ce moment, le président de la Chambre l'a interrompu.

M. Diefenbaker n'en a pas moins ajouté que l'on doit répondre à de telles questions parce qu'une telle situation "choque la conscience du public".

On sait que M. Jean Lesage a qualifié l'agent Vachon de danger pour la sécurité de l'Etat et déclaré que le GRC avait un dossier sur lui. Le premier ministre du Québec, avait ajouté que c'était son ministre de la Justice, M. Claude Wagner, qui l'en avait informé.

Deux autres députés ont posé des questions aux membres du gouvernement. Le député conservateur Théogène Ricard a demandé au solliciteur général s'il entendait instituer une enquête sur les allégations du premier ministre du Québec.

"Le premier ministre donnera une réponse plus tard," dit M. Pennell.

Le député néo-démocrate H. W. Herridge a dirigé sa question vers le ministre de la Défense : "La déclaration de M. Lesage, a-t-il dit, a pu créer un émoi à l'intérieur des forces armées. Le ministre peut-il dire à la Chambre si cet homme (l'agent Vachon) était un danger pour la sécurité de l'Etat et s'il a quitté honorablement les rangs de l'ARC ?"

Le ministre Paul Hellyer s'est immédiatement levé, prêt à répondre, mais le président a jugé la question hors d'ordre.

JOHNSON

SUITE DE LA PAGE 1

mentation de taxes, et j'insiste, sans aucune augmentation de taxes".

M. Johnson attendait, on s'en doute un peu, avec impatience cet "anniversaire" de la déclaration de M. Lesage, d'autant plus qu'on l'a invité à exposer ses opinions sur les problèmes financiers du Québec.

Le député de Bagot a d'abord établi que M. Lesage avait alors préparé un texte. "Il ne s'agissait donc pas d'une promesse échappée dans la chaleur de l'improvisation, a-t-il dit ; au contraire, le chef libéral disait étayer son affirmation sur les calculs de plusieurs experts en comptabilité et en administration".

Or, le chef de l'Opposition a souligné que le "budget", à ce moment-là, dépassait à peine $600 millions. Six ans après les savants calculs de M. Lesage, il est maintenant de l'ordre de $2 milliards et quart. Soit une augmentation dix fois plus forte que les $100 à $175 millions prévus par le chef du parti libéral avec l'aide de ses nombreux experts".

Dès l'automne 1960, le gouvernement augmentait l'impôt sur le revenu des particuliers par l'abaissement des exemptions de base. Selon M. Johnson, M. Lesage prétextait à ce moment la mauvaise administration de l'Union nationale. "Il parlait d'hémorragie financière".

Depuis, "en dépit de plusieurs nouvelles taxes, qui n'ont pas suffi pour couvrir les dépenses, le gouvernement a dû emprunter la somme fantastique de $1,315,000,000, sans compter la dernière émission d'obligations, ni les emprunts de l'Hydro-Québec et de la Régie des Autoroutes."

Selon M. Johnson, le gouvernement libéral a alors changé de théorie : "Il s'est mis à dire, non plus que l'Union nationale dépensait trop, mais qu'elle ne dépensait pas assez, ce qui l'oblige, prétend-il, à prendre les bouchées doubles".

"La stricte vérité, a précisé le chef de l'Union nationale, c'est que l'hémorragie financière dont parlait M. Lesage avec tant d'indignation, était purement imaginaire. Mais, une saine situation financière peut se gâter très vite entre les mains de gens qui ne savent pas compter ou qui ne se soucient pas de compter".

En dépit des avertissements des journaux, "l'inflation des dépenses improductives a continué de plus belle, car on ne nous fera tout de même pas croire que toutes ces dépenses constituaient des placements profitables et nécessaires".

"Un avion à réaction, le premier minsitre de l'Ontario s'en passe et, aux dernières nouvelles, la province ne s'en portait pas plus mal. Des honoraires d'un quart de million durant quatre ans, versés à un même avocat libéral, cela n'a rien de commun avec la cause sacrée de l'éducation".

En conséquence de cette administration, "il n'est pas étonnant que le Québec connaisse des tensions à la fois sociales, économiques et politiques. Jamais il n'y a eu autant de grèves, de confusion, et d'inquiétudes. La taxation fabrique de nouveaux pauvres, en faisant peser sur les faibles revenus un fardeau trop lourd et mal équilibré."

Selon le député de Bagot, "les libéraux en sont rendus à tronquer les déclarations officielles du gouvernement pour éviter de faire connaître la véritable situation financière du Québec."

Pour sa part, l'Union nationale, si elle obtient le pouvoir dimanche prochain, prendra les cinq mesures suivantes :

— Faire un inventaire complet et objectif des finances du Québec ;

— Dégrever les contribuables ruraux et urbains, qui n'ont vraiment pas les moyens de payer des taxes ;

— Mettre davantage l'accent sur les dépenses qui sont vraiment productives ;

— Exercer pleinement les droits fiscaux du Québec;

— Et, enfin, créer un climat de confiance, qui fera de l'entreprise privée et du gouvernement, non pas des ennemis, mais de véritables associés.

BUREAUX

SUITE DE LA PAGE 1

vous entrez, vous allez le regretter !"

La prompte et efficace intervention de l'inspecteur Fernand Côté, de la sûreté municipale, a refroidi les esprits et les employés des élévateurs à grain sont calmement retournés chez eux.

Incendies et arrestations

Les pompiers de trois casernes sont rapidement intervenus, vers 7 h. hier soir, pour maîtriser sans mal un incendie qui s'était déclaré dans deux entrepôts où les débardeurs remisent en temps normal leurs outils de travail, au pied de la rue Rodier, dans la partie est du port de Montréal.

Des témoins ont affirmé aux policiers que, peu avant l'éclatement des flammes, ils ont vu s'arrêter quelque dix hommes venus en automobile devant les entrepôts. Ayant quitté leurs véhicules, les individus ont successivement forcé deux portes pour pénétrer dans les bâtiments et se sont ensuite esquivés comme ils étaient venus.

Aucune arrestation n'a été effectuée et l'on n'a pas encore évalué l'importance des dégâts.

La police du port a cependant procédé hier à l'arrestation de six hommes qui devront comparaître en cour aujourd'hui sous l'accusation d'avoir été trouvés sur la propriété d'autrui sans autorisation.

Le sergent Paul Dansereau, de la police du port, a déclaré ce matin que ses hommes exerçaient une urveillance particulière près du paquebot russe Alexandre Pouchkine jusqu'à son départ pour l'Europe. Hier deux camions qui transportaient les bagages au paquebot ont été interceptés par les grévistes qui ont ordonné aux conducteurs de ne pas passer.

Une douzaine de robustes individus non-identifiés sont entrés hier après-midi dans le quartier général de la "Shipping Federation of Canada Ltd." à Montréal et ont complètement saccagé les bureaux.

Les individus, qui seraient de stature assez forte, portaient au moment de leur visite des chandails à manche courte et semblaient assez bien mis, selon les informations fournies par les personnes qui ont assisté à la scène. L'opération a duré moins de cinq minutes au total s'il faut en croire la personne qui est chargée de fournir les informations aux visiteurs de l'édifice qui abrite le Board of Trade de la Métropole.

C'est vers 2 h. 45 qu'une bande d'individus, dont le nombre peut varier entre dix et quatorze, se sont présentés au 300 rue Saint-Sacrement. Sans s'enquérir de l'endroit où se trouvaient les bureaux de la Shipping Federation, ils se sont rendus directement aux bureaux 325 et 326 de l'édifice.

Après être entrés dans le bureau 326 où travaillaient deux jeunes secrétaires, les individus ont semblé vouloir se diriger vers la salle de conférence située du côté droit de la pièce. Sans mot dire, ils sont brusquement revenus sur leurs pas et c'est alors qu'ils ont commencé à renverser sur le plancher les pupitres, les classeurs et les dactylographes qui s'y trouvaient et à briser certaines vitres des cloisons qui séparent les divers locaux de la salle.

Alertés par ce tapage infernal, les patrons ont tenté de sortir de leurs différents bureaux mais ils sont demeurés stupéfaits, cloués sur place par le spectacle qui les attendait. Quelques instants plus tard, les individus sortaient de la pièce en fracassant les vitres des deux portes d'entrée. L'un de ces personnages aurait dit en sortant et dans un français assez compréhensible: "Ne vous inquiétez pas, on ne vous fera aucun mal!"

Trois limiers de la Sûreté municipale ont été dépêchés d'urgence sur les lieux pour y mener une enquête approfondie. Plusieurs dizaines de curieux qui travaillent au même étage sont accourus sur les lieux.

Diverses rumeurs ont couru concernant l'identité des individus mais aucune d'entre elles n'a pu faire l'objet d'une vérification sérieuse.

La police a eu fort à faire durant toute la journée d'hier pour contenir la colère des débardeurs, d'une extrémité à l'autre du port. Les grévistes agissant par groupes de quinze à vingt semblaient être partout à la fois, par moments ; ils ont tenu à manifester leur mécontentement contre la poursuite du trafic commercial comme le transport de certaines denrées emmagasinées dans les entrepôts ou dans les cales de navires amarrés aux différents quais.

Les piqueteurs s'en sont pris à des cultivateurs venus prendre livraison d'une cargaison de fourrage à bord d'un navire. Ils ont renversé le camion et tailladé les pneus. Voyant ensuite arriver un camion chargé de bagages appartenant aux passagers du paquebot soviétique "Alexandre Pouchkine", les grévistes ont cru bon manifester leur désaccord en lacérant les valises, sacs et portemanteaux de coups de couteau. Ils ont ensuite tenté de rompre les amarres du navire.

AUCUN ACCORD

SUITE DE LA PAGE 1

avec la retenue syndicale volontaire et obligatoire.

L'Association des policiers provinciaux avait décidé vendredi dernier de se mettre en grève demain si le gouvernement ne lui accordait pas la reconnaissance syndicale telle qu'elle la réclame depuis plusieurs semaines.

Les négociations qui ont repris ce matin portent sur les "fins" ou limites que le gouvernement semble vouloir imposer tout en accordant la reconnaissance syndicale aux policiers.

Aucune des deux parties n'a fait de commentaires à l'issue de la rencontre à minuit hier soir. Les avocats représentant l'association ont tout simplement fait savoir qu'une entente est intervenue entre les parties pour éviter des déclarations qui pourraient nuire aux négociations.

L'Association est représentée par Me Robert Burns et Me Antonio Lamer de Montréal et par Me Ross Goodwin, de Québec. Le gouvernement se fait représenter de son côté par Me Yves Pratte, conseiller juridique du gouvernement et par Me Yves Prévost, bâtonnier général de la province.

En fin de semaine dernière, lorsque les policiers avaient pris leur vote de grève, une rumeur avait circulé selon laquelle l'armée interviendrait dans le cas d'une grève.

On ignore encore si le gouvernement provincial a communiqué avec Ottawa pour qu'une telle mesure soit appliquée si aucune entente n'intervient aujourd'hui.

L'"ATDA"

SUITE DE LA PAGE 1

core retardé. "Je ne peux pas y croire", a dit pour sa part Eugene Cernan. De son côté, Stafford a utilisé la même expression que le 17 mai : "Ah zut" (probablement suivie de plusieurs autres mots . . .).

"Surveyor-1"

Malgré toutes ces déceptions, la sonde "Surveyor-1" poursuit sa course vers la Lune qu'elle doit atteindre la nuit prochaine, à 2 h. 17, après avoir parcouru près de 250,000 milles.

Jusqu'à maintenant, toutes les manoeuvres télécommandées à la sonde lunaire ont été effectuées parfaitement et "Surveyor-1" se dirige vers un point situé dans un rayon de neuf milles de l'endroit prévu par la NASA au début du vol. Ce point d'impact est près du cratère "Hansteen" dans la Mer des tempêtes, région déjà sélectionnée pour l'atterrissage des premiers lunautes américains.

MARCHE

SUITE DE LA PAGE 1

nérale au cours de laquelle, le président du conseil syndical (où sont représentés les six syndicats de professionnels du gouvernement), M. André Marcoux, a critiqué le gouvernement de M. Lesage.

Les négociations trainent en longueur et il semble évident qu'il n'y aura pas de solution avant le 5 juin, soit le jour de la votation, car, a dit M. Marcoux, le premier ministre, M. Jean Lesage, a choisi de considérer ce problème sous un aspect politique, et non pas comme un problème de relations ouvrières. Dans de telles conditions, il n'y a aucune possibilité de règlement.

Le sceau est apposé sur les viandes en notre absence

— Les professionnels

QUEBEC (PC) — Le Conseil syndical des professionnels du gouvernement du Québec (CSN) soutient que le gouvernement "fraude le public consommateur et menace la santé publique" en permettant que plusieurs abattoirs et charcuteries de la province apposent le sceau "Québec approuvé" sur leurs viandes, en l'absence des vétérinaires provinciaux en grève, autorisés à s'en servir.

Dans un communiqué remis à la presse hier soir, l'organisme syndical contredit la déclaration faite la semaine dernière par des porte-parole gouvernementaux voulant que le sceau "Québec approuvé" ait été retiré de la circulation et qu'aucune charcuterie ni abattoir du Québec ne l'utilise durant la grève des vétérinaires-fonctionnaires.

LA MÉTÉO

MINIMUM CETTE NUIT : 40
MAXIMUM DEMAIN : 70

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — **Régions de Montréal et Ottawa :** Ensoleillé sauf intervalles nuageux, légères averses après-midi ; risque de légère gelée dans les terres basses cette nuit ; demain, généralement ensoleillé, un peu plus chaud. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : Montréal, 40 et 70 ; Ottawa, 40 et 65.

Laurentides, Estrie et Mauricie ; régions de Québec et du lac Saint-Jean: Ensoleillé sauf intervalles nuageux, averses éparses après-midi ; légère gelée en nombre d'endroits cette nuit ; demain, généralement ensoleillé, moins frais. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : Sainte-Agathe, Sherbrooke et La Tuque, 32 et 65 ; Québec, 35 et 65 ; Chicoutimi, 32 et 60.

PERSONNE DISPARUE



Jack Iny de Ville Mont-Royal, fils de Monsieur et Madame Frank Iny de New York, est disparu depuis le 28 février 1966. Toute personne pouvant donner des informations quant à Monsieur Iny est priée de communiquer avec l'inspecteur Pigeon, Police de Ville Mont-Royal, Téléphone : 738-4768. Une RECOMPENSE considérable est offerte pour les renseignements conduisant à la découverte de M. Iny.

La Constitution ne doit pas freiner l'épanouissement des Canadiens français

— Lesage

par Gilles Daoust

envoyé spécial de LA PRESSE

MONTMAGNY. — La possibilité d'épanouissement du peuple canadien-français, qui implique que ce dernier puisse atteindre lui-même, par les moyens qui lui conviennent, les objectifs qu'il s'est librement fixés, a été reconnue par la constitution dès 1867 et doit continuer à l'être, même si pour cela le régime constitutionnel du Canada doit s'adapter aux conditions nouvelles.

C'est ce qu'a déclaré hier soir le premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, devant quelque 800 citoyens de Montmagny lors d'une assemblée en faveur du candidat libéral du comté, M. Julien Côté.

M. Côté fait la lutte, dans Montmagny, au député sortant J.-P. Cloutier.

"Le Québec d'aujourd'hui, a dit M. Lesage, doit posséder et contrôler, dans la mesure du possible, les leviers économiques, sociaux, administratifs et politiques grâce auxquels, et grâce auxquels seulement, il pourra réaliser ses aspirations légitimes de peuple adulte."

Le chef libéral exposait hier soir les cinq principes qui avaient guidé son gouvernment dans ses relations avec Ottawa, "principes, a dit M. Lesage, dont l'application concrète jointe à notre volonté d'affirmation et de réussite, nous a permis de connaitre plus de succès au cours des 6 dernières années que pendant les 60 ans qui les ont précédées".

En plus des deux principes énoncés plus haut le premier ministre a également cité ceux qu'il avait déjà posés lors de sa tournée de l'Ouest :

— que le Québec constituait le point d'appui du Canada français et qu'il jouait le rôle de mère-patrie de tous ceux qui, au pays, parlaient notre langue;

— que le Québec avait des traits particuliers, un caractère propre, qu'il est de son devoir de sauvegarder et de mettre en valeur;

— que l'action du Québec moderne devait s'exercer dans la paix et la justice, en tenant compte de la réalité nord-américaine dans laquelle il vit, des liens normaux et souhaitables qui le rapprochent des autres nations de langue française et des relations économiques et commerciales qu'il entretient non seulement avec le reste du Canada mais également avec d'autres pays du monde.

Le passé et l'avenir

M. Lesage a par ailleurs déclaré que ce qui comptait le plus à l'heure actuelle pour les Québécois n'était pas tant le passé que l'avenir.

"Notre avenir, a dit M. Lesage, c'est nous qui le construisons. Nous n'avons pas choisi de vivre au Québec et nous n'avons pas de comptes à rendre pour ce qui est de notre passé, de notre histoire. Mais nous aurons des comptes à rendre pour notre avenir".

M. Lesage a souligné que notre devise "Je me souviens" illustrait bien la fierté que nous devions avoir d'être Canadiens français.

LE JUGE

SUITE DE LA PAGE 1

assisté à la rencontre ont demandé à leurs négociateurs de s'en tenir strictement à ces offres.

Hier soir, le syndicat des débardeurs a publié la teneur d'un télégramme que le vice-président aux côtes de l'Atlantique de l'association internationale des dockers, M. Gérard Tremblay, a fait parvenir plus tôt dans la journée au ministre fédéral du travail, M. John R. Nicholson.

Réunion d'urgence du cabinet

Le cabinet fédéral s'est entretenu pendant deux heures hier soir lors d'une session d'urgence convoquée pour étudier la situation des ports du St-Laurent, et en particulier celle qui prévaut dans le port de la Métropole où la violence a éclaté hier.

MM. Pearson et Nicholson se sont abstenus de fournir des commentaires mais ils ont reconnu qu'ils avaient discuté avec leurs collègues des difficultés crées par l'arrêt de travail des dockers.

La délicatesse est à l'esprit ce que la bonne grâce est au corps.

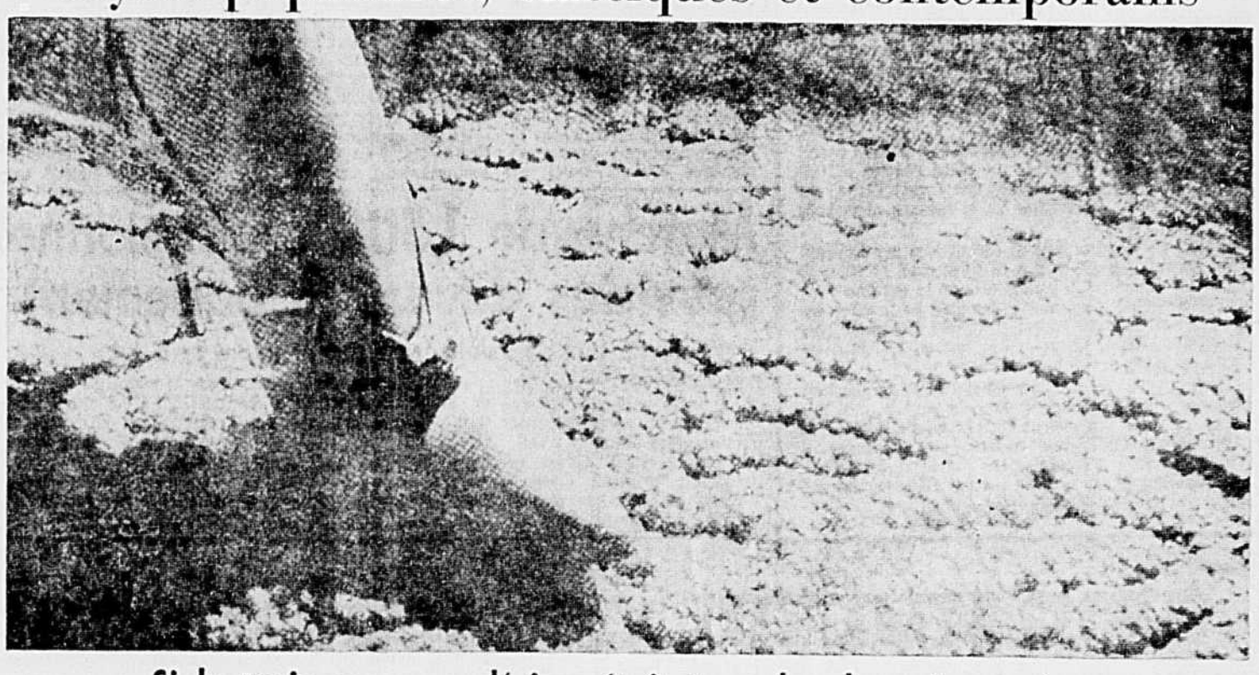
Chevalier de Méré

TEST de GROSSESSE



EN 5 MINUTES 5.00
Aussi TEST PREGNOSTICON sensible après retard de 8 jours 8.00
ANALYSES : urine, sang, glycémie, etc. . . .
Prise de sang à domicile sur demande
PHARMACIES professionnelles SARRAZIN & CHOQUETTE
Laboratoire à succursale — 921 est, Sainte-Catherine — VI. 2-9622

LE CENTRE DU COUVRE-PLANCHER
VENTE DE TAPIS
Styles populaires, classiques et contemporains



Si le tapis que vous désirez était trop cher le mois passé... vous l'obtiendrez jeudi, vendredi et samedi à $3 ou $5 DE MOINS LA V.C.

Originairement $8 à $9, maintenant $5 la ver. car.
Originairement $10 à $12, maintenant $7 la ver. car.
Originairement $12 à $14, maintenant $9 la ver. car.

Grand choix de motifs et couleurs. Acrilan*, Nylon, Creslan (R) et 100% laine inclus. Une occasion unique de vous procurer le meilleur tapis chez Montreal Floor Covering Ltée bien entendu.

DUPONT 501
Modèle tel qu'illustré. Qualité coliseum. — 14 couleurs décoratives. Livraison immédiate du stock.
Rég. $10.95 verge carrée (Tapis seul)
$7.77 VERGE CARREE

BROADLOOM / CARPETTES / VINYLE HORS-SERIE / MOSAIQUE • Portez à votre compte • 3 ANS POUR PAYER • GARANTIE DE SERVICE POUR 10 ANS Montreal Floor replacera votre tapis au besoin

POUR VOIR CES TAPIS OU TUILES A LA MAISON APPELEZ 274-5528

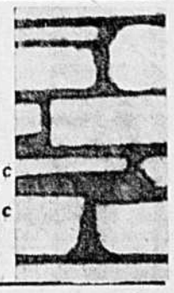
LA MAISON AU 1,000,000 DE TUILES!



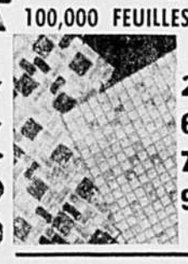
1000 ROULEAUX DE VINYLE ET PRELART A LA VERGE
LARGEURS de 2-3-4 verges
AU PRIX DE
59c - 69c - 79c - 89c - 99c - $1.09 - $1.19
$1.35 - $1.45 - $1.59 - $1.69 - $1.79 - $1.89 - $1.98
LA VERGE CARREE
VOUS N'AVEZ JAMAIS VU DE VALEUR SI FORMIDABLE



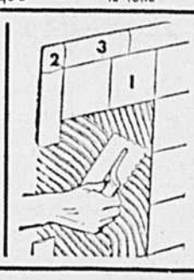
FIESTA DE TUILES DE VINYLE AMIANTE
PLUS DE 20 DIFFERENTS STYLES et MODELES
Des milliers de caisses en vente
Prix à partir de
8c - 9c - 10c - 11c - 12c
14c - 15c - 17c - 19c - 21c
25c et jusqu'à $3.00 la tuile



100,000 FEUILLES DE MOSAIQUE

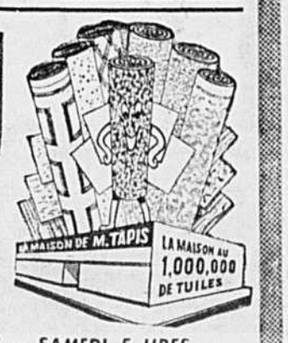


PRIX SPECIAUX
29c - 39c - 49c
62c - 66c - 69c
70c - 80c - 89c
98c le pied carré



OFFRE DE TUILES MURALES
Vendu en lot de 100 pieds carrés. Grandeur 6" x 6" pour seulement $20.00
Moins de 100 pi. car. 10c et 12c chaque tuile

Le centre du COUVRE-PLANCHER
MONTRÉAL FLOOR COVERING, LTÉE



3424, ave du PARC (angle Sherbrooke) Auparavant rue Bleury Stationnement à côté du magasin 842-8871
15 est, BERNARD (angle St-Laurent) Stationnement autour du magasin 274-5528
392, boul. LAFLEUR Ville LaSalle Centre d'achats Pont-Mercier 366-7705

TOUS NOS MAGASIN OUVERTS JUSQU'A 6 HEURES — JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 HEURES — SAMEDI 5 HRES

FAITS divers

Adolescents arrêtés à la taverne Rialto

Aidés de policiers municipaux du poste no 17, des agents de la Sûreté provinciale ont fait une descente, vers 11 h. 30 hier matin, à la taverne Rialto, au 5680 de l'avenue du Parc.

Pas moins de 26 adolescents de 15 à 19 ans ont été arrêtés à cet endroit alors qu'ils consommaient de la bière. Tous ces adolescents, qui n'avaient pas l'âge requis par la Loi des liqueurs, ont été reconduits chez leurs parents. Pour ce qui est du propriétaire, il devra comparaître en Cour municipale prochainement sous l'accusation d'avoir servi de la bière à des adolescents.

C'est le sergent d'état-major Guy Charbonneau, de la Sûreté provinciale, qui a fait enquête dans cette affaire.

Bambin tué par l'auto de son père

Un bambin de 3 ans, Claude Payette, fils de M. et Mme Léo Payette, du 5 rue Curé-Dupont, à St-Paul-de-Joliette, est mort broyé sous les roues de l'auto de son père vers 3 h. 30 hier après-midi.

La police a signalé que M. Payette reculait avec sa voiture et qu'il n'a pas vu l'enfant qui jouait derrière.

La petite victime a succombé à ses blessures sur les lieux de la tragédie.

2 hommes se noient dans le lac Aylmer

Deux hommes se sont noyés dans le lac Aylmer, près de Weedon, hier après-midi. Identifiés par les agents de la SPQ comme étant MM. Albert Nelson Larone, 41 ans, du 36 rue Fusé, au Cap-de-la-Madeleine, et Roland Côté, 36 ans, de la rue Bienville, à Sherbrooke. Ils se sont noyés ensemble, alors que l'embarcation de laquelle ils pêchaient s'est renversée sur le lac. Un troisième homme, M. Robert Mongrain, lui aussi du Cap-de-la-Madeleine, a réussi à regagner la berge à la nage.

Ecrasé sous son tracteur

M. Paul-Emile Boutin, âgé de 54 ans, domicilié à St-Marc-de-Figury, en Abitibi, a perdu la vie, vers 11 h. 30 hier matin, lorsqu'il a été écrasé sous son tracteur qui a capoté dans un fossé sur la route 60, à 5 milles au sud d'Amos.

Policiers à la retraite

Par suite d'une décision prise hier par le comité exécutif, à l'hôtel de ville de Montréal, un sergent-détective et trois agents prennent leur retraite.

Il s'agit du sergent-détective Roméo Brisebois et de l'agent Bernard Charland qui comptent tous deux 30 ans et deux mois de service, puis des agents Paul Dauphin et Robert O'Brien qui comptent tous deux 36 ans de service.

PONT-TUNNEL

SUITE DE LA PAGE 1

Le débit maximal des ventilateurs d'air frais est de 3,200,000 pieds cubes par minute. Ces aménagements essentiels entraîneront, à eux seuls, des déboursés de près de $9 millions.

Le pont, lui, est complètement terminé et, sur la rive sud, on travaille d'arrache-pied à compléter le réseau routier. Le problème est évidemment plus complexe sur l'île de Montréal où les voies d'approches au tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine ont nécessité la construction d'un échangeur de circulation de près de $20 millions. Là aussi, les travaux vont bon train.

Il reste cependant beaucoup à faire.

Reste à compléter l'intérieur du tunnel, à le paver, à recouvrir les murs de tuiles de céramique et les plafonds de tuiles insonorisantes.

Reste également à réaliser le système d'éclairage et à faire l'installation d'au moins trois systèmes de sécurité. En effet, la circulation sera surveillée à l'aide d'une installation de télévision en circuit fermée et sera contrôlée par des signaux lumineux, à partir d'un poste central. Des détecteurs de monoxyde de carbone et de fumée, contrôleront automatiquement la marche des ventilateurs. Enfin, les automobilistes en panne auront à leur disposition un ensemble complexe de téléphones de secours.

Le pont-tunnel, une fois parachevé, aura coûté la jolie somme de $75 millions.

CONSTRUCTION

SUITE DE LA PAGE 1

900, et 356 relativement à des réparations ou modifications.

1,458 des 1,481 logements prévus par les permis accordés le mois dernier proviendront de nouveaux bâtiments, les 23 autres provenant de bâtiments réparés ou modifiés.

Quel est le tableau des cinq premiers mois de 1966, comparativement à la période correspondante de 1965 ?

La valeur totale des permis émis depuis cinq mois est de $6,529,745 supérieure à celle enregistrée durant les cinq premiers mois de l'an dernier (soit $83,674,880 contre $77,145,135).

Les permis accordés durant les cinqs premiers mois de l'an dernier devaient toutefois procurer plus de logements qu'en procureront ceux émis depuis cinq mois.

En effet, les permis des cinq premiers mois de 1965 prévoyaient la construction de 3,694 nouveaux logements, alors que ceux approuvés depuis cinq mois doivent en procurer 3,051, soit une diminution de 643 logements.

Incidemment, la valeur totale des permis accordés durant les 12 mois l'an dernier fut de $301,214,669. Et les logements qu'on en attendait : 10,818.

HANLEY

SUITE DE LA PAGE 1

la construction de logements à prix modiques. J'en ai obtenu quelques-uns, mais il reste encore beaucoup à faire si nous voulons déraciner de leur milieu les habitants des taudis, les aménager dans de nouvelles maisons et en même temps nous débarrasser de leurs vieilles mansardes.

"J'ai dans ma fanrare les trompettistes qui jouent le plus fort en ville. Peut-être deviendront-ils ces archanges Gabriel qui feront s'écrouler le mur de l'indifférence.

"Quand ce mur de l'indifférence sera tombé, nous pourrons dire que nous avons fait du progrès !"

Verdict de mort accidentelle à l'enquête sur l'explosion d'un camion de dynamite

GRANBY. (R.R.) — Un jury de coroner a rendu un verdict de mort accidentelle, hier soir, dans le cas de la mort de M. François St-Pierre, tué le 29 avril dernier, par l'explosion d'un camion chargé de bâtons de dynamite et propriété de la municipalité de Granby.

L'explosion survenue rue Belcourt avait en outre causé de graves blessures à une fillette de 4 ans, Maryse Bureau, fille de M. et Mme Claude Bureau, dont la maison est la seule érigée rue Belcourt. Atteinte d'un objet alors qu'elle jouait près de la maison de ses parents, la victime avait eu un bras fracassé et on a dû l'amputer depuis.

En faisant connaître le verdict du jury au coroner du district, le Dr Henri Picard, le président du jury, M. Jean-Paul Tremblay, a tenu à souligner qu'il y avait eu négligence dans le transport de la dynamite et il a recommandé que "la ville soit avisée de voir à ce que dorénavant les matières explosives soient transportées dans un camion dûment approprié, selon les règles de la sécurité".

Au cours de sa déposition, le chimiste Bernard Péclet, du laboratoire médico-légal de la province, a tenu à préciser qu'il était inadmissible que l'on transporte de la dynamite et des détonateurs dans un même camion. Il a ajouté que, s'il n'y avait pas eu de détonateurs, il n'y aurait pas eu d'explosion. Il a également fait savoir qu'un camion transportant des explosifs devait être identifié comme tel.

Un témoin de la déflagration, M. Euclide Chabot, chef dynamiteur pour la ville de Granby, a déclaré qu'il avait entendu une légère explosion qui, selon lui, serait due à la crevaison d'un pneu du camion. L'explosion de la dynamite aurait suivi celle du pneu.

Au moment de la tragédie, le véhicule transportait 90 bâtons de dynamite, 542 détonateurs, un accumulateur et une pelle.

La police a retrouvé depuis 70 détonateurs intacts sur les terrains avoisinants et elle est convaincue qu'il en reste encore.

Le poste de police no 9 déménage dans un nouvel édifice

Le poste de police no 9 actuellement situé à 531, rue Montfort, sera logé dans un édifice projeté à l'angle sud-est des rues St-Paul et de l'Inspecteur, apprend-on, à l'hôtel de ville.

Le comité exécutif a décidé hier de demander des soumissions publiques en vue de la construction d'un édifice qui comprendra un sous-sol et deux étages. Au rez-de-chaussée, il y aura la gendarmerie; à l'étage supérieur, la Sûreté; et au sous-sol, une salle de tir et un garage pour 10 voitures.

On construira également à l'angle sud-est des rues St-Paul et de l'Inspecteur une balance publique. Il s'agira d'un bâtiment de 15 pieds par 15 pieds composé d'un rez-de-chaussée et d'un sous-sol.

L'attentat à la bombe n'a pas de mobile connu

Un responsable de la compagnie "Western Totalizator Co. Ltd", qui fabrique les calculatrices équipant le pari mutuel de l'hippodrome de Blue Bonnets, a décliné hier d'émettre une hypothèse quant au mobile de l'attentat à la bombe qui a détruit, vers 1 h. hier matin, une quarantaine de vitres des ateliers de la firme installée au 7340, avenue Mountain Sights, au coin de la rue Jean-Talon.

L'explosion, survenue en l'absence de tout membre du personnel de "Western Totalizator", n'a pas fait de blessé. Ses dégâts, hormis les bris de vitres, ne semblent s'être étendus qu'à l'escalier de secours qu'auraient emprunté le ou les inconnus qui ont placé la bombe à l'étage de l'immeuble. La déflagration a aussi soufflé plusieurs des vitres des établissements "Canada Tire Co. Ltd", situés au rez-de-chaussée.

D'autre part, on ne croit pas l'attentat relié en quelque façon à l'un ou l'autre des différents champs de courses de la région montréalaise, où des "incidents" de cette nature se sont pourtant déjà produits dans le passé. Des détectives enquêtent en collaboration avec le lieutenant-détective Léo Plouffe, des laboratoires de la police municipale de Montréal.

Les professeurs répondront de la règle nisi le 14 novembre

QUEBEC. (M.L.) — La cause du Syndicat des professeurs du Québec (SPEQ) et de ses treize dirigeants qui devaient comparaître, hier, devant le juge en chef Frédéric Dorion, de la Cour supérieure de Québec, pour répondre en vertu de la "règle nisi", de leur omission de se conformer à l'injonction intérimaire accordée le 13 avril dernier par le juge William Morin leur enjoignant de mettre fin à la grève des professeurs de l'enseignement spécialisé, a été reportée pro forma, au 14 novembre prochain, du consentement des parties, l'appel des 14 intimés étant pendant devant la Cour du Banc de la Reine.

Aucun des intimés n'était présent, hier après-midi, en Cour de Pratique, présidée par le juge Frédéric Dorion. Seuls les procureurs, Me Maurice Gagné, qui représente le ministère public et Me André Miville-Dechêne, procureur des intimés, étaient devant la Cour.

On s'inquiète du sort de deux policiers

L'inspecteur Roméo Courtemanche, de la PP, ne cachait pas son inquiétude aujourd'hui concernant deux des agents du contingent de Papineauville qui se seraient apparemment égarés dans les bois:

"Ils sont partis il y a quatre ou cinq jours en excursion de pêche dans la région de Sainte-Agathe. Ils devaient revenir hier et se présenter à leur travail ce matin.

"Or, hier leurs femmes inquiètes en ne les voyant pas revenir, ont communiqué avec nous pour nous demander ce qu'il advenait de leurs maris."

"Se sont-ils noyés? sont-ils égarés? sont-ils simplement en retard parce que ça mordait trop? Nul ne le sait. Nous attendons les événements et prendrons les mesures en conséquence," a dit M. Courtemanche.

Les deux policiers qui manquent à l'appel sont: Jean-Claude Faubert et André Fontaine.

Une femme à la direction d'un département de l'université Laval

QUEBEC. (PC) — Pour la première fois dans son histoire, la Faculté des lettres de l'Université Laval vient de confier la direction de l'un de ses départements à une femme.

Il s'agit de Mme Ilonka Schmidt-Mackay qui a été nommée, hier, directrice du département des études étrangères.

Elle succède à M. Richard Pattee dont le mandat est expiré.

Originaire de Yougoslavie, Mme Schmidt-Mackay est une polyglotte de réputation.

Le département des études étrangères dispense l'enseignement de cinq langues : l'allemand, le russe, le portugais, l'arabe et l'espagnol.

GUY ROCHER

SUITE DE LA PAGE 1

tions de la loi scolaire, un des cinq commissaires de St-Viateur d'Outremont termine son mandat cette année. Il s'agit, en l'occurrence, du président, le juge Jacques Vadboncoeur.

On ignore s'il sollicitera un nouveau mandat. Il n'a pu être rejoint hier soir.

On sait par ailleurs que des professeurs ont fait circuler chez les parents une pétition priant le juge Vadboncoeur de se porter de nouveau candidat. En l'occurrence, l'élection aurait lieu le 13 juin.

J'ai goûté bien des substances amères, et nulle ne l'est plus que de demander.

Proverbe arabe

A la démarche, on reconnait la déesse.

Virgile

ici et là

DANS LA MÉTROPOLE ET EN BANLIEUE

Chez les directeurs médicaux des hôpitaux

Lors de la dernière assemblée générale annuelle de la Société des directeurs médicaux des hôpitaux de la province de Québec, les personnes suivantes ont été élues au conseil d'administration : le Dr Marcel Lapointe, président; le Dr J.-R. Boutin, vice-président; le Dr Pierre St-Georges, secrétaire-trésorier; les docteurs F. Laramée, H. Gatien, M. Leclerc, de la Broquerie Fortier, J.-C. Dagneau et J.-A. Chabot, directeurs.

Congrès à l'Esterel

L'Institut des Officiers municipaux de finance et d'administration du Québec tiendra son congrès annuel à l'Estérel du 7 au 11 juin. Quelque 300 membres de l'institut sont attendus et plusieurs maires ont été invités pour traiter du sujet : "L'officier municipal face à la régionalisation".

Les anciens du Saguenay

Les maires de plusieurs municipalités de la région Saguenay-Lac-St-Jean ont été invités à participer à une soirée des Anciens du Saguenay qui se tiendra lundi soir, le 6 juin, au restaurant Réveillon, rue Sherbrooke, à Montréal.

Les maires de Port-Alfred, Bagotville, Chicoutimi, Chicoutimi-Nord, Arvida, St-Jean-Eudes, Jonquière, Kénogami, Alma, Roberval, St-Félicien, Normandin et Dolbeau ont été invités à venir rencontrer des centaines de familles du Saguenay maintenant établies dans la métropole.

Les Anciens du Saguenay se sont groupés en association et cet organisme groupe déjà plus de 1,200 membres.

Les familles Campagna

La paroisse St-François de Montmagny sera le rendez-vous des familles Campagna les 11 et 12 juin, à l'occasion du 170e anniversaire de l'arrivée dans cette paroisse de François Campagna et de son épouse, Marguerite Marceau.

Les célébrations du 11 et du 12 juin comporteront une veillée d'armes à la salle de l'O.T.J. de St-François de Montmagny, samedi soir. Dimanche, le 12, il y aura une messe à l'église paroissiale, à midi, un dîner champêtre sur la ferme de Jacques Campagna puis, à 3 h., visite à l'église St-François et au cimetière paroissial.

Noyé repêché

On a retiré, hier après-midi, de la rivière des Prairies, en face de la prison de Bordeaux, le corps d'un jeune homme de 22 ans, qui s'était noyé le 23 mai dernier lorsque son embarcation avait chaviré en face du Commodore Yacht Club, à Pont-Viau.

Le noyé a été identifié comme étant M. André Heynemand, de St-Roch-l'Achigan.

Corps d'un bébé trouvé dans une boîte de carton

LACHUTE. (C. B.) — Le détachement de Lachute de la Sûreté provinciale a ouvert une enquête, hier, sur les circonstances entourant la mort d'un nouveau-né dont le cadavre a été découvert, la veille dans une boîte de carton, dans un cimetière de la région du lac des Seize-Iles.

La boîte reposait sous quelques pouces de terre dans une fosse fraîchement creusée.

Le corps du bébé était enveloppé dans une couverture de laine et des chiffons de coton.

IGA

Prix en vigueur les 2-3-4 juin 1966
POUR VOTRE MARCHE EXCEL LE PLUS PRES
COMPOSEZ : 731-7641

BOEUF DE MARQUE ROUGE OU BLEUE SEULEMENT

RÔTI DE CÔTES CROISÉES lb 69¢

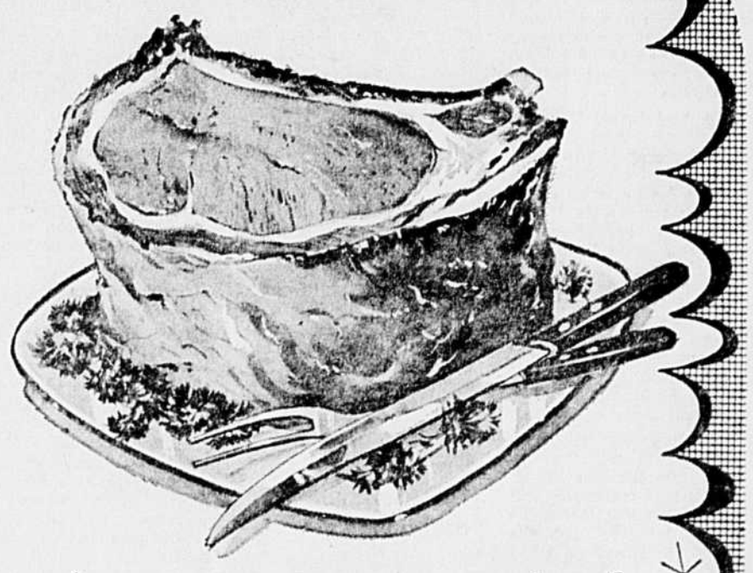
BOEUF HACHÉ FRAIS A TOUTES LES HEURES 2 LB 89¢

JAMBON "BURN'S" DANS LA FESSE, TOUT CUIT, DESOSSE lb 99¢

BACON "MAPLE LEAF" lb 89¢

SAUCISSE A HOT DOG "MAPLE LEAF", VACUUM PACK lb 55¢

SAUCISSON DE BOLOGNE "MAPLE LEAF" AU MORCEAU lb 35¢



RÔTI DE HAUT CÔTÉ 49¢ LB

DÉTERSIF "EXCEL" À LESSIVE BOITE DE 4 LB 6 OZ 99¢

FROMAGE "CHEEZ WHIZ" POT 16 OZ 69¢

CAFÉ INSTANTANÉ "MAXWELL HOUSE" POT 6 OZ 99¢

OEUFS CATEGORIE "A" EXTRA GROS "EXCEL" DOUZ. 59¢

ORANGE "SUNKIST" GROSSEUR 138 2 DOUZ. 79¢

ASPERGES DU QUEBEC NOUVELLE RECOLTE LB 29¢

LAITUE GROSSEUR 24 POMMES 2/29¢

PAPIER DE TOILETTE "PUREX" 2 plies rouleaux	6/79¢	LAIT EN POUDRE "STARLAC" Boîte 1 lb	2/79¢
PAPIER MOUCHOIRS "SCOTTIES" Boîtes 400	3/89¢	POIS ET CAROTTES "DEL MONTE" Boîte 10 on.	6/89¢
SOUPE poulet et nouilles "LIPTON" Env.	8/99¢	FARINE D'AVOINE "QUAKER" INSTANTANE Boîte 44 on.	55¢
SOUPE dindes et nouilles "LIPTON" Env.	6/79¢	FARINE D'AVOINE "QUAKER" RAPIDE Boîte 48 on.	55¢
BISCUITS ASSORTIS "PEEK FREAN" Boîtes 8 oz	4/1.00	FROMAGE GRUYERE "SWISS KNIGHT" Carton 8 on.	39¢
POT AU FEU "CHEF BOY-AR-DEE" Boîte 30 on.	59¢	KOOL AID ASSORTIS SUCRE Env.	2/25¢
MIEL BLANC "BEEKIST" Boîte 2 lb	67¢	BEURRE D'ARACHIDES "YORK" Pot 2 lb	79¢
BREUVAGES "ALLEN'S" Boîte 48 on.	3/1.00	DETERSIF LIQUIDE "EXCEL" Bout. plastique 24 on.	39¢
FEVES AU LARD "LIBBY" Boîte 20 on.	2/55¢	SAVON "DIAL" Format régulier Barres	2/35¢

POIS ET CAROTTES "AYLMER" Boîte 15 on. 5/1.00

Chaque dollar d'achat chez votre marché "EXCEL" vous donne une chance de gagner une de ces trois CHEVROLET automatiques 1966 ; demandez vos coupons de participation à la caissière.

GAGNEZ 3 CHEVROLET 1966
TAXES de VENTE et LICENCE INCLUSES
VALEUR TOTALE $10,000

Cette promotion se termine le 18 juin 1966

TIRAGE LE 25 JUIN 1966

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	3 h.
320	Abitibi	11¼	11	11
25	Algoma	28	28¼	28¼
1650	Alliance	180	165	165
—	Alcan 1 Pr	20½	20½	—
—	Alcan 2 Pr	43	43	—
—	Anglo CP	9½	9½	—
—	Anglo CP P	21½	21½	—
—	Ang T 4½ P	37½	37	—
—	AngT 265 P	47¾	47¾	—
—	AngT 290 P	51	51	—
100	Argus	19¾	19¼	19¼
—	ArcC Pr	11¾	11¾	—
4215	Alcan	40¾	39¾	40¼
150	Alcan	44½	44½	44½
1000	Asbestos	21¼	21¼	21½
—	Atl Sug	26½	26½	—
—	Bq CN	62¾	63½	—
—	Bq d'Epargn	14½	14½	—
—	Bq Imp C	66	65¾	—
—	Bq Mont	61¾	61¾	—
35	Bq N-E	71	71	71
—	Bq PC	44¾	44¾	—
225	Bq Roy	76½	76	76
—	Bq Tor-D	63¾	63¾	—
—	Bathurst P	23½	23½	—
—	Bath wts	10¾	10¾	—
—	Bath P (A)	54	53½	—
980	Bell Phne	53¾	53¼	53¼
—	Bw Mer P	57	57	—
—	Bowater	8¾	8¾	—
540	Brazil	10½	10¾	10¾
25	BA B Note	63	63	63
125	BA Oil	30¾	30½	30½
225	BC Forest	18¾	18¾	18¾
50	BC Phone	61¾	61¾	61¾
10120	Brinco	6	5¾	5¾
—	Bruck (B)	8½	8½	—
200	CAE	9¼	9¼	9¼
—	Cal Pow	27¼	26	—
275	Can Cem	42	41¾	41¾
—	C Cem Pr	25	25	—
—	CD Sugar	22½	22¼	—
725	Can Iron	23¾	23	23
—	Can Malt	15	19	—
100	C S L	35	33	33
—	C S L Pr	6¼	6¼	—
36983	C Brew	6¾	6¾	6¾
—	C Br A (A)	23	23	—
—	CBAL(A)w	10¼	10¼	—
—	C Chem w	610	610	—
200	C I L	19	19	19
300	CI Pow	26¾	26¾	26½
—	CI Po 5.2%	17½	17½	—
—	C Marconi	6¾	6¾	—
900	CPR	65	56¾	57¼
200	CPR 4% PR	9¼	9	9
—	C Pfina	12¼	12¼	—
—	CPR Sec	18½	18½	—
—	C Refract	17¼	17	—
—	C Vinegar	17¼	17	—
—	Central Del	11	11	—
175	Chemcell	17¾	17¾	17¾
—	Col Cell	7	7	—
—	Col Cell Pr	23	23	—
375	Cons Paper	23½	23½	23½
—	Cons Text	21½	21½	—
—	Consu Glass	11¾	11¾	—
1450	Comingo	4¾	4¾	4¾
—	Coronation	17¾	17	—
—	Corpex "A"	7½	7	—
100	Couvr "A"	5½	5½	5½
—	Crad Fonci	63	63	—
—	Cr Cork	124	124	—
—	Cr Zell (A)	24½	24	—
—	Crush Int	15	15	—
200	Denison	43¾	43¾	43¾
1730	Dist Seag	33½	33¾	33¾
425	D Bridge	22	21	21
—	D Coal pr	30½	30½	—
1900	Do Fasco	24	23¾	24
100	D Glass	14¾	14¾	14¾
50	D Glass pr	17	17	17
—	Dorco	11¼	10¾	—
100	D Stores	21¼	21¼	21½
1139	Domtar	17¾	17½	17¾
2853	D Text	32¾	32¾	32¾
223	Donohue	27	27	27
85	Du Pont	49	49	49
100	Du Pont pr	65½	65½	65½
25	Dupuis A	7½	7½	7½
—	Eddy M Co	21	21	—
—	Electrolux	23	23	—
—	Everett A	6	6	—
775	Fairch	81¼	80¾	81¼
100	Fam Play	22¼	22¼	22¼
—	Fleetwood	23	23	—
—	Frazer	28	23	—
200	GL Paper	26¾	26¾	26¾
—	Bds Andr	25	25	—
125	Hawk Sidd	475	460	460
—	Hollinger	28¾	28¾	—
100	Home A	18¼	18¼	18¼
—	Home B	19¼	19¼	—
—	H Smith P	37	37	—
—	Hud B M	79	78½	—
21300	H B C	16¼	16	16¼
—	Husky Oil	12¾	12¾	—
243	Imp Oil	53	52¾	53
100	Imp Tob	14¼	14¼	14¼
169	I Tob Pr	6	6	6
459	Ind Accep	20¾	20¼	20½
—	I Ac 4.50 Pr	80	80	—
360	Int Nickel	97¾	97¼	97¾
—	Int Pap	29¾	29¾	—
—	Int Pipe	20¾	20¾	—
—	Int Petrol	23¾	23¾	—
—	Int Util	40	40	—
—	Jacques W	5	5	—
—	Jefferson	10	10	—
—	Jupiter	3	3	—
—	Kelly A	7	7	—
—	Kelly B	7	7	—
—	Kerr Add	14	14	—
—	Keyes Pap	3	3	—
—	Labatt	23	23	—
—	Lake Ont	23	23	—
—	Lau Cem	42	42	—
—	Lau Cem A	41½	41½	—
—	Lau Fin	8	8	—
—	Lau Fin A	10	10	—
—	Lau Fl 2.25	31	31	—
—	Lau Fl 2.25	35	35	—
—	Lavalin	10	10	—
—	Levy	30	30	—
—	Levy A pr	50	50	—
—	LobCo A	13	13	—
—	LobCo B	13	13	—
—	LobCo pr	55	55	—
—	Lob Inc	62	62	—
—	Locana	100	100	—
—	Loeb M	21	21	—
—	Maclaren A	20	20	—
—	Maclaren B	20	20	—
—	Mailman A	10	10	—
—	Mailman B	10	10	—
—	Maple Leaf	10	10	—
—	Marconi	6	6	—
—	Massey	10	10	—
—	Mass-F	10	10	—
—	Matthews B	10	10	—
—	Mercantile	10	10	—
—	Mersey	10	10	—
—	Metal Prod	10	10	—
—	Mitch R A	12¾	12¾	—
60	Molson (A)	34½	34½	34¾
—	Molsen (B)	36½	35¾	—
100	Mtl Loco	15¾	15¾	15¾
—	Mtl Trust	17¾	17¾	—
100	Moore Corp	82¾	82¾	82¾
—	Morse B A	18½	18½	—
—	Morse BB	18¾	18¾	—
—	Mussens	9¾	9¾	—
—	Nat Contain	6¾	6¾	—
210	NFLD Light	10½	10½	10½
6.3	Noranda	32¼	32¼	32¼
—	North&C G	21¾	21¾	—
150	NS Lt	12¾	12¾	12¾
—	Ocean Fish	11	11	—
—	Oilvie	14	14	—
250	Ont Steel	35	35	35
—	Pac Pete	12	11¾	—
—	Phillips C	31	31	—
753	Pow Corp	12	11¾	12
100	Price Br	14	14	14
1025	QN Gas	13¾	13¾	13¾
—	Que Phone	24	24	—
—	Reitman's	11	11	—
400	Rio Algom	24½	24½	24½
200	Rolland (A)	12	12	12
150	Rothmans	27½	27¼	27½
—	St L Cm A	31¼	31¼	—
—	St L Corp	21¾	21¾	—
450	Selcds F	9¾	9¾	9¾
300	Shell Can	21¼	21	21¼
—	Shell Can Pr	23	23	—
—	Shell I w	620	620	—
25	Sher W	22	22	22
—	Shop Save	9½	9½	—
—	Sicard	6	6	—
—	Simpsons	20¾	20¾	—
—	SGI Units	8¼	8¼	—
—	Dumasami	47	47	—
3000	Dumont	29	28	28
—	Dyna Pet	410	360	—
—	East Sull	780	750	—
—	East Vent	24	21	—
23000	Empire Min	26	24	26
4000	Equity Ex	63	63	63
—	Guardian	16	14	—
1000	Fab Met	19	19	19
—	Fabi	440	440	—
3000	Fano	7	7	7
—	Fontana	6	6	—
3500	FT Reliance	43	43	43
500	Fox Lake	17½	17½	17½
75	Freedman	800	800	800
300	Frigistors	45	45	45
—	Fundy	4½	4½	—
131500	Futurity	105	89	93
—	Furlong	455	435	—
4000	Garney	85	85	85
—	Gaslau	17	16	—
—	Gilchrist	475	425	425
1400	Glen Lake	170	155	155
1200	Grt W Min	175	170	172
—	Greenberg	425	425	—
500	Grimsol	230	230	200
—	Gui-Por Ur	25	25	—
—	Inland Cn	8½	8½	—
—	Inspiratn	195	195	—
—	Int Atlas	80	80	—
—	Int Ceram	9	9	—
—	Intl Norval	25	25	—
162	Int Pis A	17½	16	17½
—	Int Pis Pr	23	23	—
4000	Imp Dredg	13	13	13
16000	Israel Oil	12	9	12
4000	Jamca Bay	25	25	25
7100	Jubilee	215	210	210
—	Kelle Mag	18½	18	—
1300	K Desmend	63	63	63
—	Kenaug Av	600	600	—
—	Klena	53	53	—
325	Kokiae Pet	245	245	245
—	Kontiki	9	9	—
—	Labrador	23	23	—
—	Laguboro	67	63	—
—	Lamaska A	14½	14½	—
—	Lingside	5	5	—
7153	Louenna G	2¾	1½	19
—	Massval	8½	8½	—
—	Matachewa	41	40½	—
—	McKinney	13	13	—
100	Melchers	20	20	20
—	Meric Chib	9	7½	—
100	Merrill	166	166	168
170	Midepsa	400	390	390
2000	Miro Mines	24	22	22
—	Mistango	19	18	—
—	Molyb	150	150	—
2000	Monpre	8½	7½	8½
4000	Moly Hill	18	17	18
2000	Mt Costican	18	18	18
500	Mt Pleasat	32½	32½	32½
—	MR Elect	14½	14½	—
1400	Nati Ve	225	225	225
6000	Native Min	18	18	18
6550	N Formaq	5	5	5
3500	N Imperial	155	153	153
1530	Newmen S	17	16½	17
15000	NW Amulet	11	10	10
—	Nocana	10	9½	—
—	NA Asbesto	10	10	—
41163	NA Rare st	55	50	52
1000	NW Canalas	14	14	14
500	Opem ex	10½	10½	10½
—	Opemiska	925	940	—
8600	Pat Silver	41	40	40
250	Peace Riv	160	160	160
—	Peel-Elder	20¼	20¼	—
6500	Pennbec	24	22½	24
100	Peso S	128	128	128
600	Phoenix O	500	490	490
5000	Pitt Gold	4½	4	4
—	Place GO	245	245	—
—	Potash	13½	13½	—
—	Que Ascot	7	7	—
200	Q Cobalt	275	275	275
—	Q Indust M	15	15	—
10	Que PH 51	20	20	20
—	Que PH	18	18	—
—	Queenston	13	10	—
6800	Rancheria	39	37	39
—	Red Crest	4	4	—
—	Renold	16	16	—
9203	Roxspar	4½	4	4½
1350	RA Pete B	184	176	180
—	RGO Dis	3	3	—
—	Rusty L	20	20	—
—	SGL Comm	211	210	—
—	SGL Comm	211	210	—
—	SGL Div Ld	56	56	—
19800	St Lucie Ex	24	21	24
—	Sangoma	14½	14½	—
56300	Sapawe	58	56	58
—	Satellite	22	22	—
—	Seaway H	400	400	—
—	Seaway Fin	240	240	—
1500	Silver Reg	30	30	30
6500	Silver Sum	38	27	28
—	Silver T	29	28	—
—	Soucs A	19	19	—
—	Sogena	13½	13½	—
2000	S Dufault	10	10	10
400	Spartan Air	48	48	48
—	Spartan w	2	2	—
1300	Stairs Ex	30	30	30
3500	Std Gold	39	38	39
300	Sturgeon P	59	59	59
—	Sullivan	525	525	—
—	Superpack	5¼	5¼	—
—	Surlaza	70	65	—
—	Tache	12½	12½	—
600	Talisman	35	35	35
—	Train	8	7½	—
—	Tremcs CPr	80	80	—
—	Tth Expl	5	4¾	—
100	Titan	4	4	4
—	Tooke	225	225	—
1500	Trisrre	30	29	29
—	Un Obalski	26½	26	—
125	U Towns E	16	16	18
—	Upton Cop	49	49	—
700	V Der H	235	235	235
—	Westburne	120	120	—
—	W Cd M	50	50	—
—	Westairs	21	21	—
27900	West Tin	39	34	37
81600	Wisconsin	66	61	65
—	Woodf A	7¼	6¼	—
—	Woodfd B	103	105	—
1300	Westhill	50	48	48

Bourse Canadienne

Ventes		Haut	Bas	3 h.
—	Alax	15	16	—
1700	Alcon pe	155	150	150
—	Alsef	4	4½	—
2100	Amg B Rel	22	22	22
—	Amerannium	4	4	—
4000	Agnaviv	39½	38½	38½
12000	Anthonian	17	15	17
—	Arno	4½	4½	—
200	Atlanta	20	19	20
2500	Augustus	57	57	57
—	Baker Talc	8	8	—
4000	Band-Ore	16½	16	16
—	Barvallee	4	4	—
2000	Bateman	5½	5½	5½
5000	Beaucpl Pf	4½	4½	4½
—	Bell-Cort	12	13	—
—	Beld-C w	325	320	—
6050	Blck Hwk	120	120	120
4500	Black River	21	20	21
400	Blue Bon	335	330	330
—	Blue water	15	14	—
6000	Bornite	6½	5	5
100	B Carnets	28	26	28
—	Bruc-Prest	11	10½	—
—	Buineau	23	23	—
—	Brunswick	13½	14½	—
1700	Burns Hill	30½	33	33
500	Camilo	325	325	325
—	C Amiante	29	29	—
—	C Kselex	8	9	—
500	C Magnesite	55	55	55
500	C Scotia A	235	235	235
100	Canfree	23	23	23
100	Carlier Q	8	8	8
—	Cassiar	15¼	15¼	—
—	Castle Oil	33	33	—
200	Cessland	490	490	490
500	Chemalloy	110	109	110
3500	Chipman	23	21	21½
11000	Coastal M	24	20	22
—	Co H & M	52	52	—
—	Com O & G	40	37	—
500	Commodore	130	130	—
—	Commodo w	30	25	—
100	Comingo	9	9	9
—	C D Se (A)	100	100	—
2000	C Manitoba	41	40	40
66000	C Mogador	23	20½	20½
—	C Monpas	5	5	—
12500	C New Pac	32	29	29
628	C Persa	10½	7	10½
—	CQ Shell	63	65	—
—	CQ Yell	3	4½	—
—	C Vicsilvia	45	45	—
—	Copperfields	8½	8½	—
2700	Crowsnest	30	30	30
100	Cygnus	23	24	24
—	David (A)	47½	50	—
—	Delta Expl	11	10½	—
—	Delta Min	14	12	—
200	Denault (A)	7½	7	7½
60200	Dev Elbow	50	45	49
7000	Dolsan	40½	40	40
—	Dome	45	45	—
—	Dom Exp	18½	16	—
6500	Dom Lease	32	30	30
—	D Oilcloth	22½	22½	—
—	Drum Weld	8¼	8¼	—
—	Dumazami	47	47	—
3000	Dumont	29	28	28
—	Dyna Pet	410	360	—
—	East Sull	780	750	—
—	East Vent	24	21	—
23000	Empire Min	26	24	26
4000	Equity Ex	63	63	63
—	Eric Mon	9	9	—
1000	Fab Met	19	19	19
—	Fabi	440	440	—
3000	Fano	7	7	7
—	Fontana	6	6	—
3500	FT Reliance	43	43	43
500	Fox Lake	17½	17½	17½
75	Freedman	800	800	800
300	Frigistors	45	45	43
—	Fundy	4½	4½	—
131500	Futurity	105	89	93
—	Furlong	455	435	—
4000	Garney	85	85	85
—	Gaslau	17	16	—
—	Gilchrist	475	425	425
1400	Glen Lake	170	155	155
1200	Grt W Min	175	170	172
—	Greenberg	425	425	—
500	Grimsol	230	230	200
—	Gui-Por Ur	25	25	—
—	Inland Cn	8½	8½	—
—	Inspiratn	195	195	—
—	Int Atlas	80	80	—
—	Int Ceram	9	9	—
—	Intl Norval	25	25	—
162	Int Pis A	17½	16	17½
—	Int Pis Pr	23	23	—
4000	Imp Dredg	13	13	13
16000	Israel Oil	12	9	12
4000	Jamca Bay	25	25	25
7100	Jubilee	215	210	210
—	Kelle Mag	18½	18	—
1300	K Desmend	63	63	63
—	Kenaug Av	600	600	—
—	Klena	53	53	—
325	Kokiae Pet	245	245	245
—	Kontiki	9	9	—
—	Labrador	23	23	—
—	Laguboro	67	63	—
—	Lamaska A	14½	14½	—
—	Lingside	5	5	—
7153	Louenna G	2¾	1½	19
—	Massval	8½	8½	—
—	Matachewa	41	40½	—
—	McKinney	13	13	—
100	Melchers	20	20	20
—	Meric Chib	9	7½	—
100	Merrill	166	166	168
170	Midepsa	400	390	390
2000	Miro Mines	24	22	22
—	Mistango	19	18	—
—	Molyb	150	150	—
2000	Monpre	8½	7½	8½
4000	Moly Hill	18	17	18
2000	Mt Costican	18	18	18
500	Mt Pleasat	32½	32½	32½
—	MR Elect	14½	14½	—
1400	Nati Ve	225	225	225
6000	Native Min	18	18	18
6550	N Formaq	5	5	5
3500	N Imperial	155	153	153
1530	Newmen S	17	16½	17
15000	NW Amulet	11	10	10
—	Nocana	10	9½	—
—	NA Asbesto	10	10	—
41163	NA Rare st	55	50	52
1000	NW Canalas	14	14	14
500	Opem ex	10½	10½	10½
—	Opemiska	925	940	—
8600	Pat Silver	41	40	40
250	Peace Riv	160	160	160
—	Peel-Elder	20¼	20¼	—
6500	Pennbec	24	22½	24
100	Peso S	128	128	128
600	Phoenix O	500	490	490
5000	Pitt Gold	4½	4	4
—	Place GO	245	245	—
—	Potash	13½	13½	—
—	Que Ascot	7	7	—
200	Q Cobalt	275	273	275
—	Q Indust M	15	15	—
10	Que PH 51	20	20	20
—	Que PH	18	18	—
—	Queenston	13	10	—
6800	Rancheria	39	37	39
—	Red Crest	4	4	—
—	Renold	16	16	—
9203	Roxspar	4½	4	4½
1350	RA Pete B	184	176	180
—	RGO Dis	3	3	—
—	Rusty L	20	20	—
—	SGL Comm	211	210	—
—	SGL Comm	211	210	—
—	SGL Div Ld	56	56	—
19800	St Lucie Ex	24	21	24
—	Sangoma	14½	14½	—
56300	Sapawe	58	56	58
—	Satellite	22	22	—
—	Seaway H	400	400	—
—	Seaway Fin	240	240	—
1500	Silver Reg	30	30	30
6500	Silver Sum	38	27	28
—	Silver T	29	28	—
—	Soucs A	19	19	—
—	Sogena	13½	13½	—
2000	S Dufault	10	10	10
400	Spartan Air	48	48	48
—	Spartan w	2	2	—
1300	Stairs Ex	30	30	30
3500	Std Gold	39	38	39
300	Sturgeon P	59	59	59
—	Sullivan	525	525	—
—	Superpack	5¼	5¼	—
—	Surlaza	70	65	—
—	Tache	12½	12½	—
600	Talisman	35	35	35
—	Train	8	7½	—
—	Tremcs CPr	80	80	—
—	Tth Expl	5	4¾	—
100	Titan	4	4	4
—	Tooke	225	225	—
1500	Trisrre	30	29	29
—	Un Obalski	26½	26	—
125	U Towns E	16	16	18
—	Upton Cop	49	49	—
700	V Der H	235	235	235
—	Westburne	120	120	—
—	W Cd M	50	50	—
—	Westairs	21	21	—
27900	West Tin	39	34	37
81600	Wisconsin	66	61	65
—	Woodf A	7¼	6¼	—
—	Woodfd B	103	105	—
1300	Westhill	50	48	48

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	65 Ind.	13 S.Pub.	7 Bq.	85 Comb.	8 Pap.
Clôture — 31 mai	161.42	142.71	123.60	154.33	114.90
Clôture — 30 mai	162.20	143.13	124.26	155.05	115.15
Sem. dernière	159.08	138.26	119.39	151.44	114.79
Mois dernier	162.58	140.81	120.31	154.52	118.02
Haut — 1966	171.39	158.41	132.91	164.02	129.44
Bas — 1966	158.55	137.19	118.63	150.81	114.36
Haut — 1965	174.05	161.78	138.56	166.93	147.43
Bas — 1965	151.81	143.06	118.03	147.25	112.39

cours des obligations

GOUVERNEMENT DU CANADA			
3 Perpetuels	1965	73	74
4½ 15 dec	1966	99¼	100
4 1er avril	1967	98½	99¼
5 1er juillet	1970	97¾	98½
5½ 1er aout	1980	97½	98½
2¾ 15 juin	1968	95¾	96½
3¼ 1e juin	1976	82¼	83
4¼ 1e sept.	1972	92	92¾
5½ 1e oct	1973	97¼	99
4½ 1e sept.	1983	86½	87¼
5¼ 1 mai	1990	93¾	94½
5½ 1 oct.	1949	99¾	100¼
CNR 5½ 15 dec.	1971	99½	100½
CNR 5¾ 1 jan.	1985	99½	100½
CNR 4½ 1 avril	1967	99	100
CNR 4 1 fev.	1981	82½	83½
CNR 5 oct.	1987	90½	91¼
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
A.M.F.C.	5¼	1987	91¼	92¼
BC Elect	3¼	1967	98½	99
BC Elect	5½	1989	93¾	94¼
BC Elect	5¾	1977	97¼	98¼
Man. Hyd	5¼	1988	90¾	91¾
N.B.	5½	1989	92¼	93¼
NFLD	5¼	1985	88	89
N. S.	5¼	1985	91¼	92¼
Ont.	3	1970	90½	91½
Ont.	5½	1985	95	96
Ont. Hyd.	2¾	1968	94	95
Ont. Hyd.	5¼	1965	92	93
Que.	5½	1990	91¼	92¼
Que.	3	1969	91¾	92¾
Que.	5¼	1987	89	90
Que. Hyd.	3¼	1974	81½	82½
Que. Hyd	5½	1988	91½	92½
Que. Hy.	5	1995	94¼	95¼
Saskat.	5½	1985	93¾	94¾
MUNICIPALITES				
Montreal	5¼ juin	1989	92¼	93¼
Tor Mt	5½ 15 juin	1985	93½	94½
Vanc	5¼ 15 juin	1977	92¾	93¾
Hamil	5¼ 15	1977	91¼	92¼
EMPRUNTS CONVERTIBLES				
Abitibi	4½	1966	99½	102
Brazil Tr	4½	1971	90	93
Cdn Petrofina	4	1972	88	90
Cdn Utilities	5¼	1977	135	—
Inland Cmt	4½	1976	90	—
Int Nat Gas	5½	1977	90	93
Loblaw	4¾	1976	160	—
Lob Lease	5½	1973	99½	100
Pace Pete	5	1977	96	—
Simpson's	5	1976	207	—
Simpson's	5½	1979	133	—
TC Pipeline	5	1989	100	103
TC Pipeline	5	1988	130	135
Triad	4¾	1971	90	92
Uted Twn El	6¼	1981	117	—
W Coast	5½ xd	1988	110	113
INDUSTRIES				
Abitibi	6¼	1977	100	102
Algoma	5¼	1978	91	93
Aluminium	4½	1973	90½	91½
B P Tanker	6¼	1985	99	100
BA Oil	5½	1977	91	93
Can Cement	3¼	1975	84	86
Cdn Br Alum	5¼	1980	94	96
CIL	5½	1977	94¼	97¼
CPR	5	1983	88	89
Cr Foncier	5¼	1985	91	93
Dosco	6	1985	90	92
Dom Stores	5½	1985	95	96
Domtar	5¾	1990	91	92
Eaton Acc	5¼	1985	94	95
Imp Oil	3	1982	93	93
I A C	6½	1983	98	99½
Roy Tr Mtg	4	1975	98	99
Raynal Oil	5½	1981	99¼	100
Shell Oil	5¼	1977	98	100
St Law Corp	5	1978	90	91
Simpsons	4¾	1973	93	95
Traders Fin	5¼	1985	85	87
Woodward's	7¼	1985	94	96
Weston	5½	1983	91	93
SERVICES PUBLICS				
Ang Can Tel	6	1983	96	98
Atla G Tk	5¼	1985	94½	96½
Bell Tel	5¼	1984	96	98
Bell	3¼	1979	79	81
Bell	6¼	1978	100	102
Bell	5½	1982	93½	95½
Bow Pow	3¼	1980	79	81
Braz Tr	4¼	1970	93	—
BC Phone	5¼	1986	96	98
Calgary P	5¾	1982	95¾	—
Cdn Elect	—	1968	95	—
C West NG	5¾	1982	94	—
Can Gas	5¾	1984	94	—